

# RÉSULTATS ANNUELS





# Résultats annuels 2013

## SOMMAIRE

I. ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE au 31 décembre 2013	2
II. RAPPORT D'ACTIVITÉ	3
1 Facteurs de risques et incertitudes .....	3
2 Les activités du Groupe.....	8
3 Trésorerie et capitaux propres .....	22
III. COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2013	27
Comptes de résultats consolidés .....	28
Etats consolidés des produits et charges comptabilisés en capitaux propres .....	30
Bilans consolidés.....	32
Tableaux de flux de trésorerie consolidés.....	34
Variations des capitaux propres consolidés.....	36
Notes aux états financiers consolidés .....	37
IV. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS 2013	136

# **I. ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE**

## **au 31 décembre 2013**

### **Conseil de Surveillance**

#### **PRESIDENT**

Thierry Peugeot

#### **VICE-PRESIDENTS**

Jean-Philippe Peugeot  
Jean-Louis Silvant

#### **MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

Patricia Barbizet  
Louis Gallois  
Pamela Knapp  
Jean-François Kondratiuk (représentant des salariés)  
Jean-Paul Parayre  
Robert Peugeot  
Thierry Pilenko  
Henri Philippe Reichstul  
Dominique Reiniche  
Marie-Hélène Roncoroni  
Geoffroy Roux de Bézieux  
Anne Valleron (représentant des salariés actionnaires)

#### **CENSEURS**

Marc Friedel  
François Michelin  
Roland Peugeot

### **Directoire**

#### **PRÉSIDENT**

Philippe Varin

#### **MEMBRES DU DIRECTOIRE**

Jean-Baptiste de Chatillon  
Grégoire Olivier  
Jean-Christophe Quémard  
Carlos Tavares (au 01/01/2014)



## II. RAPPORT D'ACTIVITÉ

### 1. FACTEURS DE RISQUES ET INCERTITUDES

#### Principaux facteurs de risques propres au Groupe et à son activité

Dans ses différents métiers, le groupe PSA Peugeot Citroën veille à ce que les risques inhérents à ses activités soient maîtrisés. L'identification des risques, leur évaluation et celle des dispositifs de contrôle associés sont menées en continu par les différentes directions opérationnelles du Groupe, en France comme à l'étranger, au niveau des unités significatives de la division Automobile et des filiales hors Automobile (à l'exception de Faurecia qui a sa propre démarche). Les principaux facteurs de risques spécifiques auxquels le Groupe peut être exposé seront décrits de façon exhaustive dans le Document de Référence 2013 qui sera publié en mars 2014, et comprennent notamment :

#### 1.1 Les risques opérationnels

---

Ils comprennent notamment : les risques liés à l'environnement économique et géopolitique du Groupe, les risques liés au développement, au lancement et à la vente de nouveaux véhicules, les risques clients et concessionnaires, les risques matières premières, les risques fournisseurs, les risques industriels, les risques environnementaux, les risques liés à la santé et à la sécurité au travail, les risques liés aux coopérations et les risques liés aux systèmes d'information.

- **Risques liés à l'environnement économique et géopolitique du Groupe**

Un environnement économique dégradé est susceptible d'influencer les activités du Groupe et donc ses résultats financiers. Ainsi, les périodes d'activité économique réduite et a fortiori les périodes de crise peuvent contribuer à une baisse importante de la demande sur un ou plusieurs marchés géographiques. L'impact peut être d'autant plus significatif pour le Groupe que la baisse de la demande touche plus particulièrement les zones où le Groupe est fortement implanté commercialement.

Par ailleurs, les activités du Groupe hors d'Europe l'exposent naturellement à des risques divers comme :

- le risque de change : de fortes pertes de valeur de devises par rapport à l'euro ou une surévaluation des devises locales pour les achats peuvent limiter les capacités de ventes du Groupe sur certains marchés ;
- l'évolution défavorable des réglementations fiscales et/ou douanières des pays avec lesquels le Groupe commerce ;
- des événements géopolitiques : des mouvements populaires, une crise diplomatique, le renversement d'un régime, des comportements arbitraires, discriminatoires ou encore une guerre étrangère sont autant d'exemples de situations à risques auxquelles le Groupe peut être confronté. A ce titre, le Groupe a dû se résoudre à suspendre ses expéditions vers l'Iran, en raison notamment des difficultés à trouver des financements sécurisés.

#### Dispositifs de gestion et de contrôle

Le Groupe dispose d'une organisation managériale resserrée lui permettant de réagir très rapidement à divers types de situations à risques : ainsi, c'est dans un contexte de concurrence commerciale forte où l'on continue d'anticiper un marché européen durablement déprimé que le Groupe a décidé de renforcer son plan de performance au travers de la mise en œuvre de nouvelles opérations de réductions des coûts. La stratégie de globalisation du Groupe, qui se traduit notamment par la mondialisation de ses activités, constitue un des moyens pour affronter d'éventuels mauvais résultats sur une zone géographique donnée, affectée par une récession ou des événements géopolitiques majeurs.

S'agissant du risque de change, sa gestion est essentiellement centralisée au sein de PSA International (PSAI) qui met en place des couvertures de change adaptées au besoin. Par ailleurs, des actions sur les prix de vente sont décidées pour contrebalancer les effets de change négatifs, lorsque cela est possible. En complément, il convient de se reporter à la Note 36 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2013.

- **Risques liés au développement, au lancement et à la vente de nouveaux véhicules**

Les décisions de développement et de commercialisation de nouveaux modèles de véhicules ou organes résultent d'études marketing et de rentabilité. La rentabilité des modèles, produits ou commercialisés, est calculée par rapport notamment à un volume de vente prévisionnel. Lorsque ce niveau doit être revu à la baisse, le Groupe peut être amené à reconnaître une perte de valeur sur les actifs immobilisés (investissements et frais de développement capitalisés qui sont amortis sur la durée de vie du véhicule) ou à reconnaître une provision destinée à couvrir les indemnités contractuelles à verser, le cas échéant, du fait du non-respect du volume d'achat minimum.

Le développement des véhicules et des organes mécaniques est exposé à l'évolution permanente des réglementations, tant au niveau mondial qu'europpéen, relatives notamment à la sécurité et à l'environnement. Ces réglementations imposent des

prescriptions de plus en plus sévères. Ainsi, de nouvelles normes sont attendues en matière d'émissions de CO2 des véhicules utilitaires légers. La Chine est en train de durcir ses normes en matière de nouvelles technologies et de CO2. Au Brésil, les obligations réglementaires INOVAR Auto 2013-2017 imposées sur les ventes de véhicules (niveau de CO2, niveau d'Intégration Locale, niveau de dépenses en R&D au Brésil) s'appliquent au Groupe, ainsi qu'à ses concurrents.

Le risque technique lié à la qualité et à la sécurité des produits vendus peut conduire les constructeurs automobiles à faire des campagnes de rappel de véhicules dans le but de corriger les anomalies détectées.

En ce qui concerne les risques commerciaux, le Groupe est fortement exposé au marché européen mature, dans un contexte actuel de déclin économique relatif des pays européens, de saturation des parcs et de la réduction de l'espace alloué aux véhicules dans les zones urbaines. Sur le marché européen, au vu de l'importance des montants alloués aux moyens commerciaux destinés à promouvoir les ventes, un risque porte également sur l'efficacité de l'utilisation des budgets de moyens commerciaux.

La forte croissance des volumes en Chine conduit à une exposition croissante du Groupe au marché chinois. Le principal risque porte sur la réduction de la croissance de ce marché qui conduirait rapidement à une situation de surcapacité compte tenu du rythme d'investissement des constructeurs, et donc à une tension sur les prix et les marges. Le mode de développement des activités de PSA en Chine via ses deux Joint-Venture à 50% : Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA) et Changan PSA Automobiles (CAPSA), répartit néanmoins le risque financier avec les partenaires.

Concernant son développement au Mercosur, le Groupe est potentiellement exposé à l'intégralité des facteurs de risques décrits dans le paragraphe sur les risques liés à l'environnement économique et géopolitique du Groupe.

### **Dispositifs de gestion et de contrôle**

La Direction des Programmes répond à la préoccupation de décliner la stratégie de l'entreprise et d'accroître la création de valeur, en assurant la mise en cohérence de toutes les fonctions y contribuant par leur action et en pilotant la réalisation des programmes. La couverture de la Direction des Programmes est mondiale. Elle veille notamment à ce que les mises en projet soient réalisées conformément au Plan Directeur Monde, tant par les fonctions programmes (véhicules, modules, services), que par les directions contributrices (industrielle, ressources humaines, etc.) et à ce que la performance économique des programmes soit assurée en cohérence avec les objectifs définis dans le cadre de la planification stratégique.

Afin de couvrir les risques de pilotage des projets de développement et d'industrialisation des nouveaux véhicules, le Groupe s'appuie sur un processus complet de conception et de développement, appelé schéma opérationnel de développement, qui est régulièrement mis à jour. Pour chaque projet véhicule sont définis des objectifs de prestations produit, de rentabilité, de qualité et de délais, de réduction de CO<sub>2</sub>. La réalisation de ces objectifs est suivie par des jalons, au cours desquels la direction générale réalise une revue de l'ensemble des indicateurs permettant le suivi de la tenue des objectifs tant financiers que techniques. De plus, la Direction de la qualité a autorité pour valider la commercialisation de chaque véhicule produit et pour faire procéder aux contrôles et aux modernisations des véhicules éventuellement défectueux qui auraient déjà été livrés aux réseaux ou aux clients. Pour les véhicules commercialisés ou en projet, elle s'assure de leur conformité à la réglementation, notamment en matière d'environnement et de sécurité. La meilleure prise en compte des exigences après-vente des clients dès la conception du véhicule (réparabilité, diagnosticabilité, etc.) contribue également à l'amélioration constante de la qualité des nouveaux modèles du Groupe.

Le Groupe attache la plus grande importance à ce que la date de mise en œuvre de nouvelles réglementations soit compatible avec la réalité industrielle et issue d'études d'impacts menées avec toute l'objectivité nécessaire. Les actions du Groupe auprès des autorités de réglementation s'inscrivent dans ce cadre. Au Brésil, Le Groupe a mis en place un pilotage centralisé sur les obligations réglementaires INOVAR Auto.

Un dispositif de veille réglementaire et d'actions approprié est mis en place en Europe et dans les principaux pays hors d'Europe où le Groupe déploie son activité.

En Europe, le Groupe a renforcé son processus de prévisions des marchés en se basant sur une approche prudente de l'évolution des marchés européens. Des actions visant à renforcer le contrôle interne et le pilotage des marges et des moyens commerciaux variables ont par ailleurs été menées courant 2013. Le Groupe a ainsi déployé une démarche d'auto-évaluation du contrôle interne relatif aux moyens commerciaux de ses filiales et a introduit sur tous les pays un nouveau système d'analyse des marges et des moyens commerciaux variables. Des audits ciblés par pays ou par nature de dépenses sont menés en complément par la Direction de l'Audit et du Management des Risques. Enfin, le Groupe s'affranchit progressivement de sa dépendance vis-à-vis du marché européen du fait de son internationalisation croissante.

En Chine à ce jour, l'évolution du marché apparaît bien contrôlée dans la mesure où les zones en développement dans le pays prennent le relais des villes en saturation. Le Groupe pilote les projets véhicules et organes de ses deux Joint-Venture via une gouvernance interne dédiée, ainsi que via les boards de ses deux Joint-Venture. Concernant CAPSA, les développements industriels et commerciaux de la gamme DS orientée premium sont en cours et n'apportent pas d'alertes particulières. Le renforcement du partenariat avec DPCA va par ailleurs permettre au Groupe de disposer d'une base d'ingénierie et d'exportation pour le reste de l'Asie dont l'activité pourrait contribuer à compenser une éventuelle décroissance du marché chinois.

Au Mercosur, les dispositifs de gestion et de contrôle spécifiques ont été renforcés courant 2013, avec en particulier :

- La mise en place d'analyse de risques systématiques avant la validation du processus de programmation véhicules ;
- le renforcement des plans d'action d'Intégration Locale sur les projets véhicules et organes visant à réduire l'exposition du Groupe au risque de change ;
- le renforcement de la politique de couverture de change sur le Mercosur ;

- la mise en place de procédures de type gestion de crise pour réagir rapidement (notamment au vu des tensions macro-économiques sur l'Argentine).

- **Risques matières premières**

La division Automobile du Groupe comme la division Équipement (Faurecia) sont exposées au risque matières premières soit via leurs achats directs de matières premières, soit indirectement au travers des composants achetés à leurs fournisseurs. Les achats de matières premières ont ainsi représenté 30% du budget Achat série en 2013. Ces matières premières sont, soit des produits industriels négociés de gré à gré, tels que l'acier ou les matières plastiques, soit des produits cotés directement sur des marchés organisés, tels que l'aluminium, le cuivre, le plomb ou les métaux précieux auquel cas les prix de transaction des matières ou composants achetés sont fixés par référence directe aux cours cotés sur ces marchés. Les matières premières dont l'impact sur les coûts de production est le plus important sont, par ordre décroissant :

- pour les matières premières négociées : l'acier (38% du coût total des achats de matières premières série), les matières thermoplastiques et l'élastomère (24%) ;
- pour les matières premières cotées : l'aluminium (8% du coût total des achats de matières premières), les métaux précieux (3%) et les métaux non ferreux (cuivre, zinc, plomb) (3%).

Dans ce contexte, deux types de risques sont identifiés :

1. le risque d'approvisionnement associé à la disponibilité des matières premières ;
2. le risque économique associé aux variations de prix des matières premières.

#### **Dispositifs de gestion et de contrôle**

Pour répondre à ces deux risques, la stratégie déployée par la direction des achats vise à tirer le meilleur profit des différents leviers d'actions à sa disposition tels que l'optimisation du *sourcing* mondial, la massification des achats directs et indirects de matières, l'accroissement de la flexibilité dans les substitutions de matières, l'utilisation de matières recyclées et matériaux verts, la valorisation des sous-produits et la mise en place de couvertures financières.

La mise en œuvre de cette stratégie matière est pilotée lors de revues trimestrielles présidées par le Directeur de la Recherche et du Développement et le Directeur des Achats du Groupe. Elle est déployée par des cellules techniques achats organisées par matière qui ont en charge la mise en œuvre des leviers et le suivi régulier des risques d'approvisionnement.

Afin de limiter le risque économique sur les matières premières cotées la direction des achats et la direction financière ont mis en place une politique de couvertures financières à moyen terme (3 ans) au travers de la filiale PSA international. Cette politique fait l'objet de revues trimestrielles, présidées par le Directeur Financier du Groupe et le Directeur des Achats, au cours desquelles les décisions sur les prises de position sont entérinées en fonction des règles de gouvernance, des prévisions de consommation actualisées et des grandes tendances du marché. Aucune couverture spéculative n'est mise en place et le principe en période haussière est de sécuriser au minimum 50 % des besoins à un horizon d'un an et 20 % des besoins à un horizon de 2 ans.

En complément, il convient de se référer à la Note 36 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2013.

- **Risques liés aux coopérations**

Pour accélérer son développement et réduire ses coûts d'ingénierie et de production, PSA Peugeot Citroën a mis en œuvre une politique de coopération avec d'autres constructeurs, définie dans le cadre du Plan Directeur Monde, basée sur la confiance réciproque et le partage des risques. Cette politique s'applique aussi bien sur les plateformes véhicules que pour les organes (boîtes de vitesses, moteurs et composants électriques). Le Groupe concède aussi régulièrement des licences de fabrication à certains partenaires industriels.

Durant la phase exploratoire d'une coopération, le risque encouru concerne l'exploitation par le partenaire des informations portées à sa connaissance par PSA Peugeot Citroën.

Une fois l'accord de coopération établi, le risque encouru par PSA Peugeot Citroën est essentiellement économique. Il se traduit par le paiement potentiel de pénalités pour non-enlèvement des volumes réservés ou pour compenser l'impact négatif des baisses de volumes sur les prix d'achat des composants, du dépassement ou de la surévaluation des frais de R&D, d'investissements, quand le partenaire assure la maîtrise d'œuvre.

Pour les cas où il s'avère que la rentabilité des projets est remise en cause, la part négative qui en résulte fait l'objet d'une provision pour contrat onéreux et/ou d'une perte de valeur sur les actifs immobilisés dans les comptes consolidés.

Le non-respect de la propriété intellectuelle dans les cas où le partenaire concéderait des licences à tiers sans contrepartie pour PSA Peugeot Citroën est une autre forme de risque, de même que la non-qualité d'un produit manufacturé par le partenaire nécessitant des rattrapages en clientèle qui affecterait l'image des produits PSA Peugeot Citroën.

L'Alliance stratégique entre le groupe PSA Peugeot Citroën et General Motors annoncée le 29 février 2012 (l'« Alliance ») a donné lieu, à la signature le 19 décembre 2012 des contrats pour la mise en œuvre de l'Alliance. Ces contrats contiennent un certain nombre de clauses de résiliation telles que des clauses de changement de contrôle ou d'événement significatif défavorable (« *material adverse event* »).

Par ailleurs, le montant et la date estimés des synergies annoncées par le Groupe dans le cadre de l'Alliance reposent sur des hypothèses, en ce compris le bon déroulement des prochaines étapes de l'Alliance, qui pourraient ne pas se réaliser. Le

montant des synergies annoncées pourrait ne pas être atteint, ou bien être atteint au-delà de l'horizon escompté, ce qui pourrait avoir un impact négatif significatif sur l'activité, les résultats, les perspectives ou l'image du Groupe.

### **Dispositifs de gestion et de contrôle**

Pour limiter le risque de la phase exploratoire à l'exécution du contrat, le Groupe a renforcé ses dispositifs de contrôle des projets dits stratégiques via des règles plus strictes en termes de « *Contract Management* », procédure approuvée par le Comité de Direction Générale en Mai 2013 précisant les modalités de responsabilité, de jalonnement (mandat et cadrage, suivi de la négociation, validation avant signature, suivi de l'exécution des contrats) et de validation (Comité de Direction Générale, Directoire).

Au plan opérationnel, la direction des programmes a mis en place avec l'aide de la direction financière, un dispositif de contrôle des réalisations des engagements réciproques des partenaires.

Parmi les éléments de ce dispositif, on trouve la mise en place d'instances de gouvernance propre à chaque coopération, avec un processus d'escalade pour le règlement des points de divergence. Ces instances permettent une animation régulière et la prise de décisions communes, notamment, les plans d'actions destinés à corriger les dérives potentielles ou limiter le risque.

## **1.2. Les risques relatifs aux marchés financiers**

---

Le Groupe est exposé à des risques de liquidité, ainsi qu'à des risques de taux, de contrepartie, de change et à d'autres risques de marchés liés notamment aux variations des prix des matières premières et aux variations des marchés actions. En ce qui concerne la gestion des risques, principalement assurée par la Direction Financière, les risques identifiés et la politique suivie par le Groupe pour gérer ces risques sont précisés dans la Note 36 de l'annexe des comptes consolidés 2013.

## **1.3. Les risques relatifs à l'activité de Banque PSA Finance**

---

Ils comprennent notamment les risques relatifs aux marchés financiers et au statut d'établissement financier de Banque PSA Finance, les risques opérationnels et les risques de crédit. (Voir Note 36 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2013).

*Pour plus de précision, il convient de se reporter au rapport annuel 2013 de Banque PSA Finance disponible sur le site [www.banquepsafinance.com](http://www.banquepsafinance.com)*

## **1.4. Les risques juridiques et contractuels**

---

Ces risques comprennent notamment : les procédures judiciaires et d'arbitrage, les covenants de crédits, les engagements de retraites et d'indemnités de fin de carrière, les risques liés aux droits de propriété intellectuelle, les engagements pris dans le cadre des coopérations qu'ils soient provisionnés ou reconnus comme engagements hors bilan.

Le groupe PSA Peugeot Citroën est exposé à des risques juridiques liés à sa situation d'employeur, de concepteur et de distributeur de véhicules, d'acheteur de composants et de fournisseur de services.

Ces différents risques sont maîtrisés par la mise en œuvre de politiques de prévention dans les domaines de l'hygiène et de la sécurité du travail, de la propriété industrielle et intellectuelle, de l'environnement industriel, de la sécurité des véhicules et de la qualité de ses produits ou services ainsi que par la sécurisation juridique des opérations réalisées par le Groupe.

Comme l'ensemble des opérateurs économiques, le Groupe est exposé, en France ainsi que dans les pays où il est implanté, à des risques juridiques liés au droit de la concurrence. Les risques identifiés ont été cartographiés; ils concernent le domaine des achats, celui du commerce et celui des coopérations.

Pour prévenir ces risques, le Groupe dispose en central, comme dans les pays où il est implanté, de juristes internes et de conseils externes, experts dans le droit de la concurrence, qui travaillent en étroite relation avec les opérationnels concernés. Par ailleurs, le Groupe a engagé en 2013 des actions pérennes de formation au droit de la concurrence auprès des responsables opérationnels susceptibles d'être confrontés à des risques de pratiques anti-concurrentielles, et ce en déployant à la fois des formations présentielles et des formations à distance. En 2013, ces actions ont été initiées dans le domaine du commerce. En 2014, ces actions se poursuivront et seront étendues au sein du Groupe.

- **Procédures judiciaires et d'arbitrage**

Au 31 décembre 2013, aucun des litiges dans lesquels sont impliquées les sociétés du Groupe n'a eu d'impact significatif sur les comptes de ce dernier.



Au cours de la période couvrant les douze derniers mois, il n'y a pas eu de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou a eu des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe. De même, le Groupe n'a pas connaissance de procédure en suspens, ou dont il serait menacé, susceptible d'impacter significativement sa situation financière ou sa rentabilité.

Concernant les provisions pour litiges commerciaux et autres litiges, il convient de se reporter à la Note 27.2 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2013.

- **Covenants de crédits**

Les covenants de crédit applicables aux dettes et aux lignes de crédit non tirées sont détaillés en Note 36.1 A pour les activités industrielles et commerciales et les activités de financement.

L'ensemble des clauses sont actuellement respectées.

Pour plus de précisions, il convient de se reporter au chapitre 4 du Document de référence 2013 sur les facteurs de risques, qui sera publié en mars 2014.

## 2. LES ACTIVITÉS DU GROUPE

### 2.1 Les faits marquants de l'exercice 2013

---

#### 2.1.1 Cession d'actions BNP Paribas

PSA Peugeot Citroën\* a annoncé le 14 mars 2013 avoir cédé avec succès la totalité de sa participation représentant 4 004 695 actions BNP Paribas, soit 0,32% du capital de BNP Paribas, pour un montant total d'environ 177 millions d'euros.

Le placement de ces actions s'est effectué au prix de 44,24 euros par action.

A l'issue de cette opération, PSA Peugeot Citroën ne détient plus d'actions BNP Paribas. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique de gestion active du bilan du groupe PSA Peugeot Citroën.

(\* ) A travers sa filiale Grande Armée Participations

#### 2.1.2 PSA Peugeot Citroën franchit de nouvelles étapes dans son développement en Chine

Philippe Varin, Président du Directoire de PSA Peugeot Citroën, a inauguré le 2 juillet 2013 à Wuhan en Chine la troisième usine opérée par Dongfeng Peugeot Citroën Automobiles (DPCA), la joint-venture du Groupe avec le constructeur chinois Dongfeng.

Cette troisième usine permet à DPCA de porter sa capacité de production de 450 000 à 600 000 véhicules/an dès 2013, avant d'atteindre 750 000 véhicules/an en 2015.

L'inauguration de l'usine de Wuhan a permis le lancement industriel de la nouvelle Citroën C-Elysée, une nouvelle étape dans l'offensive commerciale de DPCA. L'usine de Wuhan 3 a démarré la production de la Peugeot 301 dès fin de l'année 2013.

DPCA confirme son objectif de 5% de part de marché d'ici 2015 grâce à son offensive commerciale en cours.

Le 28 septembre 2013, Philippe Varin a inauguré une nouvelle usine à Shenzhen dans la province du Guangdong en Chine. Il s'agit de la première usine opérée par « Changan PSA Automobile Co., Ltd » (CAPSA), la joint-venture du Groupe avec le constructeur chinois « China Changan Automobile Group ». Elle va permettre à CAPSA de produire 200 000 véhicules par an.

La joint-venture disposera également d'un centre de R&D, dont la construction a débuté en juillet 2013 et pour lequel CAPSA a investi au total 500 millions de RMB. Ses ingénieurs travailleront en étroite collaboration avec le China Tech Center, le centre de R&D du Groupe installé à Shanghai.

L'usine de Shenzhen, référence mondiale pour sa compacité, sa haute technologie et son Système d'Excellence, va produire la DS5 dans sa version chinoise, dévoilée au Salon de Chengdu le 30 août 2013 et qui représente le fer de lance de la marque DS en Chine.

Depuis l'ouverture en mars 2013 à Shanghai du « DS World », vitrine institutionnelle de la marque, le réseau commercial progresse rapidement. Après les commercialisations successives des DS5, DS4 puis DS3 importées, CAPSA entame donc une nouvelle page de son histoire avec la commercialisation de la DS5 produite localement.

#### 2.1.3 Nouveau Contrat Social : signature de l'accord

Un Nouveau Contrat Social a été signé à l'issue du Comité Central d'Entreprise du 24 octobre 2013. Il vise à participer au redressement de l'entreprise et à maintenir les bases industrielles et technologiques du Groupe en France, en préservant les intérêts essentiels des salariés.

Il comprend les quatre volets suivants :

- Une association renforcée des salariés et de leurs représentants à l'élaboration de la vision stratégique du Groupe et aux projets d'avenir de chaque direction et de chaque site.
- Une nouvelle approche sécurisant l'emploi des salariés dans la réalisation des transformations collectives, en particulier pour accroître le taux d'utilisation des usines.
- La mise en œuvre d'un Contrat de Génération PSA, associant un congé de maintien dans l'emploi des seniors et l'embauche en alternance de jeunes dans l'entreprise.
- Des mesures de flexibilité et de modération des coûts salariaux, sans baisse des rémunérations versées. Par ailleurs, le Nouveau Contrat Social prévoit d'associer les salariés au redressement de l'entreprise, par une amélioration de l'accord d'intéressement et un supplément d'intéressement/ participation au-delà de 2014.

Les charges de l'exercice liées à ce Nouveau Contrat Social sont présentées en Note 9.3.

## **2.1.4 Nomination de Carlos Tavares au Directoire de PSA Peugeot Citroën pour succéder à Philippe Varin en 2014**

Appelé en Juin 2009 à la Présidence du Directoire de PSA Peugeot Citroën, puis renouvelé dans son mandat, Philippe Varin a défini et mené, avec son équipe, un vaste programme de remise à niveau du Groupe, sur les plans stratégique, industriel, commercial et financier, dans le contexte de la crise majeure qu'a connue l'industrie automobile européenne.

Alors que le Directoire a entamé, avec le soutien du Conseil de Surveillance, des négociations avec différents partenaires sur des projets de développement industriel et commercial, Philippe Varin a souhaité que la prochaine étape de consolidation et de conquête soit effectuée sous la direction d'un nouveau pilote, à même de mettre en œuvre, dans la durée, la stratégie du Groupe.

Il a demandé au Conseil de Surveillance de mettre en place un processus de succession conduisant à la nomination rapide d'un dirigeant au niveau du Directoire pour lui succéder en 2014.

Après avoir mené une réflexion approfondie, le Conseil de Surveillance a choisi Carlos Tavares pour succéder à l'actuel Président du Directoire. Dans ce but, Carlos Tavares siège au Directoire depuis le 1er janvier 2014, jusqu'à sa nomination à la Présidence du Directoire, dans le courant de l'année 2014.

Pendant cette période, Philippe Varin poursuit sa mission de Président du Directoire et a notamment la responsabilité de mener à bien les discussions stratégiques entamées avec les partenaires. Carlos Tavares travaille avec le Directoire sur les plans d'actions destinés à poursuivre le redressement de l'entreprise.

## **2.1.5 Perte de valeur d'actifs de la division Automobile**

Conformément à la norme comptable IAS36, PSA Peugeot Citroën a enregistré dans ses résultats annuels 2013 un ajustement de valeur comptable sur les actifs de la division Automobile traduisant notamment le contexte de dégradation des marchés automobiles et de l'évolution des taux de change sur les zones Russie et Amérique latine. Cette dépréciation, s'élève à 1 009 millions d'euros (cf. note 9.1).

Pour 2014, le Groupe maintient ses objectifs en renforçant ses plans d'action pour compenser l'effet négatif des taux de change sur son free cash-flow opérationnel.

## **2.1.6 Mise en œuvre des plans de réorganisation industrielle et de redéploiement des effectifs**

Pour faire suite à la réduction de l'activité de la division Automobile en Europe, un plan de réorganisation des activités industrielles et de redéploiement des effectifs annoncé en juillet 2012 est mis en œuvre depuis mai 2013, au terme de la procédure de consultation des instances représentatives du personnel. Il comprend les mesures suivantes :

- L'arrêt des activités de production de l'usine d'Aulnay (concernant 3 000 personnes).
- L'adaptation du dispositif industriel du site de Rennes, conduisant à un redéploiement des effectifs de 1 400 emplois sur un total de 5 600 salariés.

Un dispositif exceptionnel de revitalisation des sites d'Aulnay et de Rennes vers des activités nouvelles liées à l'industrie et à l'automobile est mis en place avec l'ensemble des acteurs concernés.

- L'adaptation des effectifs de structure du Groupe.

Le Groupe poursuit la réduction de ses coûts et l'amélioration de son activité opérationnelle ce qui conduit à la diminution de 3 600 emplois répartis sur l'ensemble des sites en France. Cette diminution est réalisée au moyen de départs volontaires.

A fin décembre, le groupe a enregistré 7 300 adhésions dont 2 250 départs effectifs.

## **2.1.7 Fin de la production de véhicules sur le site d'Aulnay**

Le 25 octobre 2013, la dernière voiture produite par le site d'Aulnay-sous-Bois est sortie de la ligne de montage. Il s'agit d'une Citroën C3 qui viendra rejoindre le Conservatoire du Patrimoine de la marque Citroën.

Le site d'Aulnay produira jusqu'en 2014 des pièces détachées dans son atelier de ferrage. La production de la Citroën C3 sera désormais assurée en totalité par le site de Poissy (Yvelines).

## **2.1.8 Avancées de l'Alliance avec General Motors**

- Confirmation du développement en commun de deux véhicules sur des plateformes PSA : un véhicule du segment B-MPV et un véhicule du segment C-CUV
- Nouveau programme portant sur une nouvelle génération de véhicules utilitaires légers du segment B
- Répartition équilibrée de la production des véhicules développés en commun
- Poursuite de la coopération dans les achats et confirmation de premiers résultats positifs

- Abandon du projet de co-développement d'une plateforme du segment B et du moteur essence de petite cylindrée associé

PSA Peugeot Citroën (PSA) et General Motors (GM) ont annoncé le 12 décembre 2013 de nouveaux développements dans leur Alliance stratégique. L'Alliance, centrée sur le développement en commun de véhicules, les achats et la logistique, essentiellement en Europe, est étendue au partage de capacités de production.

Les deux groupes confirment la poursuite de leur coopération pour le développement de véhicules sur des plateformes PSA : un modèle du segment B-MPV et un modèle du segment C-CUV. Les deux partenaires collaboreront également pour développer un nouveau modèle de véhicule utilitaire léger du segment B basé sur la dernière génération de plateforme PSA. Les premiers véhicules issus de l'Alliance devraient être commercialisés à partir de 2016.

Par ailleurs, la répartition de la production de ces véhicules sera équilibrée. Comme annoncé en octobre dernier, les véhicules du segment B-MPV des deux groupes seront produits dans l'usine General Motors de Saragosse, en Espagne.

Il est décidé que les futurs véhicules du segment C-CUV seront produits en France dans l'usine PSA de Sochaux.

À ce jour, les synergies attendues de l'Alliance sont estimées à environ 1,2 milliard de dollars par an à partir de 2018, répartis de façon équilibrée entre les deux groupes.

PSA et GM ont également modifié un certain nombre d'autres clauses de leurs accords. Les deux groupes simplifieront la gouvernance conjointe de l'Alliance et ont exclu des motifs de résiliation de l'Alliance la non-réalisation d'un nombre minimum de projets. Par ailleurs, GM a renoncé à son droit de mettre fin, sous certaines conditions, à l'Alliance dans l'éventualité d'une prise de participation de certains tiers au capital de Peugeot S.A., dès lors que ceux-ci soutiendraient l'Alliance.

Le 12 décembre 2013, PSA Peugeot Citroën a pris acte de la cession par GM de sa participation de 7% dans le capital du Groupe ainsi que de l'engagement fort réaffirmé par GM concernant l'Alliance stratégique.

### **2.1.9 Nouveaux financements et garantie de l'Etat français**

Le Groupe a mis en place plusieurs opérations de financement sur l'année.

Pour la division Automobile, elles comportent principalement deux émissions obligataires d'un total de 1,6 milliard d'euros par Peugeot S.A., et un nouvel emprunt de 300 millions d'euros auprès de la Banque Européenne d'Investissement (B.E.I.).

Par ailleurs, Faurecia a reconstitué l'intégralité de sa ligne de crédit syndiqué en remboursant les montants tirés à hauteur de 300 millions d'euros (cf. Note 31.3).

Banque PSA Finance a notamment réalisé une émission obligataire de 1,2 milliard d'euros et sept opérations de titrisation.

Les émissions obligataires de Banque PSA Finance réalisées depuis 2013 font l'objet d'une garantie par l'Etat français à première demande qui s'inscrit dans le cadre de l'autorisation donnée par la Commission européenne pour un plafond total de 7 milliards d'euros en principal (cf. Note 36.1.A. (b)).

Afin de compléter ses sources de financement, Banque PSA Finance a lancé en mars 2013 une offre de compte sur livret rémunéré à l'intention de la clientèle des particuliers en France sous la marque Distingo, qui représente un encours au 31 décembre 2013 de 955 millions d'euros.

Par ailleurs, Banque PSA Finance a renouvelé ses lignes de financement bancaires en 2013 (cf. Note 36.1.A. (b)).

### **2.1.10 Evolution de la participation de PSA Peugeot Citroën dans Faurecia**

Faurecia a annoncé le 30 novembre 2013 sa décision de procéder au remboursement anticipé des obligations convertibles en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) émises en 2009. Suite à cette opération, PSA Peugeot Citroën détient désormais 51,7% du capital et 68% des droits de vote au sein de Faurecia (cf. Note 29.2).

### **2.1.11 Evolution de la participation de PSA Peugeot Citroën dans le capital de Française de Mécanique**

En 2013, PSA Peugeot Citroën et Renault ont émis chacun le souhait de prendre une pleine indépendance dans la gestion de Française de Mécanique et Société de Transmissions Automatiques pour avoir la responsabilité du devenir stratégique d'une filiale exclusive.

PSA Peugeot Citroën a dorénavant le contrôle exclusif de Française de Mécanique et a cédé sa participation dans la Société de Transmissions Automatiques en 2013.

## 2.1.12 Produits

### Succès des lancements de l'année

2013 fut une année particulièrement riche en termes de produits avec 17 lancements sur l'ensemble de l'année, dont 9 au premier semestre, qui permettront de porter l'âge moyen de la gamme à 3,1 ans en 2014.

Ces lancements comprenaient notamment :

- la Peugeot 2008, le nouveau crossover urbain de la marque Peugeot, qui a largement dépassé ses objectifs, suscitant la mise en place d'une deuxième équipe de production dans l'usine de Mulhouse ;
- la nouvelle Peugeot 308, qui remporte un franc succès avec près de 42,000 ventes, [trois] mois après son lancement, et un mix élevé ;
- la nouvelle Citroën C4 Picasso, et Grand C4 Picasso, meilleure de sa catégorie en termes d'émissions de CO2

### Innovations et technologies

Le 22 janvier 2013, plusieurs technologies inédites développées par PSA Peugeot Citroën ont été présentées lors de la Journée de l'Innovation. Le Groupe a en particulier dévoilé en première mondiale une technologie révolutionnaire : Hybrid Air, une solution full hybride essence et air comprimé.

Des solutions inédites et disponibles dès 2013 sur les véhicules des marques Peugeot et Citroën, pour répondre aux nouvelles attentes des clients, ont également été présentées, dont notamment EMP2, la nouvelle plate-forme modulaire mondiale du Groupe.

PSA Peugeot Citroën a présenté le 26 novembre 2013, et à l'occasion d'un Capital Day dédié aux analystes financiers et investisseurs réunis pour l'occasion à l'ADN Tech Center de Vélizy, le plan de développement des marques Peugeot et Citroën et leur gamme de véhicules respectives.

Cette réunion fut également l'occasion de présenter les technologies développées par le Groupe ainsi que sa stratégie d'innovation.

## 2.1.13 Evénements importants postérieurs à la clôture

Le Groupe va annoncer le 19 février 2014, par trois communiqués de presse spécifiques, un ensemble de projets d'opérations majeures pour son développement.

Veillez vous reporter à la Note 40 dans les notes figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2013.



## 2.2 Aperçu des activités commerciales

---

### Faits marquants 2013

- Ventes mondiales de véhicules montés et d'éléments détachés à 2 819 000 unités, en baisse de 4,9% sur l'année, et stabilité des ventes de véhicules montés à -0,1%,
- Une tendance annuelle qui s'inverse au quatrième trimestre avec une hausse de 4% des ventes de véhicules montés,
- Nouvelle progression de la part des ventes hors d'Europe à 42% contre 38% en 2012,
- Poursuite de la stratégie de montée en gamme avec 19% de ventes premium, contre 9% en 2009,
- Succès des Peugeot 2008 et 308,
- Succès des Citroën C4 Picasso et Grand C4 Picasso,
- Lancement réussi de la marque DS en Chine,
- PSA Peugeot Citroën reste un leader en matière de réduction d'émissions de CO2 avec une moyenne de 116,2 grammes/km, soit une baisse de 6,2 grammes par rapport à 2012.

En 2013, le marché automobile mondial a enregistré des évolutions contrastées. Ainsi, les marchés européen et russe ont poursuivi leur repli avec respectivement une baisse de 1,6% (Europe 30), et de 5,4%. A l'opposé, le marché chinois a connu une augmentation de +19,1%, et le marché latino-américain de +2,9%.

Dans ce contexte, les ventes mondiales du Groupe (véhicules montés et éléments détachés) s'établissent à 2 819 000 unités, en baisse de 4,9%. Les ventes de véhicules montés affichent une quasi stabilité à 2 818 000 unités, en baisse de 0,1% par rapport à 2012 et progressent de 4% sur le quatrième trimestre.

### Un marché européen qui enregistre un nouveau recul

Après un repli de 8,6% en 2012, le marché européen (Europe 30) a de nouveau baissé en 2013 de 1,6%.

En 2013, seuls quelques marchés, comme la Grande-Bretagne et l'Espagne sont en hausse (respectivement 11% et 4,1%).

Ces marchés qui connaissent une reprise sont très loin des niveaux de 2007 : l'Espagne a progressé en 2013 à 809 000 immatriculations contre 1 892 000 en 2007.

La France enregistre un recul de 5,5%, et l'Italie de 7,6% à 1 404 000 immatriculations - niveau le plus bas depuis 1979 - contre 2 739 000 en 2007.

Sur l'Europe, avec 304 000 immatriculations VUL, le Groupe conserve son leadership et affiche une part de marché à 20,7%, en quasi stabilité sur 2013.

Dans ce contexte, le Groupe privilégie les canaux de distribution les plus rentables et la part de marché du Groupe s'établit à 11,9% en Europe 30 contre 12,7% en 2012.

### L'internationalisation du Groupe se confirme

La stratégie d'internationalisation continue de porter ses fruits : la part des véhicules vendus hors d'Europe progresse fortement depuis 2009. Avec 42% de ses ventes en dehors d'Europe en 2013, PSA Peugeot Citroën est en ligne avec son objectif de réaliser 50% de ses ventes hors d'Europe en 2015.

### Chine : une très forte croissance

Le marché chinois a enregistré une croissance de 19,1% en 2013. Dans ce contexte, les ventes du Groupe ont augmenté de 26,1% à 557 000 unités contre 442 000 en 2012. La part de marché s'établit à 3,64%. La Chine est le deuxième marché de PSA Peugeot Citroën après la France.

Peugeot enregistre une nouvelle hausse de 25,8% avec 272 000 unités vendues contre 216 000 en 2012. Les ventes de Citroën progressent de 26,3% à 285 000 unités contre 226 000 en 2012.

La Peugeot 3008, la Citroën C4L, lancée en début d'année, la Peugeot 301 et la Citroën C-Elysée proposées dès le second semestre 2013 ont contribué fortement au développement commercial du Groupe en Chine.

En 2014, les ventes de PSA Peugeot Citroën devraient continuer de croître avec notamment le développement du réseau commercial sur l'ensemble du territoire et l'élargissement de l'offre.

Les classes moyennes, cœur de cible des ventes du Groupe en Chine, représentent aujourd'hui 25% de la population chinoise mais devraient représenter 40% de celle-ci à horizon 2020. Pour accompagner cette évolution, le Groupe prévoit une capacité de production annuelle de 950 000 véhicules dans ses usines de Shenzhen (200 000 unités pour CAPSA) et Wuhan (750 000 unités pour DPCA). La construction d'une 4ème usine par DPCA est à l'étude.

### **Amérique latine : une situation toujours contrastée**

Le marché latino-américain (Argentine, Brésil, Chili, Mexique) a progressé de 2,9% au global en 2013 avec 5 937 000 immatriculations. L'analyse détaillée de ce chiffre montre des disparités locales importantes.

Le marché brésilien est ainsi en baisse de 1,5% pour la première fois depuis 10 ans. Ce recul apparaît alors que la baisse d'IP<sup>1</sup> opérée en 2012 a été maintenue durant toute l'année 2013 et que l'agressivité des offres commerciales a été très forte notamment sur le second semestre. Cependant l'évolution des taux de change sur la zone (versus €) est très défavorable et pénalise fortement la performance économique du Groupe.

Le taux d'intégration locale des activités du Groupe à un niveau bas amplifie cet effet change.

Dans ce contexte, les ventes de PSA Peugeot Citroën dans la zone sont en croissance de 7% par rapport à 2012 avec 303 000 unités vendues pour la zone Amérique latine, avec une part de marché de 4,9%. En Argentine, le groupe PSA poursuit sa forte croissance avec 140 100 immatriculations en 2013 qui représentent une croissance de 25,5% par rapport à 2012. Le Groupe y a notamment réussi les lancements de la Peugeot 208 et de la Citroën C4 Lounge dont les ventes sont d'ores-et-déjà au-dessus des prévisions. Les immatriculations du Groupe ont enregistré une forte croissance tant au Chili (+31,5%) qu'au Mexique (+33,4%), bien supérieure aux marchés qui augmentent de respectivement +10,3% et +7,9%.

### **Russie : un recul important du marché automobile**

Dans le contexte d'un ralentissement de l'économie russe, le marché automobile a connu un net recul de 5,4% en 2013. La part de marché du Groupe est en recul de 0,3 point, à 2,3%.

En 2013, les lancements de véhicules adaptés au marché, les Peugeot 301 et 208 d'une part, la Citroën C-Elysée d'autre part sont venus compléter l'offre des marques. À noter que la Citroën C4 Sedan, produite localement à Kaluga, a été lancée en juin. Ces modèles permettront au Groupe de renforcer sa présence sur le marché russe en 2014.

### **Reste du monde**

Grâce au succès des Peugeot 301 et Citroën C4L et C-Elysée, les ventes du Groupe progressent également hors de ces trois destinations, notamment en Algérie : +6,9% et en Turquie : +7,6%.

### **Des ventes premium en augmentation**

La stratégie de montée en gamme du Groupe s'appuie sur des marques fortes, avec des territoires clients différenciés.

La montée en gamme du Groupe se traduit par une augmentation des ventes premium<sup>2</sup> qui passent de 505 000 unités en 2012 à 540 000 unités en 2013, soit 19% du volume total des ventes.

Les véhicules dotés de la technologie hybride diesel « Hybrid4 » contribuent à la montée en gamme des marques : En Europe, ils représentent 11% des ventes de Peugeot 3008, 16% des Peugeot 508 et 34% des Citroën DS5.

Au total, le Groupe a vendu 24 319 véhicules hybrides en 2013 et devient ainsi le numéro 2 des ventes de véhicules hybrides en Europe.

### **Des lancements réussis**

En 2013, PSA Peugeot Citroën a lancé avec succès de nouveaux véhicules.

Le crossover urbain Peugeot 2008, lancé au printemps dernier, et la nouvelle Peugeot 308 enregistrent des résultats supérieurs aux objectifs, avec respectivement 82 000 et 34 000 commandes.

Pour Citroën, les nouveaux C4 Picasso et Grand C4 Picasso, avec 58 000 commandes, permettent de dynamiser les résultats de la marque.

---

<sup>1</sup> « Imposto sobre Produtos Industrializados » (taxe sur les produits industriels)

<sup>2</sup> Les véhicules Premium offrent un niveau de prestations automobiles référent dans leur segment (plaisir de conduite, sécurité, qualité de finition, connectivité, confort,...) et regroupent les modèles distinctifs des segments A, B et C (Peugeot 207CC, 2008, 308CC, RCZ, 3008, 4008 et Citroën DS3, DS3 Cabrio, DS4, C4-AIRCROSS) et les modèles des segments D et E (Peugeot 508, 407 et Citroën DS5, C5, C6).

## Réduction des émissions de CO2 : PSA Peugeot Citroën fait la course en tête et devance les normes européennes

Le Groupe poursuit la réduction des émissions de CO2 de ses véhicules et s'affirme comme l'un des leaders européens dans ce domaine. Avec une moyenne de 116,2 g de CO2 émis par km<sup>3</sup> en 2013 contre 122,4 g CO2 par km en 2012, les objectifs fixés par Bruxelles pour 2015 (130 g CO2 / km) sont déjà atteints et dépassés.

55,3 % des véhicules vendus par le Groupe en Europe émettent moins de 111 g CO2 / km contre 39,1% en 2012.

La baisse des émissions de CO2 s'illustre notamment grâce à de nouvelles technologies développées et lancées au cours de l'année 2013 :

- La plateforme modulaire nouvelle génération EMP2 déployée dès 2013 sur les sites de Vigo pour le nouveau Citroën C4 Picasso et Sochaux pour la nouvelle Peugeot 308. Cette nouvelle plateforme permettra de développer des silhouettes diversifiées sur les segments C et D, avec des performances inégalées, en particulier en ce qui concerne les émissions de CO2.
- Les motorisations thermiques optimisées avec la famille de moteurs essence 3 cylindres, incluant les versions Turbo PureTech 110 et 130 ch, lancées fin octobre sur le site Française de Mécanique.
- La technologie exclusive de dépollution Diesel Blue HDi, pour répondre à la norme Euro 6 et abaisser les émissions d'oxyde d'azote du moteur Diesel au niveau de l'essence. Cette nouvelle ligne d'échappement lancée fin 2013 sur la Peugeot 508 et la Citroën C4, sera déployée progressivement sur la gamme des véhicules diesel dans le courant de l'année 2014.
- Les technologies hybrides avec la généralisation de la deuxième génération du Stop & Start e-HDi sur les gammes diesel Peugeot et Citroën.
- La technologie Hybride diesel « Hybrid4 » qui poursuit son développement en Europe avec plus de 50 000 véhicules Peugeot et Citroën équipés de cette technologie, commercialisés depuis leur lancement.

## 2.3 Investissements et Recherche et Développement

L'innovation, la recherche et le développement sont des priorités pour PSA Peugeot Citroën. C'est en effet un levier majeur pour répondre aux grands enjeux de l'industrie automobile (évolution des normes réglementaires, prise de conscience environnementale, nouveaux besoins de mobilité et de connectivité, attrait produit, etc.) et développer ainsi des avantages concurrentiels.

En 2013, les investissements et dépenses de R&D capitalisées se sont élevés à 2 397 millions d'euros, dont 802 millions d'euros pour Faurecia, contre 3 814 millions d'euros en 2012, comprenant 861 millions d'euros pour Faurecia. Pour répondre à son objectif de réaliser 50 % de ses ventes hors Europe d'ici 2015, PSA Peugeot Citroën a investi dans ses zones prioritaires de développement : Asie, Amérique latine et Russie avec un pic sur la période 2011-2012 (augmentations de capacités sur les sites de Wuhan III et de Shenzhen en Chine, de Porto Real au Brésil et de Kaluga en Russie).

Après deux années d'investissements significatifs liés à l'augmentation des capacités à l'international, et aux investissements pour les moteurs EB, le Groupe revient en 2013 à un niveau d'investissement plus habituel. Ce niveau permettra au Groupe de poursuivre ses investissements de R&D produits, son innovation, grâce notamment à des gains en efficacité et à des coûts de développement partagés avec des partenaires, dont GM dans le cadre de l'alliance.

En 2013, les travaux de la R&D ont été particulièrement orientés sur :

- les travaux de réduction des émissions de CO2 : plan d'allègement, amélioration de l'efficacité CO2 des chaînes de traction et réduction des pertes énergétiques, préparation de l'évolution des chaînes de traction alternatives hybrides et électriques ;
- le développement de véhicules liés au renouvellement des gammes Peugeot et Citroën : ainsi l'âge moyen de la gamme est maintenu à 3,5 ans avec 17 lancements en 2013. Le rythme de renouvellement avec des innovations significatives sera poursuivi ;
- l'émergence de la voiture communicante avec l'amélioration des aides à la conduite pour toujours plus de sécurité et de confort et des travaux sur la connectivité entre le conducteur et son véhicule pour intégrer les nouveaux usages des clients dans les voitures.

Les travaux de la R&D continuent à élargir leur champ d'activité à l'international, notamment en Chine, Amérique latine et Russie. Ils ont conduit en 2013 à 17 lancements : les nouvelles Peugeot 208 XY, 208 GTI, 2008, 308, Partner Electric, et les nouveaux Citroën C4 Picasso 5 et 7 places, la DS3 cabrio, le Berlingo électrique ; et aussi des lancements spécifiques en Chine (3008 et 301, C4L, C-Elysée et DS5), en Amérique latine (208 et C4 Lounge) et en Russie (C4 Sedan). Le Groupe a par ailleurs aussi lancé en 2013 un nouveau moteur : l'EB Turbo tech et les nouvelles boîtes 5 vitesses pilotées et 6 vitesses automatiques.

<sup>3</sup> Données actualisées à fin novembre 2013

## 2.4 Examen de la situation financière et du résultat

### 2.4.1 Activité et résultat du Groupe pour l'exercice 2013

Les comptes du Groupe au 31 décembre 2012, présentés en comparatif, font l'objet de retraitements par rapport aux comptes antérieurement publiés : *Amendement IAS 19 Avantages au personnel*.

Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la Note 3 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2013.

#### 2.4.1.1 Chiffre d'affaires du Groupe

Le Groupe est géré en quatre secteurs principaux :

- la division Automobile qui regroupe principalement les activités de conception, de fabrication et de commercialisation des voitures particulières et véhicules utilitaires de marque Peugeot et de marque Citroën ;
- la division Equipement automobile, constituée du groupe Faurecia spécialisé dans les métiers des systèmes d'intérieur, des sièges d'automobile, d'extérieurs d'automobile et des technologies de contrôle des émissions ;
- la division activités de Financement, qui correspond au groupe Banque PSA Finance, assure le financement des ventes aux clients des marques Peugeot et Citroën ainsi que celui de leurs réseaux de distribution ;
- les autres activités du Groupe incluent notamment celles de la société Peugeot S.A., tête de groupe, et de Peugeot Motocycles. Le résultat par mise en équivalence du Groupe Gefco est présenté dans ces activités.

Le tableau ci-après indique le chiffre d'affaires consolidé par activité.

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2013</b>	<b>2012</b>	<b>%</b>
Automobile	36 461	38 299	-4,8%
Faurecia	18 029	17 365	3,8%
Banque PSA Finance	1 773	1 910	-7,2%
Éliminations inter-activités et autres activités	(2 173)	(2 128)	-
<b>TOTAL</b>	<b>54 090</b>	<b>55 446</b>	<b>-2,4%</b>

Le chiffre d'affaires Groupe n'inclut pas celui de notre société chinoise Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA), entreprise détenue à 50/50, qui est mise en équivalence dans les comptes du Groupe.

Sur l'ensemble de l'année 2013, le chiffre d'affaires du groupe PSA Peugeot Citroën est en recul de 2,4% à 54 090 millions d'euros par rapport à 55 446 millions d'euros en 2012.

La division Automobile voit son chiffre d'affaires baisser de 1 838 millions d'euros, dans une année marquée par un marché européen en baisse et une orientation négative des taux de change. Faurecia a augmenté son chiffre d'affaires de 664 millions d'euros et Banque PSA Finance voit son Chiffre d'affaires baisser de 137 millions d'euros. Les performances de chaque activité sont commentées en section 2.4.1.3.

Le tableau ci-après indique le chiffre d'affaires consolidé et sa répartition relative par zone géographique de commercialisation à la clientèle.

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Chiffre d'affaires de PSA Peugeot Citroën	54 090	55 446
<b>Contribution nette au chiffre d'affaires de PSA Peugeot Citroën</b>		
Zone Europe	65,8%	68,1%
Zone Russie	3,3%	3,2%
Zone Asie	7,6%	6,2%
Zone Amérique Latine	10,1%	9,6%
Reste du monde	13,2%	12,9%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### 2.4.1.2 Résultat opérationnel courant du Groupe

Le tableau ci-après indique le résultat opérationnel courant par activité.

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Automobile	(1 042)	(1 496)
Faurecia	538	516
Banque PSA Finance	368	391
Éliminations inter-activités et autres activités	(41)	29
<b>TOTAL</b>	<b>(177)</b>	<b>(560)</b>

Le résultat opérationnel courant du Groupe pour l'année 2013 s'établit à -177 millions d'euros à comparer à une perte de 560 millions d'euros pour 2012. Le résultat opérationnel courant de la division Automobile à -1 042 millions d'euros progresse de 454 millions d'euros par rapport à l'année 2012. La performance de Faurecia à 538 millions d'euros est en hausse de 4,3%. Concernant BPF, son résultat opérationnel courant est en baisse de 5,9% à 368 millions d'euros.

### 2.4.1.3 Analyse du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant par division

#### Activité automobile

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Chiffre d'affaires	36 461	38 299
Résultat opérationnel courant	(1 042)	(1 496)
% du chiffre d'affaires	-2,9%	-3,9%

#### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la division Automobile en 2013 s'établit à 36 461 millions d'euros, en baisse de 4,8% dans un marché européen en baisse de 1,6%. Le second semestre est moins défavorable avec une baisse du chiffre d'affaires de 1,8%.

Le chiffre d'affaires véhicules neufs en 2013, à 25 532 millions d'euros contre 27 765 millions d'euros en 2012, est en recul de 8%. Le mix produit continue d'être favorable à +0,8%, reflétant le succès des nouveauxancements (17 en 2013) avec l'âge moyen de la gamme orienté à la baisse. L'effet prix est également favorable sur l'année à +0,7% grâce à la politique de pricing du Groupe. Ces deux effets ne suffisent pas à compenser la forte contraction des volumes (-5,4%) reflétant notamment celle des marchés européens et des parts de marché, accentuée par les perturbations sur les ventes des Citroën C3 dus aux arrêts de production de l'usine d'Aulnay au premier semestre. L'effet change est fortement négatif (-3,5%) reflétant notamment l'évolution défavorable du peso argentin, du real brésilien et de la livre. Le mix pays est légèrement défavorable sur l'année à -0,3% et l'effet « autres » à -0,4% est principalement dû à la baisse du taux de diesel sur l'année.

La part de marché du Groupe a baissé de 0,8 point en Europe en s'établissant à 11,9% en 2013 contre 12,7% en 2012 impactée par les perturbations sur les ventes des Citroën C3, le mix canal et pays ainsi que la politique de prix adoptée par le Groupe.

La part des ventes du Groupe a continué de progresser hors d'Europe, s'établissant à 42% :

Dans cet environnement difficile, le Groupe a maintenu un rythme soutenu deancements de nouveaux modèles, avec 17ancements en 2013, et a poursuivi sa stratégie de montée en gamme.

#### Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant automobile s'élève à -1 042 millions d'euros en 2013 contre -1 496 millions d'euros en 2012. La différence de 454 millions d'euros est liée pour -886 millions d'euros à un environnement défavorable et pour +1 340 millions d'euros à la performance du Groupe.

Les facteurs ayant contribué à la variation du résultat opérationnel courant de la division Automobile sont les suivants :

#### Environnement économique

L'évolution de l'environnement économique a eu un impact négatif de 886 millions d'euros sur le résultat opérationnel courant.

- L'effet change et exceptionnel a eu un impact négatif de 500 millions d'euros comprenant 526 millions d'euros d'impact négatif des devises principalement dû à la dépréciation de l'euro par rapport au peso argentin, au real brésilien et à la livre.
- La contraction de la demande de marché a généré un effet négatif de 147 millions d'euros sur le résultat



- L'évolution des coûts matières et autres coûts externes a eu un impact négatif de 239 millions d'euros.

### Performance de la Division Automobile

La performance de l'activité Automobile a contribué positivement au résultat opérationnel courant à 1 340 millions d'euros sur l'exercice 2013.

- L'amélioration des coûts de production et autres frais s'est poursuivie avec 933 millions d'euros ainsi qu'un gain sur les frais de recherche et développement de 140 millions d'euros, incluant l'impact positif suite à la dépréciation exceptionnelle des actifs de la division Automobile constatée en 2012.<sup>4</sup>
- L'amélioration du mix produit s'est poursuivie avec +406 millions d'euros liée notamment aux lancements récents.
- L'effet prix est ressorti positif, à 287 millions d'euros, grâce au maintien des prix en Europe et aux hausses de prix passées en Amérique latine afin de contrer l'impact négatif des devises.
- Ces effets positifs ont compensé l'impact de la baisse des parts de marché à -264 millions d'euros.

### Faurecia

(en millions d'euros)	2013	2012
Chiffre d'affaires	18 029	17 365
Résultat opérationnel courant	538	516
% du chiffre d'affaires	+3,0%	+3,0%

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires total de Faurecia pour l'année 2013 s'élève à 18,03 milliards d'euros à comparer à 17,36 milliards d'euros en 2012, soit une progression de 5,0%.

Les ventes de produits (livraisons de pièces et composants aux constructeurs) s'établissent à 13,69 milliards d'euros contre 13,30 milliards d'euros en 2012, une progression de 3,9 %.

Sur l'année 2013, l'Asie représente 13% des ventes de produits (en hausse de 3 points), l'Amérique du Nord 27% et l'Amérique du Sud 5%. La part des ventes de produits hors d'Europe représente 46% du total. Faurecia a renforcé la diversification de son portefeuille : des progressions fortes ont été enregistrées notamment avec Nissan, Daimler et Ford, ce dernier consolidant sa position de deuxième client de Faurecia avec 15% des ventes de produits. L'activité pour les véhicules commerciaux est en hausse de 17% sur l'exercice.

Les ventes de produits de l'exercice 2013 se répartissent comme suit :

- en Europe, les ventes de produits s'établissent à 7,41 milliards d'euros et sont stables, en ligne avec l'évolution de la production automobile ;
- en Amérique du Nord, les ventes de produits s'élèvent à 3,71 milliards d'euros contre 3,64 milliards d'euros en 2012, en progression de 1,3%, pour une production automobile en hausse de 5% ;
- en Asie, les ventes de produits atteignent 1,71 milliard d'euros, contre 1,39 milliard d'euros en 2012 soit une hausse de 24,3% pour une production automobile en hausse de 5%. Les ventes en Chine atteignent 1,39 milliard d'euros en hausse de 27,7%, soit près de deux fois la croissance du marché automobile chinois (+14%) ;
- en Amérique du Sud, les ventes de produits s'établissent à 717 millions d'euros, contre 662 millions d'euros en 2012, soit une hausse de 26,3%, pour une production automobile en hausse de 6%.

### Ventes par activité

La croissance a été la plus soutenue pour les activités de Technologies de contrôle des émissions, dont le chiffre d'affaires s'élève à 6,4 milliards d'euros, en progression de 7,3%. Elle a été tirée par la croissance en Asie (+22%) et celle de l'activité véhicules commerciaux (+17%). Au second semestre, la progression a été de 12,1%.

Le chiffre d'affaires de l'activité Sièges d'automobile s'élève à 5,2 milliards d'euros contre 5,1 milliards d'euros en 2012, soit une progression de 3,4%.

Le chiffre d'affaires de l'activité Systèmes d'intérieur s'élève à 4,6 milliards d'euros contre 4,3 milliards d'euros en 2012, soit une progression de 4,1%, grâce à la hausse des ventes avec Ford en Amérique du Nord et la croissance à deux chiffres en Asie.

Le chiffre d'affaires de l'activité Extérieurs d'automobile s'établit à 1,9 milliard d'euros, en hausse de 3,9% par rapport à 2012.

<sup>4</sup> Les dépréciations exceptionnelles d'actifs constatées en 2012 (IAS 36) sur la division Automobile ont généré une baisse des charges d'amortissement, générant un effet positif de 595 M€, enregistré en production et achats, R&D et coûts de production.

## Résultat opérationnel courant

La marge opérationnelle s'élève à 538 millions d'euros, soit 3,0% du chiffre d'affaires total, à comparer à 516 millions d'euros et 3,0% du chiffre d'affaires en 2012.

Par région, la marge opérationnelle s'explique comme suit :

- en Asie, à 8,3%, la marge continue de progresser sur l'année grâce à un business model combinant forte croissance et excellence dans l'exécution ;
- en Europe, à 2,7%, la marge s'est légèrement contractée en raison de la baisse de 4% de la production automobile au premier semestre. L'amélioration de la marge est sensible au second semestre (+60 points de base à 3,0%) et traduit notamment les premiers effets du plan de réduction des coûts fixes lancé fin 2012 ;
- en Amérique du Nord, à 2,1%, la marge progresse légèrement sur l'année, mais la rentabilité reste en dessous des objectifs fixés. Des difficultés opérationnelles ont été enregistrées sur un nombre limité deancements de nouveaux produits et de nouvelles technologies ;
- en Amérique du Sud, à -3,2%, la marge est impactée par les effets négatifs de l'inflation, des fluctuations de change et des hausses de coûts des matières premières.

Par activité, la marge opérationnelle a évolué comme suit :

- Sièges d'automobile : à 4,2% du chiffre d'affaires (soit 198,7 millions d'euros) pour l'année. La hausse de la marge de 50 points de base pour l'année résulte d'une bonne performance en Asie et d'une forte amélioration de la rentabilité de la division mécanismes ;
- Technologies de contrôle des émissions : à 3,1% du chiffre d'affaires, soit 217,4 millions d'euros, l'écart avec ses concurrents s'est réduit. La hausse de la marge de 70 points de base résulte d'une progression significative en Amérique du Nord, d'une nette amélioration en Europe et d'une marge toujours élevée en Asie ;
- Systèmes d'intérieur : à 1,8% du chiffre d'affaires, soit 98,3 millions d'euros a dû faire face à quelques difficultés de lancement, particulièrement en Amérique du Nord ;
- Extérieurs d'automobile : à 2,0% du chiffre d'affaires, soit 37,9 millions d'euros, la marge est impactée par des coûts de lancements en Amérique du Sud et des coûts de transformation de l'activité composites, tandis que la marge en Europe reste satisfaisante à 4,5%.

Pour une information plus détaillée sur Faurecia, veuillez vous reporter au Rapport annuel de Faurecia disponible sur le site [www.faurecia.com](http://www.faurecia.com)

## Banque PSA Finance

(en millions d'euros)	2013	2012
Chiffre d'affaires	1 773	1 910
Produit net bancaire	891	1 075
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>368</b>	<b>391</b>
% du chiffre d'affaires	20,8%	20,5%

## Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Banque PSA Finance s'établit pour l'année 2013 à 1 773 millions d'euros, en baisse de 7,2% par rapport à l'année 2012 (1 910 millions d'euros).

Dans un contexte économique toujours difficile, BPF a maintenu dans l'ensemble une activité de financement à la clientèle finale soutenue, avec une performance de 29,1% du taux de financement véhicules neufs, meilleure performance des dix dernières années après le niveau historique de 2012 à 29,8%. Malgré cette bonne performance en pénétration, BPF enregistre une baisse du nombre de contrats véhicules neufs de 8,0% sur son marché éligible (ventes des véhicules neufs Peugeot et Citroën) lui-même en baisse de 5,8%.

Du fait des variations importantes d'un pays à l'autre liées aux effets continus de la crise financière sur le marché automobile, BPF a enregistré une baisse des volumes de financements véhicules neufs et véhicules d'occasion, à la clientèle finale en 2013, avec 731 003 contrats contre 805 143 en 2012.

En montant, les nouveaux financements consentis à la clientèle finale en 2013 s'établissent à 7 526 millions d'euros, contre 8 449 millions d'euros en 2012, en retrait de 10,9%.

Les encours de crédit à la clientèle finale s'élèvent à 15 762 millions d'euros à fin décembre 2013, contre 17 007 millions d'euros à fin décembre 2012.

L'activité de financement à la clientèle corporate réseau a connu une chute sensible en 2013, tout particulièrement au second semestre, du fait d'une politique prudente des Marques, motivée principalement par le recul des marchés européens.

BPF a financé pour les concessionnaires un total de 1 619 118 véhicules en 2013, en recul sensible par rapport à 2012. Les montants financés de véhicules ont suivi la même évolution avec une chute de 9,8%.

L'encours de financement aux réseaux de distribution s'établit à fin décembre 2013 à 5 550 millions d'euros, à comparer à 6 054 millions d'euros à fin décembre 2012, en baisse de 8,3%.

Au total, l'encours de crédit de Banque PSA Finance est en baisse de 7,6% pour s'établir à 21 312 millions d'euros au 31 décembre 2013, contre 23 061 millions d'euros à fin décembre 2012.

La marge des prestations d'assurance et de services (hors coût net de refinancement) a connu une croissance significative à 170 millions d'euros en 2013, comparés aux 162 millions de l'année précédente.

(en millions d'euros)	2013	2012
<b>Encours de crédit par segment de clientèle (y compris encours titrisés)</b>		
• Corporate Réseau	5 550	6 054
• Client Final (Retail & Corporate et assimilés)	15 762	17 007
<b>TOTAL BANQUE PSA FINANCE*</b>	<b>21 312</b>	<b>23 061</b>

(en millions d'euros)	2013	2012
<b>Encours de crédit (y compris encours titrisés)</b>		
• France	7 991	8 572
• Europe hors France	11 789	12 626
• Reste du monde	1 532	1 863
<b>TOTAL BANQUE PSA FINANCE</b>	<b>21 312</b>	<b>23 061</b>

\* Hors réévaluation des portefeuilles de taux.

## Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant de Banque PSA Finance s'élève à 368 millions d'euros au 31 décembre 2013, à comparer à 391 millions d'euros au 31 décembre 2012. Cette dégradation est essentiellement la résultante de la baisse du Produit Net Bancaire, compensée partiellement par une amélioration du coût du risque ainsi que des charges générales d'exploitation.

Pour une information plus détaillée sur Banque PSA Finance, veuillez vous reporter au Rapport annuel de Banque PSA Finance disponible sur le site [www.banquepsafinance.com](http://www.banquepsafinance.com)

## 2.4.2 Autres éléments du compte de résultat

### 2.4.2.1 Résultat opérationnel

Les charges opérationnelles non courantes s'établissent en 2013 à 1 582 millions d'euros à comparer à une charge de 4 528 millions d'euros en 2012.

- Les pertes de valeur des UGT, provisions pour contrats onéreux et autres charges de la division Automobile s'élèvent à 1 100 millions d'euros. Elles comprennent notamment une perte de valeur sur les actifs de l'UGT division Automobile de 1 009 millions d'euros compte tenu de la dégradation des marchés automobiles et de l'évolution des taux de change sur les zones Russie et Amérique latine (voir Note 9.1. dans les Notes aux Etats financiers consolidés au 31 décembre 2013). Les autres pertes de valeur des UGT Véhicules et les provisions pour contrats onéreux de la division Automobile s'élèvent à 91 millions d'euros.
- Les frais de rationalisation des structures s'élèvent en 2013 à 460 millions d'euros, dont 365 millions d'euros concernant la division Automobile et 91 millions d'euros relatifs à Faurecia. Les charges pour la division Automobile concernent principalement la France et sont en majorité liées au projet de réorganisation de la base industrielle et de redéploiement des effectifs ainsi que des dotations au titre du Nouveau Contrat Social. Les frais de rationalisation du groupe Faurecia incluent des coûts de restructuration de 84 millions d'euros (cf Note 9.3).

Les produits opérationnels non courants s'établissent à 413 millions d'euros contre 406 millions d'euros en 2012 et comprennent pour l'essentiel des reprises sur perte de valeur des UGT, sur contrats onéreux et autres produits de la division Automobile.

Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la Note 9 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2013.

Dans ce contexte, le résultat opérationnel en 2013 est une perte de 1 346 millions d'euros par rapport à un résultat opérationnel de -4 682 millions d'euros en 2012.

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Automobile	(2 111)	(5 752)
Faurecia	431	428
Banque PSA Finance	368	390
Autres activités et holding	(34)	252
<b>TOTAL PSA PEUGEOT CITROËN</b>	<b>(1 346)</b>	<b>(4 682)</b>

#### **2.4.2.2 Résultat Financier**

Le résultat financier, correspondant au solde des produits sur prêts, titres de placement et trésorerie, des charges de financement et des produits et charges à caractère financier, représente pour 2013 une charge de 658 millions d'euros, à comparer à une charge de 430 millions d'euros en 2012.

Cette augmentation s'explique notamment par la hausse des frais financiers liée aux émissions obligataires de l'année compensée partiellement par la vente des titres BNP pour 89,3 millions d'euros.

Pour plus de détails, veuillez vous référer aux Notes 10 et 11 figurant dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2013.

#### **2.4.2.3 Impôts sur les résultats**

Le montant de l'impôt sur les résultats ressort à 387 millions d'euros en 2013 contre 774 millions d'euros en 2012. Les impôts sur les résultats avant perte de valeur sur l'intégration fiscale France est un produit de 835 millions d'euros. Les actifs sur déficits de l'intégration fiscale France non reconnus s'élèvent à 746 millions d'euros, les pertes de valeurs sur l'intégration fiscale France s'élèvent à 80 millions d'euros, et les autres pertes de valeur s'élèvent à 396 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Pour plus de détails, veuillez vous référer à la Note 12 dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2013.

#### **2.4.2.4 Résultat net des sociétés mises en équivalence**

Le résultat net des sociétés mises en équivalence pour l'exercice 2013 est un produit de 176 millions d'euros à comparer à un produit de 160 millions d'euros en 2012. Les sociétés mises en équivalence comprennent pour l'essentiel, d'une part, Dongfeng Peugeot Citroën Automobile (DPCA), Changan PSA Automobiles (CAPSA), d'autre part, les coopérations avec d'autres constructeurs automobiles lorsqu'elles font l'objet d'une structure juridique spécifique, ce qui est le cas pour les coopérations avec Fiat et Toyota. Le groupe PSA Peugeot Citroën a pris en 2013 le contrôle exclusif de Française de Mécanique, auparavant détenue à 50%.

La contribution de DPCA au résultat est de 187 millions d'euros en 2013 à comparer à 171 millions d'euros en 2012. (cf Note 16.5).

La contribution de Toyota Peugeot Citroën Automobiles au résultat du Groupe s'élève à 4 millions d'euros à comparer à 15 millions d'euros en 2012. La contribution des sociétés issues de la coopération avec Fiat s'élève à 2 millions d'euros, à comparer à une contribution négative de 1 million d'euros en 2012. La contribution de Française de Mécanique, auparavant en coopération avec Renault, est une perte de 3 millions d'euros en 2013 contre une perte de 5 millions d'euros en 2012.

Pour plus de détails sur le résultat net des sociétés mises en équivalence, veuillez vous référer à la Note 16 dans les Notes aux États financiers consolidés au 31 décembre 2013.

#### **2.4.2.5 Résultat net des activités poursuivies**

Le résultat net des activités poursuivies est une perte de 2 215 millions d'euros en 2013 contre une perte de 5 726 millions d'euros en 2012.

#### **2.4.2.6 Résultat net des activités destinées à être cédées**

Le résultat net des activités destinées à être cédées est une perte de 3 millions d'euros en 2013 à comparer à un bénéfice de 803 millions d'euros en 2012. Le résultat de 2012 comprenait principalement la plus-value sur la déconsolidation de l'intégralité de Gefco.

#### **2.4.2.7 Résultat net consolidé**

Le résultat net consolidé est une perte de 2 218 millions d'euros en 2013 contre une perte de 4 923 millions d'euros en 2012.

#### **2.4.2.8 Résultat net consolidé – part du groupe**

Le résultat net consolidé, part du Groupe, ressort à – 2 317 millions d'euros en 2013 à comparer à – 5 008 millions d'euros en 2012.

#### **2.4.2.9 Résultat net par action**

Par action, le résultat net, part du groupe, représente une perte de 6,77 euros, à comparer à une perte de 15,59 euros en 2012. Le résultat net, part du groupe dilué, représente une perte de 6,77 euros par action de 1 euro à comparer à une perte de 15,60 euros en 2012.

Veillez vous référer à la Note 13 des États financiers consolidés au 31 décembre 2013.

## **2.5 Perspectives**

---

Le Groupe s'attend à un marché automobile en Europe en 2014 en croissance de l'ordre de 2%, à une croissance de l'ordre de 10% en Chine, un marché en repli de 2% en Amérique Latine, et à un marché stable en Russie.

Dans la continuité de la tendance de 2013, nous allons poursuivre notre gestion active du cash avec pour objectif un free cash flow opérationnel<sup>5</sup> positif en 2016 au plus tard. Au-delà, la génération de free cash flow opérationnel devrait s'accélérer grâce au bénéfice structurel des projets d'opérations.

---

<sup>5</sup> Free cash flow hors frais de restructuration et éléments exceptionnels des sociétés industrielles et commerciales



## 3. TRESORERIE ET CAPITAUX PROPRES

### 3.1 Capitaux propres de l'émetteur

---

À 7 791 millions d'euros au 31 décembre 2013, les capitaux propres du Groupe sont en retrait par rapport au niveau atteint à fin décembre 2012 (10 167 millions d'euros). L'écart provient principalement de la prise en compte du résultat de l'exercice particulièrement impacté par la dépréciation des actifs de la division Automobile.

Au 31 décembre 2013, le capital social se compose de 354 848 992 actions d'une valeur nominale d'un euro. Le Groupe détient 12 788 627 de ses propres titres qui lui permettent de couvrir ses besoins au titre des plans d'attribution de stock-options en cours, et de couvrir pour partie l'émission OCEANE de juin 2009. En 2013, aucun rachat d'actions propres n'a été effectué.

### 3.2 Endettement net des activités industrielles et commerciales et ratio d'endettement net

---

Les passifs financiers courants et non courants des activités industrielles et commerciales s'élèvent à 11 120 millions d'euros contre 10 734 millions d'euros au 31 décembre 2012 (voir la Note 31.1 des États financiers consolidés au 31 décembre 2013). Les actifs financiers des activités industrielles et commerciales s'élèvent à 6 972 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 7 586 millions d'euros au 31 décembre 2012.

L'endettement net des activités industrielles et commerciales passe ainsi au 31 décembre 2013 à 4 148 millions d'euros, à comparer à 3 148 millions d'euros à fin décembre 2012 (voir Note 31 des États financiers consolidés au 31 décembre 2013). La dette nette de Faurecia représente 1 629 millions d'euros par rapport à 1 892 millions d'euros en 2012. La dette nette de l'Automobile (Sociétés industrielles et commerciales hors Faurecia) s'est accrue de 1 263 millions d'euros sur la période à 2 519 millions d'euros.

La marge brute d'autofinancement de l'exercice 2013 s'élève à 700 millions d'euros (incluant les flux liés aux restructurations de 588 millions d'euros) et est en recul par rapport à celle de 2012 (1 033 millions d'euros).

Le BFR évolue positivement de 397 millions d'euros grâce à la bonne maîtrise des stocks (+323 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2012). Les créances clients évoluent de +9 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2012. Les dettes fournisseurs évoluent de +77 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2012. Le poste « Autres variations du BFR » évolue de -12 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2012.

Les investissements et dépenses de recherche et développement capitalisées se sont élevés en 2013 à 2 397 millions d'euros. Leur réduction de 1 417 millions d'euros intervient après deux années d'investissements significatifs liés à l'augmentation des capacités à l'international, et aux investissements pour les moteurs EB. Ce montant comprend une réduction des investissements de 610 millions d'euros, conforme à l'objectif fixé à 600 millions d'euros dans le cadre du Plan Rebond.

Le Groupe a également réalisé divers investissements financiers pour un montant net de 71 millions d'euros, dont l'essentiel porte sur l'augmentation de capital de la JV chinoise CAPSA.

Le versement des dividendes des filiales du Groupe a atteint 286 millions d'euros en 2013, dont 281 millions d'euros provenant de BPF.

Les cessions d'actifs ont permis de dégager un apport de trésorerie de 37 millions d'euros en 2013. Ce montant comprend des frais complémentaires liés à la cession de Gefco.

Le Free Cash Flow<sup>6</sup> ressort à -1 048 millions d'euros contre -1 387 millions d'euros en 2012. Le Free Cash Flow opérationnel, hors décaissement pour restructurations de 588 millions d'euros, hors éléments exceptionnels (financement de CAPSA et cession d'actifs immobiliers) pour 34 millions d'euros, s'élève à -426 millions d'euros.

Le ratio d'endettement net à la fin 2013 se situe à 53% contre 31% à fin 2012 (cf Note 31.3).

---

<sup>6</sup> Free Cash flow des sociétés industrielles et commerciales : les dividendes reçus de Banque PSA Finance sont depuis 2010 inclus dans le Free Cash Flow». Celui-ci est égal à : flux liés à l'exploitation + flux liés aux investissements + dividende net reçu des sociétés du Groupe.

### 3.3 Sources et montant des flux de trésorerie consolidés et description de ces flux

#### 3.3.1 Flux de trésorerie consolidés

Pour une information détaillée, veuillez vous référer au tableau de Flux de trésorerie consolidés dans les États financiers consolidés au 31 décembre 2013.

#### 3.3.2 Flux de trésorerie des activités industrielles et commerciales

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie des activités industrielles et commerciales pour 2013 et 2012 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Activités industrielles et commerciales	
	2013	2012
Résultat net	(2 453)	(6 019)
Marge brute d'autofinancement	700	1 033
Variation des actifs et passifs d'exploitation	397	(602)
<b>Flux liés à l'exploitation</b>	<b>1 097</b>	<b>431</b>
<b>Flux liés aux investissements</b>	<b>(2 431)</b>	<b>(2 450)</b>
<b>Flux des opérations financières</b>	<b>2 204</b>	<b>2 387</b>
Mouvements de conversion	(91)	(6)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie des activités poursuivies</b>	<b>779</b>	<b>362</b>
Trésorerie générée par les activités destinées à être cédées	(41)	345
Trésorerie nette d'ouverture	5 399	4 692
Trésorerie nette de clôture	6 137	5 399

#### Flux d'exploitation des activités industrielles et commerciales

La marge brute d'autofinancement des activités industrielles et commerciales s'établit à 700 millions d'euros en 2013 contre 1 033 millions d'euros en 2012. Elle représente 1,3% du chiffre d'affaires des sociétés industrielles et commerciales, contre 1,9% l'année dernière.

La variation du besoin en fonds de roulement s'élève à 397 millions d'euros et s'explique principalement par la bonne gestion des stocks pour 323 millions d'euros.

En conséquence, les flux liés à l'exploitation des activités industrielles et commerciales présentent un solde positif de 1 097 millions d'euros, contre 431 millions d'euros en 2012.

Le tableau ci-dessous illustre les niveaux de stock de voitures neuves du Groupe et du réseau indépendant :

<i>(en milliers d'unités)</i>	2013	2012	2011
Groupe	169	184	234
Réseau indépendant	215	232	259
<b>TOTAL</b>	<b>384</b>	<b>416</b>	<b>493</b>

Le niveau de stock au 31 décembre 2013 s'élève à 384 000 véhicules neufs, représentant ainsi un ratio de 62 jours d'écoulement<sup>7</sup> en ligne avec l'objectif annoncé. Au 31 décembre 2012, le niveau de stock était de 416 000 véhicules neufs représentant 65 jours de rotation.

#### Flux d'investissement des activités industrielles et commerciales

Les flux liés aux investissements des activités industrielles et commerciales s'établissent à la fin 2013 à 2 431 millions d'euros, à comparer à 2 450 millions d'euros fin 2012. Ces investissements, au-delà de ceux réalisés par la division Automobile, comprennent les investissements réalisés par Faurecia. Les dépenses de développement capitalisées s'établissent à 835 millions d'euros contre 1 262 millions d'euros en 2012. (voir la Note 8 des États financiers consolidés au 31 décembre 2013).

<sup>7</sup> Ratio d'écoulement : ratio calculé sur la base des ventes prévisionnelles des 3 prochains mois.

## Flux des opérations financières des activités industrielles et commerciales

Les flux liés aux opérations financières des activités industrielles et commerciales s'établissent à 2 204 millions d'euros contre 2 387 millions d'euros au 31 décembre 2012.

## Trésorerie nette de clôture des activités industrielles et commerciales

Compte tenu des flux d'exploitation, des flux d'investissements et des flux des opérations financières ci-dessus détaillés et après prise en compte de mouvements de conversion négatifs de 91 millions d'euros, la trésorerie nette de clôture s'élève à 6 137 millions d'euros, contre 5 399 millions d'euros au 31 décembre 2012.

La sécurité financière des activités industrielles et commerciales s'élève fin 2013 à 10 121 millions d'euros contre 10 574 millions d'euros au 31 décembre 2012, avec 6 571 millions d'euros de trésorerie, actifs financiers courants et non courants et 3 550 millions d'euros de lignes de crédit non tirés (cf Note 31.4).

### 3.3.3. Trésorerie nette de clôture des activités de financement

A fin 2013, la trésorerie de Banque PSA Finance s'établit à 1 804 millions d'euros contre 1 669 millions d'euros fin 2012 (voir la Note 25.2 des États financiers consolidés au 31 décembre 2013).

## 3.4. Financement et ressources de liquidité

---

### 3.4.1. Activités industrielles et commerciales

Compte tenu de l'environnement économique actuel, afin de répondre aux besoins généraux du Groupe et notamment de financer son activité et ses projets de développement, le Groupe a poursuivi une politique de financement proactive et diversifiée, et de gestion prudente des liquidités. Ces opérations lui ont permis d'anticiper les échéances de refinancement dans des conditions favorables, en maintenant la maturité de sa dette et en renforçant ainsi la solidité de son bilan.

Dans ce contexte, le Groupe a effectué plusieurs opérations de refinancement au cours de l'année 2013, dont notamment :

- Le 28 février 2013, Peugeot S.A. a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire de 1 milliard d'euros à échéance mars 2018, assortie d'un coupon annuel de 7,375%
- En septembre 2013, Peugeot S.A. a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire de 600 millions d'euros à échéance janvier 2019, assortie d'un coupon annuel de 6,5 %
- En décembre 2013, le Groupe a conclu avec la B.E.I. un prêt de 300 millions d'euros à échéance décembre 2018, assorti d'un coupon annuel de 2,283 %.

Par ailleurs, Peugeot S.A. et le GIE PSA Trésorerie disposent d'une ligne de crédit confirmée d'un montant de 2 400 millions d'euros, dont l'échéance est à juillet 2015 pour un montant de 2 225 millions d'euros, le solde de 175 millions d'euros à échéance juillet 2014. Cette facilité était non tirée au 31 décembre 2013 (cf. note 29.1). Faurecia dispose de lignes de crédit confirmées non tirées qui s'élèvent au 31 décembre 2013 à 1 150 millions d'euros.

### 3.4.2. Banque PSA Finance

En 2013, BPF a fait appel à différentes sources de financement: dépôts bancaires (lancement du livret d'épargne grand public « DISTINGO » le 7 mars 2013), obligations, titrisations ainsi que des lignes de back up syndiquées et revolving bilatérales. Le statut d'établissement de crédit agréé a en outre permis à BPF d'avoir accès à des sources de liquidités alternatives comme par exemple auprès de la Banque Centrale Européenne (BCE).

Au 31 décembre 2013, 22% des financements provenaient de crédits bancaires tirés, 38% du marché des capitaux, 25% d'opérations de titrisations sur les marchés, 10% de financements d'origine publique comme la BCE ou SFEF (Société de Financement de l'Economie Française), et 5% de l'activité de dépôt bancaire mise en place en mars 2013. Au 31 décembre 2012, ces sources avaient contribué pour respectivement 23%, 42%, 20%, 15% et 0% au financement de la Banque.

BPF a poursuivi son programme de titrisation en 2013 avec la réussite de huit opérations de titrisation réalisées dans trois pays (France, Allemagne, Suisse) pour un montant total à l'origine de 1 529 millions d'euros de titres seniors.

Sur l'exercice 2013, Banque PSA Finance s'est financée auprès de la Banque Centrale Européenne dans le cadre de l'opération de financement à long terme (LTRO). Le montant au 31 décembre 2013 s'élève à 1 700 millions d'euros.

Un prêt bancaire collatéralisé par des créances de vente à crédit belges a été mis en place en avril 2013, générant un financement net à l'origine de 92 millions d'euros.

Le 25 mars 2013, Banque PSA Finance a procédé à une émission obligataire à taux fixe à échéance avril 2016 d'un montant de 1,2 milliard d'euros, assortie d'un coupon de 0,625%. Cette émission a été réalisée dans le cadre de l'autorisation de la Commission européenne pour l'utilisation de la garantie de l'Etat français (cf. Note 36.1.A(b)).

En mars 2013, une offre de compte sur livret rémunéré à l'intention de la clientèle des particuliers en France a été lancée sous la marque Distingo. Elle représente un encours au 31 décembre 2013 de 955 millions d'euros sur un total de dettes envers la clientèle de 1 446 millions d'euros remboursable à tout moment.

#### Sécurité financière

Au 31 décembre 2013, la sécurité financière représente 8 400 millions d'euros contre 8 233 millions d'euros au 31 décembre 2012. (cf Note 32.8.).

*Pour une information plus détaillée sur Banque PSA Finance, veuillez vous reporter au Rapport annuel de Banque PSA Finance disponible sur le site [www.banquepsafinance.com](http://www.banquepsafinance.com)*





# Comptes consolidés au 31 décembre 2013

## Sommaire

---

Comptes de résultats consolidés .....	28
Etats consolidés des produits et charges comptabilisés en capitaux propres .....	30
Bilans consolidés .....	32
Tableaux de flux de trésorerie consolidés .....	34
Variations des capitaux propres consolidés .....	36
Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2013 .....	37

Les comptes consolidés du groupe PSA Peugeot Citroën sont présentés au titre des deux exercices 2013 et 2012. L'exercice 2011 est consultable dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 5 mars 2012 sous le numéro D.12-0128.

## COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES

<i>(en millions d'euros)</i>	2013			Total
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	
<b>Activités poursuivies</b>				
<b>Chiffre d'affaires (note 6)</b>	<b>52 627</b>	<b>1 773</b>	<b>(310)</b>	<b>54 090</b>
Coûts des biens et services vendus	(45 260)	(1 014)	310	(45 964)
Frais généraux et commerciaux	(6 027)	(391)	-	(6 418)
Frais de recherche et de développement (note 8)	(1 885)	-	-	(1 885)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(545)</b>	<b>368</b>	<b>-</b>	<b>(177)</b>
Produits opérationnels non courants (note 9)	413	-	-	413
Charges opérationnelles non courantes (note 9)	(1 582)	-	-	(1 582)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(1 714)</b>	<b>368</b>	<b>-</b>	<b>(1 346)</b>
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie	138	-	-	138
Charges de financement (note 10)	(624)	-	-	(624)
Produits à caractère financier (note 11)	71	-	-	71
Charges à caractère financier (note 11)	(243)	-	-	(243)
<b>Résultat avant impôt des sociétés intégrées</b>	<b>(2 372)</b>	<b>368</b>	<b>-</b>	<b>(2 004)</b>
Impôts courants	(198)	(123)	-	(321)
Impôts différés	(51)	(15)	-	(66)
<b>Impôts sur les résultats (note 12)</b>	<b>(249)</b>	<b>(138)</b>	<b>-</b>	<b>(387)</b>
Résultat net des sociétés mises en équivalence (note 16)	168	8	-	176
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>(2 453)</b>	<b>238</b>	<b>-</b>	<b>(2 215)</b>
<i>Dont part du groupe</i>	(2 544)	223	6	(2 315)
<b>Activités destinées à être cédées</b>				
<b>Résultat net des activités destinées à être cédées</b>	<b>(3)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(3)</b>
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>(2 456)</b>	<b>238</b>	<b>-</b>	<b>(2 218)</b>
<i>Dont part du groupe</i>	(2 546)	223	6	(2 317)
<i>Dont part des minoritaires</i>	90	15	(6)	99
<i>(en euros)</i>				
Résultat net des activités poursuivies - part du groupe - par action de 1 euro (note 13)				(6.76)
Résultat net - part du groupe - par action de 1 euro (note 13)				(6.77)
Résultat net des activités poursuivies - part du groupe - dilué par action de 1 euro (note 13)				(6.76)
Résultat net - part du groupe - dilué par action de 1 euro (note 13)				(6.77)

	<b>2012</b>			
<i>(en millions d'euros)</i>	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	Total
<b>Activités poursuivies</b>				
<b>Chiffre d'affaires (note 6)</b>	<b>53 860</b>	<b>1 910</b>	<b>(324)</b>	<b>55 446</b>
Coûts des biens et services vendus	(46 781)	(1 125)	324	(47 582)
Frais généraux et commerciaux	(5 983)	(394)	-	(6 377)
Frais de recherche et de développement (note 8)	(2 047)	-	-	(2 047)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(951)</b>	<b>391</b>	<b>-</b>	<b>(560)</b>
Produits opérationnels non courants (note 9)	406	-	-	406
Charges opérationnelles non courantes (note 9)	(4 527)	(1)	-	(4 528)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(5 072)</b>	<b>390</b>	<b>-</b>	<b>(4 682)</b>
Produits sur prêts, titres de placement et trésorerie	72	-	-	72
Charges de financement (note 10)	(442)	-	-	(442)
Produits à caractère financier (note 11)	172	-	-	172
Charges à caractère financier (note 11)	(232)	-	-	(232)
<b>Résultat avant impôt des sociétés intégrées</b>	<b>(5 502)</b>	<b>390</b>	<b>-</b>	<b>(5 112)</b>
Impôts courants	(251)	(138)	-	(389)
Impôts différés	(419)	34	-	(385)
<b>Impôts sur les résultats (note 12)</b>	<b>(670)</b>	<b>(104)</b>	<b>-</b>	<b>(774)</b>
Résultat net des sociétés mises en équivalence (note 16)	153	7	-	160
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>(6 019)</b>	<b>293</b>	<b>-</b>	<b>(5 726)</b>
<i>Dont part du groupe</i>	<i>(6 106)</i>	<i>281</i>	<i>5</i>	<i>(5 820)</i>
<b>Activités destinées à être cédées</b>				
<b>Résultat net des activités destinées à être cédées</b>	<b>803</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>803</b>
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>(5 216)</b>	<b>293</b>	<b>-</b>	<b>(4 923)</b>
<i>Dont part du groupe</i>	<i>(5 294)</i>	<i>281</i>	<i>5</i>	<i>(5 008)</i>
<i>Dont part des minoritaires</i>	<i>78</i>	<i>12</i>	<i>(5)</i>	<i>85</i>
<i>(en euros)</i>				
Résultat net des activités poursuivies - part du groupe - par action de 1 euro (note 13)				(18.12)
Résultat net - part du groupe - par action de 1 euro (note 13)				(15.59)
Résultat net des activités poursuivies - part du groupe - dilué par action de 1 euro (note 13)				(18.13)
Résultat net - part du groupe - dilué par action de 1 euro (note 13)				(15.60)

## ETATS CONSOLIDES DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES EN CAPITAUX

(en millions d'euros)	2013		
	Avant impôt	Produit (charge) d'impôt	Après impôt
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>(1 831)</b>	<b>(387)</b>	<b>(2 218)</b>
<b>Eléments recyclables par résultat</b>			
Réévaluation à la juste valeur des couvertures de flux futurs	(48)	18	(30)
- dont évaluation reprise en résultat net	(57)	13	(44)
- dont évaluation directe par capitaux propres	9	5	14
Réévaluation à la juste valeur des titres "disponibles à la vente"	(83)	3	(80)
- dont évaluation reprise en résultat net	-	-	-
- dont évaluation directe par capitaux propres	(83)	3	(80)
Ecart de change sur conversion des activités à l'étranger	(371)	-	(371)
- dont évaluation reprise en résultat net	-	-	-
- dont évaluation directe par capitaux propres	(371)	-	(371)
<b>Total</b>	<b>(502)</b>	<b>21</b>	<b>(481)</b>
<b>Eléments non recyclables par résultat</b>			
Ecart actuariel des retraites	207	(54)	153
<b>Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>(295)</b>	<b>(33)</b>	<b>(328)</b>
- dont part des sociétés mises en équivalence	(35)	-	(35)
<b>Total des produits et charges comptabilisés en capitaux propres</b>	<b>(2 126)</b>	<b>(420)</b>	<b>(2 546)</b>
- dont part des actionnaires de Peugeot S.A.			(2 620)
- dont part des minoritaires			74

Les produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres correspondent à toutes les variations de capitaux propres résultant de transactions avec les tiers non actionnaires.

## PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	2012		
	Avant impôt	Produit (charge) d'impôt	Après impôt
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>(4 149)</b>	<b>(774)</b>	<b>(4 923)</b>
<b>Éléments recyclables par résultat</b>			
Réévaluation à la juste valeur des couvertures de flux futurs	(2)	3	1
- dont évaluation reprise en résultat net	42	(6)	36
- dont évaluation directe par capitaux propres	(44)	9	(35)
Réévaluation à la juste valeur des titres "disponibles à la vente"	50	(2)	48
- dont évaluation reprise en résultat net	2	-	2
- dont évaluation directe par capitaux propres	48	(2)	46
Ecart de change sur conversion des activités à l'étranger	(132)	-	(132)
- dont évaluation reprise en résultat net	-	-	-
- dont évaluation directe par capitaux propres	(132)	-	(132)
<b>Total</b>	<b>(84)</b>	<b>1</b>	<b>(83)</b>
<b>Éléments non recyclables par résultat</b>			
Ecart actuariel des retraites	(363)	99	(264)
<b>Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>(447)</b>	<b>100</b>	<b>(347)</b>
- dont part des sociétés mises en équivalence	(19)	-	(19)
<b>Total des produits et charges comptabilisés en capitaux propres</b>	<b>(4 596)</b>	<b>(674)</b>	<b>(5 270)</b>
- dont part des actionnaires de Peugeot S.A.			(5 331)
- dont part des minoritaires			61

## BILANS CONSOLIDÉS

### ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2013			
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	Total
<b>Activités poursuivies</b>				
Écarts d'acquisition (note 14)	1 484	77	-	1 561
Immobilisations incorporelles (note 14)	3 962	70	-	4 032
Immobilisations corporelles (note 15)	10 898	17	-	10 915
Titres mis en équivalence (note 16)	1 490	83	-	1 573
Titres de participation	22	10	-	32
Autres actifs financiers non courants (note 17)	670	53	-	723
Autres actifs non courants (note 18)	598	5	(1)	602
Actifs d'impôts différés (note 12)	459	74	-	533
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>19 583</b>	<b>389</b>	<b>(1)</b>	<b>19 971</b>
<b>Actifs d'exploitation</b>				
Prêts et créances des activités de financement (note 19)	-	21 335	(55)	21 280
Titres de placement des activités de financement (note 20)	-	829	-	829
Stocks (note 21)	5 626	-	-	5 626
Clients des activités industrielles et commerciales (note 22)	1 821	-	(156)	1 665
Impôts courants (note 12)	161	43	(16)	188
Autres débiteurs (note 23)	1 640	657	(131)	2 166
	<b>9 248</b>	<b>22 864</b>	<b>(358)</b>	<b>31 754</b>
<b>Actifs financiers courants (note 24)</b>	<b>141</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>141</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 25)</b>	<b>6 161</b>	<b>1 804</b>	<b>(210)</b>	<b>7 755</b>
<b>Total des actifs courants</b>	<b>15 550</b>	<b>24 668</b>	<b>(568)</b>	<b>39 650</b>
<b>Total des actifs des activités poursuivies</b>	<b>35 133</b>	<b>25 057</b>	<b>(569)</b>	<b>59 621</b>
<b>Total des actifs des activités destinées à être cédées</b>	<b>43</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>43</b>
<b>Total actif</b>	<b>35 176</b>	<b>25 057</b>	<b>(569)</b>	<b>59 664</b>

### PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2013			
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	Total
<b>Capitaux propres (note 26)</b>				
Capital social				355
Titres d'autocontrôle				(351)
Réserves et résultats nets - Part du groupe				6 878
Intérêts minoritaires				909
<b>Total des capitaux propres</b>				<b>7 791</b>
<b>Activités poursuivies</b>				
Passifs financiers non courants (note 29)	8 081	-	-	8 081
Autres passifs non courants (note 30)	3 045	-	(1)	3 044
Provisions non courantes (note 27)	1 067	16	-	1 083
Passifs d'impôts différés (note 12)	475	347	-	822
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>12 668</b>	<b>363</b>	<b>(1)</b>	<b>13 030</b>
<b>Passifs d'exploitation</b>				
Dettes des activités de financement (note 32)	-	20 444	(216)	20 228
Provisions courantes (note 27)	2 564	89	-	2 653
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	8 177	-	(12)	8 165
Impôts courants (note 12)	116	44	(16)	144
Autres créanciers (note 33)	4 110	828	(281)	4 657
	<b>14 967</b>	<b>21 405</b>	<b>(525)</b>	<b>35 847</b>
<b>Passifs financiers courants (note 29)</b>	<b>3 039</b>	<b>-</b>	<b>(43)</b>	<b>2 996</b>
<b>Total des passifs courants</b>	<b>18 006</b>	<b>21 405</b>	<b>(568)</b>	<b>38 843</b>
<b>Total des passifs des activités poursuivies <sup>(1)</sup></b>	<b>30 674</b>	<b>21 768</b>	<b>(569)</b>	<b>51 873</b>
<b>Total des passifs des activités destinées à être cédées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total passif</b>				<b>59 664</b>

<sup>(1)</sup> hors capitaux propres



<b>31 décembre 2012</b>				
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	<b>Total</b>
<b>Activités poursuivies</b>				
Écarts d'acquisition (note 14)	1 487	77	-	1 564
Immobilisations incorporelles (note 14)	4 047	86	-	4 133
Immobilisations corporelles (note 15)	12 423	15	-	12 438
Titres mis en équivalence (note 16)	1 490	46	-	1 536
Titres de participation	50	12	-	62
Autres actifs financiers non courants (note 17)	664	108	-	772
Autres actifs non courants (note 18)	511	3	-	514
Actifs d'impôts différés (note 12)	536	77	-	613
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>21 208</b>	<b>424</b>	<b>-</b>	<b>21 632</b>
<b>Actifs d'exploitation</b>				
Prêts et créances des activités de financement (note 19)	-	23 146	(51)	23 095
Titres de placement des activités de financement (note 20)	-	867	-	867
Stocks (note 21)	6 193	-	-	6 193
Clients des activités industrielles et commerciales (note 22)	2 014	-	(187)	1 827
Impôts courants (note 12)	105	62	(17)	150
Autres débiteurs (note 23)	1 966	955	(122)	2 799
	<b>10 278</b>	<b>25 030</b>	<b>(377)</b>	<b>34 931</b>
<b>Actifs financiers courants (note 24)</b>	<b>1 501</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 501</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 25)</b>	<b>5 421</b>	<b>1 669</b>	<b>(279)</b>	<b>6 811</b>
<b>Total des actifs courants</b>	<b>17 200</b>	<b>26 699</b>	<b>(656)</b>	<b>43 243</b>
<b>Total des actifs des activités poursuivies</b>	<b>38 408</b>	<b>27 123</b>	<b>(656)</b>	<b>64 875</b>
<b>Total des actifs des activités destinées à être cédées</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9</b>
<b>Total actif</b>	<b>38 417</b>	<b>27 123</b>	<b>(656)</b>	<b>64 884</b>

<b>31 décembre 2012</b>				
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	<b>Total</b>
<b>Capitaux propres (note 26)</b>				
Capital social				355
Titres d'autocontrôle				(351)
Réserves et résultats nets - Part du groupe				9 463
Intérêts minoritaires				700
<b>Total des capitaux propres</b>				<b>10 167</b>
<b>Activités poursuivies</b>				
Passifs financiers non courants (note 29)	7 828	-	-	7 828
Autres passifs non courants (note 30)	3 184	-	-	3 184
Provisions non courantes (note 27)	1 163	19	-	1 182
Passifs d'impôts différés (note 12)	475	326	-	801
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>12 650</b>	<b>345</b>	<b>-</b>	<b>12 995</b>
<b>Passifs d'exploitation</b>				
Dettes des activités de financement (note 32)	-	22 140	(279)	21 861
Provisions courantes (note 27)	2 988	76	-	3 064
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	8 472	-	(9)	8 463
Impôts courants (note 12)	130	54	(17)	167
Autres créanciers (note 33)	4 475	1 091	(309)	5 257
	<b>16 065</b>	<b>23 361</b>	<b>(614)</b>	<b>38 812</b>
<b>Passifs financiers courants (note 29)</b>	<b>2 906</b>	<b>-</b>	<b>(42)</b>	<b>2 864</b>
<b>Total des passifs courants</b>	<b>18 971</b>	<b>23 361</b>	<b>(656)</b>	<b>41 676</b>
<b>Total des passifs des activités poursuivies <sup>(1)</sup></b>	<b>31 621</b>	<b>23 706</b>	<b>(656)</b>	<b>54 671</b>
<b>Total des passifs des activités destinées à être cédées</b>	<b>46</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>46</b>
<b>Total passif</b>				<b>64 884</b>

<sup>(1)</sup> hors capitaux propres

## TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en millions d'euros)	2013			Total
	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>(2 453)</b>	<b>238</b>	-	<b>(2 215)</b>
Élimination des résultats sans effet sur la trésorerie :				
• Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur (note 34.4)	3 458	28	-	3 486
• Dotations nettes aux provisions	(368)	14	-	(354)
• Variation des impôts différés	46	15	-	61
• Résultats sur cessions et autres	(39)	-	-	(39)
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	(36)	(8)	-	(44)
Réévaluation par capitaux propres et couverture sur endettement	129	-	-	129
Variation des actifs et passifs liés aux véhicules donnés en location	(37)	-	-	(37)
<b>Marge brute d'autofinancement <sup>(1)</sup></b>	<b>700</b>	<b>287</b>	-	<b>987</b>
Variations des actifs et passifs d'exploitation (note 34.2)	397	182	64	643
<b>Flux liés à l'exploitation des activités poursuivies</b>	<b>1 097</b>	<b>469</b>	<b>64</b>	<b>1 630</b>
Cessions de sociétés consolidées et de titres de participation	(9)	-	-	(9)
Augmentation de capital et acquisitions de sociétés consolidées et de titres de participation <sup>(2)</sup>	(90)	(30)	-	(120)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	182	8	-	190
Investissements en immobilisations corporelles	(1 385)	(12)	-	(1 397)
Investissements en immobilisations incorporelles	(1 002)	(7)	-	(1 009)
Variation des fournisseurs d'immobilisations	(173)	-	-	(173)
Autres	46	(1)	-	45
<b>Flux liés aux investissements des activités poursuivies</b>	<b>(2 431)</b>	<b>(42)</b>	-	<b>(2 473)</b>
Dividendes versés :				
• Intragroupe	286	(286)	-	-
• Aux minoritaires des filiales intégrées	(48)	-	-	(48)
Dividendes reçus de Gefco S.A.	-	-	-	-
Augmentation de capital et des primes	10	-	-	10
(Acquisitions) Cessions de titres d'autocontrôle	-	-	-	-
Variations des autres actifs et passifs financiers (note 31.2)	1 956	-	-	1 956
<b>Flux des opérations financières des activités poursuivies</b>	<b>2 204</b>	<b>(286)</b>	-	<b>1 918</b>
Mouvements de conversion	(91)	(6)	5	(92)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie des activités poursuivies</b>	<b>779</b>	<b>135</b>	<b>69</b>	<b>983</b>
Trésorerie générée par les activités destinées à être cédées	(41)	-	-	(41)
<b>Trésorerie nette au début de l'exercice</b>	<b>5 399</b>	<b>1 669</b>	<b>(279)</b>	<b>6 789</b>
<b>Trésorerie nette de clôture des activités poursuivies (note 34.1)</b>	<b>6 137</b>	<b>1 804</b>	<b>(210)</b>	<b>7 731</b>

<sup>(1)</sup> La marge brute d'autofinancement comprend les intérêts des activités industrielles et commerciales détaillés en note 34.5 et les impôts décaissés (nets des remboursements) au cours de l'exercice mentionnés dans la note 12.3.

<sup>(2)</sup> dont 17 millions d'euros d'acquisitions en 2013 (104 millions d'euros en 2012).

	<b>2012</b>			
<i>(en millions d'euros)</i>	Activités industrielles et commerciales	Activités de financement	Éliminations	<b>Total</b>
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>(6 019)</b>	<b>293</b>	-	<b>(5 726)</b>
Élimination des résultats sans effet sur la trésorerie :				
• Dotations nettes aux amortissements et pertes de valeur (note 34.4)	6 098	18	-	6 116
• Dotations nettes aux provisions	687	20	-	707
• Variation des impôts différés	422	(35)	-	387
• Résultats sur cessions et autres	(312)	1	-	(311)
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	(29)	(7)	-	(36)
Réévaluation par capitaux propres et couverture sur endettement	154	-	-	154
Variation des actifs et passifs liés aux véhicules donnés en location	32	-	-	32
<b>Marge brute d'autofinancement <sup>(1)</sup></b>	<b>1 033</b>	<b>290</b>	-	<b>1 323</b>
Variations des actifs et passifs d'exploitation (note 34.2)	(602)	760	(64)	94
<b>Flux liés à l'exploitation des activités poursuivies</b>	<b>431</b>	<b>1 050</b>	<b>(64)</b>	<b>1 417</b>
Cessions de sociétés consolidées et de titres de participation	830	21	-	851
Augmentation de capital et acquisitions de sociétés consolidées et de titres de participation <sup>(2)</sup>	(292)	(10)	-	(302)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	678	7	-	685
Investissements en immobilisations corporelles	(2 267)	(12)	-	(2 279)
Investissements en immobilisations incorporelles	(1 442)	(8)	-	(1 450)
Variation des fournisseurs d'immobilisations	40	-	-	40
Autres	3	1	3	7
<b>Flux liés aux investissements des activités poursuivies</b>	<b>(2 450)</b>	<b>(1)</b>	<b>3</b>	<b>(2 448)</b>
Dividendes versés :				
• Intragroupe	532	(532)	-	-
• Aux minoritaires des filiales intégrées	(37)	-	-	(37)
Dividendes reçus de Gefco S.A.	100	-	-	100
Augmentation de capital et des primes	1 028	-	-	1 028
(Acquisitions) Cessions de titres d'autocontrôle	89	-	-	89
Variations des autres actifs et passifs financiers (note 31.2)	675	-	4	679
<b>Flux des opérations financières des activités poursuivies</b>	<b>2 387</b>	<b>(532)</b>	<b>4</b>	<b>1 859</b>
Mouvements de conversion	(6)	(2)	2	(6)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie des activités poursuivies</b>	<b>362</b>	<b>515</b>	<b>(55)</b>	<b>822</b>
Trésorerie générée par les activités destinées à être cédées	345	-	(1)	344
<b>Trésorerie nette au début de l'exercice</b>	<b>4 692</b>	<b>1 154</b>	<b>(223)</b>	<b>5 623</b>
<b>Trésorerie nette de clôture des activités poursuivies (note 34.1)</b>	<b>5 399</b>	<b>1 669</b>	<b>(279)</b>	<b>6 789</b>

<sup>(1)</sup> La marge brute d'autofinancement comprend les intérêts des activités industrielles et commerciales détaillés en note 34.5 et les impôts décaissés (nets des remboursements) au cours de l'exercice mentionnés dans la note 12.3.

<sup>(2)</sup> dont 104 millions d'euros d'acquisitions en 2012 (95 millions d'euros en 2011).

## VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Écarts d'évaluation - Part du groupe							Capitaux propres - part du groupe	Capitaux propres - intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital social	Actions propres	Réserves hors écarts d'évaluation	Couverture des flux futurs	Titres "disponibles à la vente"	Retraites	Écarts de conversion			
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>234</b>	<b>(502)</b>	<b>13 850</b>	<b>(40)</b>	<b>32</b>	<b>-</b>	<b>262</b>	<b>13 836</b>	<b>658</b>	<b>14 494</b>
Première application d'IAS 19R	-	-	(48)	-	-	(64)	(1)	(113)	(17)	(130)
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>234</b>	<b>(502)</b>	<b>13 802</b>	<b>(40)</b>	<b>32</b>	<b>(64)</b>	<b>261</b>	<b>13 723</b>	<b>641</b>	<b>14 364</b>
Produits et charges comptabilisés en capitaux propres	-	-	(5 008)	(2)	48	(246)	(123)	(5 331)	61	(5 270)
Valorisation des options d'achat d'actions et des attributions gratuites d'actions	-	-	(5)	-	-	-	-	(5)	(1)	(6)
Put sur minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	15	15
Variations de périmètre et autres	-	-	(5)	-	-	-	-	(5)	10	5
Augmentation de capital	121	-	845	-	-	-	-	966	-	966
Titres d'autocontrôle	-	151	(62)	-	-	-	-	89	-	89
Composante option de conversion des obligations convertibles	-	-	30	-	-	-	-	30	22	52
Dividendes versés par les autres sociétés	-	-	-	-	-	-	-	-	(48)	(48)
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>355</b>	<b>(351)</b>	<b>9 597</b>	<b>(42)</b>	<b>80</b>	<b>(310)</b>	<b>138</b>	<b>9 467</b>	<b>700</b>	<b>10 167</b>
Produits et charges comptabilisés en capitaux propres	-	-	(2 317)	(32)	(80)	145	(336)	(2 620)	74	(2 546)
Valorisation des options d'achat d'actions et des attributions gratuites d'actions	-	-	1	-	-	-	-	1	1	2
Put sur minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	6	6
Variations de périmètre et autres	-	-	(6)	-	-	5	-	(1)	(12)	(13)
Augmentation de capital <sup>(1)</sup>	-	-	35	-	-	-	-	35	189	224
Dividendes versés par les autres sociétés	-	-	-	-	-	-	-	-	(49)	(49)
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>355</b>	<b>(351)</b>	<b>7 310</b>	<b>(74)</b>	<b>-</b>	<b>(160)</b>	<b>(198)</b>	<b>6 882</b>	<b>909</b>	<b>7 791</b>

<sup>(1)</sup> Ce poste concerne essentiellement l'augmentation des capitaux propres de Faurecia consécutive au remboursement anticipé de l'OCEANE 2015.

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2013

### Informations générales

Note 1 - Evènements majeurs de l'exercice.....	39
Note 2 - Principes comptables.....	41
Note 3 - Modifications apportées aux comptes antérieurement publiés.....	56
Note 4 - Périmètre de consolidation.....	57
Note 5 - Information sectorielle.....	58

### Comptes de résultats

Note 6 - Chiffre d'affaires.....	60
Note 7 - Coûts opérationnels courants par nature.....	60
Note 8 - Frais de recherche et de développement.....	61
Note 9 - Produits et charges opérationnels non courants.....	61
Note 10 - Charges de financement.....	64
Note 11 - Produits et charges à caractère financier.....	65
Note 12 - Impôts sur les résultats.....	65
Note 13 - Résultat net par action.....	68

### Bilans – Actif

Note 14 - Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles.....	69
Note 15 - Immobilisations corporelles.....	70
Note 16 - Titres mis en équivalence.....	72
Note 17 - Autres actifs financiers non courants.....	76
Note 18 - Autres actifs non courants.....	77
Note 19 - Prêts et créances des activités de financement.....	77
Note 20 - Titres de placement des activités de financement.....	80
Note 21 - Stocks.....	80
Note 22 - Clients des activités industrielles et commerciales.....	81
Note 23 - Autres débiteurs.....	81
Note 24 - Actifs financiers courants.....	82
Note 25 - Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	82

### Bilans – Passif

Note 26 - Capitaux propres.....	83
Note 27 - Provisions courantes et non courantes.....	87
Note 28 - Engagement de retraites.....	89
Note 29 - Passifs financiers courants et non courants des activités industrielles et commerciales.....	93
Note 30 - Autres passifs non courants.....	97
Note 31 - Endettement net des activités industrielles et commerciales.....	97
Note 32 - Dettes des activités de financement.....	99
Note 33 - Autres créanciers.....	102

### Informations complémentaires

Note 34 - Notes annexes aux tableaux de flux de trésorerie consolidés.....	102
Note 35 - Instruments financiers.....	105
Note 36 - Gestion des risques financiers.....	109
Note 37 - Engagements donnés hors bilan et passifs éventuels.....	123
Note 38 - Transactions avec les parties liées.....	125
Note 39 - Rémunération des dirigeants.....	126
Note 40 - Evènements postérieurs à la clôture.....	127
Note 41 - Honoraires des commissaires aux comptes.....	128
Note 42 - Liste des sociétés consolidées au 31 Décembre 2013.....	129



## Préambule

Les comptes consolidés de l'exercice 2013 y compris les Notes aux états financiers ont été arrêtés par le Directoire de Peugeot S.A. le 11 février 2014, la Note 40 tenant compte des événements survenus jusqu'au Conseil de Surveillance du 18 février 2014.

## NOTE 1 - EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

---

### 1.1. ALLIANCE AVEC GENERAL MOTORS

Le groupe PSA Peugeot Citroën (PSA) et General Motors (GM) ont annoncé en décembre 2013 de nouveaux développements dans leur Alliance stratégique. L'Alliance, centrée sur le développement en commun de véhicules, les achats et la logistique, essentiellement en Europe, est étendue au partage de capacités de production.

Les deux groupes confirment la poursuite de leur coopération pour le développement de deux véhicules sur des plateformes PSA. Les deux partenaires collaboreront également pour développer un nouveau modèle de véhicule utilitaire léger basé sur la dernière génération de plateforme PSA. Les premiers véhicules issus de l'Alliance devraient être commercialisés à partir de 2016. Par ailleurs, la répartition de la production de ces véhicules sera équilibrée entre les deux groupes.

PSA et GM ont également modifié un certain nombre d'autres clauses de leurs accords. Les deux groupes simplifieront la gouvernance conjointe de l'Alliance et ont exclu des motifs de résiliation de l'Alliance la non-réalisation d'un nombre minimum de projets. Par ailleurs, GM a renoncé à son droit de mettre fin, sous certaines conditions, à l'Alliance dans l'éventualité d'une prise de participation de certains tiers au capital de Peugeot S.A., dès lors que ceux-ci soutiendraient l'Alliance. Suite à l'évolution de l'Alliance, GM a cédé sa participation de 7% dans le capital de Peugeot S.A.

### 1.2. NOUVEAU CONTRAT SOCIAL

Un Nouveau Contrat Social a été signé à l'issue du Comité Central d'Entreprise du 24 octobre 2013. Il vise à participer au redressement de l'entreprise et à maintenir les bases industrielles et technologiques du Groupe en France, en préservant les intérêts essentiels des salariés.

Il comprend les quatre volets suivants :

- Une association renforcée des salariés et de leurs représentants à l'élaboration de la vision stratégique du Groupe et aux projets d'avenir de chaque direction et de chaque site.
- Une nouvelle approche sécurisant l'emploi des salariés dans la réalisation des transformations collectives, en particulier pour accroître le taux d'utilisation des usines.
- La mise en œuvre d'un Contrat de Génération PSA, associant un congé de maintien dans l'emploi des seniors et l'embauche en alternance de jeunes dans l'entreprise.
- Des mesures de flexibilité et de modération des coûts salariaux, sans baisse des rémunérations versées. Par ailleurs, le Nouveau Contrat Social prévoit d'associer les salariés au redressement de l'entreprise, par une amélioration de l'accord d'intéressement et un supplément d'intéressement/ participation au-delà de 2014.

Les charges de l'exercice liées à ce Nouveau Contrat Social sont présentées en Note 9.3.

### 1.3. NOUVEAUX FINANCEMENTS ET GARANTIE DE L'ETAT FRANÇAIS

Le Groupe a mis en place plusieurs opérations de financement sur l'année.

Pour la division Automobile, elles comportent principalement deux émissions obligataires d'un total de 1,6 milliard d'euros par Peugeot S.A., et un nouvel emprunt de 300 millions d'euros auprès de la Banque Européenne d'Investissement (B.E.I.).

Par ailleurs, Faurecia a reconstitué l'intégralité de sa ligne de crédit syndiqué en remboursant les montants tirés à hauteur de 300 millions d'euros (cf. Note 31.3).



Banque PSA Finance a notamment réalisé une émission obligataire de 1,2 milliard d'euros et huit opérations de titrisation.

Les émissions obligataires de Banque PSA Finance réalisées depuis 2013 font l'objet d'une garantie par l'Etat français à première demande qui s'inscrit dans le cadre de l'autorisation donnée par la Commission européenne pour un plafond total de 7 milliards d'euros en principal (cf. Note 36.1.A. (b)).

Afin de compléter ses sources de financement, Banque PSA Finance a lancé en mars 2013 une offre de compte sur livret rémunéré à l'intention de la clientèle des particuliers en France sous la marque Distingo, qui représente un encours au 31 décembre 2013 de 955 millions d'euros.

Par ailleurs, Banque PSA Finance a renouvelé ses lignes de financement bancaires en 2013 (cf. Note 36.1.A. (b)).

#### **1.4. PERTES DE VALEUR D'ACTIFS DE LA DIVISION AUTOMOBILE**

Conformément à la norme comptable IAS36, PSA Peugeot Citroën a enregistré en 2013 une perte de valeur d'actifs de la division Automobile, en Russie et Amérique latine, traduisant notamment le contexte de dégradation des marchés automobiles et de l'évolution des taux de change sur ces zones. Cette dépréciation s'élève à 1 009 millions d'euros (cf. Note 9.1).

## NOTE 2 - PRINCIPES COMPTABLES

---

Les comptes consolidés du groupe PSA Peugeot Citroën sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2013, en date de clôture des comptes<sup>1</sup>.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standard), ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Tous les textes du référentiel IFRS publiés par l'IASB et l'IFRS Interpretation Committee d'application obligatoire à l'exercice ouvert le 1er janvier 2013 sont les mêmes que ceux adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire en Union européenne, à l'exception de :

- la norme IAS 39, que l'Union européenne n'a que partiellement adoptée. La partie non adoptée est sans effet sur les comptes du groupe PSA Peugeot Citroën ;
- les normes IFRS 10, 11, 12 et les amendements aux normes IAS 27, 28 et 31, pour lesquels l'Union européenne a repoussé l'application obligatoire au 1er janvier 2014, avec application anticipée possible. Le Groupe n'applique pas ces textes par anticipation. L'impact de ces nouvelles normes est présenté ci-dessous.

---

<b>Nouveaux textes d'application obligatoire</b>		Première application UE aux exercices ouverts à compter du	Impacts
Amendement IAS 19	<i>"Avantages au personnel"</i>	01.01.2013	cf. Note 2.21
IFRS 13	<i>"Evaluation de la juste valeur"</i> Ce texte précise comment déterminer la juste valeur lorsque son application est imposée ou admise par une autre norme IFRS	01.01.2013	Sans impact significatif
Amendement IAS 1	<i>"Présentation des autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres"</i> . Ce texte a conduit à distinguer les éléments non recyclables au sein de l'état des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres.	01.07.2012	cf. Etat consolidé des produits et charges comptabilisés en capitaux propres
Amendement IFRS 7	<i>"Informations à fournir en annexes sur les compensations d'actifs et de passifs financiers"</i> . Ce texte concerne essentiellement les conventions d'appel de marge sur dérivés de gré à gré de l'activité de financement	01.01.2013	Sans impact significatif

---

Les autres textes d'application obligatoire au 1er janvier 2013 sont sans impact.

---

<sup>1</sup> Le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm))

<b>Nouveaux textes non appliqués par anticipation et applicable au 1er janvier 2014</b>		Première application UE aux exercices ouverts à compter du	Impacts
IFRS 10	"Etats financier consolidés"		
IFRS 11	"Partenariats"		
IFRS 12	"Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités"		
Amendement IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12	"Dispositions transitoires d'IFRS 10, 11 et 12"	01.01.2014 <sup>2</sup>	cf. ci-dessous
IAS 27	"États financiers individuels"		
IAS 28	"Participation dans les entreprises associées et des co-entreprises"		
Amendement IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27	"Entités d'investissement"	01.01.2014	Sans impact
Amendement IAS 32	"Compensations d'actifs et de passifs financiers"	01.01.2014	impacts en cours d'analyse
Amendement IAS 36	"Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers"	01.01.2014	impacts en cours d'analyse
Amendement IAS 39	"Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture"	01.01.2014	impacts en cours d'analyse
<b>Nouveaux textes non encore adoptés par l'Union européenne</b>		Première application UE aux exercices ouverts à compter du	Impacts
IFRIC 21	"Prélèvements opérés par les autorités publiques" Ce texte précise la date à laquelle les taxes prélevées par les autorités publiques doivent être provisionnées.	Non adopté	impacts en cours d'analyse
Amendement IAS 19	"Régime à prestations définies : Cotisations salariales"	Non adopté	impacts en cours d'analyse
IFRS 9	<i>Instruments financiers – "Classification et évaluation" et "Comptabilité de couverture".</i> Ces textes concrétisent 2 des 3 phases de la révision d'IAS 39 <i>Instruments financiers.</i>	Non adopté	impacts en cours d'analyse
	« Plan d'amélioration annuelle 2010-2012 »	Non adopté	impacts en cours d'analyse
	« Plan d'amélioration annuelle 2011-2013 »	Non adopté	impacts en cours d'analyse

### Impact de l'application à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 des normes IFRS 10 et IFRS 11

La norme IFRS 11 précise que les partenariats qualifiés d'opérations conjointes seront comptabilisés à hauteur des quotes-parts d'actifs, de passifs, de produits et de charges contrôlés par le Groupe. Une opération conjointe peut être réalisée à travers un simple contrat ou à travers une entité juridique contrôlée conjointement. Les partenariats qualifiés de coentreprises, parce qu'ils donnent uniquement un contrôle sur l'actif net, seront consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. La norme IFRS 10 redéfinit la notion de contrôle exclusif sur la base des droits substantifs.

<sup>2</sup> La date de première application définie par l'IASB est le 1er janvier 2013.

En application de ces principes :

- les principales sociétés sous contrôle conjoint qualifiées de co-entreprises sont DPCA et CAPSA. Elles resteront consolidées par mise en équivalence.
- les sociétés qualifiées d'opérations conjointes sont Toyota Peugeot Citroën Automobile (TPCA), Sevel SpA et PCMA Automotiv Rus (PCMAR) au 31 décembre 2013, ainsi que la société Française de Mécanique avant sa prise de contrôle (cf. Note 4). TPCA et Sevel SpA sont actuellement consolidées par mise en équivalence. Compte tenu des droits détenus par le Groupe en cas de conflit d'actionnaires, PCMAR était réputée contrôlée en application des anciennes normes et donc intégrée globalement. Au regard d'IFRS 10, ces droits ne sont plus réputés donner le contrôle exclusif.

Ces nouvelles normes auront pour principal effet d'enregistrer à l'actif du bilan consolidé la part du groupe dans la valeur comptable des immobilisations de ces filiales et d'enregistrer au passif la part du groupe dans leur endettement. Le principal impact sera au 1<sup>er</sup> janvier 2013 une augmentation de l'endettement net du Groupe de 227 millions d'euros, intégrant la dette nette de la société Française de Mécanique à hauteur de 188 millions d'euros. Compte tenu de la prise de contrôle de la Française de Mécanique, sa dette est comprise dans la dette nette du Groupe au 31 décembre 2013. A cette date, l'impact de l'application de ces nouvelles normes se trouve donc limité à une augmentation de 33 millions d'euros.

## 2.1. CONSOLIDATION

### A. Méthodes de consolidation

Le nom générique PSA Peugeot Citroën est utilisé pour désigner l'ensemble du Groupe constitué par la société mère Peugeot S.A. et toutes ses filiales.

Peugeot S.A. et les sociétés dans lesquelles elle exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont intégrées globalement.

Les sociétés dans lesquelles Peugeot S.A. exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint ou une influence notable sont mises en équivalence.

Sont consolidées les sociétés qui dépassent l'un des seuils suivants :

- chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros ;
- total du bilan supérieur à 20 millions d'euros ;
- endettement total supérieur à 5 millions d'euros.

Les titres des sociétés ne remplissant pas ces critères sont inscrits en titres de participation conformément aux principes généraux décrits en Note 2.16.B(2). La consolidation de l'ensemble de ces sociétés n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les résultats d'une filiale, qu'ils soient positifs ou négatifs, sont entièrement alloués entre la part groupe et la part hors-groupe selon les pourcentages d'intérêt respectifs. De ce fait, en cas de résultats négatifs et d'absence d'accord de prise en charge des pertes d'une filiale, les intérêts minoritaires peuvent devenir négatifs.

### B. Variations de périmètre aboutissant au contrôle exclusif

Les regroupements d'entreprises intervenus après le 1<sup>er</sup> janvier 2010 sont comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition, conformément à *IFRS 3 révisée Regroupements d'entreprises*.

Les actifs identifiables, passifs et passifs éventuels de l'acquéreur sont comptabilisés à leur juste valeur en date d'acquisition dès lors qu'ils respectent les critères de comptabilisation d'IFRS 3 révisée. Les écarts d'acquisition résiduels représentent les flux de trésorerie attendus des synergies post acquisition au-delà des actifs et des passifs reconnus lors de la première intégration. Les frais de transaction sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.

En cas d'ajustement de prix dans les 12 mois suivants la date d'acquisition, l'évaluation initiale provisoire est ajustée en contrepartie du goodwill. Tout ajustement ultérieur est comptabilisé en dette ou en créance en contrepartie du résultat du Groupe.

## C. Autres variations de périmètre

Les engagements de rachat sur intérêts minoritaires sont comptabilisés en dettes financières selon les principes explicités en Note 2.16.E.

Toute variation de pourcentage d'intérêt impliquant la perte du contrôle d'une entité a un impact en Résultat opérationnel non courant (si le montant est significatif) sur la base d'une cession de l'intégralité de la part précédemment détenue.

Les opérations ne remettant pas en cause la détention du contrôle sont en revanche considérées comme des transactions entre actionnaires et se traduisent par une nouvelle répartition des capitaux propres entre la part du groupe et la part hors-groupe, y compris les frais de transaction.

## 2.2. CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES FILIALES ÉTRANGÈRES

### A. Cas général

La devise fonctionnelle du Groupe est l'euro qui est également retenu comme devise de présentation des comptes consolidés. Les filiales ont très généralement pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Leur bilan est converti au taux de clôture. Leur compte de résultat est converti mois par mois au taux moyen de chaque mois. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés. Les écarts d'acquisition sur ces filiales sont comptabilisés dans leur monnaie de fonctionnement.

### B. Cas particuliers

Certaines filiales, hors zone Euro, réalisent l'essentiel de leurs transactions en Euro ou en US Dollars, qui est alors reconnu comme leur devise de fonctionnement. Les éléments non monétaires sont convertis au cours historique et les éléments monétaires au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées immédiatement en résultat.

## 2.3. OPÉRATIONS EN DEVICES

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme *IAS 21 Effets des variations des cours des monnaies étrangères*. En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction.

Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés :

- en résultat opérationnel courant pour les transactions commerciales de toutes les sociétés et pour les opérations de financement du groupe Banque PSA Finance ;
- en produits sur prêts et placements ou en charges de financement pour les transactions financières réalisées par les sociétés industrielles et commerciales.

## 2.4. UTILISATIONS D'ESTIMATIONS ET D'HYPOTHÈSES

La préparation des états financiers en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en Notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du Groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles. Elles font l'objet de revues périodiques.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés.

Dans le cadre de la préparation des comptes annuels 2013, le Groupe a porté une attention particulière aux postes comptables suivants pour lesquels les estimations et les hypothèses retenues sont particulièrement sensibles dans un contexte de crise :

- valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels de la division Automobile (cf. Note 9.1),
- provisions sur contrats onéreux sur les contrats de coopération (cf. Note 9.1),
- actifs d'impôts différés (cf. Note 12),
- créances des activités de financement (cf. Note 19).

L'utilisation d'estimations et hypothèses revêt également une importance particulière sur les thèmes suivants:

- engagements de retraites (cf. Note 28),
- provisions (notamment pour garantie des véhicules neufs, restructuration, litiges) (cf. Note 27 et Note 9.3),
- valeur recouvrable des stocks et autres créances (cf. Note 21 et Note 22),
- juste valeur des instruments financiers dérivés (cf. Note 35),
- programmes d'incitation aux ventes (cf. Note 2.6).

## 2.5. CHIFFRE D'AFFAIRES

### A. Activités industrielles et commerciales

#### **(a) Division Automobile**

Le chiffre d'affaires des activités industrielles et commerciales comprend essentiellement les ventes de biens et services, constituées en particulier par les ventes et locations de véhicules.

Conformément à la norme *IAS 18 Produits des activités ordinaires*, les ventes de véhicules neufs sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété. Celle-ci correspond généralement à la date de leur mise à disposition à des concessionnaires indépendants ou à celle de la livraison pour les ventes directes à la clientèle finale.

Les refacturations de charges effectuées dans le cadre d'opérations pour lesquelles le Groupe est considéré comme un simple intermédiaire ne sont pas reconnues en chiffre d'affaires. Il en est de même des ventes de matières premières, pièces et organes mécaniques aux sous-traitants et destinés à être rachetés sans marge.

Lorsque les ventes de véhicules neufs sont assorties d'une option de reprise à un prix convenu (contrats de ventes avec clause de rachat), elles ne sont pas enregistrées en chiffre d'affaires lors de la livraison des véhicules, mais comptabilisées comme des locations, dès lors qu'il est probable que cette option sera exercée. Ce principe s'applique :

- quelle que soit la durée de la garantie de rachat accordée ;
- que ces ventes soient réalisées directement avec la clientèle finale ou financées par Banque PSA Finance et ses filiales.

La différence entre le prix de vente du véhicule neuf et le prix de rachat convenu est reconnue linéairement comme un loyer sur la durée du contrat. Le véhicule objet du contrat est immobilisé pour son coût de revient, et amorti linéairement sur la durée du contrat, sous déduction de sa valeur résiduelle, correspondant à sa valeur de revente estimée comme véhicule d'occasion. L'éventuel bénéfice complémentaire de cession finale est constaté sur la période sur laquelle intervient la vente du véhicule d'occasion. Si la marge nette globale est une perte, elle est provisionnée dès la conclusion du contrat avec clause de rachat.

#### **(b) Division Équipement automobile**

Dans la division Équipement automobile, des études sont engagées et des outillages spécifiques sont fabriqués ou achetés en vue de produire des pièces ou des modules pour un programme dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client.

Les conditions de reconnaissance des produits des activités ordinaires définies par IAS 18 ne sont pas réunies lorsque les études et les outillages sont payés au fur et à mesure des livraisons de pièces, sans garantie du client sur le financement intégral des dépenses réalisées. Dans ce cas, les études et les outillages ne peuvent pas être considérés comme vendus. Les études sont comptabilisées en immobilisations incorporelles (cf. Note 2.13.A) et les outillages en immobilisations corporelles (cf. Note 2.14.A).

En cas de paiement garanti contractuellement par le client, les coûts encourus pour les études et les outillages sont enregistrés en stocks et travaux en cours. Le chiffre d'affaires est constaté au rythme des étapes techniques validées par le client.

## **B. Activités de financement**

Les sociétés de financement du Groupe ont pour activité le financement des réseaux commerciaux et de la clientèle finale de l'activité automobile. Les financements sont réalisés sous la forme de crédits classiques ou d'opérations de crédit-bail, de locations avec option d'achat ou de locations longue durée. Ces financements sont traités comme des crédits financiers et figurent au bilan pour un montant correspondant à l'engagement financier net du groupe Banque PSA Finance (cf. Note 2.16.B). Les revenus financiers dégagés sur ces financements des ventes sont comptabilisés sur la durée des crédits selon une méthode actuarielle qui permet de constater un taux d'intérêt constant sur la période.

### **2.6. PROGRAMMES D'INCITATION AUX VENTES**

Les coûts des programmes, décidés ou à venir, sont déduits des résultats sur la période de l'enregistrement des ventes. Ils sont provisionnés sur la base de l'historique des trois derniers mois, pays par pays. Ceux d'entre eux dont le montant variable est lié au chiffre d'affaires sont enregistrés en diminution de celui-ci.

Le Groupe réalise certaines opérations promotionnelles sous forme de bonifications d'intérêts sur des crédits accordés à des conditions inférieures aux conditions habituelles du marché. La charge correspondante est constatée lors de la vente.

### **2.7. FRAIS GÉNÉRAUX ET COMMERCIAUX**

Les frais généraux et commerciaux comprennent les frais généraux de structure, les moyens commerciaux indirects et la garantie.

#### **Garantie**

Une provision est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des véhicules et des pièces de rechange au moment de leur vente aux réseaux indépendants ou à la clientèle finale. Les produits résultant de la vente aux clients de contrats d'extension de garantie ou d'entretien sont reconnus sur la durée de la prestation fournie.

### **2.8. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT**

Selon la norme *IAS 38 Immobilisations incorporelles*, les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont obligatoirement immobilisés lorsqu'ils remplissent certaines conditions décrites en Note 2.13.A.

En application de cette norme, tous les frais de recherche, ainsi que les frais d'étude et de développement autres que ceux décrits en Note 2.13.A, sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus, ainsi que les dotations aux amortissements des frais de développement activés (cf. Note 8).

### **2.9. RÉSULTAT OPERATIONNEL**

Le résultat opérationnel correspond au résultat net avant prise en compte du résultat financier, des impôts sur les résultats et du résultat net des sociétés mises en équivalence.

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Ce résultat opérationnel courant s'entend avant prise en compte des autres produits et charges opérationnels non courants définis de manière limitative comme correspondant aux éléments d'importance significative, inhabituels, anormaux et peu fréquents, de nature à fausser la lecture de la performance récurrente de l'entreprise.

En pratique, les autres produits et charges opérationnels non courants comprennent principalement les éléments suivants qui font l'objet, le cas échéant, d'une description spécifique en note annexe (cf. Note 9) :

- les frais de rationalisation et les coûts liés aux départs anticipés de personnel,
- les variations de pertes de valeurs d'actifs non courants issues des tests de valeur d'Unité Génératrice de Trésorerie et celles relatives aux contrats onéreux correspondants,
- les plus-values de cession de biens immobiliers et dépréciations de biens immobiliers destinés à être cédés.



## 2.10. RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN EQUIVALENCE

Le résultat des sociétés mises en équivalence comprend la quote-part du Groupe dans les résultats des sociétés concernées, et le cas échéant, la dépréciation des titres des sociétés mises en équivalence.

Les plus-values de cessions de titres de sociétés mises en équivalence sont enregistrées en Résultat opérationnel.

## 2.11. COÛTS D'EMPRUNT

A compter du 1er janvier 2009, les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles nécessitant au moins 12 mois de préparation avant leur mise en service sont intégrés à la valeur brute de ces actifs dits « qualifiés ». Les stocks du Groupe ne répondant pas à la définition d'un actif qualifié au sens de la norme IAS 23 Coûts d'emprunt, leur valeur brute n'est pas ajustée à ce titre.

Lorsqu'un actif qualifié est financé par un emprunt spécifique, le coût supplémentaire pris en compte dans sa valeur brute correspond aux intérêts effectivement comptabilisés sur la période, net des produits perçus sur les fonds non encore utilisés.

Lorsqu'un actif qualifié ne bénéficie pas d'un emprunt spécifique, le coût d'emprunt capitalisé correspond au taux d'endettement général moyen sur la période du secteur d'activité auquel est rattaché l'actif.

## 2.12. ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, conformément à la norme *IAS 36 Dépréciation d'actifs*. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an (cf. Note 2.15).

Les écarts d'acquisition se rapportant à des sociétés mises en équivalence représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres, majoré des coûts directement attribuables à l'acquisition, et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs et passifs identifiables à la date de prise de participation. Ces écarts d'acquisition sont inclus dans la valeur des « Titres mis en équivalence ». Ils sont testés par le biais du test de valeur effectué sur les titres.

## 2.13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### A. Frais d'étude et de développement

Selon la norme *IAS 38 Immobilisations incorporelles*, les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

La valeur brute des frais de développement activés inclut les coûts d'emprunt (cf. Note 2.11).

#### (a) Division Automobile

Les frais de développement des véhicules et organes mécaniques (moteurs et boîtes de vitesses), supportés entre le jalon d'engagement du projet (correspondant au choix du style pour les véhicules), et le passage en production de présérie en ligne, sont enregistrés en immobilisations incorporelles. Ces frais sont amortis à partir de l'accord de fabrication en série sur leur durée d'utilité plafonnée à sept ans pour les véhicules et dix ans pour les organes et modules. Les dépenses immobilisées incluent notamment le coût des personnels affectés aux projets, le coût des prototypes et les prestations externes facturées au titre du projet considéré. Ces dépenses excluent tous les coûts indirects imputables aux activités de recherche et développement notamment les loyers, les amortissements des bâtiments et les coûts d'utilisation des systèmes informatiques. Par ailleurs, les dépenses immobilisées incluent la part des dépenses de développement supportée par le Groupe dans le cadre des coopérations (l'autre part étant refacturée aux partenaires). En général, les dépenses de développement facturées au Groupe par ses partenaires de coopérations sont aussi immobilisées, à moins qu'elles n'interviennent dans le cadre d'un projet jalonné, en dehors de la période d'activation. L'ensemble des coûts de développement organes destinés à répondre aux nouvelles normes antipollution est suivi par projet et est également immobilisé.

### **(b) Division Équipement automobile**

Des études sont engagées pour chaque programme dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client. Les études sont parfois payées au fur et à mesure des livraisons de pièces, sans garantie du client sur le financement intégral des dépenses réalisées. Dans ce cas, les coûts encourus entre l'acceptation par le client de la proposition commerciale et la mise en production série des pièces ou modules en question, sont enregistrés en immobilisations incorporelles. Ces coûts sont amortis au rythme des livraisons de pièces au client, avec un minimum cumulé chaque année correspondant à un amortissement linéaire sur cinq ans. En cas de paiement garanti contractuellement par le client, les coûts encourus sont enregistrés en stocks et travaux en cours.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus (cf. Note 2.8).

### **B. Autres immobilisations incorporelles produites ou acquises**

Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne, pour la part relative aux coûts internes ou externes affectés directement à la création ou à l'amélioration des performances, sont portés à l'actif du bilan lorsqu'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. L'ensemble de ces coûts est amorti linéairement sur la durée d'utilité estimée des logiciels, qui varie de quatre à douze ans. Les autres coûts d'acquisition et de développement des logiciels sont immédiatement portés en charges.

Les autres immobilisations incorporelles (brevets essentiellement) sont amorties sur le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilité prévue, sans excéder vingt ans.

## **2.14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

### **A. Valeur brute**

Conformément à la norme *IAS 16 Immobilisations corporelles*, la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les dépenses immobilisées incluent la part d'outillages spécifiques supportée par le Groupe dans le cadre des coopérations nette des refacturations aux partenaires. Toutes les dépenses d'outillages spécifiques facturées au Groupe par ses partenaires sont également immobilisées.

Le coût des emprunts est inclus dans le coût des immobilisations nécessitant un minimum de 12 mois de préparation avant leur mise en service (cf. Note 2.11).

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus.

Les immobilisations données en location comprennent les véhicules loués à des particuliers par les sociétés du Groupe et les véhicules vendus avec clause de rachat retraités selon les principes énoncés en Note 2.5.A.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme *IAS 17 Contrats de location*, sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements fermes ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

### **B. Amortissement**

#### **(a) Cas général**

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers, notamment celui des véhicules donnés en location par le Groupe, les valeurs résiduelles sont nulles. La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leurs durées d'utilité estimées, dont les principales sont les suivantes :

	<i>(en années)</i>
Constructions	20 - 30
Matériels et outillages	4 - 16
Matériels informatiques	3 - 4
Matériels de transport et de manutention	4 - 7
Agencements et installations	10 – 20

### **(b) Outillages spécifiques**

Dans la division Automobile, les outillages spécifiques sont amortis sur la durée de vie estimée des modèles correspondants, qui est généralement plus courte que la durée de vie technique des matériels concernés, en raison de la cadence de remplacement des modèles.

Dans la division Équipement automobile, ils sont amortis au rythme des livraisons de pièces au client avec un minimum cumulé chaque année correspondant à un amortissement linéaire sur cinq ans.

Les durées d'utilité sont revues périodiquement, notamment dans le cas de décisions d'arrêt de fabrication d'un véhicule ou d'un organe mécanique.

## **2.15. DÉPRÉCIATION DES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ**

Selon la norme *IAS 36 Dépréciation d'actifs*, la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. La valeur recouvrable est la plus grande valeur entre la valeur d'utilité et la valeur de marché. Le test de valeur consiste le plus souvent à estimer la valeur d'utilité de ces immobilisations. Cette valeur d'utilité est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés. Le test de valeur est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, qui sont essentiellement des écarts d'acquisition.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en résultat de l'exercice ; elle est imputée en priorité sur les écarts d'acquisition.

La division Automobile regroupe des UGT Véhicules correspondant chacune à un modèle de véhicule. Les immobilisations qui sont rattachées à une UGT Véhicule comprennent les outillages et autres moyens industriels spécifiques servant à la fabrication d'un modèle et les frais de développement immobilisés liés à ce modèle (cf. Note 2.13.A.(a)). L'UGT division Automobile inclut les actifs des UGT Véhicules et tous les autres actifs immobilisés de la division (y compris les écarts d'acquisition).

Dans la division Équipement automobile, une UGT correspond à un programme. Chaque UGT Programme inclut les immobilisations incorporelles (correspondant aux coûts de développement) et corporelles affectables à un contrat client. Les UGT ainsi définies sont regroupées en activités (Sièges d'automobile, Systèmes d'intérieur, Extérieurs d'automobile, Technologies de contrôle des émissions) auxquelles sont attribués les actifs de support et les écarts d'acquisition qui les concernent. L'UGT division Équipement automobile inclut les actifs des UGT des quatre activités ci-dessus, ainsi que l'écart d'acquisition Faurecia reconnu dans les comptes consolidés du groupe PSA Peugeot Citroën.

Au sein du groupe Banque PSA Finance, les actifs immobilisés exploités dans un pays considéré constituent un ensemble homogène d'actifs (UGT).

## **2.16. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS**

### **A. Définitions**

Les actifs financiers du Groupe tels que définis par la norme IAS 39 comprennent des « prêts et créances », des « actifs disponibles à la vente » et des « actifs en juste valeur par résultat » (y compris des actifs désignés comme tels sur option) (cf. Note 35).

Les passifs financiers du Groupe tels que définis par la norme IAS 39 comprennent les emprunts et dettes comptabilisés au coût amorti (cf. détail des postes en Note 35).

La ventilation des actifs et passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêt : inférieure ou supérieure à un an.

Conformément à la possibilité offerte par la norme IAS 39, le groupe PSA Peugeot Citroën a choisi comme fait générateur de la comptabilisation au bilan la date de transaction. En conséquence, lorsqu'un délai sépare la date de transaction (i.e. engagement) de la date de règlement, les titres à livrer ou les titres à recevoir sont comptabilisés dès la date de transaction.

## **B. Evaluation et comptabilisation des actifs financiers**

### **(1) Actifs financiers classés en « Juste valeur par résultat »**

#### ***(a) Sociétés industrielles et commerciales***

Les actifs financiers classés en « juste valeur par résultat » sont comptabilisés au bilan pour leur juste valeur. Toute variation de cette juste valeur est comptabilisée en résultat de la période.

Il s'agit essentiellement des titres de créances négociables et de placements de trésorerie ne respectant pas les critères de classement en équivalents de trésorerie.

La trésorerie correspond principalement aux liquidités sur compte courant bancaire et exclut les découverts bancaires. Les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement les placements de trésorerie et les titres de créances négociables qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, soumis à un risque négligeable de changement de valeur et détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme (cf. Note 25).

#### ***(b) Titres de placement des activités de financement***

Les titres de placement sont comptabilisés au coût amorti ou selon l'option de juste valeur s'ils font l'objet d'une couverture de taux. Les variations de juste valeur des titres sont comptabilisées en résultat de la période et corrigées par les variations de juste valeur des swaps couvrant économiquement ces titres.

### **(2) Actifs financiers classés en « Actifs disponibles à la vente »**

Les actifs disponibles à la vente sont des titres qui ne seront pas « détenus jusqu'à l'échéance » et qui ne sont ni classés en « actifs en juste valeur par résultat », ni en « prêts et créances ». Ces actifs peuvent être conservés durablement ou peuvent être cessibles à court terme.

Ces actifs sont comptabilisés au bilan pour leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont enregistrées directement en contrepartie des capitaux propres. Seule la contrepartie des pertes de valeurs jugées durables ou significatives est enregistrée au compte de résultat.

Pour juger du caractère durable ou significatif, les critères suivants sont retenus par le Groupe : une perte de valeur est comptabilisée systématiquement en résultat en cas de diminution de valeur de plus de 50% par rapport au coût d'acquisition ou sur au moins 3 ans. Par ailleurs, une analyse spécifique est menée ligne à ligne en cas de diminution de valeur de plus de 30% par rapport au coût d'acquisition ou sur au moins 1 an.

Les actifs qualifiés de « disponibles à la vente » sont détaillés en Note 35.

### **(3) Actifs financiers classés en « Prêts et Créances »**

#### ***(a) Prêts et créances des activités de financement***

Ils correspondent aux encours de crédit nets accordés par Banque PSA Finance à sa clientèle. De ce fait, au-delà du capital restant dû majoré des créances rattachées, les encours de crédit incluent, hors effet de l'application de la comptabilité de couverture :

- les commissions versées aux prescripteurs ainsi que les charges administratives directes externes engagées pour mettre en place ces crédits qui augmentent les encours de crédit ;
- les participations reçues des marques qui viennent minorer les encours de crédit ;
- les frais de dossiers restant à étaler qui viennent minorer les encours de crédit ;
- les dépôts de garantie reçus lors de la mise en place de contrats de crédit-bail, qui viennent minorer l'encours financé.

Les intérêts comptabilisés correspondent au rendement actuariel retiré des flux de trésorerie à recouvrer, évalués au taux d'intérêt effectif (TIE).

De manière générale, les encours de crédit font l'objet de couverture du risque de taux. L'application de la comptabilité de couverture entraîne la réévaluation à la juste valeur de la partie couverte des encours. La variation de cette juste valeur est enregistrée au compte de résultat, où elle est compensée par la variation symétrique de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la limite de leur efficacité (cf. Note 2.16.D).

Les encours de crédit font l'objet de tests de perte de valeur dès l'apparition d'un indicateur révélateur de risque, c'est à dire dès le premier impayé. La perte de valeur est évaluée par comparaison de la valeur nette comptable de la créance avec les flux de recouvrement estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif du crédit.

Pour les encours de crédits à la clientèle finale :

- une perte de valeur est constatée sur les encours sains dès le premier jour d'impayé. Elle est appréciée en fonction de la probabilité de passage de l'encours restant dû en créances douteuses et du taux de pertes moyennes actualisées,
- la perte de valeur sur les encours douteux est évaluée en fonction d'un taux de pertes moyennes actualisées au taux d'intérêt effectif du crédit, sur la base duquel est calculée la dépréciation minorant les créances douteuses.

Pour les autres encours de crédits (essentiellement aux réseaux de distribution), dès l'apparition du premier impayé ou au plus tard lors de leur déclassement en créances douteuses du fait de leur âge (plus de 91 jours sauf statut immunisant représentatif de l'absence de risque de contrepartie, dans la limite de 451 jours), les pertes de valeur sont calculées au cas par cas. En cas de risque aggravé, un déclassement peut être fait avant le délai de 91 jours.

#### ***(b) Prêts et créances des sociétés industrielles et commerciales***

Les « prêts et créances » sont comptabilisées au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Il s'agit essentiellement des créances commerciales (cf. Note 22 et § 2.18), des autres débiteurs (cf. Note 23) et des autres prêts et dépôts.

### **C. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers**

Les emprunts et autres passifs financiers sont généralement évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Ceux couverts par des swaps de taux d'intérêt font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur c'est-à-dire qu'ils font l'objet d'une réévaluation partielle sur la part couverte, liée à l'évolution des taux d'intérêts. Les variations de valeur sont comptabilisées en résultat de la période et compensées par les variations symétriques des swaps

Les obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) émises par le Groupe sont comptabilisées en distinguant deux composantes :

- une composante dette comptabilisée au coût amorti calculé à l'aide d'un taux d'intérêt de marché estimé pour un emprunt obligataire non convertible équivalent. Elle est comptabilisée nette de sa quote-part de frais d'émission ;
- une composante option de conversion comptabilisée en capitaux propres pour un montant égal à la différence entre la valeur d'émission de l'OCEANE et la composante dette. Elle est comptabilisée nette de sa quote-part de frais d'émission et des impôts différés correspondant.

La comptabilisation en capitaux propres de l'option de conversion est imposée du fait qu'elle est à parité fixe (nombre fixe d'actions remis contre un montant fixe d'obligations). Sa valeur n'est pas réévaluée ultérieurement, sauf en cas de modification de la durée de vie estimée de l'OCEANE. Elle sera en revanche ajustée en cas de demandes de conversions. Un impôt différé passif est en outre calculé sur la base de la valeur brute de l'option et est également reconnu en capitaux propres.

Les emprunts à taux bonifiés obtenus par le Groupe font l'objet d'un retraitement lorsque celui-ci est significatif : le coût amorti de l'emprunt est calculé à l'aide d'un TIE reflétant un taux de marché et appliqué à des flux de trésorerie futurs, tandis que la subvention est comptabilisée conformément à la norme IAS 20, selon sa finalité, comme une subvention d'investissement (cf. Note 2.14.A) ou d'exploitation.

#### D. Evaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur.

Ils peuvent être désignés comme instruments de couverture si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

Le Groupe utilise deux relations de couverture :

- *Couverture de juste valeur* :

La variation de juste valeur du dérivé est enregistrée en contrepartie du compte de résultat où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure de leur efficacité.

- *Couverture de flux futurs de trésorerie* :

La partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en produits (ou en charges) à caractère financier. Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des éléments couverts, lorsque ces derniers impactent le compte de résultat. La part efficace des variations de juste valeur des couvertures d'achats de matières premières n'impactent pas le coût d'entrée des stocks de matières premières.

Le Groupe prend des couvertures de change pour se prémunir des variations de valeur des dettes et créances en devises. Bien qu'elles soient efficaces, elles ne sont pas qualifiées de couverture au sens des normes IFRS en l'absence de documentation. Toutefois, cette absence de qualification est sans effet sur le résultat opérationnel et le résultat financier du Groupe. En effet, la variation de juste valeur de ces dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, venant compenser la variation en résultat des dettes et créances libellées en devises.

#### E. Engagements de rachat de minoritaires

En application de la norme IAS 32, les engagements de rachat des parts des minoritaires dans des filiales du Groupe sont enregistrés en passifs financiers non courants au bilan. La contrepartie de cette dette financière est reconnue en déduction des capitaux propres hors-groupe à hauteur de la valeur comptable des intérêts minoritaires concernés, et en déduction des capitaux propres part du groupe pour l'excédent éventuel. La dette est réévaluée à chaque clôture à la valeur actuelle de remboursement.

### 2.17. STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 *Stocks*, les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Leur coût est déterminé selon la méthode du "premier entré - premier sorti". Il incorpore l'ensemble des frais variables directs et indirects de production, et les frais fixes dans la limite de la capacité normative de production de chaque site de fabrication. Les stocks du Groupe n'exigeant pas une longue période de préparation avant d'être vendus, aucun coût d'emprunt n'est inclus dans leur coût de fabrication.

La valeur nette de réalisation des stocks destinés à être vendus est le prix de vente estimé en tenant compte des conditions de marché et le cas échéant de sources d'information externes, diminué des coûts estimés nécessaires

pour réaliser la vente (moyens commerciaux variables directs, frais de remise en l'état non facturés aux clients pour les véhicules et autres biens d'occasion...).

Au sein de la division Équipement automobile, dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client, des études sont engagées et des outillages spécifiques sont fabriqués ou achetés en vue de produire des pièces ou des modules pour un programme. En cas de paiement garanti contractuellement par le client, les coûts encourus pour les études et les outillages sont enregistrés en stocks et travaux en cours et le chiffre d'affaires est constaté au rythme des étapes techniques validées par le client.

## 2.18. CRÉANCES COMMERCIALES

Les créances des sociétés industrielles et commerciales font l'objet d'une provision pour dépréciation dans la mesure où le Groupe estime être en risque de ne pas recouvrer ces créances. Les indices de perte de valeur probable qui conduisent le Groupe à s'interroger sur ce point sont : l'existence de litiges non résolus, l'ancienneté des créances ou les difficultés financières importantes du débiteur.

Conformément à IAS 39, le Groupe décomptabilise les créances dont les droits contractuels aux flux de trésorerie ont été transférés, de même que substantiellement tous les risques et avantages attachés à ces créances. Dans le cadre de l'analyse de transfert des risques, le risque de dilution est ignoré, dès lors qu'il est défini et circonscrit (et en particulier correctement distingué du risque de retard de paiement). Les cessions de créances avec recours possible contre le cédant en cas de non-paiement du débiteur ne sont pas décomptabilisées. Les coûts de cession de créances sont enregistrés en résultat financier.

Cette règle s'applique également dans la présentation sectorielle aux créances de la division Automobile cédées aux sociétés de l'activité de financement du Groupe.

## 2.19. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Conformément à la norme *IAS 12 Impôts sur le résultat*, des impôts différés sont évalués sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales. Les passifs d'impôts différés sont systématiquement comptabilisés ; les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que s'ils ont une chance raisonnable de se réaliser.

Pour ce qui est des participations dans les filiales ou les sociétés mises en équivalence, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toute différence temporaire entre la valeur comptable des titres et leur valeur fiscale sauf :

- si le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera ;
- et qu'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

En application de ce principe :

- pour les sociétés intégrées globalement, un passif d'impôt est reconnu seulement à hauteur des impôts de distribution sur les dividendes que le Groupe a prévu de faire verser par ses filiales l'année suivante ;
- pour les sociétés mises en équivalence, un passif d'impôt de distribution est reconnu sur toutes les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres ;
- les gains d'impôts courants générés par des provisions ou cessions internes ne sont pas annulés par des passifs d'impôts différés, sauf si la différence est temporaire, notamment dans le cas où la cession de la filiale concernée est envisagée.

## 2.20. PROVISIONS

Conformément à la norme *IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à la clôture à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les effets d'actualisation sont comptabilisés uniquement lorsqu'ils sont significatifs, sur la base d'un taux sans risque.



## 2.21. ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET ASSIMILÉS

Les salariés du Groupe perçoivent, en complément des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, des suppléments de retraite et des indemnités de départ à la retraite (cf. Note 28). Le Groupe offre ces avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations. La charge qui correspond à ces cotisations est prise en compte de résultat de l'exercice.

Conformément à la norme *IAS 19 Avantages au personnel*, dans le cadre des régimes de prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de départ à la retraite ;
- un taux d'actualisation financière ;
- un taux d'inflation ;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Pour les principaux régimes, ces évaluations sont effectuées deux fois par an pour les clôtures semestrielles et annuelles, et tous les trois ans pour les autres régimes, sauf lorsque des modifications d'hypothèses ou de fortes modifications de données démographiques nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée.

Des gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Ces écarts actuariels sont comptabilisés en « produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres » qui sont non recyclables dans le compte de résultat.

En cas de modification des avantages accordés par un régime, les effets des changements de régimes de retraite postérieurs au 1er janvier 2012 sont intégralement comptabilisés dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont intervenus, en « résultat opérationnel ».

Ainsi, pour chaque plan à prestations définies, le Groupe comptabilise une provision égale aux engagements, nets de la juste valeur des actifs financiers du régime.

Les fonds externes étant appelés à couvrir la totalité des engagements de retraite, il se peut que les actifs financiers excèdent les engagements comptabilisés et génèrent un actif en «Autres actifs non courants».

Dans cette hypothèse, en cas d'obligation minimum de financement imposée par la loi ou par un règlement de plan de retraite, lorsque le Groupe n'a pas un droit inconditionnel à remboursement sur les fonds au sens de l'interprétation IFRIC 14, le plafonnement de l'actif s'en trouve affecté. Que le plan soit en déficit ou en surplus, une provision complémentaire est comptabilisée au titre de la quote-part non disponible de la valeur actualisée des contributions minima afférentes à des services passés qui, une fois payées, après avoir comblé le déficit constaté au sens de la norme IAS 19, donneraient lieu à un surplus excédant le plafond déterminé conformément à cette norme.

Ainsi, la charge nette de l'exercice des retraites à prestations définies correspond à la somme :

- du coût des services rendus et passés (en Résultat opérationnel)
- de la charge de désactualisation de l'engagement nette du produit de rendement des actifs de couverture du plan (en Produit ou Charges à caractère financier). Ces deux composantes (désactualisation et rendement des actifs) sont déterminées sur la base du taux d'actualisation des engagements.
- et de la variation de la provision IFRIC 14 éventuelle (en Produits ou en Charges opérationnels non courants).

Les autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont :

- pour les filiales françaises et étrangères, le versement de primes liées à l'ancienneté ;
- pour certaines filiales implantées aux Etats-Unis d'Amérique, la couverture des frais médicaux.

## **2.22. PLANS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D' ACTIONS À PRIX UNITAIRE CONVENU ET PLANS D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES**

Des options d'achat et de souscription d'actions, ainsi que des actions gratuites, sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe dans le cadre de plans dénoués en instruments de capitaux propres. La comptabilisation de ces plans est effectuée conformément à la norme *IFRS 2 Paiement fondé sur des actions*.

## **2.23. ACTIONS PROPRES**

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

## **2.24. ACTIFS ET ACTIVITÉS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS**

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs directement liés (activité), est considéré comme destiné à être cédé quand sa valeur comptable sera recouverte principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif ou l'activité doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable.

Ces actifs ou activités destinés à être cédés sont évalués au plus bas de la valeur comptable et du prix de cession estimé, nets des coûts directement liés à la cession. Les actifs immobilisés concernés, cessent d'être amortis à compter de la date à laquelle ces actifs ou l'activité à laquelle ils appartiennent sont considérés par le Groupe comme remplissant les critères de classement en actifs destinés à être cédés.

Les actifs immobilisés et les actifs et passifs des activités destinés à être cédés sont présentés sur des lignes distinctes des autres actifs et passifs du Groupe : « Actifs des activités destinées à être cédées » et « Passifs des activités destinées à être cédées ».

Les éléments du résultat net, du tableau de flux de trésorerie et des autres produits et charges enregistrés directement en capitaux propres relatifs à des activités destinées à être cédées sont présentés distinctement dans les états financiers consolidés pour toutes les périodes présentées.

## **2.25. TABLEAUX DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS**

Les flux de trésorerie sont présentés en distinguant les flux liés à l'exploitation, les flux liés aux investissements et les flux liés aux opérations financières, en fonction de la nature des opérations réalisées.

Les principaux classements ayant fait l'objet d'un choix de présentation de la part du Groupe sont les suivants :

- Les flux liés aux intérêts financiers maintenus en flux liés à l'exploitation.
- Les paiements reçus dans le cadre de subventions sont affectés par destination en flux d'investissements ou d'exploitation en fonction de la nature de la subvention.
- Les composantes options de conversion ou de remboursement des obligations convertibles ou remboursables en actions sont présentées sur la ligne augmentation de capital en flux liés aux opérations de financement.
- Les contributions volontaires versées à des fonds de pensions sont enregistrées en flux liés à l'exploitation.
- Les paiements effectués au titre de la partie différée d'un achat d'immobilisation sont présentés en flux liés aux investissements de la période (« Variation des fournisseurs d'immobilisations »).
- Les paiements d'impôts sont classés en flux liés à l'exploitation.

## NOTE 3 - MODIFICATIONS APPORTEES AUX COMPTES ANTERIEUREMENT PUBLIES

Les comptes du Groupe au 31 décembre 2012, présentés en comparatif, font l'objet des retraitements exposés ci-dessous par rapport aux comptes antérieurement publiés.

### 3.1. AMENDEMENT IAS 19 AVANTAGES AU PERSONNEL

L'Amendement IAS 19 Avantages au personnel s'applique de façon obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ainsi qu'aux exercices antérieurement présentés. En conséquence, les états de synthèse de l'exercice 2012 et du premier semestre 2012 ont été retraités. Les principaux impacts sur les comptes consolidés 2012 sont :

- Au bilan :
  - La diminution des capitaux propres.
  - L'augmentation des provisions non courantes.
  - La diminution des passifs d'impôts différés.
  - L'augmentation des actifs d'impôts différés.
- Au compte de résultat :
  - L'annulation de l'amortissement des écarts actuariels précédemment comptabilisés dans le résultat opérationnel courant.
  - L'utilisation d'un taux normatif pour le calcul du rendement des actifs de couverture en lieu et place d'un taux de rendement attendu.

Le principal effet de l'application de la nouvelle norme sur les comptes consolidés au 1<sup>er</sup> janvier 2012 est une diminution des capitaux propres de 130 millions d'euros provenant principalement d'un accroissement de la provision pour retraite de 183 millions d'euros, net d'impôts différés. Le principal effet au 31 décembre 2012 est une baisse des capitaux propres de 390 millions d'euros et une hausse de provision pour retraite de 536 millions d'euros (cf. Note 3.2 sur le retraitement des comptes consolidés 2012).

### 3.2. RETRAITEMENTS DES COMPTES

Les impacts sur les comptes 2012 de ce retraitement sont présentés dans les tableaux ci-après :

#### Compte de résultat

	2012 publié en février 2013	2012 retraité	Impact 2012
<i>(en millions d'euros)</i>			
<b>Activités poursuivies</b>			
Chiffre d'affaires	55 446	55 446	-
Résultat opérationnel courant	(576)	(560)	16
Résultat opérationnel	(4 698)	(4 682)	16
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	(5 116)	(5 112)	4
Résultat net des activités poursuivies	(5 728)	(5 726)	2
<b>Activités destinées à être cédées</b>			
Résultat net des activités destinées à être cédées	803	803	-
Résultat net consolidé	(4 925)	(4 923)	2
Dont part du groupe	(5 010)	(5 008)	2
Dont part des minoritaires	85	85	-

## Bilan

	Au 31 décembre 2012 publié en février 2013	Au 31 décembre 2012 retraité	Impact 2012
<i>(en millions d'euros)</i>			
<b>ACTIF</b>			
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>21 597</b>	<b>21 632</b>	<b>35</b>
Dont :			
Autres actifs non courants	518	514	(4)
Actifs d'impôts différés	574	613	39
<b>Total actif</b>	<b>64 849</b>	<b>64 884</b>	<b>35</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>10 557</b>	<b>10 167</b>	<b>(390)</b>
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>12 570</b>	<b>12 995</b>	<b>425</b>
Dont :			
Provisions non courantes	646	1 182	536
Passifs d'impôts différés	912	801	(111)
<b>Total passif</b>	<b>64 849</b>	<b>64 884</b>	<b>35</b>

## NOTE 4 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	31/12/2013	31/12/2012
<b>Intégration globale</b>		
Sociétés industrielles et commerciales	321	318
Sociétés de financement	50	45
	<b>371</b>	<b>363</b>
<b>Mise en équivalence</b>		
Sociétés industrielles et commerciales	43	47
Sociétés de financement	1	1
	<b>44</b>	<b>48</b>
<b>Nombre de sociétés à la clôture</b>	<b>415</b>	<b>411</b>

Il n'y a pas eu de variation significative du périmètre en 2013, en dehors de la prise de contrôle exclusif de la Française de Mécanique.

Le groupe Faurecia est détenu à hauteur de 51,7%. Compte tenu des droits de vote double, le pourcentage de contrôle est de 68%. L'exercice de l'ensemble des instruments dilutifs de Faurecia n'aurait pas d'incidence sur le contrôle exclusif par le Groupe.

## NOTE 5 - INFORMATION SECTORIELLE

En application d'IFRS 8 "Secteurs opérationnels", les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la Direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs et sont conformes au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

### 5.1. SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le Groupe est géré en quatre secteurs principaux :

- la division Automobile qui regroupe principalement les activités de conception, de fabrication et de commercialisation des voitures particulières et véhicules utilitaires de marque Peugeot et de marque Citroën ;
- la division Équipement automobile, constituée du groupe Faurecia spécialisé dans les métiers des systèmes d'intérieur, des sièges d'automobile, d'extérieurs d'automobile et des technologies de contrôle des émissions ;
- la division activités de Financement, qui correspond au groupe Banque PSA Finance, assure le financement des ventes aux clients des marques Peugeot et Citroën ainsi que celui de leurs réseaux de distribution ;
- les autres activités du Groupe incluent notamment celles de la société Peugeot S.A., tête de groupe, et de Peugeot Motocycles. Le résultat par mise en équivalence du groupe Gefco est présenté dans ces activités.

Chacune des colonnes du tableau ci-dessous, reprend les chiffres propres de chaque secteur, compris comme une entité indépendante. La colonne "Éliminations et réconciliations" regroupe les éliminations internes au Groupe, ainsi que les montants non affectés par secteur permettant de réconcilier les données sectorielles avec les états financiers du Groupe. Faurecia et Banque PSA Finance établissant des comptes consolidés publiés, la présentation du résultat de leur secteur va jusqu'au résultat net. Pour les autres secteurs, du fait d'une gestion commune de la trésorerie et de l'impôt dans certains pays, seuls le résultat opérationnel et le résultat net des sociétés mises en équivalence sont présentés pour chaque secteur.

Toutes les relations commerciales interactivités sont établies sur une base de prix de marché.

2013 (en millions d'euros)	Automobile	Équipement automobile	Financement	Autres activités	Éliminations et réconciliations	Total
<b>Chiffre d'affaires net</b>						
- de l'activité (hors groupe)	36 460	16 067	1 463	100	-	54 090
- ventes inter-activités (groupe)	1	1 962	310	92	(2 365)	-
<b>Total</b>	<b>36 461</b>	<b>18 029</b>	<b>1 773</b>	<b>192</b>	<b>(2 365)</b>	<b>54 090</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(1 042)</b>	<b>538</b>	<b>368</b>	<b>(42)</b>	<b>1</b>	<b>(177)</b>
Produits opérationnels non courants	396	5	-	12	-	413
Frais de rationalisation des structures	(365)	(91)	-	(4)	-	(460)
Pertes de valeur des UGT, provisions pour contrat onéreux et autres	(1 100)	-	-	(1)	-	(1 101)
Autres charges opérationnelles non courantes	-	(21)	-	-	-	(21)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(2 111)</b>	<b>431</b>	<b>368</b>	<b>(35)</b>	<b>1</b>	<b>(1 346)</b>
Produits sur prêts, titres de placements et trésorerie		9	-		129	138
Charges de financement		(208)	-		(416)	(624)
Produits à caractère financier		4	-		67	71
Charges à caractère financier		(39)	-		(204)	(243)
<b>Résultat financier</b>	<b>-</b>	<b>(234)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(424)</b>	<b>(658)</b>
Impôts sur les résultats		(65)	(138)		(184)	(387)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	142	14	8	12	-	176
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>146</b>	<b>238</b>	<b>-</b>		<b>(2 215)</b>
Résultat net des activités destinées à être cédées	-	(3)	-	-	-	(3)
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>143</b>	<b>238</b>			<b>(2 218)</b>
<b>Investissements (hors ventes avec clause de rachat)</b>	<b>1 610</b>	<b>775</b>	<b>19</b>	<b>2</b>		<b>2 406</b>
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>(1 849)</b>	<b>(533)</b>	<b>(26)</b>	<b>1</b>		<b>(2 407)</b>

En 2013, Banque PSA Finance (secteur Financement) a dégagé un produit net bancaire de 891 millions d'euros. Le coût du risque au titre de ce même exercice s'élève à 131 millions d'euros.

2012 (en millions d'euros)	Automobile	Équipement automobile	Financement	Autres activités	Éliminations et réconciliations	Total
<b>Chiffre d'affaires net</b>						
- de l'activité (hors groupe)	38 295	15 460	1 586	105	-	55 446
- ventes inter-activités (groupe)	4	1 905	324	97	(2 330)	-
<b>Total</b>	<b>38 299</b>	<b>17 365</b>	<b>1 910</b>	<b>202</b>	<b>(2 330)</b>	<b>55 446</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(1 496)</b>	<b>516</b>	<b>391</b>	<b>27</b>	<b>2</b>	<b>(560)</b>
Produits opérationnels non courants	155	15	-	236	-	406
Frais de rationalisation des structures	(440)	(84)	-	(4)	-	(528)
Pertes de valeur des UGT, provisions pour contrat onéreux et autres	(3 971)	-	-	(9)	-	(3 980)
Autres charges opérationnelles non courantes	-	(19)	(1)	-	-	(20)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(5 752)</b>	<b>428</b>	<b>390</b>	<b>250</b>	<b>2</b>	<b>(4 682)</b>
Produits sur prêts, titres de placements et trésorerie		10	-		62	72
Charges de financement		(183)	-		(259)	(442)
Produits à caractère financier		3	-		169	172
Charges à caractère financier		(27)	-		(205)	(232)
<b>Résultat financier</b>	<b>-</b>	<b>(197)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(233)</b>	<b>(430)</b>
Impôts sur les résultats		(67)	(104)		(603)	(774)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	129	24	7	-	-	160
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>188</b>	<b>293</b>			<b>(5 726)</b>
Résultat net des activités destinées à être cédées <sup>(1)</sup>	8	(3)	-	798		803
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>185</b>	<b>293</b>			<b>(4 923)</b>
<b>Investissements (hors ventes avec clause de rachat)</b>	<b>2 886</b>	<b>813</b>	<b>20</b>	<b>10</b>		<b>3 729</b>
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>(2 370)</b>	<b>(498)</b>	<b>(18)</b>	<b>-</b>		<b>(2 886)</b>

<sup>(1)</sup> Hors Equipement automobile, concerne l'activité Transport et logistique

En 2012, Banque PSA Finance (secteur Financement) a dégagé un produit net bancaire de 1 075 millions d'euros. Le coût du risque au titre de ce même exercice s'élève à 290 millions d'euros.

## 5.2. ZONES GÉOGRAPHIQUES

Les postes ci-dessous sont ventilés, pour le chiffre d'affaires, par zone de commercialisation à la clientèle et pour les investissements et les actifs, par zone d'implantation des sociétés consolidées.

2013 (en millions d'euros)	Zone Europe	Zone Russie	Zone Asie	Zone Amérique latine	Reste du monde	Total
Chiffre d'affaires	35 597	1 806	4 110	5 442	7 135	54 090
Actifs non courants hors impôts différés et financiers	13 701	175	332	430	650	15 288

2012 (en millions d'euros)	Zone Europe	Zone Russie	Zone Asie	Zone Amérique latine	Reste du monde	Total
Chiffre d'affaires	37 761	1 778	3 416	5 308	7 183	55 446
Actifs non courants hors impôts différés et financiers	14 201	480	280	1 508	466	16 935

## NOTE 6 - CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012
Ventes de biens	51 248	52 442
Prestations de services	1 379	1 418
Activités de Financement	1 463	1 586
<b>Total</b>	<b>54 090</b>	<b>55 446</b>

Les ventes de biens sont composées essentiellement de ventes de véhicules, de pièces, d'organes et de composants automobiles.

Les prestations de services incluent principalement les activités d'atelier du réseau de concessionnaires détenus par le Groupe ainsi que les activités de location de véhicules, tels que définies en Note 15.2.

Le chiffre d'affaires des activités de Financement est composé principalement des produits d'intérêts bruts, primes d'assurance et autres produits bruts.

## NOTE 7 - COÛTS OPERATIONNELS COURANTS PAR NATURE

Ventilés par nature, les coûts opérationnels comprennent notamment les frais de personnel et les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles explicités ci-dessous. Les autres coûts opérationnels courants sont suivis par division de façon appropriée à chacune d'elles, ce qui ne permet pas une présentation homogène par nature au niveau Groupe.

### Frais de personnel

Les frais de personnel inscrit à l'effectif des sociétés du Groupe se ventilent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012
Automobile	(5 506)	(5 769)
Équipement automobile	(2 986)	(2 929)
Financement	(147)	(147)
Autres activités	(87)	(87)
<b>Total</b>	<b>(8 726)</b>	<b>(8 932)</b>

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) mis en place en 2013, d'un montant de 72 millions d'euros, a été porté en déduction des frais de personnel.

Le détail des charges de retraite est donné en Note 28.7.

### Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Les amortissements inclus dans le résultat opérationnel courant concernent les actifs suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012
Frais de développement	(758)	(936)
Autres immobilisations incorporelles	(86)	(78)
Outillages spécifiques	(517)	(640)
Autres immobilisations corporelles	(1 046)	(1 232)
<b>Total</b>	<b>(2 407)</b>	<b>(2 886)</b>



## NOTE 8 - FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

(en millions d'euros)	2013	2012
Total des dépenses engagées	(1 966)	(2 373)
Frais de développement activés <sup>(1)</sup>	835	1 262
<b>Frais non activés</b>	<b>(1 131)</b>	<b>(1 111)</b>
Amortissement des frais de développement activés (note 14.1)	(754)	(936)
<b>Total</b>	<b>(1 885)</b>	<b>(2 047)</b>

<sup>(1)</sup> En complément à ces frais, sont activés des frais financiers au titre de la norme IAS 23 révisée "Coûts d'emprunts" (cf. note 14.1).

Les montants présentés dans le tableau ci-dessus sont nets des subventions reçues.

## NOTE 9 - PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS

(en millions d'euros)	2013	2012
Résultat de cession de biens immobiliers	28	389
Reprise sur perte de valeur des UGT, sur contrats onéreux et autres produits de la division Automobile (note 9.1)	366	1
Autres produits opérationnels non courants hors division Automobile	19	16
<b>Produits opérationnels non courants</b>	<b>413</b>	<b>406</b>
Perte de valeur des UGT, provisions pour contrats onéreux et autres charges de la division Automobile (note 9.1)	(1 100)	(3 971)
Perte de valeur des UGT et autres dépréciations du groupe Faurecia (note 9.2)	-	-
Perte de valeur des UGT des autres secteurs	(1)	(9)
Frais de rationalisation des structures (note 9.3)	(460)	(528)
Autres charges opérationnelles non courantes hors division Automobile	(21)	(20)
<b>Charges opérationnelles non courantes</b>	<b>(1 582)</b>	<b>(4 528)</b>

### 9.1. TEST DE VALEUR DES UGT ET PROVISIONS POUR CONTRATS ONÉREUX DE LA DIVISION AUTOMOBILE

Les actifs de l'UGT division Automobile ainsi que ceux de chaque UGT Véhicule ont fait l'objet au 31 décembre 2013 de tests de valeur. Ces tests reposent sur les meilleures estimations du Groupe dans un environnement économique incertain.

#### UGT division Automobile

Compte tenu des évolutions observées sur le deuxième semestre 2013, le Groupe a effectué une mise à jour des données prévisionnelles utilisées pour effectuer le test de perte de valeur de l'UGT division Automobile de décembre 2013. Ce test s'est appuyé sur le dernier plan à moyen terme qui couvre les années 2014-2018 (PMT).

Les prévisions des marchés automobiles retenues correspondent aux dernières estimations du Groupe qui s'appuient sur des prévisions externes. Les hypothèses de taux de change du PMT ont été revues sur la base des évolutions importantes constatées sur le second semestre 2013. Les prévisions de synergies avec General Motors ont été actualisées afin de tenir compte de l'évolution des accords.

L'ensemble de ces paramètres fait apparaître des indices de pertes de valeur sur les usines d'Amérique latine et de Russie qui, en conséquence, ont fait l'objet de tests de perte de valeur spécifiques.

L'estimation du résultat opérationnel courant annuel retenue pour l'évaluation de la valeur terminale a également été actualisée. Elle est fondée sur une estimation de la marge opérationnelle pouvant être atteinte à moyen terme compte tenu de l'ensemble des actions projetées par le Groupe. La valeur terminale tient compte d'un taux de croissance à l'infini de 1%, inchangé par rapport aux tests précédents.

Les flux ont été actualisés avec un taux après impôt de 9,5% pour les années 2014-2018 et de 10,5% pour la valeur terminale. Ces taux sont inchangés par rapport à ceux retenus au 31 décembre 2012 et au 30 juin 2013, et s'inscrivent dans la fourchette des références du secteur.

Les tests spécifiques réalisés sur les usines d'Amérique latine et de Russie conduisent à constater une perte de valeur totale de 1 009 millions d'euros, enregistrée en résultat opérationnel non courant. Elle concerne les immobilisations incorporelles pour 205 millions d'euros et les immobilisations corporelles pour 804 millions d'euros. Le test de l'UGT division Automobile dans son ensemble ne conduit pas à comptabiliser sur l'exercice 2013 d'autres variations de valeur que celles relatives à ces usines. Au 31 décembre 2013, compte-tenu des dépréciations antérieurement constatées, le total des dépréciations pour perte de valeur s'élève à un montant net de 4 713 millions d'euros. Après ces dépréciations, la valeur nette comptable des actifs incorporels et corporels de la division Automobile s'élève à cette date à 12 145 millions d'euros.

Les sensibilités aux principales variations d'hypothèses sont les suivantes : la dépréciation enregistrée en 2013 serait majorée de 443 millions d'euros avec un taux d'actualisation majoré de 0,5%, de 335 millions d'euros avec un taux de croissance à l'infini limité à 0,5%, de 1 067 millions d'euros avec un taux de marge opérationnelle réduit de 0,5% sur l'année de référence de la valeur terminale et de 1 239 millions d'euros si les trois facteurs étaient combinés.

Les tests de perte de valeur ont été réalisés sur la base d'un PMT dont les modalités de financement ne sont pas définitivement arrêtées au 31 décembre 2013. Le Groupe est confiant sur sa capacité à mettre en place les financements correspondants.

#### **UGT Véhicules et autres actifs automobiles**

Au-delà des pertes de valeur de 1 009 millions d'euros décrites ci-dessus, les autres pertes de valeur des UGT Véhicules et les provisions pour contrats onéreux de la division Automobile s'élèvent à 91 millions d'euros.

Concernant les actifs dédiés aux UGT Véhicules, à l'exception de certaines UGT de véhicules évoqués ci-après, le test au 31 décembre 2013 ne génère pas d'autres dépréciations que celles effectuées dans le cadre du test décrit ci-dessus.

Pour les UGT des véhicules produits en coopération, en complément des tests de perte de valeur sur les actifs, les engagements d'approvisionnement font l'objet de provisions pour pertes futures sur contrats lorsqu'ils dégagent des pertes prévisionnelles.

La mise à jour des données relatives aux volumes et aux marges de ces véhicules ainsi qu'aux cours prévisionnels des devises d'achat ont conduit sur l'exercice à une reprise de provision pour perte sur contrats onéreux de 201 millions d'euros, en raison notamment de la dépréciation du Yen par rapport à l'euro.

En faisant varier la parité prévisionnelle Yen/Euro retenue dans le test de +/- 5%, la charge de l'exercice aurait été soit minorée de 36 millions d'euros, soit au contraire majorée de 49 millions d'euros.

D'autres reprises de provisions et produits ont été comptabilisés pour 165 millions d'euros, soit un total de 366 millions d'euros compte tenu de la reprise sur contrats onéreux de 201 millions d'euros.

## **9.2. TEST DE VALEUR DES UGT ET AUTRES DÉPRÉCIATIONS DU GROUPE FAURECIA**

### **UGT au sein de Faurecia**

La valeur comptable de chaque UGT a fait l'objet d'une comparaison avec le montant le plus élevé de la valeur de marché et la valeur d'utilité définie comme égale à la somme des flux futurs de trésorerie actualisés, issus des dernières prévisions, pour chacune des UGT (Plan à Moyen Terme établi pour la période 2014-2017, révisé en fin d'année 2013 avec les dernières hypothèses du budget 2014). Les hypothèses de volumes reprises dans le Plan à Moyen Terme pour les années 2014-2017 sont issues de sources externes.

La principale hypothèse affectant la valeur d'utilité est le niveau de résultat opérationnel courant, notamment dans la valeur terminale. La marge pour l'année 2017 ressort à 4,9%.

L'extrapolation des prévisions de la dernière année du Plan à Moyen Terme (2017), projetée à l'infini, est déterminée en appliquant un taux de croissance de 1,5 %, identique à celui retenu pour la réalisation du test des deux exercices précédents.

Les flux futurs ont été actualisés au taux après impôt inchangé de 9,5 %.

Le test réalisé fin 2013 a permis de confirmer la valeur au bilan des écarts d'acquisition affectés aux quatre UGT ci-dessous dont la valeur au bilan consolidé est présentée ci-dessous :

(en millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
• Sièges d'automobile	793	792
• Technologies de contrôle des émissions	333	339
• Extérieurs d'automobile	125	123
• Systèmes d'Intérieur	46	46
<b>Total</b>	<b>1 297</b>	<b>1 300</b>

La sensibilité du résultat du test aux variations des hypothèses retenues pour la détermination fin 2013 de la valeur d'utilité des groupes d'actifs portant le principal écart d'acquisition est reflétée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Marge du test <sup>(1)</sup>	Taux d'actualisation des flux de trésorerie + 0,5 %	Taux de croissance à l'infini - 0,5 %	Taux de résultat opérationnel courant de la valeur terminale - 0,5 %	Combinaison des trois facteurs
Sièges d'automobile	1 564	(197)	(161)	(247)	(552)
Systèmes d'intérieur	771	(108)	(89)	(148)	(315)
Technologies de contrôle des émissions	1 341	(154)	(126)	(248)	(479)
Extérieurs d'automobile	394	(46)	(37)	(62)	(133)

<sup>(1)</sup> marge du test = valeur d'utilité - valeur nette comptable

Les baisses des valeurs d'utilité qui seraient consécutives aux simulations ci-dessus prises isolément et par combinaison des trois facteurs ne remettraient pas en cause la valorisation des écarts d'acquisition au bilan.

#### UGT Faurecia chez PSA Peugeot Citroën

L'écart d'acquisition Faurecia dans les comptes du Groupe a été testé à partir de la quote-part du Groupe au 31 décembre 2013, dans la somme des flux futurs de trésorerie actualisés, sous déduction des capitaux employés des activités de Faurecia, déterminés selon les hypothèses décrites ci-dessus. Compte tenu de la conversion des OCEANE sur l'exercice, la quote-part de détention de Faurecia par le Groupe au 31 décembre 2013 s'élève à 51,7%. Le test réalisé fin 2013 a permis de confirmer la valeur au bilan de l'écart d'acquisition de 187 millions d'euros (cf. Note 14.2).

La sensibilité du résultat du test aux variations des hypothèses retenues pour la détermination fin 2013 de la valeur d'utilité de l'écart d'acquisition Faurecia est reflétée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Marge du test <sup>(1)</sup>	Taux d'actualisation des flux de trésorerie + 0,5 %	Taux de croissance à l'infini - 0,5 %	Taux de résultat opérationnel courant de la valeur terminale - 0,5 %	Combinaison des trois facteurs
	1 917	(261)	(213)	(364)	(764)

<sup>(1)</sup> marge du test = valeur d'utilité - valeur nette comptable

Les baisses des valeurs d'utilité qui seraient consécutives aux sensibilités ci-dessus prises isolément et par combinaison des trois facteurs ne remettraient pas en cause la valorisation des écarts d'acquisition au bilan.

La valorisation boursière des titres Faurecia détenus par Peugeot S.A. s'élève au 31 décembre 2013 à 1 756 millions d'euros, représentative des transactions entre minoritaires sans prise de contrôle.

L'actif net de Faurecia dans les comptes du Groupe est valorisée à 935 millions d'euros (y compris l'écart d'acquisition enregistré par Peugeot S.A. à la même date). Aucune dépréciation n'est à constater.

### 9.3. FRAIS DE RATIONALISATION DES STRUCTURES

Les frais de rationalisation concernent pour l'essentiel des coûts de réduction des effectifs.

(en millions d'euros)	2013	2012
Automobile	(365)	(440)
Équipement automobile	(91)	(84)
Financement	-	-
Autres activités	(4)	(4)
<b>Total</b>	<b>(460)</b>	<b>(528)</b>

#### Division Automobile

Les frais de rationalisation de la division Automobile s'élèvent à 365 millions d'euros. Ils comprennent principalement pour la France :

- 177 millions d'euros de charges complémentaires au titre de la réorganisation de la base industrielle française de la division Automobile du Groupe et de redéploiement de ses effectifs, ainsi que le dispositif d'accompagnement proposé aux salariés.
- 140 millions d'euros de dotation aux provisions au titre des mesures annoncées au Comité Central d'Entreprise du 5 décembre 2013 dans le cadre du Nouveau Contrat Social. La dotation de l'exercice concerne principalement les personnes éligibles au plan seniors au 31 décembre 2013.

#### Division Équipement automobile (groupe Faurecia)

En 2013, les frais de rationalisation du groupe Faurecia s'élèvent à 91 millions d'euros, comprenant des coûts de restructuration pour 84 millions d'euros, principalement en France, en Allemagne et en Espagne.

## NOTE 10 - CHARGES DE FINANCEMENT

Les frais financiers sur autres emprunts correspondent aux intérêts de la période déterminés selon la méthode définie en Note 2.16.C.

(en millions d'euros)	2013	2012
Frais financiers sur emprunts <sup>(1)</sup>	(549)	(374)
Frais financiers sur découverts bancaires	(35)	(30)
Frais financiers sur location financement	(12)	(15)
Résultat de change sur opérations financières	(22)	(16)
Autres	(6)	(7)
<b>Total</b>	<b>(624)</b>	<b>(442)</b>

<sup>(1)</sup> Les frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 "Coûts d'emprunts" de 135 millions d'euros en 2013 (180 millions d'euros en 2012) sont déduits des frais financiers sur emprunts.

## NOTE 11 - PRODUITS ET CHARGES A CARACTERE FINANCIER

(en millions d'euros)	2013	2012
Produits nets des actifs financiers sur engagements de retraite	11	10
Autres produits financiers	60	162
<b>Produits à caractère financier</b>	<b>71</b>	<b>172</b>
Charges nettes sur engagements de retraite	(37)	(37)
Variation de la part inefficace des instruments financiers	(9)	5
Autres frais financiers	(197)	(200)
<b>Charges à caractère financier</b>	<b>(243)</b>	<b>(232)</b>

## NOTE 12 - IMPOTS SUR LES RESULTATS

### 12.1. CHARGE D'IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES

(en millions d'euros)	2013	2012
<b>Impôts courants</b>		
Impôts sur les bénéfices	(321)	(389)
<b>Impôts différés</b>		
Impôts différés de l'exercice	102	1 549
Pertes de valeur sur actifs sur déficits	(168)	(1 934)
<b>Total</b>	<b>(387)</b>	<b>(774)</b>

#### A. Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

En France, la société Peugeot S.A. a maintenu son option pour le régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 223 A du Code général des impôts pour elle-même et les filiales françaises contrôlées au moins à 95 %.

Par ailleurs, le Groupe applique les régimes nationaux optionnels d'intégration ou de consolidation fiscale.

#### B. Taux d'imposition en France

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 34,43 %, compte tenu de la contribution additionnelle.

La loi de finances rectificative du 29 décembre 2013 portant ce taux d'imposition à 38% est applicable jusqu'au 31 décembre 2015. La limitation de l'utilisation des déficits reportables sur bénéfices taxables de l'exercice est maintenue à 50% en 2013.

Les impôts différés passifs à échéance 2015 et les impôts différés actifs sur déficits qui pourront être imputés sur ces derniers (dans la limite de 50%) ont été réévalués à ce nouveau taux. L'impact est non significatif.

#### C. Impôts différés

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode comptable précisée en Note 2.19. Les impôts différés ont fait l'objet d'un test de perte de valeur sur la base des prévisions fiscales sur 5 ans cohérentes avec les tests de pertes de valeur sur l'UGT de la division Automobile.

Au 31 décembre 2012, en l'absence de perspectives de recouvrabilité sur l'intégration fiscale France de Peugeot S.A. à cet horizon :

- les impôts différés sur déficits non imputables sur les impôts différés passifs à hauteur de 50% ont été intégralement dépréciés pour un montant de 1 902 millions d'euros,
- les impôts différés passifs ont été repris en résultat à hauteur de 1 023 millions d'euros du fait de la perte de valeur constatée sur l'UGT division Automobile.

L'effet net en résultat de ces deux impacts a été de 879 millions d'euros.

Au 31 décembre 2013, sur la base de l'actualisation du test, les nouveaux impôts différés actifs sur déficits générés dans l'exercice à hauteur de 746 millions d'euros n'ont pas été reconnus en résultat. De plus, les impôts différés actifs sur déficits présents à l'ouverture ont été dépréciés à hauteur de 80 millions d'euros, compte tenu de la variation des impôts différés passifs nets.

## 12.2. RÉCONCILIATION ENTRE L'IMPÔT AU TAUX LÉGAL EN FRANCE ET L'IMPÔT DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2013</b>	2012
<b>Résultat avant impôt des sociétés consolidées par intégration globale</b>	(2 004)	(5 112)
<i>Taux d'impôt légal en France pour l'exercice</i>	38.0%	36.1%
<b>Impôt théorique calculé au taux d'impôt légal en France pour l'exercice</b>	<b>762</b>	<b>1 845</b>
<b>Effet impôt des éléments suivants :</b>		
• Différences permanentes	77	(28)
• Résultat taxable à taux réduit	14	34
• Crédits d'impôts	57	10
• Résultat France non soumis au taux majoré	(75)	(93)
• Différences de taux à l'étranger et autres	-	(32)
<b>Impôts sur les résultats avant perte de valeur sur l'intégration fiscale France</b>	<b>835</b>	<b>1 736</b>
<i>Taux effectif d'impôt groupe</i>	<b>41.7%</b>	34.0%
• Actifs sur déficits de l'intégration fiscale France de Peugeot S.A. générés sur l'exercice non reconnus	(746)	(576)
• Pertes de valeur sur l'intégration fiscale France de Peugeot S.A.	(80)	(1 902)
• Autres pertes de valeur	(396)	(32)
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>(387)</b>	<b>(774)</b>

Les crédits d'impôts comprennent des crédits d'impôt recherche n'ayant pas le caractère de subvention.

## 12.3. ÉVOLUTION DES POSTES D'IMPÔT AU BILAN

### A. Détail par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2013</b>	31/12/2012
<b>Impôts courants</b>		
Actif	188	150
Passif	(144)	(167)
	<b>44</b>	<b>(17)</b>
<b>Impôts différés</b>		
<i>Actifs avant compensation du déficit de l'intégration fiscale France</i>	836	964
<i>Compensation du déficit de l'intégration fiscale France</i>	(303)	(351)
Actifs nets	533	613
Passif	(822)	(801)
	<b>(289)</b>	<b>(188)</b>

## B. Evolutions

(en millions d'euros)	2013	2012
<b>Impôts courants</b>		
<b>A l'ouverture de l'exercice</b>	<b>(17)</b>	<b>50</b>
Charge	(321)	(389)
Capitaux propres	-	-
Règlement	388	320
Conversion et autres	(6)	2
<b>Totale à la clôture</b>	<b>44</b>	<b>(17)</b>
<b>Impôts différés</b>		
<b>A l'ouverture de l'exercice</b>	<b>(188)</b>	<b>148</b>
Charge	(77)	(385)
Capitaux propres	(33)	-
Conversion et autres	9	49
<b>Totale à la clôture</b>	<b>(289)</b>	<b>(188)</b>

## 12.4. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

(en millions d'euros)	2013	2012
<b>Crédits d'impôts</b>	<b>-</b>	<b>4</b>
<b>Impôts différés actifs sur déficits</b>		
<b>Valeur brute <sup>(1)</sup></b>	<b>4 697</b>	<b>3 822</b>
Dépréciations d'actifs reconnus à l'origine (note 12.1.C)	(2 084)	(1 975)
Actifs sur déficits non reconnus à l'origine <sup>(2)</sup>	(2 141)	(1 309)
Actifs sur déficits du groupe d'intégration fiscale France compensés <sup>(3)</sup>	(282)	(362)
Autres actifs sur déficits compensés	(35)	(56)
<b>Total impôts différés actifs sur déficits</b>	<b>155</b>	<b>120</b>
<b>Autres impôts différés actifs</b>	<b>378</b>	<b>489</b>
<b>Impôts différés actifs</b>	<b>533</b>	<b>613</b>
<b>Impôts différés passifs avant compensation <sup>(4)</sup></b>	<b>(1 104)</b>	<b>(1 163)</b>
Passifs d'impôts différés du groupe d'intégration fiscale France compensés <sup>(3)</sup>	282	362
<b>Impôts différés passifs</b>	<b>(822)</b>	<b>(801)</b>

<sup>(1)</sup> La valeur brute des impôts différés actifs sur déficits correspond à l'intégralité des impôts différés sur déficits reportables qu'ils soient reconnus ou non dans le bilan au 31 décembre 2013.

<sup>(2)</sup> Les actifs sur déficits non reconnus dépréciés concernent notamment Faurecia à hauteur de 759 millions d'euros (701 millions d'euros au 31 décembre 2012), et l'intégration fiscale France à hauteur de 1 354 millions d'euros (608 millions d'euros au 31 décembre 2012), dont 32 millions d'euros comptabilisés directement en contrepartie des capitaux propres.

<sup>(3)</sup> La compensation consiste à présenter au bilan une position nette d'impôt différé au sein du groupe d'intégration fiscale France, les impôts différés actifs étant couverts par les impôts différés passifs, en tenant compte de la limitation légale d'imputation des déficits fiscaux reportables (cf. Note 12.1).

<sup>(4)</sup> La capitalisation des frais de recherche et de développement et la divergence de durée ou de mode d'amortissement des immobilisations constituent les principales natures de différences temporelles à l'origine des impôts différés passifs.



## NOTE 13 - RESULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action part du groupe et le résultat net dilué par action part du groupe figurent en bas de page des comptes de résultats consolidés. Ils se déterminent de la manière suivante :

### 13.1. RÉSULTAT NET PAR ACTION - PART DU GROUPE

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé compte tenu des différentes évolutions du capital social, corrigées des détentions par le Groupe de ses propres actions.

	2013	2012
Résultat net consolidé des activités poursuivies - part du groupe ( <i>en millions d'euros</i> )	(2 315)	(5 820)
Résultat net consolidé - part du groupe ( <i>en millions d'euros</i> )	(2 317)	(5 008)
Nombre moyen d'actions de 1 euro en circulation	342 051 814	321 185 403
<i>Résultat net des activités poursuivies - part du groupe - par action de 1 euro (en euros)</i>	<i>(6.76)</i>	<i>(18.12)</i>
<i>Résultat net - part du groupe - par action de 1 euro (en euros)</i>	<i>(6.77)</i>	<i>(15.59)</i>

### 13.2. RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION - PART DU GROUPE

Le résultat net par action après effet dilutif, est calculé suivant la méthode du "rachat d'actions". Il est calculé en prenant en compte la levée des options d'achat d'actions, les actions gratuites accordées aux salariés et la conversion des OCEANE lorsqu'elle n'est pas relative.

L'OCEANE de Peugeot S.A. et les plans d'options d'achat d'actions n'ont pas d'effet de dilution potentielle en 2012 et 2013.

Les effets du calcul sont les suivants :

#### A. Effet sur le nombre moyen d'actions

	2013	2012
Nombre moyen d'actions de 1 euro en circulation	342 051 814	321 185 403
Effet dilutif suivant la méthode du "rachat d'actions" des :		
• plans d'options d'achat d'actions (note 26.3)	-	-
• OCEANE en circulation (note 29.2)	-	-
<b>Nombre moyen d'actions après dilution</b>	<b>342 051 814</b>	<b>321 185 403</b>

#### B. Effet de la dilution de Faurecia sur le résultat net consolidé des activités poursuivies - part du groupe

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012
Résultat net consolidé des activités poursuivies - part du groupe	(2 315)	(5 820)
Effet de la dilution chez Faurecia	-	(2)
<b>Résultat net consolidé des activités poursuivies (après effet de la dilution de Faurecia)</b>	<b>(2 315)</b>	<b>(5 822)</b>
<i>Résultat net des activités poursuivies - part du groupe - dilué par action (en euros)</i>	<i>(6.76)</i>	<i>(18.13)</i>

## C. Effet de la dilution de Faurecia sur le résultat net consolidé - part du groupe

(en millions d'euros)	2013	2012
Résultat net consolidé - part du groupe	(2 317)	(5 008)
Effet de la dilution chez Faurecia	-	(2)
<b>Résultat net consolidé (après effet de la dilution de Faurecia)</b>	<b>(2 317)</b>	<b>(5 010)</b>
Résultat net - part du groupe - dilué par action (en euros)	(6.77)	(15.60)

L'OCEANE de septembre 2012 de Faurecia ainsi que les plans d'attribution d'actions gratuites émis par Faurecia ont un effet potentiel sur le nombre total d'actions Faurecia en circulation sans impacter le nombre d'actions détenues par le groupe PSA Peugeot Citroën. Ainsi, la part du groupe PSA Peugeot Citroën dans le résultat net serait potentiellement diluée.

La conversion en décembre 2013 de l'OCEANE de novembre 2009 est sans effet sur le résultat net par action 2013.

Compte tenu des caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions de Faurecia, ces derniers ne sont pas dilutifs en 2012 et 2013.

## NOTE 14 - ECARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### 14.1. ÉVOLUTION DE LA VALEUR NETTE COMPTABLE

31/12/2013 (en millions d'euros)	Écarts d'acquisition	Frais de développement	Logiciels et autres	Immobilisations incorporelles
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>1 564</b>	<b>3 757</b>	<b>376</b>	<b>4 133</b>
Acquisitions et augmentations <sup>(1)</sup>	-	928	79	1 007
Dotations	-	(758)	(86)	(844)
Pertes de valeur <sup>(2)</sup>	-	(200)	(4)	(204)
Sorties	-	(55)	(13)	(68)
Changement de périmètre et autres	4	17	23	40
Écart de conversion	(7)	(30)	(2)	(32)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>1 561</b>	<b>3 659</b>	<b>373</b>	<b>4 032</b>

<sup>(1)</sup> dont 93 millions d'euros de frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 révisée "Coûts d'emprunts" (cf. note 2.11).

<sup>(2)</sup> dont 227 millions d'euros au titre de la perte de valeur des autres actifs de l'UGT de la division Automobile (cf. note 9.1).

31/12/2012 (en millions d'euros)	Écarts d'acquisition	Frais de développement	Logiciels et autres	Immobilisations incorporelles
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>1 582</b>	<b>4 958</b>	<b>511</b>	<b>5 469</b>
Acquisitions et augmentations <sup>(1)</sup>	-	1 370	89	1 459
Dotations	-	(936)	(78)	(1 014)
Pertes de valeur <sup>(2)</sup>	(10)	(1 593)	(84)	(1 677)
Sorties	-	-	(8)	(8)
Changement de périmètre et autres <sup>(3)</sup>	(8)	(11)	(55)	(66)
Écart de conversion	-	(31)	1	(30)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>1 564</b>	<b>3 757</b>	<b>376</b>	<b>4 133</b>

<sup>(1)</sup> dont 111 millions d'euros de frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 révisée "Coûts d'emprunts" (cf. note 2.11).

<sup>(2)</sup> dont 10 millions d'euros sur l'écart d'acquisition et 1 642 millions d'euros au titre de la perte de valeur des autres actifs de l'UGT de la division Automobile.

<sup>(3)</sup> dont -48 millions d'euros d'écart d'acquisition et -78 millions d'euros de logiciels et autres du groupe Gefco reclassés en activités destinées à être cédés conformément à la norme IFRS 5.

## 14.2. DÉTAIL DES ÉCARTS D'ACQUISITION À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(en millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
<b>Valeur nette</b>		
UGT Faurecia	187	187
UGT au sein de Faurecia	1 297	1 300
UGT de Banque PSA Finance	77	77
<b>Total</b>	<b>1 561</b>	<b>1 564</b>

Les tests de perte de valeur des écarts d'acquisition affectés aux UGT du secteur Équipement automobile sont commentés en Note 9.

## NOTE 15 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

### 15.1. DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'évolution de la valeur nette comptable est la suivante :

31/12/2013	Terrains et constructions	Matériel et outillages	Véhicules donnés en location <sup>(3)</sup>	Matériel de transport et de maintenance	Agencements, installations et autres	Encours	Total
(en millions d'euros)							
<b>Valeur nette</b>							
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>2 935</b>	<b>4 966</b>	<b>2 587</b>	<b>30</b>	<b>297</b>	<b>1 623</b>	<b>12 438</b>
Acquisitions et augmentations <sup>(1)</sup>	66	485	-	22	26	830	1 429
Dotations aux amortissements	(247)	(1 254)	9	(8)	(63)	-	(1 563)
Pertes de valeur <sup>(2)</sup>	(241)	(630)	-	(2)	(32)	(44)	(949)
Sorties	(35)	(16)	-	(13)	(3)	-	(67)
Transferts et reclassements	32	1 072	-	-	50	(1 154)	-
Changement de périmètre et autres <sup>(3)</sup>	15	379	(208)	1	34	(427)	(206)
Écart de conversion	(42)	(88)	(7)	-	(6)	(24)	(167)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>2 483</b>	<b>4 914</b>	<b>2 381</b>	<b>30</b>	<b>303</b>	<b>804</b>	<b>10 915</b>
Dont valeur brute	7 110	30 232	2 818	108	945	846	42 059
Dont amortissements et pertes de valeur	(4 627)	(25 318)	(437)	(78)	(642)	(42)	(31 144)

<sup>(1)</sup> Y compris immobilisations corporelles acquises en location financement pour un montant de 32 millions d'euros. Les frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 révisée "Coûts d'emprunts" s'élèvent à 42 millions d'euros (cf. note 2.11).

<sup>(2)</sup> dont 907 millions d'euros au titre de la perte de valeur des autres actifs de l'UGT de la division Automobile (cf. note 9.1).

<sup>(3)</sup> Le mouvement "Changement de périmètre et autres" du poste "Véhicules donnés en location" comprend les variations nettes de l'exercice (acquisitions diminuées des sorties).

<b>31/12/2012</b>							
<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains et constructions	Matériel et outillages	Véhicules donnés en location <sup>(2)</sup>	Matériel de transport et de manutention	Agencements, installations et autres	Encours	<b>Total</b>
<b>Valeur nette</b>							
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>3 133</b>	<b>6 101</b>	<b>2 693</b>	<b>99</b>	<b>273</b>	<b>1 775</b>	<b>14 074</b>
Acquisitions et augmentations <sup>(1)</sup>	268	687	-	11	59	1 361	2 386
Dotations aux amortissements	(264)	(1 531)	(14)	(7)	(56)	-	(1 872)
Pertes de valeur <sup>(2)</sup>	(66)	(1 523)	-	-	(2)	(2)	(1 593)
Sorties	(237)	(21)	-	(9)	(8)	-	(275)
Transferts et reclassements	62	1 032	-	5	36	(1 135)	-
Changement de périmètre et autres <sup>(3)</sup>	63	293	(101)	(69)	(3)	(370)	(187)
Écart de conversion	(24)	(72)	9	-	(2)	(6)	(95)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>2 935</b>	<b>4 966</b>	<b>2 587</b>	<b>30</b>	<b>297</b>	<b>1 623</b>	<b>12 438</b>
<i>Dont valeur brute</i>	<i>7 133</i>	<i>30 166</i>	<i>3 015</i>	<i>109</i>	<i>853</i>	<i>1 625</i>	<i>42 901</i>
<i>Dont amortissements et pertes de valeur</i>	<i>(4 198)</i>	<i>(25 200)</i>	<i>(428)</i>	<i>(79)</i>	<i>(556)</i>	<i>(2)</i>	<i>(30 463)</i>

<sup>(1)</sup> Y compris immobilisations corporelles acquises en location financement pour un montant de 108 millions d'euros. Les frais financiers activés au titre de la norme IAS 23 révisée "Coûts d'emprunts" s'élèvent à 69 millions d'euros (cf. note 2.11).

<sup>(2)</sup> dont 1 357 millions d'euros au titre de la perte de valeur des actifs de l'UGT de la division Automobile.

<sup>(3)</sup> Le mouvement "Changement de périmètre et autres" du poste "Véhicules donnés en location" comprend les variations nettes de l'exercice (acquisitions diminuées des sorties).

## 15.2. VÉHICULES DONNÉS EN LOCATION

Les véhicules donnés en location comprennent les véhicules loués à des particuliers par les sociétés du Groupe et les véhicules vendus avec clause de rachat retraités selon les principes énoncés en Note 2.5.A.(a).

Ils se ventilent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2013</b>	31/12/2012
Véhicules sous clause de rachat	2 374	2 547
Véhicules donnés en location courte durée	7	40
<b>Total valeur nette</b>	<b>2 381</b>	<b>2 587</b>

## NOTE 16 - TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Il s'agit des entreprises détenues entre 20 % et 50 % sur lesquelles PSA Peugeot Citroën exerce une influence notable ou un contrôle conjoint, et consolidées selon la méthode de la mise en équivalence (cf. Note 2.1.A). Ce sont en majorité des sociétés industrielles et commerciales qui ont pour objet de produire, soit des pièces et équipements destinés à la construction automobile, soit des véhicules complets, ou de fournir des prestations de transport et de logistique.

### 16.1. ÉVOLUTION DE LA VALEUR D'ÉQUIVALENCE

(en millions d'euros)	2013	2012
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>1 536</b>	<b>1 472</b>
Dividendes et transferts de résultat <sup>(1)</sup>	(133)	(124)
Quote-part du résultat net	176	160
Entrées en consolidation	-	18
Augmentation / (Diminution) de capital	42	22
Variations de périmètre et autres	(13)	7
Écart de conversion	(35)	(19)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>1 573</b>	<b>1 536</b>
Dont écart d'acquisition Dongfeng Peugeot Citroën Automobile	72	73
Dont écart d'acquisition Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company Ltd	5	5
Dont écart d'acquisition sur Gefco	57	57

<sup>(1)</sup> Les dividendes et transferts de résultat 2013 comprennent 112 millions d'euros de dividendes nets distribués par DPCA, part du Groupe, dont 11 millions d'euros de retenue à la source.

### 16.2. QUOTE-PART DES CAPITAUX PROPRES DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en millions d'euros)	Demier % de détention	31/12/2013	31/12/2012
<b>Coopération avec Dongfeng</b>			
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile <sup>(1)</sup>	50 %	884	822
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company Ltd <sup>(1)</sup>	50 %	83	45
<b>Coopération avec Changan</b>			
Changan PSA Automobiles Co., Ltd (CAPSA)	50 %	163	214
<b>Coopération avec Toyota</b>			
Toyota Peugeot Citroën Automobiles	50 %	127	136
<b>Coopération avec Fiat</b>			
Sevel SpA	50 %	70	71
<b>Coopération avec Renault</b>			
Française de Mécanique	50 %	-	10
Société de Transmissions Automatiques	20 %	-	2
<b>Autres</b>			
Sociétés du groupe Gefco <sup>(1)</sup>		148	141
Sociétés du groupe Faurecia		84	78
Autres hors Faurecia et Gefco		9	10
<b>Total</b>		<b>1 568</b>	<b>1 529</b>

<sup>(1)</sup> Y compris écart d'acquisition (cf. note 16.1)

La quote-part des capitaux des sociétés mises en équivalence se décompose en 1 573 millions d'euros de quotes-parts de capitaux propres positives (1 536 millions au 31 décembre 2012) classées en "Titres mis en équivalence" et 5 millions d'euros de quotes-parts négatives classées en "Provisions non courantes" (7 millions au 31 décembre 2012).

### 16.3. QUOTE-PART DES RÉSULTATS NETS DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en millions d'euros)	Demier % de détention	2013	2012
<b>Coopération avec Dongfeng</b>			
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile	50 %	187	171
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company Ltd	50 %	8	7
<b>Coopération avec Changan</b>			
Changan PSA Automobiles Co., Ltd (CAPSA)	50 %	(49)	(18)
<b>Coopération avec Toyota</b>			
Toyota Peugeot Citroën Automobiles	50 %	4	15
<b>Coopération avec Fiat</b>			
Sevelind	50 %	-	(1)
Sevel SpA	50 %	2	-
<b>Coopération avec Renault</b>			
Française de Mécanique	50 %	(3)	(5)
Société de Transmissions Automatiques	20 %	-	-
<b>Coopération avec BMW</b>			
BMW Peugeot Citroën Electrification BV	0%	-	(35)
<b>Autres</b>			
Sociétés du groupe Gefco		12	-
Sociétés du groupe Faurecia		14	24
Autres hors Faurecia et Gefco		1	2
<b>Total</b>		<b>176</b>	<b>160</b>

### 16.4. QUOTE-PART DES ÉLÉMENTS FINANCIERS CARACTÉRISTIQUES DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

#### A. Information globale

(en millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
Immobilisations corporelles	1 697	1 640
Besoin en fonds de roulement <sup>(1)</sup>	(899)	(565)
Autres capitaux employés <sup>(2)</sup>	646	534
<b>Total capitaux employés</b>	<b>1 444</b>	<b>1 609</b>
Dettes à long et moyen terme	(337)	(151)
Autres éléments financiers	461	71
<b>Total Position Financière Nette</b>	<b>124</b>	<b>(80)</b>
<b>Total capitaux propres (note 16.2)</b>	<b>1 568</b>	<b>1 529</b>
<b>Investissements en immobilisations corporelles</b>	<b>445</b>	<b>408</b>

<sup>(1)</sup> Le capital de Changan PSA Automobiles Co., Ltd n'était pas totalement libéré au 31 décembre 2012. La part non libérée était incluse dans le besoin en fonds de roulement pour 75 millions d'euros. Les sommes correspondantes ont été versées à CAPSA en 2013.

<sup>(2)</sup> Les principaux postes de bilan compris dans les autres capitaux employés au 31 décembre 2013 concernent des immobilisations incorporelles pour 561 millions d'euros (517 millions d'euros au 31 décembre 2012) et des provisions pour 100 millions d'euros (118 millions au 31 décembre 2012).

## B. Détail par société des éléments significatifs

### (a) Capitaux employés

<i>(en millions d'euros)</i>	Dernier % de détention	31/12/2013	31/12/2012
<b>Coopération avec Dongfeng</b>			
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile	50 %	508	634
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company Ltd	50 %	83	45
<b>Coopération avec Changan</b>			
Changan PSA Automobiles Co., Ltd (CAPSA)	50 %	289	252
<b>Coopération avec Toyota</b>			
Toyota Peugeot Citroën Automobiles	50 %	158	154
<b>Coopération avec Fiat</b>			
Sevel SpA	50 %	181	207
<b>Coopération avec Renault</b>			
Française de Mécanique	50 %	-	93
Société de Transmissions Automatiques	20 %	-	1
<b>Autres</b>			
Sociétés du groupe Gefco		177	169
Sociétés du groupe Faurecia		49	52
Autres hors Faurecia et Gefco		(1)	2
<b>Total</b>		<b>1 444</b>	<b>1 609</b>

### (b) Position financière nette

<i>(en millions d'euros)</i>	Dernier % de détention	31/12/2013	31/12/2012
<b>Coopération avec Dongfeng</b>			
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile	50 %	376	188
Dongfeng Peugeot Citroën Automobile Finance Company Ltd	50 %	-	-
<b>Coopération avec Changan</b>			
Changan PSA Automobiles Co., Ltd (CAPSA)	50 %	(126)	(38)
<b>Coopération avec Toyota</b>			
Toyota Peugeot Citroën Automobiles	50 %	(31)	(18)
<b>Coopération avec Fiat</b>			
Sevel SpA	50 %	(111)	(136)
<b>Coopération avec Renault</b>			
Française de Mécanique	50 %	-	(83)
Société de Transmissions Automatiques	20 %	-	1
<b>Autres</b>			
Sociétés du groupe Gefco		(29)	(28)
Sociétés du groupe Faurecia		35	26
Autres hors Faurecia et Gefco		10	8
<b>Total</b>		<b>124</b>	<b>(80)</b>

## 16.5. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR DONGFENG PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILE

Les principales données financières à 100% aux normes IFRS concernant Dongfeng Peugeot Citroën Automobile sont présentées dans le tableau ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013	31/12/2012
Chiffre d'affaires	7 034	5 222
Résultat Opérationnel Courant	439	285
Résultat Net	375	343
Total du bilan	4 945	4 095
Position financière nette	752	376
Dividendes reçus par le groupe PSA Peugeot Citroën	112	94
Retenues à la source sur dividendes reçus	11	10

<i>(en millions de yuans)</i>	31/12/2013	31/12/2012
Chiffre d'affaires	57 447	42 358
Résultat Opérationnel Courant	3 621	2 312
Résultat Net	3 057	2 781
Total du bilan	41 284	33 663
Position financière nette	6 280	3 080
Dividendes reçus par le groupe PSA Peugeot Citroën	906	776
Retenues à la source sur dividendes reçus	91	78

## 16.6. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES – SOCIÉTÉS MISES EN EQUIVALENCE

Les transactions avec ces entreprises se font sur une base de prix de marché.

Les dettes et créances vis-à-vis des sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013	31/12/2012
Prêts à long terme	-	57
Prêts - part à moins d'un an	-	333
Créances d'exploitation	263	282
Dettes d'exploitation	(703)	(1 041)

Les transactions de ventes et d'achats réalisées par le Groupe avec les sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012
Ventes <sup>(1)</sup>	1 489	1 137
Achats <sup>(2)</sup>	(4 539)	(3 473)

<sup>(1)</sup> dont ventes à DCPA pour 1 226 millions d'euros en 2013 (858 millions d'euros en 2012)

<sup>(2)</sup> dont achats à DCPA pour 25 millions d'euros en 2013 (31 millions d'euros en 2012)



## NOTE 17 - AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en Note 2.16.B pour les prêts et créances, les actifs financiers classés en "actifs disponibles à la vente", les actifs financiers classés en "juste valeur par résultat", et les instruments dérivés.

31/12/2013	Actifs financiers classés en				Total
	Prêts et créances	"disponibles à la vente"	"juste valeur par résultat"	Instruments dérivés	
<i>(en millions d'euros)</i>					
<b>Valeur brute</b>					
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>344</b>	<b>171</b>	<b>374</b>	-	<b>889</b>
Acquisitions et augmentations	188	-	55	-	243
Cessions	(27)	(88)	(68)	-	(183)
Revalorisations	-	(83)	4	17	(62)
Transferts en actifs financiers courants <sup>(1)</sup>	(10)	-	-	-	(10)
Conversion et variation de périmètre	(16)	-	(9)	(2)	(27)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>479</b>	<b>-</b>	<b>356</b>	<b>15</b>	<b>850</b>
<b>Provisions</b>					
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>(117)</b>	-	-	-	<b>(117)</b>
Dotations nettes de l'exercice	(5)	-	-	-	(5)
Conversion et variation de périmètre	(5)	-	-	-	(5)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>(127)</b>	-	-	-	<b>(127)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	227	171	374	-	772
<b>Valeur nette à la clôture de l'exercice</b>	<b>352</b>	<b>-</b>	<b>356</b>	<b>15</b>	<b>723</b>

<sup>(1)</sup> Les titres de placement "classés en juste valeur par résultat" transférés en actifs financiers courants correspondent à des titres de créances négociables dont l'échéance à fin 2013 était inférieure à un an.

Les actifs financiers classés en « disponibles à la vente » concernaient au 31 décembre 2012 les actions BNP Paribas que le Groupe a cédées le 14 mars 2013 pour un montant de 177 millions d'euros. Cette opération a dégagé une plus-value avant impôts de 89 millions d'euros, prenant en compte le recyclage des variations de juste valeur précédemment classées en « Produits et charges nets comptabilisés directement en capitaux propres ».

La variation des actifs financiers courants résulte notamment d'un changement dans la structure de placements au bénéfice d'instruments financiers de moins de trois mois à l'origine, classés en trésorerie.

31/12/2012	Actifs financiers classés en				Total
	Prêts et créances	"disponibles à la vente"	"juste valeur par résultat"	Instruments dérivés	
<i>(en millions d'euros)</i>					
<b>Valeur brute</b>					
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>272</b>	<b>122</b>	<b>547</b>	<b>235</b>	<b>1 176</b>
Acquisitions et augmentations	95	5	63	-	163
Cessions	(2)	(4)	(6)	(304)	(316)
Revalorisations	-	48	12	69	129
Transferts en actifs financiers courants <sup>(1)</sup>	(19)	-	(239)	-	(258)
Conversion et variation de périmètre	(2)	-	(3)	-	(5)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>344</b>	<b>171</b>	<b>374</b>	<b>-</b>	<b>889</b>
<b>Provisions</b>					
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>(115)</b>	-	-	-	<b>(115)</b>
Dotations nettes de l'exercice	(2)	-	-	-	(2)
Conversion et variation de périmètre	-	-	-	-	-
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>(117)</b>	-	-	-	<b>(117)</b>
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	157	122	547	235	1 061
<b>Valeur nette à la clôture de l'exercice</b>	<b>227</b>	<b>171</b>	<b>374</b>	<b>-</b>	<b>772</b>

<sup>(1)</sup> Les titres de placement "classés en juste valeur par résultat" transférés en actifs financiers courants correspondent à des titres de créances négociables dont l'échéance à fin 2012 était inférieure à un an.

La valeur des actifs financiers classés en "actifs disponibles à la vente" comprend une plus-value latente de 83 millions d'euros à la clôture (35 millions d'euros à l'ouverture).

## NOTE 18 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(en millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
Excédents versés sur engagements de retraite (note 28)	261	150
Parts FMEA	64	74
Instruments dérivés <sup>(1)</sup>	-	2
Dépôts de garantie et autres	277	288
<b>Total</b>	<b>602</b>	<b>514</b>

<sup>(1)</sup> Ce poste correspond à la part non courante des instruments dérivés sur risque matières.

Le Groupe détient une participation dans les fonds communs de placement à risques dénommés "Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles" (FMEA - rang 1 et rang 2). Le Groupe est engagé à hauteur de 204 millions d'euros dans ces deux fonds, dont 125 millions d'euros versés à ce jour. Ces parts, classées en "actifs disponibles à la vente" en application d'IAS 39, sont évaluées à leur juste valeur (cf. Note 2.16.B (2)). Elles sont comptabilisées en "Autres actifs non courants" compte tenu de l'indisponibilité long terme de ces fonds.

Les difficultés rencontrées par le secteur de l'équipement automobile ont amené le Groupe à déprécier de 52 millions d'euros sa participation dans le FMEA au 31 décembre 2013 sur la base de la valorisation communiquée par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le Groupe considère qu'une perte de valeur d'une durée supérieure à trois ans doit être qualifiée de durable (cf. Note 2.16.(B) (2)). Concernant sa participation dans le FMEA, le Groupe estimant la dépréciation durable, l'a comptabilisée par résultat.

## NOTE 19 - PRETS ET CREANCES DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en Note 2.16.B (3) (a).

### 19.1. ANALYSE DES CRÉANCES

(en millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
<b>Encours net "Retail et Corporate &amp; assimilés"</b>		
Vente à crédit	8 863	9 777
Location longue durée	4 681	4 703
Location avec option d'achat	2 039	2 280
Autres créances	133	152
Comptes ordinaires et autres	46	95
<b>Total encours net "Retail et Corporate &amp; assimilés"</b>	<b>15 762</b>	<b>17 007</b>
<b>Encours net de financement de stock à la clientèle "Corporate réseaux"</b>		
Financement aux réseaux	4 495	5 007
Autres créances	725	733
Autres	330	314
<b>Total encours net de financement de stock à la clientèle "Corporate réseaux"</b>	<b>5 550</b>	<b>6 054</b>
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	23	85
Éliminations	(55)	(51)
<b>Total</b>	<b>21 280</b>	<b>23 095</b>

La juste valeur des prêts et créances des activités de financement s'élève à 21 234 millions d'euros au 31 décembre 2013 (22 896 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Les créances sur la clientèle finale (*Retail et Corporate & assimilés*) représentent les crédits accordés aux clients des marques Peugeot et Citroën, par les sociétés de Financement, pour l'acquisition de véhicules automobiles.

Les crédits aux réseaux de distribution (*Corporate réseaux*) comprennent les créances des sociétés des marques Peugeot et Citroën sur leurs réseaux de concessionnaires et certains importateurs européens, cédées aux sociétés de Financement du Groupe, et les crédits accordés par ces dernières aux réseaux, pour financer leur besoin en fonds de roulement.

Les crédits à la clientèle finale comprennent 8 788 millions d'euros de créances de financement Automobile titrisées non décomptabilisées au 31 décembre 2013 (6 742 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Le groupe Banque PSA Finance a procédé en 2013 à plusieurs opérations de titrisation par l'intermédiaire d'entités ad hoc.

Le 9 avril 2013, la filiale Sofira a cédé au fonds Auto ABS DFP Master Compartment France 2013 un montant de 818 millions d'euros de créances de financement de stock aux Réseaux, pour un montant de 808 millions d'euros après décote. Le fonds a émis des obligations de classe A notées Aaa/AAA (550 millions d'euros), des obligations de classe S notées Aaa/AAA (30 millions d'euros) et des obligations de classe B (228 millions d'euros).

Le 4 mai 2013, la succursale allemande de Banque PSA Finance a cédé au FCT Auto ABS 2013-1 des créances pour un montant de 478 millions d'euros correspondant aux loyers futurs de contrats de location longue durée. Le fonds a émis des obligations de classe A notées AAA/Aaa (362 millions d'euros) et des obligations de classe B (116 millions d'euros).

Le 7 juin 2013, la filiale Crédipar a cédé 495 millions d'euros de créances de financement automobile au FCT Auto ABS 2013-2. Le fonds a émis des obligations de classe A notées AAA/Aaa (450 millions d'euros), des obligations mezzanine de classe B notées A+/A2 (20 millions d'euros) et des obligations de classe C (25 millions d'euros).

En octobre 2013, d'une part, la succursale allemande de Banque PSA Finance a cédé au FCT Auto ABS German Lease Master des créances pour un montant de 20 millions d'euros correspondant aux loyers futurs de contrats de location longue durée. Le fonds a émis des obligations de classe A notées AAA/Aaa (14 millions d'euros) et des obligations de classe B (6 millions d'euros). D'autre part, la filiale Crédipar a cédé au FCT Auto ABS2 2013-A des créances pour un montant de 735 millions d'euros correspondant aux loyers futurs de contrats de location longue durée. Le fonds a émis des obligations de classe A notées Aaa/AAA (522 millions d'euros), des obligations de classe B notées A2/A (52 millions d'euros) et des obligations de classe C (162 millions d'euros).

En novembre 2013, la succursale allemande a d'une part cédé au FCT Auto ABS DFP Master Compartment Germany 2013 un montant de 302 millions d'euros de créances de financement de stock aux Réseaux, pour un montant de 297 millions d'euros après décote. Le fonds a émis des obligations de classe A notées Aaa/AAA (189 millions d'euros) et des obligations de classe B (108 millions d'euros). Elle a d'autre part cédé 230 millions d'euros de créances de financement automobile au FCT Auto ABS German Loans Master. Le fonds a émis des obligations de classe A notées AAA/Aaa (196 millions d'euros) et des obligations de classe B (34 millions d'euros).

En novembre 2013, la filiale suisse a cédé au fonds Auto ABS Swiss Leases 2013 GmbH des créances pour un montant de 245 millions d'euros correspondant aux loyers futurs de contrats de location longue durée. Le fonds a émis des obligations de classe A (196 millions d'euros) et un certificat subordonné souscrit par la filiale suisse (49 millions d'euros).

Les entités ad hoc de titrisation de créances sont consolidées par intégration globale, dans la mesure où les filiales et succursales de Banque PSA Finance portent l'essentiel des risques et des avantages de ces entités.

Le montant inscrit au passif en titres émis, correspondant à ces opérations de titrisation, est présenté en Note 32 "Dettes des activités de financement".

## 19.2. CRÉANCES CÉDÉES PAR LA DIVISION AUTOMOBILE

L'encours des créances de la division Automobile cédées aux sociétés de Financement dont elle prend en charge le coût de financement, s'élève à la fin de l'exercice à :

(en millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
	3 260	3 600

## 19.3. ÉCHÉANCIERS DES PRÊTS ET CRÉANCES

31/12/2013 (en millions d'euros)	Ventes à crédit	Location avec option d'achat	Location longue durée	Financement de stocks aux réseaux	Autres <sup>(1)</sup>	Total
Non réparti	432	153	178	183	303	1 249
0 à 3 mois	966	189	683	3 467	153	5 458
3 mois à 6 mois	800	170	527	705	59	2 261
6 mois à 1 an	1 737	318	974	222	168	3 419
2 à 5 ans	5 212	1 344	2 601	11	371	9 539
+ 5 ans	89	5	-	-	63	157
<b>Total créances brutes</b>	<b>9 236</b>	<b>2 179</b>	<b>4 963</b>	<b>4 588</b>	<b>1 117</b>	<b>22 083</b>
Dépôts de garantie	-	-	(64)	(72)	-	(136)
Dépréciations	(348)	(96)	(96)	(21)	(74)	(635)
<b>Total créances nettes</b>	<b>8 888</b>	<b>2 083</b>	<b>4 803</b>	<b>4 495</b>	<b>1 043</b>	<b>21 312</b>

<sup>(1)</sup> Autres créances y compris les "comptes ordinaires" et les "éléments intégrés au coût amorti".

31/12/2012 (en millions d'euros)	Ventes à crédit	Location avec option d'achat	Location longue durée	Financement de stocks aux réseaux	Autres <sup>(1)</sup>	Total
Non réparti	478	151	177	200	354	1 360
0 à 3 mois	1 048	204	604	3 969	148	5 973
3 mois à 6 mois	918	185	507	575	80	2 265
6 mois à 1 an	1 902	361	900	347	131	3 641
2 à 5 ans	5 558	1 507	2 821	14	383	10 283
+ 5 ans	292	5	1	-	77	375
<b>Total créances brutes</b>	<b>10 196</b>	<b>2 413</b>	<b>5 010</b>	<b>5 105</b>	<b>1 173</b>	<b>23 897</b>
Dépôts de garantie	-	-	(135)	(74)	-	(209)
Dépréciations	(375)	(86)	(93)	(24)	(49)	(627)
<b>Total créances nettes</b>	<b>9 821</b>	<b>2 327</b>	<b>4 782</b>	<b>5 007</b>	<b>1 124</b>	<b>23 061</b>

<sup>(1)</sup> Autres créances y compris les "comptes ordinaires" et les "éléments intégrés au coût amorti".

## 19.4. PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES CRÉANCES

### A. Encours net "Retail et Corporate & assimilés"

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013	31/12/2012
Créances saines sans impayés	15 051	16 207
Créances saines avec impayés	631	698
Créances douteuses	668	706
<b>Total encours brut "Retail et Corporate &amp; assimilés"</b>	<b>16 350</b>	<b>17 611</b>
<b>Eléments intégrés au coût amorti</b>	<b>45</b>	<b>92</b>
Dépôts de garantie	(63)	(115)
Dépréciations créances saines avec impayés	(43)	(47)
Dépréciations créances douteuses	(527)	(534)
<b>Dépréciations</b>	<b>(570)</b>	<b>(581)</b>
<b>Total encours net "Retail et Corporate &amp; assimilés"</b>	<b>15 762</b>	<b>17 007</b>
Dotations aux provisions	(147)	(276)
Reprises pour utilisation	151	108

### B. Encours net "Corporate réseaux"

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013	31/12/2012
Créances saines sans impayés	5 438	5 912
Créances saines avec impayés	10	40
Créances douteuses	250	264
<b>Total encours brut "Corporate réseaux"</b>	<b>5 698</b>	<b>6 216</b>
<b>Eléments intégrés au coût amorti</b>	<b>(10)</b>	<b>(10)</b>
Dépôts de garantie	(73)	(94)
Dépréciations créances douteuses	(65)	(58)
<b>Total encours net "Corporate réseaux"</b>	<b>5 550</b>	<b>6 054</b>
Dotations aux provisions	(29)	(35)
Reprises pour utilisation	22	15

## NOTE 20 - TITRES DE PLACEMENT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en Note 2.16.B (1) (b).

Les placements sont constitués principalement de certificats de dépôts à court terme détenus par les fonds de titrisation.

## NOTE 21 - STOCKS

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013			31/12/2012		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements	995	(167)	828	955	(165)	790
Produits semi-ouvrés et encours	984	(22)	962	1 049	(24)	1 025
Marchandises et véhicules d'occasion	1 248	(215)	1 033	1 356	(208)	1 148
Produits finis et pièces de rechange	2 978	(175)	2 803	3 478	(248)	3 230
<b>Total</b>	<b>6 205</b>	<b>(579)</b>	<b>5 626</b>	<b>6 838</b>	<b>(645)</b>	<b>6 193</b>

## NOTE 22 - CLIENTS DES ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

(en millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
Clients et effets en portefeuille	1 964	2 166
Provisions pour créances douteuses	(143)	(152)
<b>Position aux bornes des activités industrielles et commerciales</b>	<b>1 821</b>	<b>2 014</b>
Élimination des opérations avec les activités de Financement	(156)	(187)
<b>Total</b>	<b>1 665</b>	<b>1 827</b>

Les créances sur les concessionnaires de l'activité Automobile cédées aux sociétés de Financement du Groupe sont exclues de ce poste et figurent au bilan consolidé à la rubrique "Prêts et créances des activités de financement" (cf. Note 19.2).

Dans le cadre d'opérations de cessions de créances à des institutions financières (cf. Note 29.6), et conformément aux principes décrits en Note 2.18, un montant de 928 millions d'euros de créances a été cédé et décomptabilisé au 31 décembre 2013. Par ailleurs, 327 millions d'euros de créances ont été cédés et maintenus à l'actif. Lorsque ces créances ont fait l'objet d'un financement, une dette financière a été comptabilisée en contrepartie de la trésorerie reçue.

## NOTE 23 - AUTRES DEBITEURS

### 23.1. ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

(en millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
États et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés <sup>(1)</sup>	966	1 210
Personnel	46	50
Fournisseurs débiteurs	194	245
Instruments dérivés	51	65
Charges constatées d'avance	212	200
Débiteurs divers	171	196
<b>Total</b>	<b>1 640</b>	<b>1 966</b>

<sup>(1)</sup> Le Groupe a cédé en 2013 ses créances sur l'Etat au titre du Crédit d'Impôt Recherche France de l'exercice 2012 pour 105 millions d'euros (cf. note 29.6).

### 23.2. ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

(en millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
États et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés	47	65
Instruments dérivés <sup>(1)</sup>	92	329
Comptes de régularisation	183	257
Débiteurs divers	335	304
<b>Total</b>	<b>657</b>	<b>955</b>

<sup>(1)</sup> Ce poste correspond à la juste valeur des instruments acquis par le Groupe pour se prémunir essentiellement contre les risques de taux sur les dettes et créances de financement.

## NOTE 24 - ACTIFS FINANCIERS COURANTS

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en Note 2.16.B pour les prêts et créances, pour les actifs financiers classés en "juste valeur par résultat" et en Note 2.16.D pour les instruments dérivés.

(en millions d'euros)	Prêts et créances	Actifs financiers classés en	Instruments dérivés	Total
		"juste valeur par résultat"		
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>812</b>	<b>688</b>	<b>1</b>	<b>1 501</b>
Acquisitions et augmentations	125	-	-	125
Cessions	(801)	(683)	-	(1 484)
Revalorisations	(1)	-	8	7
Transferts (cf. note 17)	10	-	-	10
Conversion et variation de périmètre	(13)	(5)	-	(18)
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>132</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>141</b>
<i>Dont sociétés industrielles et commerciales</i>				141

(en millions d'euros)	Prêts et créances	Actifs financiers classés en	Instruments dérivés	Total
		"juste valeur par résultat"		
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>238</b>	<b>-</b>	<b>27</b>	<b>265</b>
Acquisitions et augmentations	794	475	-	1 269
Cessions	(679)	(84)	-	(763)
Revalorisations	-	-	(26)	(26)
Transferts (cf. note 17) <sup>(1)</sup>	15	297	-	312
Conversion et variation de périmètre	444	-	-	444
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>812</b>	<b>688</b>	<b>1</b>	<b>1 501</b>
<i>Dont sociétés industrielles et commerciales</i>				1 501

<sup>(1)</sup> les transferts d'actifs financiers classés en "juste valeur par résultat", concernent des titres de placement dont l'échéance est inférieure à un an.

Les actifs financiers classés en "juste valeur par résultat" comprennent 475 millions d'euros de titres de créances souscrits avec une maturité de quatre mois à l'origine dont l'échéance au 31 décembre 2012 est de deux mois.

## NOTE 25 - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Le poste "Trésorerie et équivalents de trésorerie" correspond à la définition donnée en Note 2.16.B (1) (a) et comprend :

### 25.1. ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

(en millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
Parts d'OPCVM et titres de créances négociables	4 914	4 137
Comptes courants bancaires et caisses	1 247	1 284
<b>Total activités industrielles et commerciales</b>	<b>6 161</b>	<b>5 421</b>
<i>Part déposée auprès des activités de Financement</i>	<i>(210)</i>	<i>(279)</i>
<b>Total</b>	<b>5 951</b>	<b>5 142</b>

La trésorerie intègre les fonds en provenance notamment des passifs financiers contractés pour assurer les besoins de financement futurs.

Au 31 décembre 2013, les placements sont composés principalement d'OPCVM monétaires pour 3 271 millions d'euros, de dépôts bancaires et bons monétaires au jour le jour pour 1 383 millions d'euros et de certificats de dépôt à hauteur de 50 millions d'euros.

Les placements précédemment énumérés, constituent des "Fonds monétaires Court Terme" conformément à la définition du Committee of European Securities Regulators (CESR).

## 25.2. ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2013</b>	31/12/2012
Comptes ordinaires débiteurs <sup>(1)</sup>	779	603
• Comptes courants des banques centrales et valeurs reçues à l'encaissement	463	15
• Comptes et prêts financiers au jour le jour aux établissements de crédit	362	402
• OPCVM	200	649
Réserve de liquidité	1 025	1 066
<b>Total</b>	<b>1 804</b>	<b>1 669</b>

<sup>(1)</sup> Ce poste représente notamment les derniers prélèvements à la clientèle de la période.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la réserve de liquidité du groupe Banque PSA Finance, qui s'élève à 1 025 millions d'euros au 31 décembre 2013 (1 066 millions d'euros au 31 décembre 2012), constituée d'OPCVM pour 200 millions d'euros (649 millions d'euros au 31 décembre 2012), de prêts interbancaires pour 362 millions d'euros (402 millions d'euros) et de dépôts sur les comptes de banques centrales pour 463 millions d'euros (15 millions d'euros au 31 décembre 2012).

## NOTE 26 - CAPITAUX PROPRES

### 26.1. POLITIQUE DE GESTION DU CAPITAL

La gestion des capitaux propres concerne les capitaux propres tels que définis par les normes IFRS. Elle vise à sécuriser les ressources permanentes du Groupe et à optimiser le coût du capital. Elle consiste essentiellement à décider du niveau de capital actuel ou futur ainsi que de la distribution de dividendes.

Les capitaux propres se décomposent en part des minoritaires et part du groupe.

Les capitaux propres part du Groupe comprennent le capital social de Peugeot SA, diminué des titres d'autocontrôle détenus, ainsi que les réserves et résultats accumulés par les différents secteurs d'activité du Groupe.

La part des minoritaires est principalement constituée de la part des actionnaires hors-groupe de Faurecia. Elle varie essentiellement en fonction des évolutions du capital et des réserves du groupe Faurecia (résultat net et réserves de conversion, notamment) et de manière exceptionnelle en cas d'achats, de cessions ou de toute autre opération volontaire en capital de Peugeot S.A. sur Faurecia.

Les dettes ne sont soumises au respect d'aucun ratio financier sur les capitaux propres. Le tirage des lignes de crédit confirmées de Peugeot S.A. et du GIE PSA Trésorerie est soumis au respect d'un ratio financier basé sur les capitaux propres (cf. Note 31.3).

Par ailleurs, Banque PSA Finance se conforme aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise en sa qualité d'établissement de crédit, notamment en matière de ratios prudentiels.

Le Groupe détient un certain nombre de ses propres titres avec la faculté :

- de remettre des actions dans le cadre d'opérations financières donnant accès au capital, d'attribuer des actions à des salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés ou groupements qui lui sont liés lors de l'exercice d'options d'achat d'actions,
- de réduire le capital de la société.

En outre, le Groupe est susceptible d'avoir à procéder à des augmentations de capital au gré des demandes de conversion des détenteurs de parts de l'OCEANE émise par Peugeot S.A. (cf. Note 26.2). Aucune augmentation de capital consécutive à des conversions de l'OCEANE n'a eu lieu en 2013.



## 26.2. COMPOSITION DU CAPITAL

Le capital au 31 décembre 2013 est fixé à 354 848 992 euros, divisé en actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune. Il est entièrement libéré. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Conformément à l'article 11 des statuts, toutes les actions nominatives inscrites depuis quatre ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

### Composition du capital

(en euros)	2013	2012
Capital en début d'exercice	354 848 992	234 049 344
Augmentation de capital	-	120 799 648
OCEANE converties en actions	-	-
<b>Capital en fin d'exercice</b>	<b>354 848 992</b>	<b>354 848 992</b>

Au 31 décembre 2013, le capital du Groupe est détenu à hauteur de 25,5 % par le groupe familial Peugeot, correspondant à un droit de vote effectif de 38,1 % et un droit de vote théorique de 37,0 % en cas de levée de toutes les options d'achats.

En décembre 2013, General Motors a cédé sa participation de 7% du capital. Par ailleurs, dans le cadre de l'évolution de l'Alliance, GM a renoncé à son droit de mettre fin, sous certaines conditions, à l'Alliance dans l'éventualité d'une prise de participation de certains tiers au capital de Peugeot S.A., dès lors que ceux-ci soutiendraient l'Alliance.

## 26.3. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS PAR CERTAINS SALARIÉS

### A. Caractéristiques des plans

Aucun plan n'a été octroyé de 2009 à 2013. Les anciens plans d'achat d'actions à prix unitaire convenu consentis au profit de certains membres du personnel salarié et de certains dirigeants et mandataires sociaux de la société et de ses filiales ont les caractéristiques suivantes :

	Date de décision du Directoire	Date de maturité	Date d'expiration	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Prix d'exercice en euros	Nombre d'options accordées
Plan 2005	23/08/2005	23/08/2008	22/08/2013	169	44.76	953 000
Plan 2006	23/08/2006	23/08/2009	22/08/2014	92	35.16	983 500
Plan 2007	22/08/2007	22/08/2010	21/08/2015	169	51.65	1 155 000
Plan 2008	22/08/2008	22/08/2011	19/08/2016	194	28.27	1 345 000

Au 31 décembre 2013, le cours de l'action est de 9,44 euros.

### B. Évolution du nombre d'options en cours de validité

Pour l'ensemble de ces plans, l'évolution du nombre d'options (actions de 1 euro) en cours de validité est la suivante :

(en nombre d'options)	2013	2012
<b>Total à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>4 371 970</b>	<b>4 698 000</b>
Ajustement du nombre d'options attribuées à la suite de l'augmentation de capital	-	797 810
Options distribuées	-	-
Options levées	-	-
Options radiées	(54 405)	(56 800)
Options non exercées à l'échéance	(1 005 030)	(1 067 040)
<b>Total à la clôture de l'exercice</b>	<b>3 312 535</b>	<b>4 371 970</b>
Dont options pouvant être exercées	3 312 535	4 371 970

Le détail des options attribuées et non radiées à la clôture est le suivant :

(en nombre d'options)	31/12/2013	31/12/2012
Plan 2005	-	1 005 030
Plan 2006	992 500	1 003 615
Plan 2007	1 052 415	1 067 625
Plan 2008	1 267 620	1 295 700
<b>Total à la clôture de l'exercice</b>	<b>3 312 535</b>	<b>4 371 970</b>

### C. Valorisation moyenne pondérée des options et des actions attachées

(en euros)	2013		2012	
	Prix d'exercice de l'option	Valeur de l'action	Prix d'exercice de l'option	Valeur de l'action
<b>Valeur à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>39.4</b>		<b>46.3</b>	
Options nouvelles	-		39.6	
Options distribuées	-	-	-	-
Options levées	-	-	-	-
Options radiées	36.2	36.2	37.4	25.3
Options non exercées à l'échéance	44.8	37.1	40.7	24.3
<b>Valeur à la clôture de l'exercice</b>	<b>37.8</b>		<b>39.4</b>	

### D. Charges de personnel générées par les plans d'options

Conformément aux principes énoncés en Note 2.22, les plans d'options en cours tant chez Peugeot S.A. que Faurecia n'ont pas généré de charges de personnel.

## 26.4. ACTIONS GRATUITES

#### Plan d'attribution d'actions gratuites chez Peugeot S.A.

Aucun plan d'attribution d'actions gratuites n'est en cours chez Peugeot S.A.

#### Plan d'attribution d'actions gratuites chez Faurecia

Faurecia a initié en 2010 une politique d'attribution d'actions gratuites au profit des cadres exerçant des fonctions de direction dans les sociétés du groupe. Ces attributions sont soumises à une condition de présence et à une condition de performance.

Le montant enregistré en produit sur l'exercice est une charge antérieure de 2,1 millions d'euros contre une reprise sur charges antérieures de 2,7 millions d'euros en 2012.

Le détail des plans d'attribution d'actions gratuites est présenté dans le tableau suivant :

(en nombre d'actions)	Nombre maximum d'actions gratuites attribuables en cas :	
	d'atteinte de l'objectif	de dépassement de l'objectif
Conseil d'administration du :		
23/07/2012	736 500	957 450
24/07/2013	911 000	1 184 300

A la suite de l'atteinte de la condition de performance du premier plan (conseil d'administration du 23 juin 2010), 478 400 titres ont été attribués et 241 800 restent à attribuer. La condition de performance du troisième plan attribué par le conseil du 25 juillet 2011 n'a pas été atteinte.

## 26.5. ACTIONS PROPRES

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales ordinaires, des actions de la société Peugeot S.A. peuvent être rachetées par le Groupe. En 2012 et 2013, aucun rachat d'actions n'a été effectué.

La part du capital social détenu a évolué de la façon suivante :

### A. Nombre d'actions détenues

(en nombre d'actions)	Autorisations	2013	2012
		Réalisations	Réalisations
<b>Détentions à l'ouverture</b>		<b>12 788 628</b>	<b>17 187 450</b>
<b>Ventes d'actions <sup>(1)</sup></b>		-	(4 398 821)
<b>Levées d'options d'achat</b>		-	-
<b>Conversion d'OCEANE</b>		(1)	(1)
<b>Détentions à la clôture</b>		<b>12 788 627</b>	<b>12 788 628</b>
<b>Affectation</b>			
• En prévision d'un futur contrat de liquidité		-	300 000
• Couverture de l'émission OCEANE du 23 juin 2009		9 421 687	8 064 858
• Couverture des plans d'options en cours (note 26.3.B)		3 366 940	4 371 970
• Titres en surnombre à affecter		-	51 800
		<b>12 788 627</b>	<b>12 788 628</b>

<sup>(1)</sup> Actions propres cédées à General Motors

Aucun achat et aucune annulation d'actions n'ont été opérés sur 2012 et 2013.

### B. Évolution en valeur d'acquisition

(en millions d'euros)	2013	2012
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	(351)	(502)
Cession de titres à General Motors net des droits préférentiels de souscription achetés	-	81
Droits préférentiels de souscription cédés au marché	-	70
<b>À la clôture de l'exercice</b>	<b>(351)</b>	<b>(351)</b>
Valeur moyenne par action en euros	27.42	

La valeur d'acquisition des actions propres est déduite des capitaux propres (cf. Note 2.23).

Le cours de bourse au 31 décembre 2013 est de 9,44 euros.

## 26.6. RÉSERVES ET RÉSULTATS NETS CONSOLIDÉS - PART DU GROUPE

Les différents éléments constituant les réserves consolidées, qui comprennent le résultat de l'exercice, sont les suivants :

(en millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
Réserve légale de Peugeot S.A.	31	28
Autres réserves et résultats sociaux de Peugeot S.A.	8 474	8 023
Autres réserves et résultats consolidés	(1 627)	1 412
<b>Total</b>	<b>6 878</b>	<b>9 463</b>

Les autres réserves et résultats sociaux de Peugeot S.A. comprennent :

(en millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
<b>Réserves distribuables :</b>		
libres d'impôt sur les sociétés	7 406	6 955
après déduction d'un complément d'impôt <sup>(1)</sup>	1 068	1 068
<b>Total</b>	<b>8 474</b>	<b>8 023</b>
<b>Impôt dû sur distribution</b>	<b>198</b>	<b>169</b>

<sup>(1)</sup> Il s'agit de la part de la réserve des plus-values à long terme qui reste soumise à l'imposition complémentaire.

## 26.7. INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires correspondent essentiellement aux intérêts des autres actionnaires de Faurecia.

## NOTE 27 - PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

### 27.1. PROVISIONS NON COURANTES

#### A. Détail par nature

(en millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
Retraites (note 28.6)	954	1 040
Personnel hors retraites	113	124
Autres	16	18
<b>Total</b>	<b>1 083</b>	<b>1 182</b>

#### B. Évolutions

(en millions d'euros)	2013	2012
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>1 182</b>	<b>972</b>
<b>Variations par résultat</b>		
Dotations	160	150
Utilisations	(98)	(145)
Reprises de provisions devenues sans objet	(84)	(106)
	<b>(22)</b>	<b>(101)</b>
<b>Autres variations</b>		
Écart de conversion	(13)	(2)
Evaluation directe par capitaux propres	(147)	294
Variation de périmètre et autres	83	19
<b>Total à la clôture</b>	<b>1 083</b>	<b>1 182</b>

Les reprises de provisions portent essentiellement sur les retraites. Ces reprises de provisions pour retraites devenues sans objet sont essentiellement liées à du personnel dont le coût du départ est provisionné dans le cadre des dispositifs d'adaptation des effectifs (cf. Note 9.3).

## 27.2. PROVISIONS COURANTES

### A. Détail par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013	31/12/2012
Garantie	709	689
Litiges commerciaux et fiscaux	465	443
Restructuration	752	847
Pertes futures sur contrats	258	587
Contrats de ventes avec clause de rachat (buy-back)	176	194
Autres	293	304
<b>Total</b>	<b>2 653</b>	<b>3 064</b>

La provision pour garantie concerne notamment les ventes de véhicules neufs, dont la durée contractuelle est généralement de deux ans.

Elle correspond à l'ensemble des coûts de garantie estimés pour les véhicules et pièces de rechange vendus. Le remboursement attendu au titre des recours fournisseurs est comptabilisé à l'actif en "débiteurs divers" (cf. Note 23). Les provisions pour litiges fiscaux concernent un ensemble de litiges principalement hors de France.

### B. Évolutions

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2012
<b>À l'ouverture de l'exercice</b>	<b>3 064</b>	<b>2 299</b>
<b>Variations par résultat</b>		
Dotations <sup>(1)</sup>	1 358	2 112
Utilisations	(1 271)	(1 134)
Reprises de provisions devenues sans objet <sup>(2)</sup>	(431)	(170)
	<b>(344)</b>	<b>808</b>
<b>Autres variations</b>		
Écart de conversion	(91)	(38)
Variation de périmètre et autres	24	(5)
<b>Total à la clôture</b>	<b>2 653</b>	<b>3 064</b>

<sup>(1)</sup> Les principales dotations aux provisions pour restructuration de l'exercice 2013 sont détaillées en note 9.3.

<sup>(2)</sup> La baisse des coûts de garantie résultant de l'amélioration de la qualité des véhicules a conduit à réduire en 2013 la provision à hauteur de 71 millions d'euros (réduction de 71 millions d'euros en 2012).

## NOTE 28 - ENGAGEMENT DE RETRAITES

### 28.1. DESCRIPTION DES REGIMES

Les salariés du Groupe bénéficient dans certains pays de compléments de retraites qui sont versés annuellement aux retraités ou d'indemnités de départ à la retraite qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite. Le Groupe offre ces avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies. Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autres obligations que le paiement de ses cotisations. La charge correspondant aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice. Pour les régimes à prestations définies, les principaux pays concernés sont la France et le Royaume-Uni.

En France, les régimes à prestations définies, encore en vigueur, concernent :

- les indemnités de départ en retraite prévues par les conventions collectives,
- le régime de retraites complémentaires des ingénieurs et cadres pour la partie non externalisée en 2002 qui garantit un niveau de retraites, tous régimes confondus égal au maximum à 60 % des derniers salaires (2 700 allocataires),
- le régime de l'ancienne filiale du groupe Chrysler en France (Talbot), régime fermé en 1981 qui couvre 17 700 allocataires à fin 2013 et
- le régime d'allocation de complément Citroën (ACC), régime fermé, qui couvre 6 600 allocataires à fin 2013.

Les membres des organes de Direction bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire, à deux conditions : la première est d'avoir occupé pendant une durée minimum des fonctions de membre des organes de Direction ; la deuxième est d'achever leur carrière au sein de l'entreprise. Ce régime, dont le règlement a été modifié avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2014, garantit un complément de retraite, représentant au maximum 30 % de la rémunération de référence, déterminée sur la base de la moyenne des rémunérations fixes des trois dernières années d'activité précédant le départ à la retraite, majoré d'un pourcentage égal à la moyenne des ratios de rémunération variable sur rémunération fixe pour les huit dernières années d'activité précédant le départ à la retraite.

Au Royaume-Uni, il existe quatre régimes à prestations définies gérés dans le cadre de "trusts". Ces régimes sont fermés aux salariés embauchés postérieurement à mai 2002. Ils couvrent au 31 décembre 2013, 20 700 bénéficiaires dont 900 salariés, 8 100 anciens salariés non encore à la retraite et 11 700 allocataires. Ils garantissent un niveau de retraites qui équivaut au maximum à 66 % des derniers salaires.

Le dispositif de retraite supplémentaire dont bénéficient les cadres du groupe Faurecia en France est constitué :

- d'un régime à cotisations définies entièrement financé par l'entreprise et dont le taux de cotisation varie en fonction des tranches A et B du salaire,
- d'un régime additionnel à prestations définies relatif à la tranche C du salaire,
- un régime de retraite supplémentaire fermé en 2005, garantissant une rente fonction du salaire, et couvrant 450 ayants droit potentiels.

### 28.2. HYPOTHESES RETENUES

	Zone euro	Royaume-Uni
<b>Taux d'actualisation</b>		
2013	3.25 %	4.50 %
2012	3.00 %	4.25 %
<b>Taux d'inflation</b>		
2013	1.80 %	3.20 %
2012	1.80 %	2.70 %
<b>Duration moyenne (en années)</b>		
2013	11	15
2012	11	15

A chaque clôture, le Groupe détermine son taux d'actualisation sur la base des taux les plus représentatifs du rendement des obligations d'entreprises de première catégorie avec une durée équivalente à celle de ses engagements.

Les obligations d'entreprises de première catégorie sont des obligations qui ont atteint l'un des deux plus hauts degrés de classification d'une agence de notation reconnue (par exemple, AA ou AAA selon Moody's, ou Standard & Poor's).

Les hypothèses de taux d'augmentation des salaires correspondent, pour chaque pays, à la somme des hypothèses d'inflation et de prévisions d'augmentations individuelles. En France, l'hypothèse retenue est une augmentation de l'inflation majorée de 1 % pour 2013, et de l'inflation majorée de 0,5 % pour les années suivantes. Au Royaume-Uni, l'hypothèse retenue est une augmentation de l'inflation majorée de 1%.

Les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et d'âge de départ à la retraite tiennent compte des conditions propres à chaque pays.

**Sensibilité aux hypothèses** : une variation de 0,25 point du taux d'actualisation et du taux d'inflation sur la France et le Royaume-Uni entraînerait les variations des engagements suivantes :

	Taux d'actualisation +0,25%	Taux d'inflation +0,25%
France	-2.47%	3.03%
Royaume-Uni	-3.31%	2.86%

Une augmentation (diminution) de 1% du rendement attendu sur les actifs de couverture des retraites aurait conduit à une augmentation (diminution) du produit financier annuel constaté sur l'exercice 2013 de 11 millions d'euros sur la France et 19 millions d'euros sur le Royaume-Uni.

En 2012, le Groupe a mis en place pour le Royaume-Uni un swap de taux logé dans le fonds de retraite, permettant de faire varier l'actif de couverture en fonction des variations de l'engagement au taux d'actualisation.

### 28.3. INFORMATIONS SUR LES ACTIFS FINANCIERS EN COUVERTURE DES ENGAGEMENTS

Les engagements de retraite font l'objet d'une couverture partielle par des fonds dédiés.

L'allocation des fonds est la suivante :

	31/12/2013		31/12/2012	
	Actions	Obligations	Actions	Obligations
France	10 %	90 %	20 %	80 %
Royaume-Uni	40 %	60 %	40 %	60 %

La juste valeur des actions et obligations est de niveau 1 en 2013 et 2012 (cf. Note 35.2).

Les rendements réels des fonds, gérés par le Groupe en France et les Trusts de retraite au Royaume-Uni sur 2013, ont été de +3,3% sur les fonds français et de +10,3% sur les fonds du Royaume-Uni. En France, il s'agit, pour les actions, de portefeuilles de gestion indicielle représentatifs de l'indice DJ Eurostoxx et d'indices internationaux tandis que la gestion obligataire est composée d'obligations gouvernementales de premier plan dans l'Union européenne et d'une poche d'obligations d'entreprises européennes de rating minimum A.

Au Royaume-Uni, 60% de la gestion action suivent l'évolution des principaux indices du Royaume-Uni, d'Europe, des Etats-Unis et du Japon. Les 40% restants sont en gestion active et concernent des actions cotées au Royaume-Uni. La moitié de la gestion obligataire est composée d'une poche d'obligations gouvernementales en livres sterling indexées sur l'inflation. L'autre moitié couvre essentiellement des obligations d'entreprises de rating minimum A.

En France, le Groupe est libre de décider des contributions qu'il verse dans les fonds. Aucune décision n'a été prise pour les versements qui seraient réalisés en 2014.

En 2013, aucune dotation n'est intervenue sur les actifs dédiés au régime supplémentaire des dirigeants de Peugeot S.A.

Au Royaume Uni, le montant de la contribution patronale annuelle s'élève à 53 millions de livres sterling (63 millions d'euros) en 2013. Elle est estimée à 54 millions de livres sterling (65 millions d'euros) au titre de 2014, ce montant étant susceptible de modifications compte tenu des négociations prévues sur 2014.

## 28.4. IMPACTS DE L'APPLICATION DE L'AMENDEMENT DE LA NORME IAS 19 APPLICABLES AUX DONNEES PRECEDEMMENT PUBLIEES

(en millions d'euros)	31 décembre 2012 IAS19R				31 décembre 2012 IAS19			
	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total
<b>Valeur actuelle des prestations pour services rendus</b>	<b>(1 747)</b>	<b>(1 782)</b>	<b>(654)</b>	<b>(4 183)</b>	<b>(1 747)</b>	<b>(1 782)</b>	<b>(654)</b>	<b>(4 183)</b>
Juste valeur des actifs financiers	1 107	1 893	305	3 305	1 107	1 893	305	3 305
<b>Surplus ou (déficit)</b>	<b>(640)</b>	<b>111</b>	<b>(349)</b>	<b>(878)</b>	<b>(640)</b>	<b>111</b>	<b>(349)</b>	<b>(878)</b>
Écarts actuariels non comptabilisés au bilan	-	-	-	-	319	36	122	477
Coûts des services passés non comptabilisés au bilan	-	-	-	-	58	-	-	58
<b>(Provisions) actifs nets avant IFRIC 14</b>	<b>(640)</b>	<b>111</b>	<b>(349)</b>	<b>(878)</b>	<b>(263)</b>	<b>147</b>	<b>(227)</b>	<b>(343)</b>
Provision pour financement minimum	-	(12)	-	(12)	-	(12)	-	(12)
<b>(Provisions) actifs nets reconnus au bilan</b>	<b>(640)</b>	<b>99</b>	<b>(349)</b>	<b>(890)</b>	<b>(263)</b>	<b>135</b>	<b>(227)</b>	<b>(355)</b>
Dont provisions	(641)	(50)	(349)	(1 040)	(264)	(18)	(227)	(509)
Dont actifs	1	149	-	150	1	153	-	154
Écarts actuariels et coûts des services passés comptabilisés directement en capitaux propres (avant impôts différés)	377	36	122	535				
Écarts actuariels et coûts des services passés comptabilisés directement en capitaux propres (après impôts différés)	265	19	101	385				

## 28.5. ÉVOLUTION SUR L'EXERCICE

### ▪ Hors obligation de financement minimum (IFRIC 14)

(en millions d'euros)	2013				2012			
	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total	France	Royaume-Uni	Autres pays	Total
<b>Engagements pour services rendus</b>								
<b>À l'ouverture de l'exercice : Valeur actuelle</b>	<b>(1 747)</b>	<b>(1 782)</b>	<b>(654)</b>	<b>(4 183)</b>	<b>(1 587)</b>	<b>(1 621)</b>	<b>(579)</b>	<b>(3 787)</b>
Coût des services rendus	(84)	(14)	(20)	(118)	(50)	(15)	(18)	(83)
Actualisation de l'année	(54)	(73)	(19)	(146)	(70)	(80)	(24)	(174)
Prestations servies sur l'exercice	134	48	30	212	96	71	31	198
Écarts actuariels :								
• en valeur	80	(17)	30	93	(252)	(101)	(98)	(451)
• en % des engagements	4.6 %	1.0 %	4.6 %	2.2 %	15.9 %	6.2 %	16.9 %	11.9 %
Coût des services passés	-	-	2	2	-	-	-	-
Écart de conversion	-	35	12	47	-	(38)	2	(36)
Variations de périmètre et autres	(38)	(35)	(1)	(74)	17	2	26	45
Effets des fermetures et modifications de régimes	80	-	1	81	99	-	6	105
<b>À la clôture de l'exercice : Valeur actuelle</b>	<b>(1 629)</b>	<b>(1 838)</b>	<b>(619)</b>	<b>(4 086)</b>	<b>(1 747)</b>	<b>(1 782)</b>	<b>(654)</b>	<b>(4 183)</b>
<b>Actifs financiers de couverture</b>								
<b>À l'ouverture de l'exercice : Juste valeur</b>	<b>1 107</b>	<b>1 893</b>	<b>305</b>	<b>3 305</b>	<b>1 101</b>	<b>1 735</b>	<b>301</b>	<b>3 137</b>
Rendement normatif des fonds	32	78	10	120	47	87	13	147
Écarts actuariels :								
• en valeur	26	82	3	111	55	18	1	74
• en % des engagements	2.3 %	4.3 %	1.0 %	3.4 %	5.0 %	1.0 %	0.3 %	2.4 %
Écart de conversion	-	(36)	(3)	(39)	-	40	-	40
Dotations employeur	4	63	15	82	3	82	21	106
Prestations servies sur l'exercice	(139)	(48)	(23)	(210)	(92)	(71)	(21)	(184)
Variations de périmètre et autres	-	35	-	35	(7)	2	(8)	(13)
Effets des fermetures et modifications de régimes	-	-	-	-	-	-	(2)	(2)
<b>À la clôture de l'exercice : Juste valeur</b>	<b>1 030</b>	<b>2 067</b>	<b>307</b>	<b>3 404</b>	<b>1 107</b>	<b>1 893</b>	<b>305</b>	<b>3 305</b>



## 28.6. RÉCONCILIATION DES POSTES DE BILAN

<i>(en millions d'euros)</i>	2013				2012			
	France	Royaume- Uni	Autres pays	Total	France	Royaume- Uni	Autres pays	Total
<b>Valeur actuelle des engagements pour services rendus</b>	<b>(1 629)</b>	<b>(1 838)</b>	<b>(619)</b>	<b>(4 086)</b>	<b>(1 747)</b>	<b>(1 782)</b>	<b>(654)</b>	<b>(4 183)</b>
Juste valeur des actifs financiers de couverture	1 030	2 067	307	3 404	1 107	1 893	305	3 305
<b>(Provisions) actifs nets reconnus au bilan avant obligation de financement minimum (IFRIC 14)</b>	<b>(599)</b>	<b>229</b>	<b>(312)</b>	<b>(682)</b>	<b>(640)</b>	<b>111</b>	<b>(349)</b>	<b>(878)</b>
Provision pour obligation de financement minimum (IFRIC14)	-	(11)	-	(11)	-	(12)	-	(12)
<b>(Provisions) actifs nets reconnus au bilan</b>	<b>(599)</b>	<b>218</b>	<b>(312)</b>	<b>(693)</b>	<b>(640)</b>	<b>99</b>	<b>(349)</b>	<b>(890)</b>
Dont provisions (note 28.1.A)	(607)	(34)	(313)	(954)	(641)	(50)	(349)	(1 040)
Dont actifs	8	252	1	261	1	149	-	150
<i>Part des régimes non fondés</i>	<i>1.0 %</i>	<i>0.0 %</i>	<i>5.9 %</i>	<i>1.3 %</i>	<i>1,1%</i>	<i>0,0%</i>	<i>6,0%</i>	<i>1,4%</i>

La valeur actuelle des prestations pour services rendus des sociétés françaises comprend les engagements pris vis-à-vis des membres des organes de Direction (définis en Note 39), qui ont été révisés à partir de décembre 2013, à hauteur de 27 millions d'euros au titre des retraites supplémentaires. Ce montant ne comprend pas la contribution additionnelle de 30% due au-delà du seuil d'assujettissement au titre de l'article L137-11 du code de la sécurité sociale (provisionnée pour 2 millions d'euros). Par ailleurs, les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite des membres des organes de Direction sont provisionnés pour 1 million d'euros. Le coût des services rendus correspondant à ces deux régimes, hors effet de la révision de décembre 2013, s'élève à 9 millions d'euros pour l'exercice 2013.

## 28.7. CHARGES COMPTABILISÉES

Ces charges sont comptabilisées :

- en "Frais généraux et commerciaux" pour le coût des services rendus,
- en "Produits ou en charges opérationnels non courants" pour les effets liés principalement aux restructurations et aux variations de provisions à long terme constituées en application d'IFRIC 14 (cf. Note 2.21),
- en "Produits ou en charges à caractère financier" pour respectivement le rendement normatif des fonds et l'actualisation des droits acquis.

Les charges de retraite sont ventilées pour chaque exercice comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013				2012			
	France	Royaume- Uni	Autres pays	Total	France	Royaume- Uni	Autres pays	Total
Coût des services rendus	(84)	(14)	(20)	(118)	(50)	(15)	(18)	(83)
Actualisation des droits acquis	(54)	(73)	(19)	(146)	(70)	(80)	(24)	(174)
Rendement normatif des fonds	32	78	10	120	47	87	13	147
Coûts des services passés	-	-	2	2	-	-	-	-
Effet des fermetures et modifications de régimes	80	-	1	81	99	-	4	103
<b>Total (avant provision pour obligation de financement minimum)</b>	<b>(26)</b>	<b>(9)</b>	<b>(26)</b>	<b>(61)</b>	<b>26</b>	<b>(8)</b>	<b>(25)</b>	<b>(7)</b>
Variation de provision pour obligation de financement minimum (IFRIC14)	-	-	-	-	-	(12)	-	(12)
<b>Total</b>	<b>(26)</b>	<b>(9)</b>	<b>(26)</b>	<b>(61)</b>	<b>26</b>	<b>(20)</b>	<b>(25)</b>	<b>(19)</b>

## NOTE 29 - PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS DES ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en Note 2.16.C pour les emprunts et autres passifs financiers, et en Note 2.16.D pour les instruments dérivés.

(en millions d'euros)	Valeur au bilan au 31/12/2013		Valeur au bilan au 31/12/2012	
	Coût amorti ou juste valeur		Coût amorti ou juste valeur	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Emprunts obligataires convertibles <sup>(1)</sup>	737	21	907	15
Emprunts obligataires	5 301	834	4 616	960
Fonds de participation des salariés	3	1	4	2
Emprunts sur locations financement	194	61	243	90
Autres emprunts d'origine long terme	1 841	744	2 037	719
Autres financements à court terme et découverts bancaires	-	1 335	-	1 072
Instruments dérivés	5	-	21	6
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>8 081</b>	<b>2 996</b>	<b>7 828</b>	<b>2 864</b>

<sup>(1)</sup> Le coût amorti de l'OCEANE s'entend après comptabilisation séparée en capitaux propres de l'option de conversion en actions.

### 29.1. PRINCIPALES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

La politique de gestion des risques financiers est décrite en Note 36.1.

Les principales opérations de l'exercice sont les suivantes :

▪ **Emissions obligataires par les sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia)**

Le 28 février 2013, Peugeot S.A. a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire de 1 milliard d'euros à échéance mars 2018, assortie d'un coupon annuel de 7,375%.

Le 24 avril 2013, Peugeot Citroën Automobiles a remboursé à l'échéance le prêt de 400 millions d'euros accordé par la Banque Européenne d'Investissement (B.E.I.).

Peugeot Citroën do Brasil a souscrit sur l'exercice de nouveaux emprunts, principalement auprès de la Banco Nacional Do Desenvolvimento (B.N.D.E.S.), pour un montant total de 186 millions d'euros.

En septembre 2013, Peugeot S.A. a procédé à des rachats partiels pour un montant total de 300 millions d'euros :

- 82 M€ concernant l'emprunt obligataire (750 M€) à échéance juillet 2014,
- 40 M€ concernant l'emprunt obligataire (500 M€) à échéance juin 2015,
- 75 M€ concernant l'emprunt obligataire (500 M€) à échéance octobre 2013 et
- 103 M€ concernant l'emprunt obligataire (500 M€) à échéance mars 2016.

En septembre 2013, Peugeot S.A. a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire de 600 millions d'euros à échéance janvier 2019, assortie d'un coupon annuel de 6,5 %.

En octobre 2013, Peugeot S.A. a remboursé deux emprunts obligataires pour un montant total de 775 millions d'euros.

En décembre 2013, le Groupe a conclu avec la B.E.I. un prêt de 300 millions d'euros à échéance décembre 2018, assorti d'un coupon annuel de 2,283 %.

#### ▪ **Crédit syndiqué de Peugeot S.A.**

Le 9 juillet 2010, Peugeot S.A a renouvelé par anticipation un crédit syndiqué revolving avec 21 banques pour un montant de 2 400 millions d'euros avec une maturité de 3 ans, prévoyant deux extensions d'un an soumises à l'acceptation des banques.

En juillet 2011, PSA a obtenu une première extension d'un an repoussant la maturité à juillet 2014.

En juillet 2012, PSA a obtenu une deuxième extension d'un an repoussant la maturité à juillet 2015 pour un montant de 2 225 millions d'euros, le solde restant à maturité juillet 2014.

#### ▪ **Crédit syndiqué de Faurecia**

En décembre 2011, Faurecia a négocié un nouveau crédit bancaire syndiqué de 1 150 millions d'euros. Cette facilité est répartie en une tranche de 690 millions d'euros à échéance novembre 2014 avec une possibilité d'allonger la maturité de deux ans et d'une tranche de 460 millions d'euros à échéance décembre 2016.

A la suite de l'exercice des deux options d'extension d'échéance, la première tranche se trouve maintenant répartie entre une tranche de 36 millions d'euros à échéance décembre 2014, une tranche de 654 millions d'euros à échéance décembre 2016. Au 31 décembre 2013, Faurecia n'a procédé à aucun tirage de ses lignes de crédit syndiqué.

## **29.2. CARACTÉRISTIQUES DES OCEANE PEUGEOT S.A. ET FAURECIA**

#### ▪ **OCEANE Peugeot S.A.**

Le 23 juin 2009, Peugeot S.A. a procédé à l'émission d'Obligations à option de Conversion et/ou d'Echange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) pour un montant nominal de 575 millions d'euros, soit 25,10 euros par obligation. Les 22 908 365 obligations émises sont à échéance du 1er janvier 2016 et portent intérêt à un taux nominal annuel de 4,45%.

Au 31 décembre 2013, 1 312 obligations ont été converties. A l'origine, la composante dette de l'OCEANE s'élève à 441 millions d'euros et la composante capitaux propres à 125 millions d'euros. La parité de conversion est d'une OCEANE pour 1,2 action.

#### ▪ **OCEANE Faurecia**

##### **OCEANE 2015**

Le 26 novembre 2009, Faurecia a procédé à l'émission d'Obligations à option de Conversion et/ou d'Echange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) pour un montant nominal de 211 millions d'euros, soit 18,69 euros par obligation. Les 11 306 058 obligations émises sont à échéance du 1er janvier 2015 et portent intérêt à un taux nominal annuel de 4,50%.

Le 30 novembre 2013, Faurecia a annoncé sa décision de procéder au remboursement anticipé de ses obligations émises le 26 novembre 2009 et convertibles en actions nouvelles ou échangeables contre des actions existantes. Il y avait 11 304 290 obligations en circulation au 31 octobre 2013.

Les porteurs d'obligations ont opté à une quasi-unanimité pour la conversion de leurs obligations en actions Faurecia : 11 284 793 obligations, soit 99,83% du total en circulation, vont être converties en 11 736 190 nouvelles actions Faurecia.

Ce remboursement anticipé à l'initiative de Faurecia permet au groupe de renforcer ses fonds propres, et de réduire sa dette nette, d'un montant de 213 millions d'euros.

À l'issue de l'opération débloquée le 30 décembre 2013, le nombre total d'actions Faurecia en circulation est de 122 588 135, portant la participation de Peugeot S.A. à 51,7%.

##### **OCEANE 2018**

Le 18 septembre 2012, Faurecia a procédé à l'émission d'Obligations à option de Conversion et/ou d'Echange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) pour un montant nominal de 250 millions d'euros, soit 19,48 euros par obligation. Les 12 833 675 obligations émises sont à échéance du 1er janvier 2018 et portent intérêt à un taux nominal annuel de 3,25%.

Au 31 décembre 2013, aucune obligation n'a été convertie. A l'origine, la composante dette de l'OCEANE s'élève à 198 millions d'euros et la composante capitaux propres à 47 millions d'euros. La parité de conversion est d'une OCEANE pour une action.

### 29.3. CARACTÉRISTIQUES DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET AUTRES EMPRUNTS

(en millions d'euros)	Valeur au bilan au 31/12/2013		Monnaie	
	Non courants	Courants	d'émission	Échéance
<b>Sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia)</b>				
Obligataire convertible 2009 - 575 MEUR	525	13	EUR	T1/2016
<b>Faurecia</b>				
Obligataire convertible 2012 - 250 MEUR	210	8	EUR	T1/2018
Obligataire remboursable 2012 - 9 MEUR	2	-	EUR	T4/2016
<b>Total emprunts convertibles</b>	<b>737</b>	<b>21</b>		
<b>Sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia)</b>				
Emprunt obligataire 2003 - 600 MEUR	883	10	EUR	T3/2033
Emprunt obligataire 2009 - 668 MEUR	-	693	EUR	T3/2014
Emprunt obligataire 2010 - 460 MEUR	459	13	EUR	T2/2015
Emprunt obligataire 2010 - 500 MEUR	497	5	EUR	T4/2016
Emprunt obligataire 2011 - 150 MEUR	150	1	EUR	T4/2016
Emprunt obligataire 2011 - 397 MEUR	396	21	EUR	T1/2016
Emprunt obligataire 2012 - 600 MEUR	596	16	EUR	T3/2017
Emprunt obligataire 2013 - 1 000 MEUR	990	61	EUR	T1/2018
Emprunt obligataire 2013 - 600 MEUR	592	11	EUR	T1/2019
<b>Faurecia</b>				
Emprunt obligataire 2011 - 490 MEUR	490	2	EUR	T4/2016
Emprunt obligataire 2012 - 250 MEUR	248	1	EUR	T2/2019
<b>Total emprunts obligataires</b>	<b>5 301</b>	<b>834</b>		
<b>Sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia) - emprunts en euros</b>				
Emprunts BEI <sup>(1)</sup> - 250 MEUR	-	250	EUR	T4/2014
Emprunts BEI <sup>(1)</sup> - 200 MEUR	116	43	EUR	T3/2017
Emprunts BEI <sup>(1)</sup> - 65 MEUR	35	13	EUR	T4/2017
Emprunts BEI <sup>(1)</sup> - 300 MEUR	221	60	EUR	2014 à 2018
Emprunts FDES <sup>(1)</sup> - Zéro coupon	24	-	EUR	T1/2020
Emprunts divers - Espagne	250	-	EUR	2015 à 2026
Emprunts divers - Russie	206	55	EUR	2017 à 2019
Emprunts divers - Autres	43	-		
<b>Sociétés industrielles et commerciales (hors Faurecia) - emprunts en devises</b>				
Emprunts divers - Brésil	454	109	BRL	2014 à 2024
Emprunts divers - Russie	74	32	RUB	2014 à 2019
Autres emprunts	97	55	nc	nc
<b>Faurecia</b>				
Autres emprunts	321	127	EUR	nc
<b>Total autres emprunts d'origine Long Terme</b>	<b>1 841</b>	<b>744</b>		

<sup>(1)</sup> BEI : Banque Européenne d'Investissement ; FDES : Fonds de Développement Économique et Social.

<sup>(2)</sup> Ces contrats contiennent des clauses restrictives, notamment en matière de ratios financiers. Ces clauses sont présentées en note 36.1.A (a).

## 29.4. CARACTÉRISTIQUES DES AUTRES FINANCEMENTS À COURT TERME ET DÉCOUVERTS BANCAIRES

(en millions d'euros)	Monnaie d'émission	Solde au bilan	Solde au bilan
		31/12/2013	31/12/2012
Billets de trésorerie	EUR	334	224
Crédits à court terme	N/A	506	402
Banques créditrices	N/A	438	392
Paiements émis <sup>(1)</sup>	N/A	24	22
Dettes d'affacturage sur cessions non déconsolidantes	N/A	33	32
<b>Total</b>		<b>1 335</b>	<b>1 072</b>

<sup>(1)</sup> Il s'agit de paiements en attente de débit des comptes de banque, leur échéance correspondant aux jours bancaires non ouvrés.

## 29.5. EMPRUNTS SUR LOCATIONS CAPITALISÉES

La valeur actualisée des loyers futurs des contrats de location financement, est la suivante par échéance :

(en millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
2013	-	105
2014	73	43
2015	52	42
2016	15	13
2017	12	12
2018	9	12
2019	9	-
Années ultérieures	112	129
	<b>282</b>	<b>356</b>
Moins frais financiers inclus	(27)	(23)
<b>Valeur actualisée des loyers futurs</b>	<b>255</b>	<b>333</b>
Dont courant	61	90
Dont non courant	194	243

## 29.6. FINANCEMENT PAR CESSIONS DE CRÉANCES

La division Automobile et le groupe Faurecia assurent une partie de leur financement par des contrats de cessions de créances commerciales à des établissements financiers (cf. Note 22).

Les créances cédées sont décomptabilisées lorsqu'elles répondent aux critères décrits en Note 2.18.

(en millions d'euros)	31/12/2013			31/12/2012		
	Total cédé à des institutions financières hors groupe	Part cédée et maintenue à l'actif du groupe	Part cédée et décompta- -bilisée	Total cédé à des institutions financières hors groupe	Part cédée et maintenue à l'actif du groupe	Part cédée et décompta- -bilisée
<b>Encours de financement maximum autorisé</b>	<b>1 911</b>			<b>1 501</b>		
- dont groupe Faurecia	803			710		
<b>Cédées à des institutions financières hors groupe</b>	<b>1 255</b>	327	928	<b>864</b>	186	678
- dont groupe Faurecia	379	154	225	282	105	177
<b>Dont part financée <sup>(1)</sup></b>	<b>1 154</b>	226	928	<b>799</b>	121	678
- dont groupe Faurecia	363	138	225	266	89	177
<b>Dont part non financée</b>						
<b>(y compris réserve de garantie)</b>	<b>101</b>	101		<b>65</b>	65	
- dont groupe Faurecia	16	16		16	16	

<sup>(1)</sup> La part financée des créances correspond à celle qui a donné lieu à réception de trésorerie.

Par ailleurs, Peugeot S.A. et Faurecia ont cédé et décomptabilisé sur 2013 une partie de leurs créances détenues sur l'État français au titre des crédits d'impôt recherche 2012, pour un total de 105 millions d'euros. La trésorerie reçue s'élève à 98 millions d'euros.

Les opérations de cession de créances constituent des financements courants.

En dehors des opérations courantes de cession de créances, aucune opération ponctuelle n'a été réalisée en décembre 2013.

## NOTE 30 - AUTRES PASSIFS NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2013</b>	31/12/2012
Dettes sur véhicules sous clause de rachat (note 2.5.A (a))	2 913	3 166
Autres dettes à long terme	131	18
<b>Total</b>	<b>3 044</b>	<b>3 184</b>

## NOTE 31 - ENDETTEMENT NET DES ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

L'endettement net des activités industrielles et commerciales est un indicateur financier non défini par les normes IFRS. Selon la définition du Groupe, il correspond aux passifs financiers, nets des actifs financiers qui sont donnés en garantie ou qui pourront être mobilisés pour le remboursement de ces passifs ainsi que ceux qui sont affectés à des dépenses spécifiques des sociétés industrielles et commerciales. Cette définition est inchangée depuis la première application des normes IFRS dans le Groupe. La part de ces actifs financiers non mobilisables rapidement n'est pas prise en compte dans la sécurité financière (cf. Note 31.4).

### 31.1. COMPOSITION DE L'ENDETTEMENT NET

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2013</b>	31/12/2012
<b>Position aux bornes des sociétés industrielles et commerciales</b>		
Passifs financiers non courants	(8 081)	(7 828)
Passifs financiers courants	(3 039)	(2 906)
Autres actifs financiers non courants	670	664
Actifs financiers courants	141	1 501
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 161	5 421
<b>(Endettement net) Position financière nette aux bornes des sociétés industrielles et commerciales</b>	<b>(4 148)</b>	<b>(3 148)</b>
Dont position hors groupe	(4 315)	(3 385)
Dont position vis-à-vis des sociétés de financement	167	237

### 31.2. VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET

Le Groupe a poursuivi sa gestion du risque de liquidité telle que décrite dans la Note 36.1.A visant à une politique de refinancement proactive et de gestion prudente de la trésorerie.

Les flux d'exploitation de l'année ont représenté une ressource de trésorerie de 1 097 millions d'euros, résultant d'une marge brute d'autofinancement positive de 700 millions d'euros et d'une diminution des actifs et passifs d'exploitation de 397 millions d'euros. Cet accroissement est analysé en Note 34.2.

Les investissements nets en immobilisations corporelles et incorporelles se sont élevés à 2 378 millions d'euros. Les autres besoins de financement de l'année s'élèvent à 101 millions et portent notamment sur la libération du capital résiduel de CAPSA à hauteur de 71 millions d'euros.

Les ressources financières de l'exercice ont été les suivantes :

- le dividende de Banque PSA Finance pour 281 millions d'euros, et de PSA Assurance pour 5 millions d'euros,
- l'augmentation de capital de 10 millions d'euros souscrits dans des filiales Faurecia par des actionnaires minoritaires,
- l'augmentation de l'endettement net pour 1 086 millions d'euros.

Dans ce cadre :

- La trésorerie s'élève à 6 161 millions d'euros à fin décembre 2013 contre 5 421 millions d'euros au 31 décembre 2012. Les actifs financiers courants s'élèvent à 141 millions d'euros à fin 2013 contre 1 501 millions d'euros au 31 décembre 2012. Ces évolutions résultent notamment d'un changement dans la structure des placements. La trésorerie est placée en instruments financiers sans risque auprès de banques de premier plan.
- L'endettement net hors trésorerie a augmenté de 1 956 millions d'euros en raison notamment de :
  - La souscription de nouveaux emprunts pour 2 556 millions d'euros.
  - Une diminution des placements à court terme pour 1 359 millions d'euros.
  - Une augmentation des financements à court terme pour 251 millions d'euros.
  - Des remboursements d'emprunts pour 2 199 millions d'euros dont notamment pour Peugeot S.A. 775 millions d'euros d'emprunts arrivés à échéance, 400 millions d'euros auprès de la B.E.I. et 300 millions d'euros de rachats partiels (cf. Note 29.1).

La variation des autres actifs et passifs financiers est présentée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	2013	2012
Augmentation des emprunts	2 556	1 943
Remboursement des emprunts et conversions d'obligations	(2 199)	(599)
(Augmentation) Diminution des actifs financiers non courants	(11)	187
(Augmentation) Diminution des actifs financiers courants	1 359	(505)
Augmentation (Diminution) des passifs financiers courants	251	(351)
	<b>1 956</b>	<b>675</b>
Flux vers les activités de financement	-	4
<b>Total</b>	<b>1 956</b>	<b>679</b>

Par ailleurs, les variations non cash ont représenté une baisse de l'endettement net du Groupe de 86 millions d'euros. Elles concernent essentiellement le remboursement anticipé de l'OCEANE 2015 de Faurecia (cf. Note 29.2) et la prise en compte de l'endettement net de la Française de Mécanique consécutive à sa prise de contrôle exclusif par le Groupe au 31 décembre 2013 (cf. Note 4).

### 31.3. LIGNES DE CRÉDIT SYNDIQUÉES

Les sociétés industrielles et commerciales bénéficient, dans le cadre des lignes de crédits renouvelables dont les échéances s'échelonnent jusqu'en 2016, de possibilités d'emprunts complémentaires dans les limites suivantes :

(en millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
Peugeot S.A. et GIE PSA Trésorerie	2 400	2 400
Faurecia	1 150	850
<b>Lignes de crédits confirmées non tirées</b>	<b>3 550</b>	<b>3 250</b>

L'échéance de la ligne Peugeot S.A. et GIE PSA Trésorerie est à juillet 2015 pour un montant de 2 225 millions d'euros, le solde de 175 millions d'euros à échéance juillet 2014. Aucun tirage n'est effectué sur cette ligne au 31 décembre 2013.

Le tirage de cette ligne est conditionné au respect d'un ratio dettes nettes des sociétés industrielles et commerciales sur capitaux propres du Groupe inférieur à 1.

La dette nette des sociétés industrielles et commerciales est définie et présentée en Note 31.1. Les capitaux propres du Groupe sont ceux figurant sur la ligne « total des Capitaux Propres » du Passif. Au 31 décembre 2013, ce ratio est de 0.53.

Les possibilités d'emprunts complémentaires de Faurecia, indépendantes de celles de Peugeot S.A., résultent d'une ligne de crédit syndiqué de 1 150 millions d'euros, non tirée au 31 décembre 2013 :

- 36 millions d'euros à échéance décembre 2014,
- 654 millions d'euros à échéance décembre 2016, après exercice des deux options d'extension,
- 460 millions d'euros à échéance décembre 2016.

### 31.4. SECURITÉ FINANCIÈRE

La sécurité financière correspond à la trésorerie disponible, aux actifs financiers mobilisables rapidement et aux lignes de crédit non tirées.

Les actifs financiers courants et non courants pris en compte dans la sécurité financière s'élèvent respectivement à 19 millions d'euros (1 353 millions d'euros au 31 décembre 2012) et à 391 millions d'euros (550 millions d'euros au 31 décembre 2012), soit un total de 410 millions d'euros (1 903 millions d'euros au 31 décembre 2012).

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013	31/12/2012
Trésorerie (note 25.1)	6 161	5 421
Actifs financiers courants et non courants	410	1 903
<b>Total</b>	<b>6 571</b>	<b>7 324</b>
Lignes de crédit (non tirées) - hors Faurecia (note 31.3)	2 400	2 400
Lignes de crédit (non tirées) - Faurecia (note 31.3)	1 150	850
<b>Total sécurité financière</b>	<b>10 121</b>	<b>10 574</b>
<i>dont Faurecia</i>	<i>1 911</i>	<i>1 530</i>

## NOTE 32 - DETTES DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les principes de comptabilisation et d'évaluation sont définis en Note 2.16.C.

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013	31/12/2012
Emprunts obligataires	-	413
Titres émis par les entités ad hoc dans le cadre des titrisations (note 32.1)	5 057	4 246
Autres dettes constituées par un titre (note 32.2)	7 677	8 891
Dettes envers les établissements de crédit (note 32.3)	6 264	8 103
	<b>18 998</b>	<b>21 653</b>
Dettes envers la clientèle (note 32.4)	1 446	487
	<b>20 444</b>	<b>22 140</b>
<i>Dettes envers les activités industrielles et commerciales</i>	<i>(216)</i>	<i>(279)</i>
<b>Total</b>	<b>20 228</b>	<b>21 861</b>

### 32.1. TITRES ÉMIS DANS LE CADRE DES TITRISATIONS

Une partie du refinancement de Banque PSA Finance s'effectue par des opérations de titrisation de ses créances, notamment automobiles. Les nouvelles opérations de titrisation effectuées en 2013 et souscrites par des tiers sont décrites en Note 19 "Prêts et créances des activités de financement".

Au 31 décembre 2013, ces opérations conduisent à reconnaître des "titres émis par les entités ad hoc dans le cadre des titrisations" pour un montant de 5 057 millions d'euros (4 246 millions au 31 décembre 2012).



### 32.2. AUTRES DETTES CONSTITUÉES PAR UN TITRE

Le poste "autres dettes constituées par un titre" comprend principalement des EMTN/BMTN pour 7 183 millions d'euros (8 099 millions d'euros au 31 décembre 2012), des certificats de dépôt et des billets de trésorerie pour 64 millions d'euros (147 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Le 25 mars 2013, Banque PSA Finance a procédé à une émission obligataire à taux fixe à échéance avril 2016 d'un montant de 1,2 milliard d'euros, assortie d'un coupon de 0,625%.

Cette émission a été réalisée dans le cadre de l'autorisation de la Commission européenne pour l'utilisation de la garantie de l'Etat français (cf. Note 36.1.A(b)).

### 32.3. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Sur l'exercice 2013, Banque PSA Finance s'est financée auprès de la Banque Centrale Européenne dans le cadre de l'opération de financement à long terme (LTRO). Le montant au 31 décembre 2013 s'élève à 1 700 millions d'euros.

Un prêt bancaire collatéralisé par des créances de vente à crédit belges a été mis en place en avril 2013, générant un financement net à l'origine de 92 millions d'euros.

Au 31 décembre 2013, la part tirée de la ligne de crédit syndiqué de 1 584 millions d'euros s'élève à 397 millions d'euros.

### 32.4. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

En mars 2013, une offre de compte sur livret rémunéré à l'intention de la clientèle des particuliers en France a été lancée sous la marque Distingo. Elle représente un encours au 31 décembre 2013 de 955 millions d'euros sur un total de dettes envers la clientèle de 1 446 millions d'euros remboursable à tout moment.

### 32.5. ÉCHÉANCIER

<b>31/12/2013</b> <i>(en millions d'euros)</i>	Emprunts obligataires	Titres émis (titrisation)	Autres dettes constituées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit	<b>Total</b>
• 0 à 3 mois	-	432	929	1 833	<b>3 194</b>
• 3 mois à 1 an	-	1 209	1 912	1 564	<b>4 685</b>
• 2 à 5 ans	-	3 416	4 655	2 867	<b>10 938</b>
• + 5 ans	-	-	181	-	<b>181</b>
<b>Total</b>	-	<b>5 057</b>	<b>7 677</b>	<b>6 264</b>	<b>18 998</b>

<b>31/12/2012</b> <i>(en millions d'euros)</i>	Emprunts obligataires	Titres émis (titrisation)	Autres dettes constituées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit	<b>Total</b>
• 0 à 3 mois	-	555	1 321	5 142	<b>7 018</b>
• 3 mois à 1 an	413	465	1 450	1 074	<b>3 402</b>
• 2 à 5 ans	-	3 226	5 930	1 887	<b>11 043</b>
• + 5 ans	-	-	190	-	<b>190</b>
<b>Total</b>	<b>413</b>	<b>4 246</b>	<b>8 891</b>	<b>8 103</b>	<b>21 653</b>

## 32.6. DEVICES DE REMBOURSEMENT

Les emprunts obligataires sont en euros. Les autres dettes s'analysent comme suit par devise de remboursement :

		31/12/2013			31/12/2012		
		Dettes constituées par un titre de créance	Dettes envers les établissements de crédit	Total	Dettes constituées par un titre de créance	Dettes envers les établissements de crédit	Total
<i>(en millions d'euros)</i>							
EUR		9 965	5 428	15 393	10 885	7 065	17 950
	GBP	881	322	1 203	899	302	1 201
	USD	907	-	907	947	-	947
	JPY	-	-	-	44	-	44
	BRL	538	188	726	540	320	860
	CHF	379	2	381	186	2	188
	CZK	-	-	-	-	58	58
	Autres	64	324	388	49	356	405
Autres devises		2 769	836	3 605	2 665	1 038	3 703
<b>Total</b>		<b>12 734</b>	<b>6 264</b>	<b>18 998</b>	<b>13 550</b>	<b>8 103</b>	<b>21 653</b>

Les dettes constituées par un titre de créance comprennent les emprunts obligataires, les titres émis dans le cadre des titrisations, et les autres dettes constituées par un titre.

## 32.7. LIGNES DE CRÉDIT

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013	31/12/2012
<b>Lignes de crédits confirmées non tirées</b>	<b>7 006</b>	<b>6 726</b>

Ces lignes de crédit sont par ordre de priorité de tirage les suivantes :

- 2 299 millions d'euros non tirés sur le Term-loan syndiqué de 4 099 millions d'euros, consistant des engagements reçus de financements, principalement à long terme,
- 1 187 millions d'euros non tirés sur des lignes de crédit bilatérales revolving de 1 584 millions d'euros, consistant des engagements reçus de financements, principalement à long terme,
- 120 millions d'euros non tirés sur les autres lignes de crédit bancaire,
- Les lignes de back up syndiqué suivantes pour un montant de 3 400 millions d'euros :
  - 184 millions d'euros à échéance juin 2014,
  - 70 millions d'euros à échéance décembre 2014,
  - 136 millions d'euros à échéance décembre 2015,
  - 1 216 millions d'euros à échéance janvier 2016,
  - 1 794 millions d'euros à échéance décembre 2016.

En cas de modification de la notation de Banque PSA Finance, les conditions financières de certaines de ces lignes peuvent être modifiées, mais leur montant ne saurait être réduit.

## 32.8. SECURITÉ FINANCIÈRE

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013	31/12/2012
Réserve de liquidité (note 25.2)	1 025	1 066
Lignes de crédit confirmées non tirées	7 006	6 726
Collatéral disponible auprès de la B.C.E.	369	441
<b>Total sécurité financière</b>	<b>8 400</b>	<b>8 233</b>

## NOTE 33 - AUTRES CREANCIERS

### 33.1. ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013	31/12/2012
États et collectivités publiques hors impôts sur les sociétés	662	706
Personnel	955	961
Organismes sociaux	430	454
Fournisseurs d'immobilisations	240	421
Clients créditeurs	700	747
Instruments dérivés <sup>(1)</sup>	113	71
Produits constatés d'avance	572	638
Créditeurs divers	438	477
<b>Total</b>	<b>4 110</b>	<b>4 475</b>

<sup>(1)</sup> Ce poste correspond à la juste valeur des instruments acquis par le Groupe pour se prémunir contre les risques de change sur ses créances et dettes d'exploitation réalisées ou planifiées. L'échéancier de ces instruments est indiqué dans la note 36 "Gestion des risques financiers".

### 33.2. ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013	31/12/2012
Personnel et organismes sociaux	117	118
Instruments dérivés <sup>(1)</sup>	65	116
Comptes de régularisation	253	465
Créditeurs divers	393	392
<b>Total</b>	<b>828</b>	<b>1 091</b>

<sup>(1)</sup> Ce poste correspond à la juste valeur des instruments acquis par le Groupe pour se prémunir contre les risques de taux sur les dettes et créances de financement. L'échéancier de ces instruments est indiqué dans la note 36 "Gestion des risques financiers".

## NOTE 34 - NOTES ANNEXES AUX TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉS

### 34.1. TRÉSORERIE NETTE PRÉSENTÉE AUX TABLEAUX DE FLUX

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013	31/12/2012
Trésorerie (note 25.1)	6 161	5 421
Paiements émis (note 29.4)	(24)	(22)
<b>Trésorerie nette des activités industrielles et commerciales</b>	<b>6 137</b>	<b>5 399</b>
<b>Trésorerie nette des activités de financement (note 25.2)</b>	<b>1 804</b>	<b>1 669</b>
<i>Élimination des opérations réciproques</i>	<i>(210)</i>	<i>(279)</i>
<b>Total</b>	<b>7 731</b>	<b>6 789</b>

## 34.2. DÉTAIL DES FLUX LIÉS À L'EXPLOITATION

### A. Activités industrielles et commerciales

(en millions d'euros)	2013	2012
(Augmentation) Diminution des stocks	323	339
(Augmentation) Diminution des clients <sup>(1)</sup>	9	(9)
Augmentation (Diminution) des fournisseurs	77	(835)
Variation des impôts	(77)	102
Autres variations	65	(199)
	<b>397</b>	<b>(602)</b>
<i>Flux vers les activités de financement</i>	(33)	(92)
<b>Total</b>	<b>364</b>	<b>(694)</b>

<sup>(1)</sup> Dont 928 millions d'euros de diminution de créances liée aux créances cédées à des institutions financières hors groupe (678 millions d'euros en 2012). (Cf. note 22).

### B. Activités de financement

(en millions d'euros)	2013	2012
(Augmentation) Diminution des créances de financement des ventes	1 404	1 151
(Augmentation) Diminution des placements à court terme	20	(64)
Augmentation (Diminution) des dettes financières	(1 302)	(322)
Variation des impôts	11	(33)
Autres variations	49	28
	<b>182</b>	<b>760</b>
<i>Flux vers les activités industrielles et commerciales</i>	97	28
<b>Total</b>	<b>279</b>	<b>788</b>

## 34.3. DÉTAIL DE LA VARIATION DES POSTES DE BILAN DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

2013	Flux	Flux	Changement	Écart de	Réévaluation	Clôture	
(en millions d'euros)	Ouverture	d'exploit-	d'investis-	de périmètre	Écart de	par capitaux	
	d'exploitation	ation	-sement	et autres	conversion	propres	
Stocks	(6 193)	323	-	(40)	284	-	(5 626)
Clients <sup>(1)</sup>	(2 014)	9	-	(11)	195	-	(1 821)
Fournisseurs	8 472	63	-	(60)	(298)	-	8 177
Impôts	25	(77)	-	(1)	8	-	(45)
Autres débiteurs	(1 966)	270	-	(16)	69	3	(1 640)
Autres créanciers	4 475	(145)	(175)	48	(139)	46	4 110
	<b>2 799</b>	<b>443</b>	<b>(175)</b>	<b>(80)</b>	<b>119</b>	<b>49</b>	<b>3 155</b>
<i>Flux vers les activités de financement</i>	45	(33)	-	-	1	-	13
<b>Total</b>	<b>2 844</b>	<b>410</b>	<b>(175)</b>	<b>(80)</b>	<b>120</b>	<b>49</b>	<b>3 168</b>

<sup>(1)</sup> Dont 250 millions d'euros de diminution de créances liée aux créances cédées à des institutions financières hors groupe (Cf. note 22).

La variation des actifs et passifs d'exploitation au tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2013 (397 millions d'euros) correspond aux flux d'exploitation (443 millions d'euros) minorés des différences de change (-121 millions d'euros) et autres variations (75 millions d'euros), dont l'impact du versement de l'investissement dans Changan PSA Automobiles Co., Ltd comptabilisé en 2012, sans effet sur le tableau de flux de trésorerie.

<b>Flux d'exploitation des activités industrielles et commerciales</b>	<b>443</b>
<i>Différences de change</i>	(121)
<i>Autres variations</i>	75
<b>Variation des actifs et passifs d'exploitation au Tableau de flux de trésorerie consolidé</b>	<b>397</b>

#### 34.4. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR AUX TABLEAUX DE FLUX

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2013</b>	2012
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (note 7)	(2 407)	(2 886)
Pertes de valeur sur :		
• écarts d'acquisition (note 14.1)	-	(10)
• frais de recherche activés (note 14.1)	(177)	(1 593)
• immobilisations incorporelles (note 14.1)	(2)	(84)
• immobilisations corporelles (note 15)	(850)	(1 593)
Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses (note 9)	(17)	67
Autres	(33)	(17)
<b>Total</b>	<b>(3 486)</b>	<b>(6 116)</b>

#### 34.5. INTERÊTS ENCAISSÉS ET DECAISSÉS DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Les intérêts encaissés et décaissés des activités industrielles et commerciales sont inclus dans la Marge Brute d'Autofinancement et se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2013</b>	2012
Intérêts reçus	38	51
Intérêts versés	(602)	(474)
<b>Encaissements (décaissements) nets d'intérêts</b>	<b>(564)</b>	<b>(423)</b>

## NOTE 35 - INSTRUMENTS FINANCIERS

### 35.1. INSTRUMENTS FINANCIERS INSCRITS AU BILAN

	31/12/2013		Ventilation par classe d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>(en millions d'euros)</i>							
Titres de participation	32	32	-	32	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	723	723	356	-	352	-	15
Autres actifs non courants <sup>(1)</sup>	341	341	-	67	274	-	-
Prêts et créances des activités de financement	21 280	21 234	-	-	21 280	-	-
Titres de placement des activités de financement	829	829	829	-	-	-	-
Clients des activités industrielles et commerciales	1 665	1 665	-	-	1 665	-	-
Autres débiteurs	2 166	2 166	-	-	2 031	-	135
Actifs financiers courants	141	141	-	-	132	-	9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 755	7 755	7 755	-	-	-	-
<b>Actifs</b>	<b>34 932</b>	<b>34 886</b>	<b>8 940</b>	<b>99</b>	<b>25 734</b>	<b>-</b>	<b>159</b>
Passifs financiers non courants <sup>(2)</sup>	8 081	8 313	-	-	105	7 971	5
Autres passifs non courants	131	131	-	-	112	-	19
Dettes des activités de financement	20 228	20 361	-	-	-	20 228	-
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	8 165	8 165	-	-	8 165	-	-
Autres créanciers	4 657	4 657	-	-	4 486	-	171
Passifs financiers courants	2 996	2 996	-	-	-	2 996	-
<b>Passifs</b>	<b>44 258</b>	<b>44 623</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12 868</b>	<b>31 195</b>	<b>195</b>

<sup>(1)</sup> Les autres actifs non courants excluent le montant des excédents d'actifs de retraites (cf. note 28.6) qui ne sont pas des actifs financiers au sens de la norme IAS 39.

<sup>(2)</sup> Les justes valeurs des OCEANE émises respectivement par Peugeot S.A. (577 millions d'euros) et Faurecia (398 millions d'euros) correspondent aux valeurs de cotation des emprunts à la date de clôture et intègrent donc à la fois les composantes dettes comptabilisées au coût amorti et les composantes options comptabilisées en capitaux propres.

	31/12/2012		Ventilation par classe d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
<i>(en millions d'euros)</i>							
Titres de participation	62	62	-	62	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	772	772	374	171	227	-	-
Autres actifs non courants <sup>(1)</sup>	364	364	-	79	283	-	2
Prêts et créances des activités de financement	23 095	22 896	-	-	23 095	-	-
Titres de placement des activités de financement	867	867	867	-	-	-	-
Clients des activités industrielles et commerciales	1 827	1 827	-	-	1 827	-	-
Autres débiteurs	2 799	2 799	-	-	2 419	-	380
Actifs financiers courants	1 501	1 501	688	-	812	-	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 811	6 811	6 811	-	-	-	-
<b>Actifs</b>	<b>38 098</b>	<b>37 899</b>	<b>8 740</b>	<b>312</b>	<b>28 663</b>	<b>-</b>	<b>383</b>
Passifs financiers non courants <sup>(2)</sup>	7 828	7 708	-	-	85	7 722	21
Autres passifs non courants	18	18	-	-	6	-	12
Dettes des activités de financement	21 861	22 410	-	-	-	21 861	-
Fournisseurs d'exploitation et comptes associés	8 463	8 463	-	-	8 463	-	-
Autres créanciers	5 257	5 257	-	-	5 085	-	172
Passifs financiers courants	2 864	2 892	-	-	-	2 858	6
<b>Passifs</b>	<b>46 291</b>	<b>46 748</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 639</b>	<b>32 441</b>	<b>211</b>

<sup>(1)</sup> Les autres actifs non courants excluent le montant des excédents d'actifs de retraites (cf. note 28.6) qui ne sont pas des actifs financiers au sens de la norme IAS 39.

<sup>(2)</sup> Les justes valeurs des OCEANE émises respectivement par Peugeot S.A. (602 millions d'euros) et Faurecia (468 millions d'euros) correspondent aux valeurs de cotation des emprunts à la date de clôture et intègrent donc à la fois les composantes dettes comptabilisées au coût amorti et les composantes options comptabilisées en capitaux propres.

Une évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Groupe est effectuée dans la mesure où les données des marchés financiers permettent une estimation pertinente de leur valeur vénale dans une optique non liquidative. La juste valeur d'instruments financiers négociés sur un marché actif est donc basée sur les prix de marché à la date de clôture. Les prix de marché utilisés pour les actifs financiers détenus par le Groupe sont les cours acheteurs en vigueur sur le marché à la date d'évaluation.

Les principales méthodes d'évaluation à la juste valeur retenues sont les suivantes :

- **Actifs financiers classés en "Juste valeur par résultat" et "Instruments dérivés"**

- La juste valeur de la "Trésorerie et des équivalents de trésorerie" est assimilée à leur valeur comptable compte tenu de leur maturité très courte.
- Les autres éléments comptabilisés à la juste valeur par résultat ainsi que les instruments dérivés de couverture du risque de taux et du risque de change, sont évalués par application d'une technique de valorisation faisant référence à des taux cotés sur le marché interbancaire (Euribor, ...) et à des cours de change fixés quotidiennement par la Banque Centrale Européenne. Les dérivés de couverture du risque matières font l'objet d'une évaluation externe. Tous les instruments financiers de cette classe sont des actifs et passifs financiers désignés comme tels dès l'origine, selon les critères définis en Note 2.16.

- **Actifs financiers classés en "Actifs disponibles à la vente"**

- Les "Titres de participation" sont, conformément à la norme IAS 39, comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan. Ils sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition que le Groupe estime représenter leur juste valeur, sauf cas de dépréciation (cf. Note 2.16.B (2)).
- Les "Autres actifs financiers non courants" classés en "Actifs disponibles à la vente" sont évalués selon les cours de bourse de clôture s'agissant d'actions cotées sur marchés actifs.
- Les "Autres actifs non courants" classés en "Actifs disponibles à la vente" correspondent aux parts que le Groupe détient dans le Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles, un Fonds Commun de Placement à Risques créé sous l'impulsion de l'Etat dans le cadre du Pacte Automobile signé le 9 février 2009. Ces parts sont évaluées à leur juste valeur, c'est à dire à leur valeur liquidative en date de clôture.

- **Actifs et passifs financiers classés en "Prêts, créances et autres dettes"**

- Les "Prêts et créances des activités de financement" sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). De manière générale, ils font l'objet de couverture du risque de taux. L'application de la comptabilité de couverture entraîne la réévaluation à la juste valeur de la partie couverte des encours. La marge liée aux encours de crédit est donc exclue de la réévaluation ainsi opérée. La juste valeur présentée ci-dessus est estimée en actualisant les flux futurs au taux auquel des prêts similaires ont été octroyés à la date de clôture.
- La juste valeur des "Clients des activités industrielles et commerciales" et des "Autres débiteurs", ainsi que des "Fournisseurs d'exploitation et comptes associés" et des "Autres créanciers" est assimilée à leur valeur au bilan, y compris des éventuelles dépréciations (cf. Note 2.18), compte tenu de leurs échéances très courtes de paiement.
- La juste valeur des autres actifs et passifs financiers classés en "Prêts, créances et autres dettes" est assimilée également à leur valeur comptable.

- **Passifs financiers classés en "Dettes au coût amorti"**

- Les "Passifs financiers non courants", les "Passifs financiers courants" et les "Dettes des activités de financement" sont comptabilisés au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Les passifs financiers couverts par des swaps de taux d'intérêt font l'objet d'une comptabilité de couverture. Ils sont réévalués à la juste valeur pour la part liée à l'évolution des taux d'intérêt. La juste valeur des passifs financiers présentée ci-dessus est déterminée en intégrant les données de marché et la valeur du risque de crédit du Groupe à la clôture.

## 35.2. INFORMATION SUR LES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISES EN JUSTE VALEUR

(en millions d'euros)	31/12/2013			31/12/2012		
	Instruments dérivés	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Instruments dérivés	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente
<b>Juste valeur de niveau 1 : prix cotés sur un marché actif</b>						
Autres actifs financiers non courants	-	305	-	-	263	171
Actifs financiers courants	-	-	-	-	213	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	6 205	-	-	5 539	-
<b>Juste valeur de niveau 2 : évaluation basée sur des données observables sur le marché</b>						
Autres actifs financiers non courants	15	51	-	-	111	-
Autres actifs non courants	-	-	-	2	-	-
Titres de placement des activités de financement	-	829	-	-	867	-
Autres débiteurs	135	-	-	380	-	-
Actifs financiers courants	9	-	-	1	475	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>(1)</sup>	-	1 550	-	-	1 272	-
<b>Juste valeur de niveau 3 : évaluation basée sur des données non observables sur le marché</b>						
Titres de participation	-	-	32	-	-	62
Autres actifs non courants	-	-	67	-	-	79
<b>Total actifs financiers comptabilisés en juste valeur</b>	<b>159</b>	<b>8 940</b>	<b>99</b>	<b>383</b>	<b>8 740</b>	<b>312</b>

<sup>(1)</sup> Correspond à des placements de trésorerie classiques du type certificats de dépôts, billets de trésorerie et bons monétaires.

La variation de la juste valeur de niveau 3 ne comporte pas d'éléments significatifs.

(en millions d'euros)	31/12/2013			31/12/2012		
	Instruments dérivés	Juste valeur par résultat	Autres dettes	Instruments dérivés	Juste valeur par résultat	Autres dettes
<b>Juste valeur de niveau 1 : prix cotés sur un marché actif</b>						
<b>Juste valeur de niveau 2 : évaluation basée sur des données observables sur le marché</b>						
Passifs financiers non courants	(5)	-	-	(21)	-	-
Autres passifs non courants	(19)	-	-	(12)	-	-
Autres créanciers	(171)	-	-	(172)	-	-
Passifs financiers courants	-	-	-	(6)	-	-
<b>Juste valeur de niveau 3 : évaluation basée sur des données non observables sur le marché</b>						
Passifs financiers non courants <sup>(1)</sup>	-	-	(105)	-	-	(85)
<b>Total passifs financiers comptabilisés en juste valeur</b>	<b>(195)</b>	<b>-</b>	<b>(105)</b>	<b>(211)</b>	<b>-</b>	<b>(85)</b>

<sup>(1)</sup> La variation des passifs financiers non courants évalués en juste valeur de niveau 3 est reconnue en "Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres".

## 35.3. INFORMATION SUR LES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS NON COMPTABILISES EN JUSTE VALEUR

(en millions d'euros)	31/12/2013		Niveau de juste valeur		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs</b>					
Prêts et créances des activités de financement	21 280	21 234	-	-	21 234
<b>Passifs</b>					
Passifs financiers non courants	8 076	8 308	6 452	1 856	-
Dettes des activités de financement	18 988	19 121	12 739	-	6 382
Passifs financiers courants	2 996	2 996	850	2 146	-



(en millions d'euros)	31/12/2012		Niveau de juste valeur		
	Valeur au bilan	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs</b>					
Prêts et créances des activités de financement	23 095	22 896	-	-	22 896
<b>Passifs</b>					
Passifs financiers non courants	7 807	7 687	5 569	2 118	-
Dettes des activités de financement	21 650	22 199	14 016	-	8 183
Passifs financiers courants	2 858	2 886	984	1 902	-

### 35.4. EFFET EN RESULTAT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(en millions d'euros)	2013	Ventilation par classe d'instruments				
		Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti
<b>Activités industrielles et commerciales</b>						
Total produit d'intérêts	19	-	-	19	-	-
Total charge d'intérêts	(596)	-	-	-	(596)	-
Réévaluation <sup>(1)</sup>	(33)	119	-	(8)	(3)	(141)
Résultat de cession et dividendes	(212)	-	1	(213)	-	-
Dépréciation nette	(35)	-	(38)	3	-	-
<b>Total activités industrielles et commerciales</b>	<b>(857)</b>	<b>119</b>	<b>(37)</b>	<b>(199)</b>	<b>(599)</b>	<b>(141)</b>
<b>Activités de financement</b>						
Total produit d'intérêts	1 477	-	-	1 477	-	-
Total charge d'intérêts	(675)	-	-	-	(675)	-
Réévaluation <sup>(1)</sup>	36	12	-	(62)	120	(34)
Dépréciation nette	(131)	-	-	(131)	-	-
<b>financement</b>	<b>707</b>	<b>12</b>	<b>-</b>	<b>1 284</b>	<b>(555)</b>	<b>(34)</b>
<b>Gains nets ou (pertes nettes)</b>	<b>(150)</b>	<b>131</b>	<b>(37)</b>	<b>1 085</b>	<b>(1 154)</b>	<b>(175)</b>

<sup>(1)</sup> Pour les instruments classés en juste valeur par résultat, la réévaluation inclut les intérêts et dividendes reçus.

(en millions d'euros)	2012	Ventilation par classe d'instruments				
		Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti
<b>Activités industrielles et commerciales</b>						
Total produit d'intérêts	9	-	-	9	-	-
Total charge d'intérêts	(419)	-	-	-	(419)	-
Réévaluation <sup>(1)</sup>	(22)	65	-	(6)	6	(87)
Résultat de cession et dividendes	(205)	-	5	(210)	-	-
Dépréciation nette	(36)	-	(4)	(32)	-	-
<b>Total activités industrielles et commerciales</b>	<b>(673)</b>	<b>65</b>	<b>1</b>	<b>(239)</b>	<b>(413)</b>	<b>(87)</b>
<b>Activités de financement</b>						
Total produit d'intérêts	1 608	-	-	1 608	-	-
Total charge d'intérêts	(702)	-	-	-	(702)	-
Réévaluation <sup>(1)</sup>	61	19	-	12	(42)	72
Dépréciation nette	(290)	-	-	(290)	-	-
<b>Total activités de financement</b>	<b>677</b>	<b>19</b>	<b>-</b>	<b>1 330</b>	<b>(744)</b>	<b>72</b>
<b>Gains nets ou (pertes nettes)</b>	<b>4</b>	<b>84</b>	<b>1</b>	<b>1 091</b>	<b>(1 157)</b>	<b>(15)</b>

<sup>(1)</sup> Pour les instruments classés en juste valeur par résultat, la réévaluation inclut les intérêts et dividendes reçus.

Pour les activités de financement, l'ensemble des résultats dégagés par les actifs et passifs financiers définis par IAS 39 est comptabilisé en résultat opérationnel courant.

## NOTE 36 - GESTION DES RISQUES FINANCIERS

---

### 36.1. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Dans le cadre de ses activités, le groupe PSA Peugeot Citroën est exposé à des risques de liquidité, ainsi qu'à des risques de taux, de contrepartie, de change et à d'autres risques de marché liés notamment aux variations des prix des matières premières et aux variations des marchés actions.

#### A. Risque de liquidité

##### *(a) Gestion du risque de liquidité des activités industrielles et commerciales*

Compte tenu de l'environnement économique actuel, afin de répondre aux besoins généraux du Groupe et notamment de financer son activité et ses projets de développement, le Groupe a poursuivi une politique de financement proactive et diversifiée, et de gestion prudente des liquidités. La stratégie de financement est définie par le Directoire, et mise en œuvre sous l'impulsion du Directeur financier du Groupe avec la Direction du Corporate Finance et de la Trésorerie, puis présentée au Comité Financier et d'Audit du Conseil de Surveillance. Le comité mensuel de Trésorerie et de Change présidé par le Directeur financier du Groupe suit les prévisions de trésorerie et les besoins de financement du Groupe, les charges et produits financiers, ainsi que le niveau de sécurité financière. Le plan de financement est mis en œuvre par la Direction du Corporate Finance et de la Trésorerie.

Dans le cadre de cette politique, le Groupe :

- émet des emprunts obligataires dans le cadre d'un programme EMTN,
- a recours à des emprunts bancaires en France et à l'étranger,
- réalise des cessions de créances,
- met en place des lignes de crédit confirmées de sécurité financière,
- et le cas échéant, procède à l'émission d'emprunts obligataires convertibles.

Par ailleurs, le Groupe pourrait se financer par augmentation de capital.

Cette politique de financement lui permet de saisir des opportunités de marché pour se financer par anticipation et optimiser ainsi sa sécurité financière.

Au 31 décembre 2013, l'endettement net des sociétés industrielles et commerciales est de 4 148 millions d'euros contre 3 148 millions d'euros au 31 décembre 2012. Le détail de l'endettement net est présenté en Note 31.1, et son évolution en Note 31.2. Les échéances de remboursement des passifs financiers sont présentées dans le tableau ci-après. En juin 2010, Peugeot S.A. a mis en place un programme EMTN d'une enveloppe de 5 milliards d'euros dont 3 707 millions d'euros ont été tirés à fin décembre 2013.

Au 31 décembre 2013, le Groupe dispose d'une sécurité financière de 10 121 millions d'euros (cf. Note 31.4) contre 10 574 millions d'euros à fin décembre 2012.

Elle couvre l'ensemble des besoins de financement des douze prochains mois prévus à ce jour des activités industrielles et commerciales.

#### **Échéancier contractuel des passifs financiers des activités industrielles et commerciales**

Le tableau ci-après présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés des passifs financiers et instruments dérivés. Ces flux comprennent les montants nominaux ainsi que les flux futurs d'intérêts contractuels. Les flux en devises et les flux variables ou indexés sont fixés sur la base des données de marchés à la clôture.

31/12/2013 (en millions d'euros)	Valeur actif	Valeur passif	Échéancier contractuel non actualisé				
			0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	2-5 ans	> 5 ans
<b>Passifs financiers</b>							
<b>Emprunts obligataires - hors intérêts</b>							
Hors Faurecia		(5 756)	-	-	(668)	(3 682)	(1 200)
Faurecia		(950)	-	-	-	(749)	(250)
<b>Autres emprunts à long terme - hors intérêts</b>							
Hors Faurecia		(2 073)	-	-	(597)	(1 252)	(284)
Faurecia		(448)	(127)	-	-	(293)	(28)
<b>Total des emprunts obligataires et autres emprunts</b>							
Hors Faurecia		(7 829)	-	-	(1 265)	(4 934)	(1 484)
Faurecia		(1 398)	(127)	-	-	(1 042)	(278)
<b>Intérêts sur emprunts obligataires</b>							
Hors Faurecia		(176)	(121)	(26)	(172)	(907)	(579)
Faurecia		(11)	(8)	(34)	(34)	(224)	-
<b>Intérêts sur autres emprunts à long terme</b>							
Hors Faurecia		(64)	(3)	(18)	(35)	(29)	-
Faurecia		-	-	-	-	-	-
<b>Total des intérêts sur emprunts obligataires et autres emprunts</b>							
Hors Faurecia		(240)	(124)	(44)	(207)	(936)	(579)
Faurecia		(11)	(8)	(34)	(34)	(224)	-
<b>Autres financements à court terme</b>							
<b>Emprunts sur locations financement</b>							
<b>Fonds de participation des salariés</b>							
		(1 378)	(1 378)	-	-	-	-
		(255)	-	-	(61)	(88)	(121)
		(4)	-	-	(1)	(3)	-
<b>Instruments dérivés</b>							
<b>Instruments dérivés de taux</b>							
- dont dérivés en couverture de juste valeur	-	-	-	-	-	-	-
- dont dérivés en couverture de flux futurs	-	(5)	-	-	-	(1)	-
- dont trading <sup>(1)</sup>	-	-	-	-	-	-	-
<b>Instruments dérivés de change</b>							
- dont dérivés en couverture de juste valeur	12	(8)	-	-	-	-	-
- dont dérivés en couverture de flux futurs	41	(1)	9	4	4	3	9
- dont trading <sup>(2)</sup>	13	(50)	5	(10)	(6)	(12)	-
<b>Instruments dérivés matières</b>							
- dont dérivés en couverture de juste valeur	-	-	-	-	-	-	-
- dont dérivés en couverture de flux futurs	1	(73)	(1)	(13)	(19)	(23)	-
- dont trading	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>67</b>	<b>(11 252)</b>	<b>(1 624)</b>	<b>(97)</b>	<b>(1 589)</b>	<b>(7 260)</b>	<b>(2 453)</b>

<sup>(1)</sup> Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Correspond à la juste valeur des instruments financiers de couverture économique des dettes ou titres de placement.

<sup>(2)</sup> Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Conformément à IAS 21 les dettes et créances libellées en devises devant être systématiquement réévaluées au taux de clôture avec effet en résultat, le Groupe a choisi de ne pas mettre en place de documentation de couverture qui aboutirait au même résultat.

### Échéancier contractuel des emprunts à long terme (nominal)

(en millions d'euros)	2014	2015	2016	2017	2018	Total 2 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts Long terme hors Faurecia	1 265	935	1 986	839	1 156	4 916	1 484	7 665
Emprunts Long terme Faurecia	127	90	616	56	280	1 042	278	1 447
<b>Total des emprunts long terme des activités industrielles et commerciales</b>	<b>1 392</b>	<b>1 025</b>	<b>2 602</b>	<b>895</b>	<b>1 436</b>	<b>5 958</b>	<b>1 762</b>	<b>9 112</b>

### Covenants

Les emprunts portés par les sociétés industrielles et commerciales hors Faurecia ne comportent pas de clauses spécifiques d'exigibilité anticipée liées à des notations de crédit minimales. Dans certains cas, les emprunts des sociétés industrielles et commerciales comportent des clauses imposant à la société emprunteuse de donner aux organismes prêteurs certaines garanties classiques dans le secteur Automobile. Il s'agit notamment :

- de clauses de "negative pledge" par lesquelles la société emprunteuse s'engage à ne pas conférer de sûretés réelles à des tiers. Ces clauses comportent néanmoins certaines exceptions,
- de clauses de "material adverse changes" en cas de changement négatif majeur dans les conditions économiques,
- de clauses de "pari passu" prévoyant que le prêteur bénéficie d'un traitement au moins égal à celui des autres créanciers,
- de clauses de "défauts croisés" qui stipulent qu'un cas de défaut avéré sur un emprunt impliquerait également l'exigibilité d'autres emprunts,
- d'obligations d'informations périodiques,
- de respect de la législation en vigueur,

- d'absence de changement de contrôle.

Par ailleurs, les emprunts BEI sont conditionnés à la réalisation des projets qu'ils financent et impliquent, pour certains d'entre eux, le nantissement minimum d'actifs financiers.

Les emprunts convertibles (OCEANE) sont soumis à des clauses standards telles que le maintien de la cotation des actions Peugeot S.A.

Toutes les clauses sont respectées en 2013.

Le tirage de cette ligne est conditionné au respect d'un ratio dettes nettes des sociétés industrielles et commerciales sur capitaux propres du Groupe inférieur à 1. La dette nette des sociétés industrielles et commerciales est définie et présentée en Note 31.1. Les capitaux propres du Groupe sont ceux figurant sur la ligne « total des Capitaux Propres » du Passif.

Le crédit syndiqué de 1 150 millions d'euros mis en place en décembre 2011 par Faurecia contient des clauses restrictives en matière de dette maximale et de ratios financiers sur le groupe Faurecia. Ces ratios font l'objet d'une communication semestrielle. Au 31 décembre 2013, ces conditions étaient toutes respectées.

Les ratios sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Nature du ratio		
Dettes Nette* / EBITDA**	maximum	2.50
EBITDA** / intérêts nets	minimum	4.50

\* Endettement net consolidé

\*\* Résultat Opérationnel Courant de Faurecia, majoré des dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles, correspondant aux 12 derniers mois.

Les emprunts convertibles (OCEANE) sont soumis à des clauses standards telles que le maintien de la cotation des actions Faurecia.

### **(b) Gestion du risque de liquidité des activités de financement**

La stratégie de financement de Banque PSA Finance est définie sous l'impulsion des organes de gouvernance de Banque PSA Finance.

Banque PSA Finance s'appuie sur une structure de capital et un ratio de fonds propres conforme aux nouvelles exigences réglementaires, confortés par la qualité des actifs de la banque.

Son financement est assuré avec une large diversification des sources de liquidité, une adéquation entre les échéances des ressources de financement et celles de ses encours de crédit, ainsi qu'une couverture complète des expositions aux risques de change et de taux.

Les refinancements sont mis en place avec des maturités qui couvrent largement les échéances du portefeuille de crédit détail. Au-delà des financements tirés, les lignes de crédit non tirées pour 7 006 millions d'euros dont 3 400 millions d'euros de lignes de crédits syndiqués sont conclues auprès de syndicats de banques de tout premier plan, réparties en cinq échéances jusqu'en 2016. Par ailleurs la banque dispose également de lignes de crédit bilatérales non tirées pour 1 187 millions d'euros ainsi que de réserves de liquidité de 1 025 millions d'euros dont 451 millions d'euros d'actifs liquide de grande qualité (« *high quality liquid assets* ») au 31 décembre 2013.

Au total, le dispositif en place permet comme les années précédentes d'assurer en permanence plus de six mois de production à niveau d'activité constant.

### **Stratégie de financement mise en œuvre en 2013**

Banque PSA Finance a lancé en mars 2013 une offre de compte sur livret rémunéré à l'intention de la clientèle des particuliers en France sous la marque Distingo, qui représente un encours au 31 décembre 2013 de 955 millions d'euros. Banque PSA Finance a renforcé son recours à la titrisation et réduit son financement auprès de la BCE, à hauteur de respectivement 4 612 millions d'euros et 1 700 millions d'euros au 31 décembre 2013, contre respectivement 3 714 millions d'euros et 2 900 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Dans ce contexte, les accords décrits ci-après ont été obtenus.

### **Garantie de l'Etat pour 7 milliards d'euros**

Selon l'article 85 de la loi de finance rectificative du 29 décembre 2012, le Ministre chargé de l'économie est autorisé à accorder à titre onéreux la garantie de l'Etat sur les titres de créances émis entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2016 par Banque PSA Finance afin de lui permettre de se refinancer. Il s'agit d'une garantie dont le plafond en principal est de 7 milliards d'euros, ne faisant pas l'objet de transfert de trésorerie de l'Etat vers Banque PSA Finance. Ce n'est qu'en cas de défaut de paiement de Banque PSA Finance que les créanciers de Banque PSA Finance pourraient se retourner vers l'Etat en appelant la garantie.

Une première convention de garantie correspondant à une tranche de 1 200 millions d'euros a été conclue le 5 mars 2013 une fois obtenue le 11 février 2013 l'autorisation à titre temporaire de la Commission européenne au titre du contrôle des aides d'Etat au sauvetage. Sur cette base, Banque PSA Finance a procédé le 25 mars 2013 à une émission obligataire à échéance avril 2016 d'un montant de 1 200 millions d'euros.

L'accord définitif de la Commission européenne sur la garantie de l'Etat en faveur de Banque PSA Finance a été obtenu le 30 juillet 2013. Dans le cadre de cet accord, l'Etat français a pris un certain nombre d'engagements auprès de la Commission européenne qui seront en vigueur jusqu'au 15 décembre 2015, dont principalement un engagement relatif au retour à la viabilité du Groupe, par lequel PSA Peugeot Citroën serait amené à prendre des mesures appropriées pour le réduire si l'endettement net venait à dépasser un seuil donné, un engagement de recueillir l'autorisation préalable de la Commission Européenne pour procéder à des acquisitions d'un montant supérieur à 100 millions d'euros par an.

Une seconde convention de garantie correspondant à la tranche résiduelle de 5 800 millions d'euros a été signée le 28 octobre 2013 entre l'Etat, Peugeot S.A. et Banque PSA Finance. Un comité de suivi de la garantie de 5 membres, intégrant des représentants de l'Etat français et du Groupe, veille à la bonne mise en œuvre de la garantie.

### **Renouvellement des lignes de financement bancaire**

Banque PSA Finance a signé le 11 janvier 2013 une nouvelle ligne de crédit syndiqué de 4 099 millions d'euros, avec une maturité de 5 ans, à laquelle participent 19 banques de 8 pays différents.

Dans le cadre de la rationalisation et de l'extension de ses lignes de sécurité, Banque PSA Finance a signé le même jour la prolongation d'une ligne de crédit revolving de 1 200 millions d'euros, avec une maturité étendue à janvier 2016. Par ailleurs, Banque PSA Finance a exercé son option d'extension de la ligne de crédit syndiqué 2 000 millions d'euros, signée en décembre 2011 et à maturité décembre 2014, pour porter la maturité à décembre 2015 à hauteur de 1 800 millions d'euros, le solde restant à maturité décembre 2014. En décembre 2013, Banque PSA Finance a obtenu une seconde extension d'une année de sa ligne de crédit syndiqué à échéance décembre 2015 pour la porter à décembre 2016, d'un montant de 1 784 millions d'euros qui est porté à 1 794 millions d'euros.

Ces contrats signés font l'objet de clauses additionnelles d'exigibilité anticipée qui s'ajoutent aux covenants préexistants : l'interdiction de financer PSA au-delà de 500 millions d'euros, le respect d'un ratio de fonds propre "Common Equity Tier One" de 11% minimum et la nécessité de conserver la garantie de l'Etat sur les émissions obligataires de 2013 à 2015.

Enfin Banque PSA Finance a signé des renouvellements ou des nouvelles lignes bancaires bilatérales pour un montant excédant 1 000 millions d'euros sur l'exercice 2013.

Le renouvellement de ces lignes bancaires, associé aux actions de titrisation menées en 2013 et à l'accord définitif de la garantie de l'Etat, assurent le refinancement de Banque PSA Finance sur au moins les douze prochains mois.

## Échéancier contractuel des activités de financement

La présentation retenue pour analyser le risque de liquidité repose sur le détail des postes d'actifs et de passifs, ventilé par échéances contractuelles d'encaissement et de remboursement, conformément aux durées restant à courir retenues dans le calcul du ratio de liquidité consolidé de Banque PSA Finance. En conséquence, les intérêts contractuels futurs ne sont pas présents dans les échéances. Les instruments dérivés de couverture, qui couvrent les intérêts futurs contractuels, ne sont pas ventilés.

Aux bornes de Banque PSA Finance (en millions d'euros)	31/12/2013	Non réparti	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	2-5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>							
Trésorerie	1 804	-	1 804	-	-	-	-
Titres de placement des sociétés de financement	829	39	785	-	-	5	-
Instruments dérivés <sup>(1)</sup>	92	92	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	53	5	-	-	-	48	-
Prêts et créances des activités de financement	21 335	501	5 458	2 261	3 419	9 539	157
<b>Total des positions actives</b>	<b>24 113</b>	<b>637</b>	<b>8 047</b>	<b>2 261</b>	<b>3 419</b>	<b>9 592</b>	<b>157</b>
<b>Passif</b>							
Instruments dérivés <sup>(1)</sup>	65	65	-	-	-	-	-
Dettes des activités de financement	20 444	8	4 600	2 315	2 398	10 940	183
<b>Total des positions passives</b>	<b>20 509</b>	<b>73</b>	<b>4 600</b>	<b>2 315</b>	<b>2 398</b>	<b>10 940</b>	<b>183</b>

<sup>(1)</sup> Les réciprocitys avec les sociétés industrielles et commerciales sont essentiellement à court terme.

## Covenants

Les contrats signés par Banque PSA Finance concernant les dettes, y compris les dettes représentées par un titre, comportent des clauses d'exigibilité anticipée classiques pour ce type de contrat. Il s'agit notamment :

- de clauses de "negative pledge" par lesquelles la société emprunteuse s'engage à ne pas conférer de sûretés réelles à des tiers. Ces clauses comportent néanmoins des exceptions autorisant des opérations comme les titrisations ou les actifs donnés en garantie,
- de clauses de "material adverse changes" en cas de changement négatif majeur dans les conditions économiques et financières,
- de clauses de "pari passu" prévoyant que le prêteur bénéficie d'un traitement au moins égal à celui des autres créanciers,
- de clauses de "défauts croisés" qui stipulent qu'un cas de défaut avéré sur un emprunt impliquerait également l'exigibilité d'autres emprunts,
- d'obligations d'informations périodiques,
- de respect de la législation en vigueur,
- d'absence de changement de contrôle.

Pour BPF, quatre clauses spécifiques d'exigibilité anticipée apparaissent dans de nombreux contrats : l'obligation de conserver le statut de banque et donc de respecter les ratios réglementaires qui s'imposent à toute banque française. Et, à partir de 2013, la nécessité de conserver la possibilité d'une garantie de l'Etat sur les émissions obligataires jusqu'en 2015 et le respect d'un ratio de fonds propres Common Equity Tier One pour un minimum de 11%. Toutes les clauses en vigueur sont respectées en 2013.

## B. Risque de taux

### (a) Gestion du risque de taux des activités industrielles et commerciales

Les créances et dettes commerciales sont à court terme et leur valeur n'est pas affectée par le niveau des taux d'intérêts.

Les excédents et besoins de trésorerie des activités industrielles et commerciales, hors Equipement automobile, sont pour l'essentiel centralisés auprès du GIE PSA Trésorerie qui place les excédents nets sur les marchés financiers. Ces placements sont indexés sur des taux variables.

L'endettement brut des sociétés industrielles et commerciales, hors Equipement automobile, correspond principalement à des ressources longues qui ont été à l'origine consenties pour partie à taux fixe, pour partie à taux révisable. Les emprunts contractés depuis 2009 ont été conservés à taux fixe afin de conserver le bénéfice des taux fixes historiquement bas. L'emprunt obligataire du GIE à échéance 2033 avait été initialement transformé en taux

variables via des instruments de couverture qualifiés comme tels en IFRS. La couverture de ce dernier a été résiliée en novembre 2012.

La part de l'endettement brut des sociétés industrielles et commerciales, hors équipement automobile, à taux variable est passée à 11%, calculé sur la base du nominal des emprunts.

Faurecia gère de façon autonome et centralisée la couverture du risque de taux. Cette gestion est mise en œuvre par la direction du financement et de la trésorerie de Faurecia, sous la responsabilité de sa Direction Générale. Les décisions de gestion sont prises au sein d'un comité de gestion des risques de marché qui se réunit mensuellement. Une partie significative de la dette (crédit syndiqué, emprunts à court terme, billets de trésorerie) étant à taux variable, la politique de couverture mise en œuvre a pour objectif de limiter l'effet de la variation des taux courts sur le résultat du Groupe. Cette couverture se fait essentiellement au moyen de swaps de taux, principalement en euros. Ces couvertures mises en place permettent de couvrir contre une hausse des taux la majeure partie des intérêts d'emprunts à taux variable payables en 2013, en 2014 et, dans une moindre mesure, en 2015.

Depuis 2008, une partie des instruments dérivés de Faurecia sont qualifiés de couverture selon les règles définies par la norme IAS 39. Les autres instruments dérivés achetés par Faurecia, bien qu'ils correspondent économiquement à une couverture du risque de taux sur l'endettement financier, ne sont pas qualifiés de couverture au sens de la norme IAS 39.

La couverture de flux de trésorerie sur le risque de taux concerne exclusivement Faurecia.

La position nette de risque de taux pour les activités industrielles et commerciales est la suivante :

<b>31/12/2013</b>	<i>(en millions d'euros)</i>	Du jour le jour à 1 an	De 2 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total
Total actifs		Tx Fixe 924	202	296	1 422
		Tx Variable 5 370	24	2	5 396
Total passifs		Tx Fixe (1 201)	(4 645)	(2 502)	(8 348)
		Tx Variable (2 400)	(6)	-	(2 406)
<b>Position nette avant gestion</b>		Tx Fixe (277)	(4 443)	(2 206)	(6 926)
		Tx Variable 2 970	18	2	2 990
Instrument financiers dérivés		Tx Fixe -	(583)	(139)	(722)
		Tx Variable 252	470	-	722
<b>Position nette après gestion</b>		Tx Fixe (277)	(5 026)	(2 345)	(7 648)
		Tx Variable 3 222	488	2	3 712

<b>31/12/2012</b>	<i>(en millions d'euros)</i>	Du jour le jour à 1 an	De 2 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total
Total actifs		Tx Fixe 1 074	100	177	1 351
		Tx Variable 5 859	-	-	5 859
Total passifs		Tx Fixe (1 246)	(4 615)	(1 810)	(7 671)
		Tx Variable (2 618)	(1)	-	(2 619)
<b>Position nette avant gestion</b>		Tx Fixe (172)	(4 515)	(1 633)	(6 320)
		Tx Variable 3 241	(1)	-	3 240
Instrument financiers dérivés		Tx Fixe (223)	(567)	(166)	(956)
		Tx Variable 223	567	166	956
<b>Position nette après gestion</b>		Tx Fixe (395)	(5 082)	(1 799)	(7 276)
		Tx Variable 3 464	566	166	4 196

### **(b) Gestion du risque de taux des activités de financement**

Banque PSA Finance, qui consent aux clients de l'activité Automobile du Groupe des prêts à taux fixe, se refinance essentiellement avec des ressources indexées à taux révisable. La politique de Banque PSA Finance vise à neutraliser l'effet de variation des taux d'intérêts par l'utilisation d'instruments financiers appropriés permettant d'assurer l'adéquation de la structure de taux à l'actif et au passif.

La mise en œuvre de cette politique est suivie par le comité de refinancement de Banque PSA Finance et animée par la trésorerie centrale du Groupe. Des limites de risques accompagnent la stratégie volontariste de couverture du risque de taux des encours de crédit : une limite de 3% d'encours non couverts par pays et par tranches semestrielles de maturité du portefeuille est permise afin de tenir compte de la difficulté à ajuster exactement les flux d'encours à couvrir avec des dérivés.

En ce qui concerne l'actif, la couverture des encours de crédits amortissables à taux fixes est assurée par la mise en place, dès leur accord, de swaps de taux d'intérêt opérés sur le marché financier ; dans la pratique, les swaps sont effectués à la fin de chaque période décadaire. Les crédits aux réseaux de concessionnaires sont accordés par référence à des taux court terme et la trésorerie excédentaire est elle-même également investie en référence à ces mêmes taux.



En ce qui concerne le passif, tout nouvel emprunt sensible au risque de taux est également couvert par la mise en place de dérivés adaptés, ainsi les ressources financières de la banque sont elles aussi indexées sur une structure de taux révisables à trois mois.

Afin d'assurer un coût optimum de refinancement pour les nouveaux encours de crédit à la clientèle finale, Banque PSA Finance procède de manière occasionnelle à des couvertures optionnelles (options de taux d'intérêt). Compte tenu d'un contexte de taux bas sans consensus de hausse sur un horizon de un an, aucune couverture optionnelle n'a été engagée en 2013 pour Banque PSA Finance.

La position nette de risque de taux pour les sociétés de financement est la suivante :

<b>31/12/2013</b>	<i>(en millions d'euros)</i>	Du jour le jour à 1 an	De 2 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total
Total actifs		Tx Fixe 6 400	9 686	-	<b>16 086</b>
		Tx Variable 7 912	-	-	<b>7 912</b>
Total passifs		Tx Fixe (2 159)	(4 932)	(181)	<b>(7 272)</b>
		Tx Variable (12 653)	-	-	<b>(12 653)</b>
<b>Position nette avant gestion</b>		Tx Fixe <b>4 241</b>	<b>4 754</b>	<b>(181)</b>	<b>8 814</b>
		Tx Variable <b>(4 741)</b>	-	-	<b>(4 741)</b>
Instruments financiers dérivés		Tx Fixe (4 025)	(999)	181	<b>(4 843)</b>
		Tx Variable 4 922	292	-	<b>5 214</b>
<b>Position nette après gestion</b>		Tx Fixe <b>216</b>	<b>3 755</b>	-	<b>3 971</b>
		Tx Variable <b>181</b>	<b>292</b>	-	<b>473</b>

<b>31/12/2012</b>	<i>(en millions d'euros)</i>	Du jour le jour à 1 an	De 2 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total
Total actifs		Tx Fixe 7 074	10 395	-	<b>17 469</b>
		Tx Variable 8 236	-	-	<b>8 236</b>
Total passifs		Tx Fixe (2 181)	(5 561)	(178)	<b>(7 920)</b>
		Tx Variable (13 395)	(23)	-	<b>(13 418)</b>
<b>Position nette avant gestion</b>		Tx Fixe <b>4 893</b>	<b>4 834</b>	<b>(178)</b>	<b>9 549</b>
		Tx Variable <b>(5 159)</b>	<b>(23)</b>	-	<b>(5 182)</b>
Instruments financiers dérivés		Tx Fixe (3 732)	(462)	178	<b>(4 016)</b>
		Tx Variable 4 375	23	-	<b>4 398</b>
<b>Position nette après gestion</b>		Tx Fixe <b>1 161</b>	<b>4 372</b>	-	<b>5 533</b>
		Tx Variable <b>(784)</b>	-	-	<b>(784)</b>

Les tests de sensibilité mis en œuvre, en prenant pour hypothèse une hausse ou une baisse de 1 % du niveau moyen des taux montrent que l'effet positif ou négatif sur le résultat avant impôt est resté inférieur à 2 millions d'euros en 2013 (4 millions d'euros sur 2012).

## C. Risque de contrepartie et risque de crédit

### **(a) Risque de contrepartie des activités industrielles et commerciales**

Pour la division Automobile, la solvabilité des clients fait l'objet d'une attention particulière. Les relations avec les réseaux de distribution des marques Peugeot et Citroën sont gérées dans le cadre des relations avec Banque PSA Finance décrite ci-dessous. Les paiements des autres clients font l'objet de mécanismes de sécurisation avec des contreparties de premier plan validées en Comité de Trésorerie.

Pour Faurecia, le risque de contrepartie porte essentiellement sur des grands constructeurs automobiles dont la solvabilité fait l'objet d'un suivi individualisé.

Les autres risques de contrepartie portent sur les placements de trésorerie et les opérations de produits dérivés de change, de taux ou de matières. Pour ces deux types d'opérations, ne sont retenus que des partenaires de premier plan validés en Comité de Trésorerie. Les risques sont encadrés par un dispositif de limites : leur montant et leur maturité sont plafonnés selon des critères intégrant notamment le résultat d'une analyse financière propre, la notation des agences et le montant des capitaux propres.

Les placements de trésorerie sont soit engagés directement sur des titres de créances de contreparties validées, soit dans des OPCVM ou des dépôts. Les placements en titres de créances négociables portent essentiellement sur des titres émis par des établissements financiers de premier plan, et dans une moindre mesure par des entreprises non financières. Le choix des OPCVM est limité par des minima de rating et des maxima de maturité des sous-jacents, et le montant des placements est plafonné en fonction de l'encours sous gestion.

Les opérations de produits dérivés sont négociées dans des accords cadres de l' "International Swaps and Derivatives Association" (ISDA) ou de la Fédération Bancaire Française (FBF), et font, pour les contreparties les plus actives, l'objet de procédures d'appels de marge ajustés toutes les semaines.



## **(b) Risque de crédit et de contrepartie des activités de financement**

Le risque de crédit de Banque PSA Finance correspond au risque de perte sur une créance liée à un défaut de paiement d'un débiteur ou à un manquement de ce débiteur à ses autres obligations contractuelles. Banque PSA Finance est exposée au risque de crédit sur ses créances vis à vis des réseaux de distribution des marques Peugeot et Citroën, d'entreprises et de clients individuels. En cas de défaut, Banque PSA Finance a en général la possibilité de récupérer le véhicule financé pour le revendre comme véhicule d'occasion. La possibilité que la valeur de revente du véhicule d'occasion ne couvre pas le montant de la créance est prise en compte dans la détermination des pertes de valeurs comptabilisées (cf. Note 2.16.B).

Pour l'activité de financement des flottes et réseaux de distribution, les décisions de financements sont prises après examen approfondi du risque selon des règles de délégation précises soit, par des Comités de crédit locaux soit par le Comité de crédit groupe. Le niveau des lignes de crédit dépend du bien financé, de la cotation du risque client, et enfin de l'appréciation générale du niveau de risque portée par le Comité de crédit appelé à statuer.

Le département Corporate de Banque PSA Finance assure le contrôle du risque de crédit de ces activités durant tout le cycle de vie du crédit. Il s'appuie sur des systèmes de notation des contreparties construits selon les standards de la réglementation de Bâle II, dont la performance est régulièrement mesurée, et qui participent à la détermination du niveau des engagements et de délégations de même que des règles précises de gestion et de contrôle. Leur efficacité repose sur la qualité des analyses de crédit et du suivi opérationnel réalisés tant par les structures locales qu'en central, ainsi que sur les dispositifs d'alerte permettant de détecter et traiter en temps opportun les situations de risque avéré.

Pour l'activité clientèle finale, la sélection de la clientèle s'opère à partir d'un outil décisionnel local mais développé, géré et contrôlé par une structure centrale dédiée, composée d'experts. Le système décisionnel est paramétré selon les caractéristiques propres à chacun des pays afin d'en optimiser l'efficacité. L'unité centrale de contrôle du risque de crédit s'assure régulièrement de la performance des outils ainsi mis en œuvre, et fonctionne en étroite collaboration avec les structures opérationnelles situées en France et à l'étranger, lesquels procèdent à l'analyse régulière de la demande, de l'octroi et des incidents de paiement. Pour les filiales en partenariat, la sélection de la clientèle revient au partenaire qui utilise les outils décisionnels qu'il a développé. Toutefois les équipes de la structure centrale de Banque PSA Finance assure un suivi précis et constant du niveau de risque de la demande et de l'octroi ainsi que des caractéristiques des dossiers en impayés.

L'ensemble des sociétés de financement est animé par une structure centrale entièrement dédiée au recouvrement qui, par ailleurs, pilote les outils communs et en anime les résultats. En outre, la structure centrale assure le suivi de deux plates-formes de recouvrement téléphoniques.

Le tableau ci-dessous présente l'échéancier des encours sains avec impayés et non dépréciés des activités de financement :

### **Echéancier des encours sains avec impayés non dépréciés**

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013	31/12/2012
Échéance ≤ 90 jours	293	319
Échéance comprise entre 90 jours et 180 jours	1	2
Échéance comprise entre 180 jours et 1 an	1	1
Échéance > 1 an	1	1
<b>Total</b>	<b>296</b>	<b>323</b>

Les encours corporate, lorsqu'ils présentent des impayés supérieurs à 90 jours, voire 270 jours pour les collectivités territoriales, ne sont pas déclassés en créances douteuses lorsque les impayés résultent d'incidents ou de litiges non liés à des problèmes de solvabilité des débiteurs.

En matière de concentration des risques, Banque PSA Finance veille en permanence à maintenir dans des limites appropriées ses expositions les plus importantes au risque de crédit et se situe en deçà des seuils réglementaires. Hors groupe PSA Peugeot Citroën, les dix plus fortes expositions bancaires pondérées représentent 2 057 millions d'euros contre 2 110 millions en 2012.

Banque PSA Finance étant structurellement en position emprunteuse, les autres risques qu'elle porte sur des contreparties financières se limitent aux opérations de placement des fonds de la réserve de liquidité, aux autres excédents de trésorerie résiduelle, ainsi qu'à l'ensemble des dérivés (swaps et options) conclus dans le cadre des politiques de couverture des risques de change et de taux d'intérêt.

Les placements sont réalisés soit sous forme de Titres de Créances Négociables émis par des banques de premier plan, soit dans des dépôts auprès de banques de premier plan, soit dans des OPCVM assortis de garanties bancaires couvrant le capital et les performances.

Chaque contrepartie fait l'objet d'une analyse financière pour s'assurer de sa pérennité et de sa solvabilité, et se voit attribuer une notation. Cette analyse est utilisée pour fixer les plafonds de limites acceptables. À chacune des contreparties sont associées des limites par nature d'opération (placements et dérivés), en montant et durée maximale. Les utilisations des limites sont mesurées et vérifiées quotidiennement. Les produits dérivés sont traités systématiquement dans le cadre de conventions ISDA ou FBF et font l'objet d'appels de marge avec les contreparties les plus actives. Les dérivés sont conclus avec des contreparties de notation minimum A.

## D. Risque de change

### *(a) Gestion du risque de change des activités industrielles et commerciales*

Les sociétés industrielles et commerciales gèrent leurs positions de change sur les transactions en devises, avec pour objectif de couvrir les risques de fluctuation des parités monétaires. La gestion du risque de change de la division Automobile est centralisée pour l'essentiel au sein de PSA International S.A. (PSAI) sous la responsabilité de la Direction Générale. Dans le cadre de sa gestion, PSAI ne souscrit que des produits standards régis par les conventions internationales de l' "International Swaps and Derivatives Association" (ISDA).

Cette gestion consiste à minimiser les écarts de change comptables pour la division Automobile, avec une couverture systématique dès l'enregistrement des factures libellées en devises.

La gestion du risque de change est basée sur un principe de facturation des entités de production aux entités de commercialisation dans la monnaie locale de ces dernières (sauf cas exceptionnel ou contrainte réglementaire). Ces facturations inter-sociétés font également l'objet de couvertures de change à terme. Sauf exception, les prêts intragroupe en devise des sociétés de la division Automobile font également l'objet de couverture.

Une nouvelle politique de change intègre la couverture des flux futurs pour la division Automobile. Elle consiste à couvrir les principales expositions nettes des devises G10. Des règles de gouvernance et un processus décisionnel strict encadre ces couvertures. Elles sont qualifiées de Cash Flow Hedge au sens des normes comptables IAS 39. L'horizon maximum de ces couvertures est de 2 ans. Les ratios de couverture dépendent de la maturité.

Au 31 décembre 2013, la division Automobile détient des couvertures de flux futurs sur les devises suivantes : GBP, JPY, CHF, SEK et NOK.

Le Groupe n'a pas de couverture d'investissement net à l'étranger.

Dans le cadre de son activité propre, PSAI effectue dans des limites strictes et contrôlées, des transactions hors couverture sur des produits de change. Ces opérations, qui sont les seules de cette nature réalisées par les sociétés du groupe PSA Peugeot Citroën ont des effets peu significatifs sur le résultat consolidé du Groupe.

La méthode utilisée pour détecter et gérer les risques de marché est celle de la Value at Risk (VAR) historique. Les données utilisées par la VAR historique sont les volatilités et les cours des différentes devises depuis début 2008. La VAR représente la perte potentielle maximale de notre portefeuille selon un niveau de confiance. Les niveaux de confiance mesurés sont de 95% et de 99%. Pour les deux niveaux de confiance, les résultats de la VAR historique sur le portefeuille existant au 31 décembre 2013 ont conclu à un impact non significatif sur le résultat du Groupe. Cette méthode suppose que la VAR future se comporte comme la VAR passée. Elle ne serait pas représentative de pertes dans le cas d'événements extrêmes.

Faurecia couvre de façon autonome et centralisée le risque de change de ses filiales, lié à leurs opérations commerciales, au moyen principalement d'opérations à terme ou optionnelles ainsi que de financement en devises. Les transactions futures sont couvertes sur la base des flux prévisionnels établis lors de la préparation des budgets et validés par la Direction. Les instruments dérivés contractés au titre de ces transactions futures sont qualifiés de cash flow hedge, lorsqu'il existe une relation de couverture au sens de la norme IAS39. Les filiales hors de la zone euro bénéficient de prêts intragroupe dans leur monnaie de fonctionnement. Ces prêts étant refinancés en euros, le risque de change est couvert au moyen de swaps.

## Exposition nette au risque de change des activités industrielles et commerciales pour les devises sur lesquelles des positions sont ouvertes au 31 décembre

La position nette des activités industrielles et commerciales dans les principales devises étrangères par rapport à l'euro est la suivante:

31/12/2013 (en millions d'euros)	GBP	JPY	USD	PLN	CHF	RUB	CZK	Autres	Total
Total actifs	221	79	622	47	23	103	116	232	1 443
Total passifs	(112)	(74)	(3)	(12)	-	(276)	(139)	(8)	(624)
Transactions futures <sup>(1)</sup>	312	2	92	(104)	163	42	(51)	137	593
Exposition sur engagements de couverture de frais fixes	-	(321)	-	-	-	-	-	-	(321)
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>421</b>	<b>(314)</b>	<b>711</b>	<b>(69)</b>	<b>186</b>	<b>(131)</b>	<b>(74)</b>	<b>361</b>	<b>1 091</b>
Instruments financiers dérivés	(430)	185	(632)	63	(186)	167	35	(350)	(1 148)
<b>Position nette après gestion</b>	<b>(9)</b>	<b>(129)</b>	<b>79</b>	<b>(6)</b>	<b>-</b>	<b>36</b>	<b>(39)</b>	<b>11</b>	<b>(57)</b>

<sup>(1)</sup> Ce poste comprend principalement l'exposition commerciale de Faurecia pour les 6 prochains mois.

31/12/2012 (en millions d'euros)	GBP	JPY	USD	PLN	CHF	RUB	CZK	Autres	Total
Total actifs	262	68	644	31	22	196	127	350	1 700
Total passifs	(161)	(124)	(2)	(18)	-	(298)	(145)	(81)	(829)
Transactions futures <sup>(1)</sup>	73	(8)	37	(55)	134	-	(27)	70	224
Exposition sur engagements de couverture de frais fixes	-	(509)	-	-	-	-	-	-	(509)
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>174</b>	<b>(573)</b>	<b>679</b>	<b>(42)</b>	<b>156</b>	<b>(102)</b>	<b>(45)</b>	<b>339</b>	<b>586</b>
Instruments financiers dérivés	(184)	224	(635)	21	(156)	99	23	(411)	(1 019)
<b>Position nette après gestion</b>	<b>(10)</b>	<b>(349)</b>	<b>44</b>	<b>(21)</b>	<b>-</b>	<b>(3)</b>	<b>(22)</b>	<b>(72)</b>	<b>(433)</b>

<sup>(1)</sup> Ce poste comprend principalement l'exposition commerciale de Faurecia pour les 6 prochains mois.

Dans l'hypothèse d'une variation de 5% du cours de clôture de chacune des principales devises sur lesquelles les activités industrielles et commerciales ont une exposition au risque de change ouverte au 31 décembre 2013 (voir tableau ci-dessus), les incidences sur le résultat avant impôt et les incidences directes sur les capitaux propres seraient, respectivement, les suivantes :

(en millions d'euros)	PLN/EUR	CZK/EUR	JPY/EUR	USD/CAD	USD/EUR	USD/DZD	JPY/RUB	Autres
Hypothèses de variation du couple devises	5.0 %	5.0 %	5.0 %	5.0 %	5.0 %	5.0 %	5.0 %	5.0 %
Impact sur le résultat avant impôt	1	1	-	5	1	2	-	1
Impact sur les capitaux propres	5	1	6	-	1	-	-	-

La position nette des activités industrielles et commerciales dans les principales devises étrangères par rapport aux autres devises est la suivante :

31/12/2013 (en millions d'euros)	RUB/UAH	USD/CAD	USD/BRL	USD/ARS	USD/DZD	UAH/USD	RUB/USD	JPY/RUB
Total actifs	-	98	62	69	-	-	-	-
Total passifs	(1)	-	(166)	(137)	(45)	(17)	-	(3)
Transactions futures <sup>(1)</sup>	-	(15)	-	-	-	-	-	-
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>(1)</b>	<b>83</b>	<b>(104)</b>	<b>(68)</b>	<b>(45)</b>	<b>(17)</b>	<b>-</b>	<b>(3)</b>
Instruments financiers dérivés	-	(85)	99	73	-	-	-	-
<b>Position nette après gestion</b>	<b>(1)</b>	<b>(2)</b>	<b>(5)</b>	<b>5</b>	<b>(45)</b>	<b>(17)</b>	<b>-</b>	<b>(3)</b>

<sup>(1)</sup> Ce poste comprend principalement l'exposition commerciale de Faurecia pour les 6 prochains mois.

31/12/2012 (en millions d'euros)	RUB/UAH	USD/CAD	USD/BRL	USD/ARS	USD/DZD	UAH/USD	RUB/USD	JPY/RUB
Total actifs	-	84	37	92	-	-	-	-
Total passifs	(2)	-	(52)	(87)	(162)	(12)	(2)	(63)
Transactions futures <sup>(1)</sup>	-	(19)	-	-	-	-	-	-
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>(2)</b>	<b>65</b>	<b>(15)</b>	<b>5</b>	<b>(162)</b>	<b>(12)</b>	<b>(2)</b>	<b>(63)</b>
Instruments financiers dérivés	-	(65)	15	-	-	-	-	-
<b>Position nette après gestion</b>	<b>(2)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>(162)</b>	<b>(12)</b>	<b>(2)</b>	<b>(63)</b>

<sup>(1)</sup> Ce poste comprend principalement l'exposition commerciale de Faurecia pour les 6 prochains mois.

## (b) Gestion du risque de change des activités de financement

La politique suivie n'autorise pas de position de change opérationnelle. Entité par entité, les passifs sont adossés sur les actifs dans les mêmes devises en utilisant le cas échéant, des instruments financiers appropriés. Les couvertures sont réalisées à l'aide d'instruments fermes de change (cross currency swap, swap de devises, change à terme). Le Groupe n'a pas de couverture d'investissement net à l'étranger.

La position nette des activités de financement dans les principales devises étrangères est la suivante :

31/12/2013 (en millions d'euros)	GBP	HUF	PLN	CHF	RUB	CZK	USD	Autres	Total
Total actifs	2 735	10	119	205	63	50	10	54	3 246
Total passifs	(1 278)	-	-	(234)	-	-	(916)	(113)	(2 541)
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>1 457</b>	<b>10</b>	<b>119</b>	<b>(29)</b>	<b>63</b>	<b>50</b>	<b>(906)</b>	<b>(59)</b>	<b>705</b>
Instruments financiers dérivés	(1 457)	(10)	(119)	29	(63)	(50)	906	59	(705)
<b>Position nette après gestion</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

31/12/2012 (en millions d'euros)	GBP	JPY	PLN	CHF	RUB	CZK	USD	Autres	Total
Total actifs	2 341	-	146	363	153	70	-	103	3 176
Total passifs	(1 087)	(44)	-	(188)	-	(54)	(947)	(60)	(2 380)
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>1 254</b>	<b>(44)</b>	<b>146</b>	<b>175</b>	<b>153</b>	<b>16</b>	<b>(947)</b>	<b>43</b>	<b>796</b>
Instruments financiers dérivés	(1 254)	44	(146)	(175)	(153)	(16)	947	(42)	(795)
<b>Position nette après gestion</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

Compte tenu de la politique de couverture, le résultat et les capitaux propres du Groupe ne seraient pas impactés de manière significative par une variation de devises sur les activités de financement.

## E. Risque matières premières

Les risques matières encourus sont suivis pour la division Automobile conjointement par la direction des achats et PSA International S.A. (PSAI) en charge des couvertures des risques de change et matières, et de façon autonome pour Faurecia. Pour la division Automobile, ils font l'objet d'une revue trimestrielle dans le cadre d'un Comité Métal présidé par le Directeur financier du Groupe. Le Comité Métal suit les résultats des couvertures en place, fait le point sur chacune des matières premières cotées pouvant avoir un impact significatif sur le résultat opérationnel et arrête des niveaux cibles de couverture en volume et en prix, sur un horizon pouvant aller jusqu'à trois ans. La réalisation d'une opération de couverture de flux futurs est subordonnée à sa qualification à la comptabilité de couverture au sens d'IAS 39.

Les coûts de production de la division Automobile et de Faurecia sont exposés aux variations de prix de certaines matières premières, soit par leurs achats directs, soit indirectement par l'impact de ces variations sur les coûts de leurs fournisseurs. Ces matières premières sont, soit des produits industriels négociés de gré à gré, tels que l'acier ou les matières plastiques, soit des produits cotés directement sur des marchés organisés, tels que l'aluminium, le cuivre, le plomb ou les métaux précieux, auquel cas les prix de transaction des matières ou des composants achetés sont fixés par référence directe aux cours cotés sur ces marchés.

Le Groupe couvre une partie du risque matières premières cotées de la division Automobile à l'aide d'instruments financiers dérivés négociés sur des marchés réglementés. Ces couvertures visent à minimiser les impacts de variation des prix des matières des opérations physiques d'achat pour les besoins de la production. En 2013, les volumes de couverture ont diminué par rapport à 2012, avec des couvertures allant jusqu'au 1er semestre 2016.

Sur l'exercice 2013, les couvertures ont concerné l'aluminium, le cuivre, le plomb, le platine, le palladium, et le rhodium.

Pour la division Automobile, si les prix des métaux de base (Aluminium, Cuivre et Plomb) augmentaient (baisseraient) de 28% et les prix des métaux précieux (Platine, Palladium et Rhodium) augmentaient (baisseraient) de 19%, l'impact des instruments de couverture détenus à la clôture 2013 aurait été une hausse (baisse) de 83 millions d'euros sur les capitaux propres du Groupe au 31 décembre 2013 (contre 133 millions d'euros à fin 2012). Les instruments de couvertures de risque matières étant qualifiés de couverture de flux de trésorerie au sens IAS 39, le résultat du Groupe n'aurait pas été différent en cas de variation des prix des matières couvertes.

Les hypothèses de variation des prix des matières premières ont été fixées en fonction des volatilités historiques et implicites moyennes constatées sur les marchés des matières couvertes sur l'exercice écoulé.

Dans la mesure où les contrats de ventes de Faurecia avec ses clients ne prévoient pas de clauses d'indexation sur le cours des matières premières, Faurecia réduit le risque d'évolution défavorable du prix des matières premières grâce à une politique commerciale permanente de négociation avec ses clients et une gestion stricte des stocks. Faurecia n'a pas recours à des instruments dérivés pour la couverture de ses achats de matières premières et énergétiques.

## 36.2. INSTRUMENTS DE COUVERTURE DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Une description des différents types de couverture et leur comptabilisation sont décrites dans la Note 2.16.D.

### A. Information sur les notionnels couverts et sur la valeur des instruments de couverture des activités industrielles et commerciales

31/12/2013 (en millions d'euros)	Valeur au bilan		Notionnel	Échéances		
	Actif	Passif		< 1 an	de 2 à 5 ans	> 5 ans
<b>Risque de change</b>						
Couverture de juste valeur :						
• Contrats de change à terme	3	-	73	73	-	-
• Options de change	-	(8)	74	74	-	-
• Swaps de devises	6	-	665	665	-	-
• Cross-currency swaps	3	-	36	36	-	-
Couverture de flux futurs :						
• Contrats de change à terme	26	(1)	252	252	-	-
• Cross-currency swaps	15	-	261	-	150	111
• Options de change	-	-	391	374	17	-
Trading <sup>(1)</sup>	13	(50)	6 928	6 773	155	-
Dont réciprocités	-	-	-	-	-	-
<b>Total risque de change</b>	<b>66</b>	<b>(59)</b>	<b>8 680</b>	<b>8 247</b>	<b>322</b>	<b>111</b>
<b>Risque de taux</b>						
Couverture de juste valeur :						
• Swaps de taux	-	-	-	-	-	-
Couverture de flux futurs :						
• Options de taux	-	(5)	522	-	470	52
• Cross-currency swaps	-	-	-	-	-	-
Trading <sup>(2)</sup>	-	-	-	-	-	-
Dont réciprocités	-	-	-	-	-	-
<b>Total risque de taux</b>	<b>-</b>	<b>(5)</b>	<b>522</b>	<b>-</b>	<b>470</b>	<b>52</b>
<b>Risque matières</b>						
Couverture de flux futurs :						
• Swaps	1	(73)	421	246	175	-
<b>Total risque matières</b>	<b>1</b>	<b>(73)</b>	<b>421</b>	<b>246</b>	<b>175</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>67</b>	<b>(137)</b>	<b>9 623</b>	<b>8 493</b>	<b>967</b>	<b>163</b>
dont :						
<b>Total couvertures de juste valeur</b>	<b>12</b>	<b>(8)</b>	<b>848</b>	<b>848</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total couvertures de flux futurs</b>	<b>42</b>	<b>(79)</b>	<b>1 847</b>	<b>872</b>	<b>812</b>	<b>163</b>

<sup>(1)</sup> Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Conformément à IAS 21, les dettes et créances libellées en devises devant être systématiquement réévaluées au taux de clôture avec effet en résultat, le Groupe a choisi de ne pas mettre en place de documentation de couverture qui aboutirait au même résultat.

<sup>(2)</sup> Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Correspond à la juste valeur des instruments financiers de couverture économique des dettes ou titres de placement.

Les instruments de couverture ne faisant pas l'objet de clauses de compensation en cas de défaut d'une des parties représentent une valeur non significative sur la division Automobile.

31/12/2012 (en millions d'euros)	Valeur au bilan		Notionnel	Échéances		
	Actif	Passif		< 1 an	de 2 à 5 ans	> 5 ans
<b>Risque de change</b>						
Couverture de juste valeur :						
• Contrats de change à terme	-	-	6	6	-	-
• Options de change	-	(3)	61	61	-	-
• Swaps de devises	1	(3)	756	756	-	-
Couverture de flux futurs :						
• Contrats de change à terme	10	(1)	283	283	-	-
• Cross-currency swaps	-	(11)	298	-	188	110
• Options de change	-	-	258	254	4	-
Trading <sup>(1)</sup>	51	(26)	7 019	6 988	31	-
Dont réciprociétés	-	-				
<b>Total risque de change</b>	<b>62</b>	<b>(44)</b>	<b>8 681</b>	<b>8 348</b>	<b>223</b>	<b>110</b>
<b>Risque de Taux</b>						
Couverture de juste valeur :						
• Swaps de taux	-	-	-	-	-	-
Couverture de flux futurs :						
• Options de taux	-	(13)	700	223	420	57
• Cross-currency swaps	-	-	-	-	-	-
Trading <sup>(2)</sup>	-	-	-	-	-	-
Dont réciprociétés	-	-				
<b>Total risque de taux</b>	<b>-</b>	<b>(13)</b>	<b>700</b>	<b>223</b>	<b>420</b>	<b>57</b>
<b>Risque matières</b>						
Couverture de flux futurs :						
• Swaps	6	(45)	516	297	219	-
<b>Total risque matières</b>	<b>6</b>	<b>(45)</b>	<b>516</b>	<b>297</b>	<b>219</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>	<b>(102)</b>	<b>9 897</b>	<b>8 868</b>	<b>862</b>	<b>167</b>
dont :						
<b>Total couvertures de juste valeur</b>	<b>1</b>	<b>(6)</b>	<b>823</b>	<b>823</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total couvertures de flux futurs</b>	<b>16</b>	<b>(70)</b>	<b>2 055</b>	<b>1 057</b>	<b>831</b>	<b>167</b>

<sup>(1)</sup> Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Conformément à IAS 21 les dettes et créances libellées en devises devant être systématiquement réévaluées au taux de clôture avec effet en résultat, le Groupe a choisi de ne pas mettre en place de documentation de couverture qui aboutirait au même résultat.

<sup>(2)</sup> Trading : instruments dérivés non qualifiés de couverture au sens d'IAS 39. Correspond à la juste valeur des instruments financiers de couverture économique des dettes ou titres de placement.

## B. Informations sur les impacts résultat et capitaux propres des instruments de couverture des activités industrielles et commerciales

### (a) Impact des couvertures de flux futurs

(en millions d'euros)	2013	2012
Variation de part efficace en capitaux propres	-	(33)
Variation de part inefficace en résultat	(2)	3
Recyclage de part efficace en coût des biens et services vendus	25	(41)
Recyclage de part efficace en charges de financement	28	(8)
Recyclage de part efficace en autres produits et charges à caractère financier	-	-

### (b) Impact des couvertures de juste valeur

(en millions d'euros)	2013	2012
Réévaluation en résultat des emprunts couverts	-	(63)
Variation de part inefficace en résultat	(7)	2
Réévaluation en résultat des couvertures sur emprunts	-	63
<b>Impact net sur résultat</b>	<b>(7)</b>	<b>2</b>

Le résultat des couvertures sur emprunts présenté en Note 10 enregistre également le résultat des couvertures non traitées en comptabilité de couverture selon les règles définies par IAS 39.

### 36.3. INSTRUMENTS DE COUVERTURE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les différents types de couverture et leur comptabilisation sont décrits dans la Note 2.16.D (b).

#### A. Information sur les notionnels couverts et sur la valeur des instruments de couverture des activités de financement

Pour une lecture plus facile des états financiers, les notionnels de sens contraire ont été nettés. Une information est cependant donnée en bas de page.

31/12/2013 (en millions d'euros)	Valeur au bilan		Notionnel	Échéances		
	Actif	Passif		< 1 an	de 2 à 5 ans	> 5 ans
<b>Risque de change</b>						
Couverture de juste valeur :						
• Swaps de devises	35	(3)	2 679	2 679	-	-
<b>Risque de taux</b>						
Couverture de juste valeur :						
• Swaps de couverture des emprunts	3	-	150	100	50	-
• Swaps de couverture des EMTN/BMTN	108	(3)	6 793	2 018	4 594	181
• Swaps de couverture des EMTN à taux variable	-	-	-	-	-	-
• Swaps de couverture des obligations <sup>(1)</sup>	17	(17)	-	-	-	-
• Swaps de couverture des certificats de dépôt	-	-	-	-	-	-
• Swaps de couverture des autres dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
• Swaps de couverture de l'encours détail	7	(21)	11 400	5 793	5 607	-
• Produits à recevoir / (charges à payer) sur swaps de couverture	(81)	(18)	-	-	-	-
Couverture de flux futurs :						
• Swaps de couverture	-	-	67	31	36	-
Trading	3	(3)	372	368	4	-
<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>(65)</b>	<b>21 461</b>	<b>10 989</b>	<b>10 291</b>	<b>181</b>
<i>Dont réciprocités</i>	-	(7)	-	-	-	-
<b>Total couvertures de juste valeur</b>	<b>89</b>	<b>(62)</b>	<b>21 022</b>	<b>10 590</b>	<b>10 251</b>	<b>181</b>
<b>Total couvertures de flux futurs</b>	-	-	<b>67</b>	<b>31</b>	<b>36</b>	-

<sup>(1)</sup> Ce poste inclut des swaps de couverture fermés au niveau consolidé pour un montant de 3 778 millions d'euros.

31/12/2012 (en millions d'euros)	Valeur au bilan		Notionnel	Échéances		
	Actif	Passif		< 1 an	de 2 à 5 ans	> 5 ans
<b>Risque de change</b>						
Couverture de juste valeur :						
• Swaps de devises	83	-	2 777	2 777	-	-
<b>Risque de taux</b>						
Couverture de juste valeur :						
• Swaps de couverture des emprunts	8	-	255	100	155	-
• Swaps de couverture des EMTN/BMTN	214	(2)	7 633	2 048	5 407	178
• Swaps de couverture des obligations <sup>(1)</sup>	18	(18)	-	-	-	-
• Swaps de couverture des certificats de dépôt	-	-	17	17	-	-
• Swaps de couverture des autres dettes représentées par un titre	1	-	16	16	-	-
• Swaps de couverture de l'encours détail	2	(79)	11 894	5 871	6 023	-
• Produits à recevoir / (charges à payer) sur swaps de couverture	1	(15)	-	-	-	-
Couverture de flux futurs :						
• Options de swaps	-	-	42	19	23	-
Trading	2	(2)	382	382	-	-
<b>Total</b>	<b>329</b>	<b>(116)</b>	<b>23 016</b>	<b>11 230</b>	<b>11 608</b>	<b>178</b>
<i>Dont réciprocités</i>	14	(6)	-	-	-	-
<b>Total couvertures de juste valeur</b>	<b>327</b>	<b>(114)</b>	<b>22 592</b>	<b>10 829</b>	<b>11 585</b>	<b>178</b>
<b>Total couvertures de flux futurs</b>	-	-	<b>42</b>	<b>19</b>	<b>23</b>	-

<sup>(1)</sup> Ce poste inclut des swaps de couverture fermés au niveau consolidé pour un montant de 3 714 millions d'euros.



## B. Informations sur les impacts résultat et capitaux propres des instruments de couverture des activités de financement

### (a) Impact des couvertures de flux futurs

(en millions d'euros)	2013	2012
Variation de part efficace en capitaux propres	-	-
Variation de part inefficace en résultat	-	-
Recyclage de part efficace en coût des biens et services vendus	4	7

### (b) Impact des couvertures de juste valeur

(en millions d'euros)	2013	2012
Réévaluation en résultat des encours clientèle	(48)	12
Réévaluation en résultat des couvertures d'encours clientèle	49	(12)
<b>Impact net sur résultat</b>	<b>1</b>	<b>-</b>
Réévaluation en résultat des passifs financiers	99	(42)
Réévaluation en résultat des couvertures de passifs financiers	(101)	49
<b>Impact net sur résultat</b>	<b>(2)</b>	<b>7</b>

## NOTE 37 - ENGAGEMENTS DONNES HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUELS

Pour les opérations courantes, le Groupe est engagé à la clôture de l'exercice pour les montants suivants :

(en millions d'euros)	31/12/2013	31/12/2012
<b>Activités industrielles et commerciales</b>		
■ <b>Engagements donnés liés au financement (note 37.1)</b>		
Avals, cautions et garanties donnés	304	201
Actifs nantis, gagés ou hypothéqués	497	921
■ <b>Engagements donnés liés aux activités opérationnelles (note 37.2)</b>		
Commandes fermes pour l'acquisition d'actifs immobilisés	408	879
Commandes d'études et assimilés	16	34
Engagements de financement	-	30
Engagements de réservation de capacités et assimilés	285	170
Engagements de location non résiliables	1 462	1 018
	<b>2 972</b>	<b>3 253</b>
<b>Activités de financement</b>		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	1 257	1 426
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle et d'établissement de crédit <sup>(1)</sup>	3 268	5 508
	<b>4 525</b>	<b>6 934</b>

<sup>(1)</sup> Ce poste inclut principalement les créances données en garantie à :

- la Banque Centrale Européenne à hauteur de 2 957 millions d'euros pour un financement obtenu de 700 millions d'euros à long terme et 1 000 millions d'euros à court terme,
- la Société de Financement de l'Economie Française (SFEF) à hauteur de 165 millions d'euros pour un financement obtenu de 105 millions d'euros,
- CA-CIB et la Société Générale à hauteur de 72 millions d'euros,
- Mediobanca à hauteur de 61 millions d'euros.



### 37.1. ENGAGEMENTS DONNÉS LIÉS AU FINANCEMENT

#### ▪ Actifs nantis, gagés ou hypothéqués

Ce poste inclut notamment les OAT nanties en faveur de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). L'échéancier des actifs nantis, gagés ou hypothéqués est présenté dans le tableau suivant :

<b>Échéancier</b>		
<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2013</b>	31/12/2012
2013	-	101
2014	414	270
2015	16	10
2016	14	2
2017	11	1
2018	16	-
2019	-	-
Années ultérieures	26	537
<b>Total actifs nantis, gagés ou hypothéqués</b>	<b>497</b>	<b>921</b>
Total du bilan	59 664	64 884
Pourcentage	0.8%	1.4%

### 37.2. ENGAGEMENTS DONNÉS LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

#### ▪ Engagements de réservation de capacités et assimilés

Pour accélérer son développement et réduire ses coûts, le groupe PSA Peugeot Citroën bénéficie de coopérations mises en œuvre avec d'autres constructeurs et portant sur le développement et/ou la production en commun d'organes mécaniques ou de véhicules. Ces accords permettent le partage des dépenses projet, apportant des économies d'échelles bénéfiques en termes de compétitivité.

Au titre de ces accords, le Groupe a pris des engagements de financement d'investissements en recherche et développement et outillages spécifiques ainsi que des engagements d'achats de volumes minimum issus des productions concernées. En cas de non enlèvement de ces volumes minimum contractuels, une quote-part des frais communs engagés par le partenaire au titre de la coopération restera à la charge du Groupe.

Le cas échéant, les conséquences défavorables de ces engagements sont traduites dans les comptes consolidés dès que la mise en jeu de telles clauses apparaît probable, sous forme de dépréciation d'actifs et, si nécessaire, de provisions pour charges.

Pour les contrats dont les productions sont réalisées par le partenaire du Groupe, les engagements de réservation de capacités et assimilés représentent les engagements pris sous déduction des provisions éventuellement constatées.

#### ▪ Commandes fermes pour l'acquisition d'actifs immobilisés

Ce poste inclut principalement les commandes d'achat d'immobilisations. Il inclut également l'engagement du Groupe vis à vis des deux Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles (FMEA - rang 1 et rang 2). Le Groupe s'est engagé à porter sa contribution au FMEA à hauteur d'une enveloppe globale de 204 millions d'euros. Au 31 décembre 2013, le Groupe a déjà versé 125 millions d'euros dans ce fonds.

#### ▪ Engagements de location non résiliables

<b>Échéancier</b>		
<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31/12/2013</b>	31/12/2012
2013	-	187
2014	261	157
2015	215	132
2016	186	113
2017	154	88
2018	135	70
2019	119	-
Années ultérieures	392	271
<b>Total des engagements de location non résiliables</b>	<b>1 462</b>	<b>1 018</b>

Les contrats de locations simples sont contractés dans le cadre de l'activité courante du Groupe et consistent essentiellement en des locations de locaux commerciaux et de matériels de transports. Les termes de ces contrats reflètent les pratiques locales de chaque pays.

### 37.3. PASSIFS ÉVENTUELS

Le Groupe est engagé dans des litiges survenus dans le cadre normal de ses activités. Le Groupe considère, sur la base des informations disponibles à ce jour, qu'il est peu probable que ces litiges entraînent une sortie de ressources sans contrepartie.

### 37.4. ENGAGEMENTS LIÉS AU GROUPE GEFCO

La cession du groupe Gefco par le groupe PSA Peugeot Citroën à JSC Russian Railways (RZD) est assortie de clauses de garantie de passifs en faveur de l'acquéreur. Au 31 décembre 2013, le Groupe n'a pas identifié de risques significatifs liés à ces garanties données.

Dans le cadre des accords de prestations de logistique et de transport conclus entre le groupe PSA et le Groupe Gefco, le Groupe a donné des garanties de bonne exécution des contrats logistiques et une clause d'exclusivité pour 5 ans. Au 31 décembre 2013, le Groupe n'a pas identifié de risques significatifs liés à ces garanties données.

## NOTE 38 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les parties liées sont les entreprises sous influence notable consolidées par mise en équivalence, les membres des organes de Direction et les actionnaires détenant plus de 10% du capital de Peugeot S.A.

Les transactions avec les sociétés mises en équivalence sont détaillées en Note 16.6. En dehors de ces transactions, il n'existe pas d'opération significative avec les autres parties liées.

## NOTE 39 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2013</b>	2012
<b>Montants des rémunérations allouées</b>		
- aux organes de direction	6.9	6.6
- aux membres du Conseil de Surveillance	1.4	1.5
<b>Total des rémunérations allouées</b>	<b>8.3</b>	<b>8.1</b>
<b>Charge résultant de l'évaluation des options d'achat d'actions et des attributions gratuites d'actions</b> (note 2.22)	-	-
<b>Total</b>	<b>8.3</b>	<b>8.1</b>

La direction du Groupe est assurée par le Directoire.

Les membres du Directoire, avec les autres membres de la direction générale, constituent le Comité de Direction Générale. Les membres de ce Comité constituent les organes de direction du Groupe.

Les rémunérations ci-dessus s'entendent hors charges sociales. En 2013, le Directoire ne recevra pas de part variable.

Les options d'achat d'actions de la société Peugeot S.A. attribuées aux membres des organes de Direction par le passé et qui sont toujours exerçables, sont présentées ci-dessous :

<i>(en nombre d'options)</i>	<b>2013</b>	2012
Options d'achat d'actions détenues à la clôture	272 610	395 460

Les membres des organes de Direction du Groupe bénéficient du régime de retraite supplémentaire décrit en Note 28.1.A., qui a fait l'objet d'une révision prise en compte à la clôture 2013.

Par ailleurs, les membres des organes de Direction n'ont bénéficié d'aucun avantage à long terme en dehors du régime de retraite supplémentaire et des attributions gratuites d'actions évoqués ci-dessus, ni d'autres formes de paiements directs en action, ni d'indemnités de fin de contrat en tant que dirigeant.

## NOTE 40 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

---

Le Groupe va annoncer le 19 février 2014, par trois communiqués de presse spécifiques, un ensemble de projets d'opérations majeures pour son développement.

Le premier communiqué porte sur le renforcement du partenariat industriel et commercial avec Dongfeng Motor Corporation, ainsi que sur une augmentation de capital de 3 milliards, assortie d'une attribution gratuite de bons de souscriptions d'actions (BSA) aux actionnaires actuels de Peugeot S.A.

Ces opérations majeures ont pour objectif d'améliorer la compétitivité du Groupe, d'accélérer sa stratégie de globalisation et de conquête des marchés émergents, ainsi que de renforcer sa solidité financière.

Ces opérations consisteraient en :

1. Un renforcement et un approfondissement du partenariat industriel et commercial existant avec Dongfeng Motor Corporation (« DFM »), deuxième constructeur automobile chinois, avec pour objectif de capitaliser sur les succès actuels du Groupe dans le plus grand marché automobile mondial, aujourd'hui principal gisement de croissance pour le secteur.
2. Une augmentation de capital de 3 milliards d'euros comprenant :
  - une augmentation de capital réservée d'un montant de 1 048 millions d'euros, souscrite à parts égales par DFM et l'Etat français au prix de 7,5 euros par action,
  - une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant d'environ 1,95 milliards d'euros, ouverte à l'ensemble des actionnaires de Peugeot S.A (y compris DFM et l'Etat français), ferait l'objet d'une garantie par un large syndicat bancaire pour la partie non souscrite par DFM, l'Etat français et FFP/EPF,
  - une attribution gratuite au préalable de BSA aux actionnaires actuels de Peugeot S.A. à raison d'un BSA par action détenue, 10 BSA permettant de souscrire 3 actions nouvelles. Leur maturité est de 3 ans, avec une possibilité d'exercice à compter de la 2<sup>ème</sup> année et un prix de souscription par action identique à celui de l'augmentation de capital réservée à DFM et l'Etat français, soit 7,5 euros par action.
3. Une augmentation de capital réservée aux salariés leur sera également proposée dans le courant de l'année 2014, afin de les associer au redressement du Groupe.

Ces opérations qui ont fait l'objet d'accords de principe des parties, restent sujettes à la signature d'une documentation finale prévue pour la fin mars 2014, à l'obtention des autorisations réglementaires notamment en France et en Chine, ainsi qu'au vote favorable de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Peugeot S.A. devant se tenir au 2<sup>ème</sup> trimestre 2014.

Ces opérations devraient permettre notamment le financement du Plan à Moyen Terme actuel du Groupe et la relance de son développement.

Le second communiqué porte sur le renouvellement d'un crédit syndiqué, constituant sa ligne de crédit confirmée, pour un montant de 2,7 milliards d'euros.

Il comprendrait une tranche de 2,0 milliards d'euros à maturité de cinq ans et une tranche de 0,7 milliard d'euros à trois ans avec deux options d'extension d'un an. Ce nouveau crédit syndiqué se substituerait au crédit de 2,4 milliards d'euros signé en juillet 2010 dont les maturités s'étendent à juillet 2014 pour 0,2 milliard d'euros et à juillet 2015 pour 2,2 milliards d'euros. Cette nouvelle ligne serait conditionnée à la réalisation de l'augmentation de capital de 3 milliards d'euros annoncée ci-dessus.

Le troisième communiqué annonce l'entrée en négociations exclusives concernant la création d'un partenariat de financement entre Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance.

Ce partenariat avec la filiale de crédit à la consommation de Santander, la plus grande banque de la zone euro en terme de capitalisation boursière, aboutirait à la création de partenariats locaux, chacun détenu à 50/50 par Banque PSA Finance et Santander Consumer Finance, à travers les marchés européens de PSA Peugeot Citroën. Cet accord permettrait de développer une activité de financement de captive dynamique, pérenne et compétitive pour les marques du Groupe. Par ailleurs le partenariat permettrait à Banque PSA Finance de ne plus avoir recours à la garantie de l'Etat Français pour assurer le financement de ses activités. Le périmètre envisagé pour l'opération devrait couvrir environ 90% des activités actuelles de Banque PSA Finance.

La mise en place de ce partenariat reste soumise à la finalisation des approbations par les autorités compétentes, à l'information et consultation préalables des instances salariales locales et à l'approbation des autorités bancaires dans les principaux pays européens. Sous ces réserves, la transaction devrait être finalisée au second semestre 2015.

Les modalités de ces opérations ainsi que leurs incidences potentielles pour le Groupe font l'objet de plus de détail dans les communiqués de presse.

## NOTE 41 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en millions d'euros)	Mazars		Ernst & Young		PricewaterhouseCoopers	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
<b>Audit</b>						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
• Emetteur	0.2	0.3	0.3	0.4	-	-
• Filiales intégrées globalement	2.7	2.6	8.8	9.0	2.9	3.2
<i>dont France</i>	1.4	1.4	2.6	2.7	0.8	1.0
<i>dont Etranger</i>	1.3	1.2	6.2	6.3	2.1	2.2
Autres diligences et prestations directement liées à la mission de commissaire aux comptes						
• Emetteur	-	-	-	-	-	-
• Filiales intégrées globalement	0.1	0.1	0.1	0.1	-	-
<i>dont France</i>	0.1	0.1	0.1	0.1	-	-
<i>dont Etranger</i>	-	-	-	-	-	-
<b>Sous total</b>	<b>3.0</b>	<b>3.0</b>	<b>9.2</b>	<b>9.5</b>	<b>2.9</b>	<b>3.2</b>
Dont Faurecia	-	-	4.8	4.8	2.9	3.2
Hors Faurecia	3.0	3.0	4.4	4.7	-	-
	100%	100%	99%	98%	97%	97%
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>						
Juridiques, fiscales, sociales	-	-	0.1	0.2	0.1	0.1
Autres	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0.1</b>	<b>0.2</b>	<b>0.1</b>	<b>0.1</b>
Dont Faurecia	-	-	-	-	-	-
Hors Faurecia	-	-	0.1	0.2	0.1	0.1
			1%	2%	3%	3%
<b>TOTAL</b>	<b>3.0</b>	<b>3.0</b>	<b>9.3</b>	<b>9.7</b>	<b>3.0</b>	<b>3.3</b>
Dont Faurecia	-	-	4.8	4.8	2.9	3.2
Hors Faurecia	3.0	3.0	4.5	4.9	0.1	0.1

Le groupe Faurecia dispose de ses propres auditeurs, qui sont PricewaterhouseCoopers et Ernst & Young.

## NOTE 42 - LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2013

Sociétés	Pays	I/E	% d'intérêt
<b><u>HOLDING ET AUTRES ACTIVITÉS</u></b>			
PEUGEOT S.A.	France	I	100
PEUGEOT MOTOCYCLES DEUTSCHLAND GmbH	Allemagne	I	100
D.J. 06	France	I	100
EMOTION	France	I	100
FINANCIERE PERGOLESE	France	I	100
G.I.E. PSA TRESORERIE	France	I	100
GRANDE ARMEE PARTICIPATIONS	France	I	100
PEUGEOT MOTOCYCLES	France	I	100
PEUGEOT MOTOCYCLES ITALIA S.p.A.	Italie	I	100
SOCIETE ANONYME DE REASSURANCE LUXEMBOURGEOISE - SARAL	Luxembourg	I	100
PSA INTERNATIONAL S.A.	Suisse	I	100
JINAN QUIGQI PEUGEOT MOTORCYCLES	Chine	E	50
GEFCO	France	E	25
<b><u>AUTOMOBILE</u></b>			
PEUGEOT MOTORS SOUTH AFRICA Ltd	Afrique du Sud	I	100
PEUGEOT ALGERIE S.p.A.	Algérie	I	100
BMW PEUGEOT CITROEN ELECTRIFICATION SAS	Allemagne	I	100
CITROEN COMMERCE GmbH	Allemagne	I	100
CITROEN DEUTSCHLAND AG	Allemagne	I	100
PEUGEOT DEUTSCHLAND GmbH	Allemagne	I	100
PEUGEOT NORDHESSEN GmbH	Allemagne	I	100
PSA SERVICES DEUTSCHLAND GmbH	Allemagne	I	100
CISA	Argentine	I	100
PEUGEOT CITROEN ARGENTINA S.A.	Argentine	I	100
CITROEN OSTERREICH GmbH	Autriche	I	100
PEUGEOT AUSTRIA GmbH	Autriche	I	100
PEUGEOT WIEN GmbH	Autriche	I	100
CITROEN BELUX S.A. - NV	Belgique	I	100
PEUGEOT BELGIQUE LUXEMBOURG S.A.	Belgique	I	100
S.A. PEUGEOT DISTRIBUTION SERVICE N.V.	Belgique	I	100
CITROEN do BRASIL	Brésil	I	100
PCI do BRASIL Ltda	Brésil	I	100
PEUGEOT CITROEN COMERCIAL EXPORTADORA	Brésil	I	100
PEUGEOT CITROEN do BRASIL AUTOMOVEIS Ltda	Brésil	I	100
AUTOMOTORES FRANCO CHILENA S.A.	Chili	I	100
PEUGEOT CHILE	Chili	I	97
PCA (CHINA) AUTOMOTIVE DRIVE Co	Chine	I	100
CITROEN - HRVATSKA d.o.o.	Croatie	I	100
PEUGEOT HRVATSKA d.o.o.	Croatie	I	100
CITROEN DANMARK A/S	Danemark	I	100
AUTOMOVILES CITROEN ESPANA	Espagne	I	100
COMERCIAL CITROEN S.A.	Espagne	I	97
GARAJE ELOY GRANOLLERS S.A.	Espagne	I	99
HISPANOMOCION S.A.	Espagne	I	100
MOTOR TALAVERA	Espagne	I	99
PEUGEOT CITROEN AUTOMOVILES ESPANA S.A.	Espagne	I	100
PEUGEOT ESPANA S.A.	Espagne	I	100
RAFAEL FERRIOL S.A.	Espagne	I	99
AUTOMOBILES CITROEN	France	I	100
AUTOMOBILES PEUGEOT	France	I	100
CENTRAUTO	France	I	100
CITROEN ARGENTEUIL	France	I	100
CITROEN CHAMP DE MARS	France	I	100
CITROEN DUNKERQUE	France	I	100
CITROEN ORLEANS	France	I	100
EPINETTES	France	I	100
FRANCAISE DE MECANIQUE	France	I	100
G.I.E. PSA PEUGEOT CITROEN	France	I	100

Sociétés	Pays	I/E	% d'intérêt
GISEVEL	France	I	100
GRANDS GARAGES DU LIMOUSIN	France	I	100
MECANIQUE ET ENVIRONNEMENT	France	I	100
PEUGEOT CITROEN AULNAY S.N.C.	France	I	100
PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES S.A.	France	I	100
PEUGEOT CITROEN MECANIQUE DU GRAND EST S.N.C.	France	I	100
PEUGEOT CITROEN MECANIQUE DU NORD-OUEST S.N.C.	France	I	100
PEUGEOT CITROEN MULHOUSE S.N.C.	France	I	100
PEUGEOT CITROEN POISSY S.N.C.	France	I	100
PEUGEOT CITROEN RENNES S.N.C.	France	I	100
PEUGEOT CITROEN SOCHAUX S.N.C.	France	I	100
PEUGEOT MEDIA PRODUCTION	France	I	100
PEUGEOT MOTEUR ET SYSTEMES	France	I	100
PEUGEOT NEUILLY VICTOR HUGO	France	I	100
PEUGEOT SAINT DENIS AUTOMOBILES	France	I	100
PIECES ET ENTRETIEN AUTOMOBILE BORDELAIS	France	I	100
PRINCE S.A.	France	I	100
PROCESS CONCEPTION INGENIERIE S.A.	France	I	100
RETAIL France	France	I	100
SABRIE	France	I	100
SEVELIND	France	I	100
SNC PC.PR	France	I	100
SOCIETE COMMERCIALE AUTOMOBILE	France	I	100
SOCIETE COMMERCIALE CITROEN	France	I	100
SOCIETE DE CONSTRUCTION D'EQUIPEMENTS DE MECANISATIONS ET DE MACHINES - SCEMM	France	I	100
SOCIETE DE PIECES ET SERVICES AUTOMOBILE DE L'OUEST	France	I	100
SOCIETE EUROPEENNE DE VEHICULES LEGERS DU NORD - SEVELNORD	France	I	100
SOCIETE INDUSTRIELLE AUTOMOBILE DE CHAMPAGNE - ARDENNES	France	I	100
SOCIETE INDUSTRIELLE AUTOMOBILE DE PROVENCE	France	I	100
SOCIETE LILLOISE DE SERVICES ET DE DISTRIBUTION DE PIECES DE RECHANGE	France	I	100
SOCIETE LYONNAISE DE PIECES ET SERVICES AUTOMOBILE	France	I	100
SOCIETE MECANIQUE AUTOMOBILE DE L'EST	France	I	100
SOCIETE NOUVELLE ARMAND ESCALIER	France	I	100
Sté Cie DISTRIBUTION PIECES DE RECHANGES - SCPR	France	I	100
TECHNOBOOST	France	I	60
CITROEN HUNGARIA Kft	Hongrie	I	100
PEUGEOT HUNGARIA Kft	Hongrie	I	100
CITROEN MOTORS Irlande LTD	Irlande	I	100
CITROEN ITALIA S.p.A.	Italie	I	100
PEUGEOT AUTOMOBILI ITALIA S.p.A.	Italie	I	100
PEUGEOT GIANICOLO S.p.A.	Italie	I	100
PEUGEOT MILAN	Italie	I	100
PSA SERVICES SRL	Italie	I	100
PEUGEOT CITROEN JAPAN KK Co Ltd	Japon	I	100
PEUGEOT TOKYO	Japon	I	100
PEUGEOT MEXICO S.A.de CV	Mexique	I	100
SERVICIOS AUTO. FRANCO MEXICANA	Mexique	I	100
CITROEN NORGE A/S	Norvège	I	100
CITROEN NEDERLAND B.V.	Pays-Bas	I	100
PCMA HOLDING	Pays-Bas	I	70
PEUGEOT NEDERLAND N.V.	Pays-Bas	I	100
CITROEN POLSKA S.p.z.o.o.	Pologne	I	100
PEUGEOT POLSKA S.p.z.o.o.	Pologne	I	100
AUTOMOVEIS CITROEN S.A.	Portugal	I	100
PEUGEOT CITROEN AUTOMOVEIS	Portugal	I	99
PEUGEOT PORTUGAL AUTOMOVEIS DISTRIBUCAO	Portugal	I	100
PEUGEOT PORTUGAL AUTOMOVEIS S.A.	Portugal	I	100
CITROEN CESKA REPUBLICA s.r.o.	République Tchèque	I	100
PCA LOGISTIKA CZ	République Tchèque	I	100
PEUGEOT CESKA REPUBLICA s.r.o.	République Tchèque	I	100
CITROEN ROMANIA Srl	Roumanie	I	100
ASTON LINE MOTORS Ltd	Royaume-Uni	I	100
BOOMCITE Ltd	Royaume-Uni	I	100
CITROEN U.K.Ltd	Royaume-Uni	I	100
ECONOMYDRIVE CARS	Royaume-Uni	I	100
MELVIN MOTORS (BISHOPBRIGGS) Ltd	Royaume-Uni	I	100
PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES UK	Royaume-Uni	I	100

Sociétés	Pays	I/E	% d'intérêt
PEUGEOT MOTOR COMPANY PLC	Royaume-Uni	I	100
ROBINS & DAY Ltd	Royaume-Uni	I	100
ROOTES Ltd	Royaume-Uni	I	100
WARWICK WRIGHT MOTORS CHISWICK Ltd	Royaume-Uni	I	100
PCMA AUTOMOTIV RUS	Russie	I	70
PEUGEOT CITROEN RUS	Russie	I	100
CITROEN SLOVAKIA s.r.o.	Slovaquie	I	100
PCA SLOVAKIA s.r.o.	Slovaquie	I	100
PEUGEOT SLOVAKIA s.r.o.	Slovaquie	I	100
PSA SERVICE CENTRE EUROPE	Slovaquie	I	100
CITROEN SLOVENIJA d.o.o.	Slovénie	I	100
PEUGEOT SLOVENIJA d.o.o. P.Z.D.A.	Slovénie	I	100
CITROEN SVERIGE AB	Suède	I	100
CITROEN (SUISSE) S.A.	Suisse	I	100
LOWEN GARAGE AG	Suisse	I	97
PEUGEOT (SUISSE) S.A.	Suisse	I	100
PEUGEOT CITROEN GESTION INTERNATIONAL	Suisse	I	100
PEUGEOT OTOMOTIV PAZARLAMA AS - POPAS	Turquie	I	100
TEKOTO MOTORLU TASTLAR ANKARA	Turquie	I	100
TEKOTO MOTORLU TASTLAR BURSA	Turquie	I	100
TEKOTO MOTORLU TASTLAR ISTAMBUL	Turquie	I	100
PEUGEOT CITROEN UKRAINE	Ukraine	I	100
CAPSA	Chine	E	50
DONGFENG PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES CY Ltd	Chine	E	50
WUHAN SHELONG HONGTAI AUTOMOTIVE KO Ltd	Chine	E	10
SOCIETA EUROPEA VEICOLI LEGGERI - SEVEL S.p.A.	Italie	E	50
TOYOTA PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES Czech s.r.o.	République Tchèque	E	50
STAFIM	Tunisie	E	34
STAFIM - GROS	Tunisie	E	34

#### ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE

FAURECIA	France	I	57
Emission Control Technologies Holdings S.A. (Pty) Ltd	Afrique du Sud	I	57
Emission Control Technologies S.A. (CapeTown) (Pty) Ltd	Afrique du Sud	I	57
Emission Control Technologies S.A. (Ga-Rankuwa) (Pty) Ltd	Afrique du Sud	I	57
FAURECIA EXHAUST SYSTEMS SOUTH AFRICA LTD	Afrique du Sud	I	57
FAURECIA INTERIOR SYSTEMS PRETORIA (PTY) LTD	Afrique du Sud	I	57
FAURECIA INTERIOR SYSTEMS SOUTH AFRICA (PTY) LTD	Afrique du Sud	I	57
FAURECIA ABGASTECHNIK GmbH	Allemagne	I	57
FAURECIA Angell-Demmel GmbH	Allemagne	I	57
FAURECIA AUTOMOTIVE GmbH	Allemagne	I	57
FAURECIA AUTOSITZE GmbH	Allemagne	I	57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, Finnentrop GmbH	Allemagne	I	57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, Germany GmbH	Allemagne	I	57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, Novaferra GmbH	Allemagne	I	57
FAURECIA EXTERIORS GmbH	Allemagne	I	57
FAURECIA INNENRAUM SYSTEME GmbH	Allemagne	I	57
FAURECIA KUNSTSTOFFE AUTOMOBILSYSTEME GmbH	Allemagne	I	57
FAURECIA ARGENTINA S.A.	Argentine	I	57
FAURECIA EXTERIORS ARGENTINA	Argentine	I	57
FAURECIA SISTEMAS DE ESCAPE ARGENTINA S.A.	Argentine	I	57
FAURECIA INDUSTRIE N.V.	Belgique	I	57
SOCIETE INTERNATIONALE DE PARTICIPATIONS	Belgique	I	57
FAURECIA AUTOMOTIVE DO BRASIL LTDA	Brésil	I	57
FAURECIA SISTEMAS DE ESCAPAMENTO DO BRASIL LTDA	Brésil	I	57
FAURECIA AUTOMOTIVE SEATING CANADA LTD	Canada	I	57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES CANADA LTD	Canada	I	57
CHANGCHUN FAURECIA XUANG INTERIOR SYSTEMS COMPANY LIMITED	Chine	I	34
CHANGCHUN FAURECIA XUYANG AUTOMOTIVE SEAT CO., LTD (CFXAS)	Chine	I	34
CHENGDU FAURECIA. LIMIN INTERIOR & EXTERIOR SYSTEMS	Chine	I	29
CHONGQING GUANGNENG FAURECIA INTERIOR SYST	Chine	I	29
CUMMINGS BEIJING	Chine	I	57
FAURECIA (CHANGCHUN) AUTOMOTIVE SYSTEMS CO., LTD	Chine	I	57
FAURECIA (CHINA) HOLDING CO. LTD	Chine	I	57
FAURECIA (GUANGZHOU) AUTOMOTIVE SYSTEMS CO., LTD	Chine	I	57
FAURECIA (NANJING) AUTOMOTIVE SYSTEMS CO., LTD	Chine	I	57
FAURECIA (QINGDAO) EXHAUST SYSTEMS CO, Ltd	Chine	I	57
FAURECIA (SHANGHAI) AUTOMOTIVE SYSTEMS CO., LTD	Chine	I	57



Sociétés	Pays	I/E	% d'intérêt
FAURECIA (SHENYANG) AUTOMOTIVE SYSTEMS CO., LTD	Chine		57
FAURECIA (WUHAN) AUTOMOTIVE COMPONENTS SYSTEMS CO., LTD	Chine		57
FAURECIA (WUHAN) AUTOMOTIVE SEATING CO., LTD	Chine		57
FAURECIA (WUHU) EXHAUST SYSTEMS CO, LTD	Chine		57
FAURECIA (WUXI) SEATING COMPONENTS CO., LTD	Chine		57
FAURECIA (YANCHENG) AUTOMOTIVE SYSTEMS CO LTD	Chine		57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES (NINGBO HANGZHOU BAY NEW DISTRICT) CO. LTD	Chine		38
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES DEVELOPMENT (SHANGHAI) COMPANY LTD	Chine		57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES FOSHAN COMPANY LIMITED	Chine		29
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, (Chongqing) Co., Ltd	Chine		41
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, (Shanghai) Co., Ltd	Chine		57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, (Yantai) Co., Ltd	Chine		57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, Chengdu	Chine		57
FAURECIA EXHAUST SYSTEMS CHANGCHUN CO., LTD	Chine		29
FAURECIA- GSK (WUHAN) AUTOMOTIVE SEATING CO., LTD	Chine		29
FAURECIA HONGHU EXHAUST SYSTEMS SHANGHAI, Co. Ltd (ex SHEESC)	Chine		29
FAURECIA NHK (XIANGYANG) AUTOMOTIVE SEATING CO., LTD	Chine		29
FAURECIA TONGDA EXHAUST SYSTEM (WUHAN) CO., LTD	Chine		29
FOSHAN FAURECIA XUYANG INTERIOR SYSTEMS COMPANY LIMITED	Chine		34
NANCHANG	Chine		29
NINGBO	Chine		52
FAURECIA AUTOMOTIVE SYSTEMS KOREA LTD	Corée du Sud		57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL SYSTEMS KOREA (ex DAEKI)	Corée du Sud		57
FAURECIA JIT AND SEQUENCING KOREA	Corée du Sud		57
FAURECIA SHIN SUNG CO. LTD	Corée du Sud		57
FAURECIA TRIM KOREA LTD	Corée du Sud		57
ASIENTOS DE CASTILLA LEON, S.A.	Espagne		57
ASIENTOS DE GALICIA, S.L.	Espagne		57
ASIENTOS DEL NORTE, S.A.	Espagne		57
FAURECIA ASIENTOS PARA AUTOMOVIL ESPAÑA, S.A.	Espagne		57
FAURECIA AUTOMOTIVE ESPAÑA, S.L.	Espagne		57
FAURECIA AUTOMOTIVE EXTERIORS ESPANA, S.A. (Ex Plastal Spain S.A.)	Espagne		57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, Pampelona, S.L.	Espagne		57
FAURECIA INTERIOR SYSTEMS ESPAÑA, S.A.	Espagne		57
FAURECIA INTERIOR SYSTEMS SALC ESPAÑA, S.L.	Espagne		57
FAURECIA SISTEMAS DE ESCAPE ESPAÑA, S.A.	Espagne		57
INCALPLAS, S.L.	Espagne		57
INDUSTRIAS COUSIN FRERES, S.L.	Espagne		29
TECNOCONFORT	Espagne		29
VALENCIA MODULOS DE PUERTA, S.L.	Espagne		57
FAURECIA AUTOMOTIVE SEATING, LLC	Etats-Unis		57
Faurecia Emissions Control Technologies, USA, LLC	Etats-Unis		57
FAURECIA EXHAUST SYSTEMS, INC.	Etats-Unis		57
FAURECIA INTERIOR SYSTEMS SALINE LLC	Etats-Unis		57
FAURECIA INTERIOR SYSTEMS, INC.	Etats-Unis		57
FAURECIA INTERIORS LOUISVILLE, LLC	Etats-Unis		57
FAURECIA INTERIORS SYSTEMS HOLDING	Etats-Unis		57
FAURECIA MADISON AUTOMOTIVE SEATING INC	Etats-Unis		57
FAURECIA NORTH AMERICA HOLDINGS LLC	Etats-Unis		57
FAURECIA USA HOLDINGS, INC.	Etats-Unis		57
FNK NORTH AMERICA	Etats-Unis		57
AUTOMOTIVE SANDOUVILLE	France		57
EAK - COMPOSANTS POUR L'AUTOMOBILE (EAK SAS)	France		29
EAK - COMPOSANTS POUR L'AUTOMOBILE (EAK SNC)	France		29
ECSA - ETUDES ET CONSTRUCTION DE SIEGES POUR L'AUTOMOBILE	France		57
FAURECIA ADP HOLDING	France		34
FAURECIA AUTOMOTIVE HOLDINGS	France		57
FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE	France		57
FAURECIA AUTOMOTIVES COMPOSITES	France		57
FAURECIA BLOC AVANT	France		57
FAURECIA EXHAUST INTERNATIONAL	France		57
FAURECIA INDUSTRIES	France		57
FAURECIA INTERIEUR INDUSTRIE	France		57
FAURECIA INTERIEUR MORNAC	France		57
FAURECIA INTERIEUR SAINT QUENTIN	France		57
FAURECIA INVESTMENTS	France		57
FAURECIA SERVICES GROUPE	France		57
FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILES	France		57
FAURECIA SYSTÈMES D'ÉCHAPPEMENT	France		57

Sociétés	Pays	I/E	% d'intérêt
FAURECIA-METALLOPRODUKCIA Holding	France	I	34
FINANCIERE FAURECIA	France	I	57
HAMBACH AUTOMOTIVE EXTERIORS SAS	France	I	57
SIEBRET	France	I	57
SIEDOUBS	France	I	57
SIELEST	France	I	57
SIEMAR	France	I	57
SIENOR	France	I	57
SIETO	France	I	57
SOTEXO	France	I	57
TRECIA	France	I	57
EMCON Technologies Kft	Hongrie	I	57
Faurecia Magyarorszag Kipufogo-rendszer Kft	Hongrie	I	57
FAURECIA AUTOMOTIVE SEATING INDIA PRIVATE LIMITED	Inde	I	57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES INDIA	Inde	I	57
Faurecia Emissions Control Technologies, India Private Limited	Inde	I	42
FAURECIA TECHNOLOGY CENTER INDIA PVT Ltd	Inde	I	57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, Italy SRL	Italie	I	57
FAURECIA HOWA INTERIOR'S	Japon	I	29
FAURECIA JAPAN K.K.	Japon	I	57
FAURECIA AST Luxembourg S.A	Luxembourg	I	57
FAURECIA HICOM EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES	Malaisie	I	37
FAURECIA EQUIPEMENTS AUTOMOBILES MAROC	Maroc	I	57
ET Mexico Holdings I, S. de R.L.de C.V.	Mexique	I	57
ET Mexico Holdings II, S. de R.L.de C.V.	Mexique	I	57
Exhaust Services Mexicana, S.A. de C.V.	Mexique	I	57
Faurecia Exhaust Mexicana, S.A. de C.V.	Mexique	I	57
FAURECIA SISTEMAS AUTOMOTRICES DE MEXICO, S.A. de C.V. (ex FAURECIA DUROPLAST MEXICO, S.A	Mexique	I	57
SERVICIOS CORPORATIVOS DE PERSONAL ESPECIALIZADO, S.A. DE C.V.	Mexique	I	57
ET Dutch Holding BV	Pays-Bas	I	57
ET Dutch Holding II BV	Pays-Bas	I	57
ET Dutch Holdings Cooperatie U.A.	Pays-Bas	I	57
FAURECIA AUTOMOTIVE SEATING B.V.	Pays-Bas	I	57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, Netherlands B.V.	Pays-Bas	I	57
FAURECIA NETHERLANDS HOLDING B.V.	Pays-Bas	I	57
FAURECIA AUTOMOTIVE POLSKA Spolka Akcyjna	Pologne	I	57
FAURECIA GORZOW Spolka Akcyjna	Pologne	I	57
FAURECIA GROJEC R&D CENTER Spolka Akcyjna	Pologne	I	57
FAURECIA LEGNICA Spolka Akcyjna	Pologne	I	57
FAURECIA WALBRZYCH Spolka Akcyjna	Pologne	I	57
EDA - ESTOFAGEM DE ASSENTOS, LDA,	Portugal	I	57
FAURECIA - ASSENTOS DE AUTOMOVEL, LIMITADA	Portugal	I	57
FAURECIA - SISTEMAS DE ESCAPE PORTUGAL, LDA	Portugal	I	57
FAURECIA SISTEMAS DE INTERIOR DE PORTUGAL. COMPONENTES PARA AUTOMOVEIS S.A. (Ex SAI PC	Portugal	I	57
SASAL	Portugal	I	57
FAURECIA AUTOMOTIVE CZECH REPUBLIC, s.r.o.	République Tchèque	I	57
FAURECIA COMPONENTS PISEK s.r.o.	République Tchèque	I	57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, Mlada Boleslav, s.r.o	République Tchèque	I	57
FAURECIA EXHAUST SYSTEMS S.R.O.	République Tchèque	I	57
FAURECIA INTERIOR SYSTEMS BOHEMIA s.r.o.	République Tchèque	I	57
EURO AUTO PLASTIC SYSTEMS S.R.L.	Roumanie	I	29
FAURECIA SEATING TALMACIU S.R.L.	Roumanie	I	57
FAURECIA AUTOMOTIVE SEATING UK LIMITED	Royaume-Uni	I	57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, UK Limited	Royaume-Uni	I	57
FAURECIA MIDLANDS Limited	Royaume-Uni	I	57
SAI AUTOMOTIVE FRADLEY LTD	Royaume-Uni	I	57
SAI AUTOMOTIVE WASHINGTON LIMITED	Royaume-Uni	I	57
OOO FAURECIA ADP	Russie	I	34
OOO FAURECIA AUTOMOTIVE DEVELOPMENT	Russie	I	57
OOO FAURECIA METALLOPRODUKCIA EXHAUST SYSTEMS	Russie	I	34
FAURECIA SLOVAKIA s.r.o.	Slovaquie	I	57
FAURECIA EXHAUST SYSTEMS AB	Suède	I	57
FAURECIA INTERIOR SYSTEMS SWEDEN AB	Suède	I	57
UNITED PARTS EXHAUST SYSTEMS AB	Suède	I	57
FAURECIA EMISSIONS CONTROL TECHNOLOGIES, Thailand Co., Ltd	Thaïlande	I	57
FAURECIA INTERIOR SYSTEMS THAILAND CO., LTD.	Thaïlande	I	57
FAURECIA & SUMMIT INTERIOR SYSTEMS	Thaïlande	I	29
FAURECIA INFORMATIQUE TUNISIE	Tunisie	I	57
SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENTS D'AUTOMOBILE	Tunisie	I	57

Sociétés	Pays	I/E	% d'intérêt
FAURECIA POLIFLEKS OTOMOTIV SANAYI VE TICARET ANONIM SIRKETI	Turquie	I	57
FAURECIA AUTOMOTIVE DEL URUGUAY	Uruguay	I	57
SAS AUTOSYSTEMTECHNIK GmbH und Co. KG	Allemagne	E	29
SAS AUTOSYSTEMTECHNIK VERWALTUNGS GmbH	Allemagne	E	29
SAS Automotriz Argentina S.A. (dormant company)	Argentine	E	29
SAS Automotive N.V.	Belgique	E	29
SAS Automotive Do Brasil Ltda	Brésil	E	29
CHANGCHUN FAURECIA XUYANG AUTOMOTIVE COMPONENTS TECHNOLOGIES R&D COMPANY LIMITED	Chine	E	26
CHANGCHUN HUAXIANG F.A. PLASTIC	Chine	E	29
DONGGUAN CSM FAURECIA AUTOMOTIVE SYSTEMS COMPANY LIMITED	Chine	E	29
JINAN FAURECIA LIMIN INTERIOR & EXTERIOR SYSTEMS CO.	Chine	E	29
LANZHOU FAURECIA LIMIN INTERIOR & EXTERIOR SYSTEMS CO.	Chine	E	29
SAS (Wuhu) Automotive Systems Co. Ltd, Wuhu City, China	Chine	E	29
XIANGTAN FAURECIA. LIMIN INTERIOR & EXTERIOR SYSTEMS	Chine	E	29
ZEJIANG FAURECIA. LIMIN INTERIOR & EXTERIOR SYSTEMS	Chine	E	29
AD Tech Co Ltd	Corée du Sud	E	29
KWANG JIN FAURECIA Co. Limited	Corée du Sud	E	29
COMPONENTES DE VEHICULOS DE GALICIA, S.A.	Espagne	E	29
COPO IBERICA, S.A.	Espagne	E	29
SAS Autosystemstechnik, S.A.	Espagne	E	29
FAURECIA JV IN DETROIT	Etats-Unis	E	26
SAS Automotive USA, inc.	Etats-Unis	E	29
AMMINEX EMISSIONS SYSTEMS APS	France	E	24
CHANGCHUN XUYANG FAURECIA ACOUSTICS & SOFT TRIM CO.LTD	France	E	23
COCKPIT AUTOMOTIVE SYSTEMS DOUAI SNC	France	E	29
SAS AUTOMOTIVE France	France	E	29
FAURECIA-NHK Co., Ltd	Japon	E	29
SAS Automotive Systems & Services, S.A. DE C.V.	Mexique	E	29
SAS Automotive Systems S.A. de C.V.	Mexique	E	29
SAS Autosystemtechnik de Portugal, Unipessoal, Lda.	Portugal	E	29
VANPRO ASSENTOS LIMITADA	Portugal	E	29
SAS Autosystemtechnik s.r.o.	République Tchèque	E	29
SAS Automotive s.r.o	Slovaquie	E	29
ORCIA OTOMOTIV Yan Sanayi Ve Ticaret Anonim Sirketi	Turquie	E	29
SAS Otosistem Teknik Ticaret ve Limited Şirketi	Turquie	E	29
TEKNIK MALZEME Ticaret Ve Sanayi A.S.	Turquie	E	29

#### FINANCEMENT ET ASSURANCES

BANQUE PSA FINANCE	France	I	100
BPF ALGERIE	Algérie	I	100
BPF - Auto ABS DFT Master Compartment Germany 2013	Allemagne	I	100
BPF - Auto ABS German Lease Master	Allemagne	I	100
BPF - Auto ABS German Loans Master	Allemagne	I	100
BPF - FCT Auto ABS - Compartiment 2013-1	Allemagne	I	100
FCT Auto ABS German loans - Compartiment 2011-2	Allemagne	I	100
PSA FINANCE ARGENTINA S.A.	Argentine	I	50
PSA FINANCE BELUX	Belgique	I	100
BANCO PSA FINANCE BRASIL S.A.	Brésil	I	100
FOND D'INVESTISSEMENT EN DROITS DE CREANCES	Brésil	I	100
PSA FINANCE ARRENDAMIENTO COMERCIAL	Brésil	I	100
PSA FINANCIAL Doo	Croatie	I	100
BPF - FCT Auto ABS - Compartiment 2012-5	Espagne	I	100
BPF - Auto ABS FCT2 2013-A (FONDS A)	France	I	100
BPF - FCT Auto ABS - Compartiment 2012-3	France	I	100
BPF - FCT Auto ABS - Compartiment 2012-7	France	I	100
BPF - FCT Auto ABS - Compartiment 2013-2	France	I	100
COMPAGNIE GENERALE DE CREDIT AUX PARTICULIERS - CREDIPAR	France	I	100
COMPAGNIE POUR LA LOCATION DE VEHICULES - CLV	France	I	100
FCC AUTO ABS - Compartiment 2011.01	France	I	100
FCC AUTO ABS - Compartiment 2012-01	France	I	100
FCC AUTO ABS - Compartiment 2012-02	France	I	100
FCT AUTO ABS - Compartiment 2010-1	France	I	100
PSA ASSURANCES SAS	France	I	100
SOCIETE FINANCIERE DE BANQUE - SOFIB	France	I	100
SOFIRA - SOCIETE DE FINANCEMENT DES RESEAUX AUTOMOBILES	France	I	100
PSA FINANCE HUNGARIA Rt	Hongrie	I	100
PSA FACTOR ITALIA S.p.A.	Italie	I	100
PSA RENTING ITALIA S.p.A.	Italie	I	100

Sociétés	Pays	I/E	% d'intérêt
PSA FINANCE SCS	Luxembourg	I	100
PSA INSURANCE LTD	Malte	I	100
PSA LIFE INSURANCE LTD	Malte	I	100
PSA SERVICES LTD	Malte	I	100
BPF MEXICO S.A. DE CV	Mexique	I	100
PEUGEOT FINANCE INTERNATIONAL N.V.	Pays-Bas	I	100
PSA FINANCE NEDERLAND B.V.	Pays-Bas	I	100
PSA FINANCIAL HOLDING B.V.	Pays-Bas	I	100
PSA FINANCE POLSKA	Pologne	I	100
PSA GESTAO COMERCIO E ALUGER DE VEICULOS	Portugal	I	100
PSA FINANCE CESKA REPUBLIKA s.r.o.	République Tchèque	I	100
BPF - Auto ABS UK Loans PLC - Compartiment 2012-5	Royaume-Uni	I	100
PSA WHOLESALE Ltd	Royaume-Uni	I	100
VERNON WHOLESALE INVESTMENTS CO Ltd	Royaume-Uni	I	100
BANK PSA FINANCE RUS	Russie	I	100
PSA FINANCE SLOVAKIA s.r.o.	Slovaquie	I	100
BPF FINANCIRANJE D.o.o.	Slovénie	I	50
BPF - Auto ABS Swiss Lease 2013 GmbH	Suisse	I	100
PSA FINANCE SUISSE S.A.	Suisse	I	100
BPF PAZARLAMA A.H.A.S.	Turquie	I	100
DONGFENG PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE FINANCE COMPANY	Chine	E	50
Dont 12,5% via Dongfeng Peugeot Citroën Automobile			

# IV – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Peugeot S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, dans le contexte de l'environnement économique et financier du Groupe, tel qu'exposé dans le rapport de gestion du Groupe, nous attirons votre attention sur les notes suivantes des comptes consolidés :

- la note 2.4 qui précise les postes comptables pour lesquels les estimations et les hypothèses retenues sont particulièrement sensibles ;
- la note 9.1 sur les tests de valeur des actifs de la division Automobile qui ont conduit à enregistrer une dépréciation de M€ 1 009. Cette note précise que les tests ont été réalisés sur la base d'un plan à moyen terme dont les modalités de financement n'étaient pas définitivement arrêtées au 31 décembre 2013. Elle souligne que le Groupe est confiant sur sa capacité à mettre en place les financements correspondants ;
- la note 40 sur les événements postérieurs à la clôture. Elle indique en particulier que le Directoire et le Conseil de Surveillance ont décidé, le 18 février 2014, de soumettre à la prochaine Assemblée générale des actionnaires une augmentation de capital de 3 milliards d'euros. Elle précise que cette augmentation de capital devrait permettre notamment le financement du plan à moyen terme actuel du Groupe et la relance de son développement ;
- la note 36 qui expose la situation de liquidité du Groupe et de Banque PSA Finance ;
- la note 3 qui expose l'incidence de la première application de la norme IAS 19 révisée relative aux avantages au personnel.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Lors de l'arrêté des comptes, votre société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses concernant notamment certains postes d'actif, de passif, de produits et de charges. Ces principaux sujets sont recensés dans la note 2.4 « Principes comptables – Utilisations d'estimations et d'hypothèses » de l'annexe. Pour l'ensemble de ces éléments, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables appliquées et des informations données dans les notes annexes. Nous avons également examiné la cohérence des hypothèses retenues, la traduction de celles-ci dans la documentation disponible et procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.
- La note 2.15 « Principes comptables – Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé » indique les modalités de réalisation des tests de perte de valeur. La note 9.1 « Test de valeur des UGT et provisions pour contrats onéreux de

la division Automobile » indique que les tests ainsi réalisés ont conduit à enregistrer pour les usines d'Amérique Latine et de Russie une dépréciation de M€ 1 009. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre des tests, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses utilisées, revu les calculs conduisant à la dépréciation comptabilisée et vérifié que les notes indiquées ci-dessus donnent une information appropriée. Nous avons également examiné les modalités de financement du plan à moyen terme prévues par la Direction et décrites dans la Note 40 « Evénements postérieurs à la clôture ».

- En application des modalités décrites dans la note 2.19 « Principes comptables – Impôts différés » le bilan enregistre des impôts différés actifs et passifs détaillés dans la note 12 « Impôts sur les résultats ». Cette note indique notamment qu'en l'absence de perspectives de récupération, à l'horizon du plan à moyen terme, les impôts différés sur les déficits de l'intégration fiscale France générés au cours de l'exercice n'ont pas été reconnus. Nous avons examiné les prévisions fiscales du Groupe, les échéanciers des impôts différés des actifs et passifs et la cohérence d'ensemble des hypothèses retenues.
- Dans le cadre de notre appréciation de la continuité d'exploitation, nous avons effectué un examen approfondi de la situation de liquidité du Groupe et de Banque PSA Finance détaillée dans la note 31 « Endettement net des activités industrielles et commerciales », la note 32 « Dettes des activités de financement » et la note 36.1 A « Gestion des risques financiers – Politique de gestion des risques financiers – Risque de liquidité ». Nous avons examiné notamment les prévisions de trésorerie, les échéanciers des dettes, les covenants qui leur sont applicables ainsi que les dispositions relatives à la garantie de l'Etat pour le refinancement de la Banque PSA Finance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 19 février 2014

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

Loïc Wallaert

Jean-Louis Simon

Christian Mouillon

Marc Stoessel









Le système de management régissant  
l'impression de ce document  
est certifié ISO14001 : 2004.

**PEUGEOT S.A.**

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 354 848 992 euros.  
Siège social : 75, avenue de la Grande-Armée  
75116 Paris – France  
R.C.S. Paris B 552 100 554 – Siret 552 100 554 00021  
Tél. : + 33 (0)1 40 66 55 11 – Fax : + 33 (0)1 40 66 54 14  
psa-peugeot-citroen.com